

63^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Course d'Orientation
Fédération Française

22 MARS 2025



SOMMAIRE

DÉCOMPTE DES VOIX DES REPRÉSENTANTS.....	4
LISTE DES REPRÉSENTANTS ÉLUS EN AG DE LIGUE	5
Partie 1 : DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	6
PROCES VERBAL DE LA 61 ^{ème} ASSEMBLEE GENERALE	7
PROCES VERBAL DE LA 62 ^{ème} ASSEMBLEE GENERALE	27
RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT	32
RAPPORT SUR LA GESTION DU COMITÉ DIRECTEUR	36
RAPPORT D'ACTIVITÉS DES COMMISSIONS	38
COMMISSION MÉDICALE	38
COMMISSION FORMATION	42
CONSEIL NATIONAL DE L'ÉTHIQUE	45
COMMISSION PRATIQUES SPORTIVES	47
❖ SOUS-COMMISSION CO À PIED	47
❖ SOUS-COMMISSION CO À SKI	47
❖ SOUS-COMMISSION CO À VTT	49
❖ SOUS-COMMISSION RAID ORIENTATION	50
❖ SOUS-COMMISSION CALENDRIER	51
❖ SOUS-COMMISSION CLASSEMENT	54
COMMISSION COMMUNICATION	55
COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE	56
COMMISSION FINANCES	61
COMMISSION HAUT NIVEAU	63
❖ CLUB FRANCE	63
COMMISSION JEUNES	64
COMMISSION NUMÉRIQUE	73
COMMISSION MIXTE NATIONALE FFSU-FFCO	74
RAPPORT DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE	75
BILAN ANNUEL DU MÉDECIN COORDONNATEUR DE LA SURVEILLANCE MÉDICALE RÉGLEMENTAIRE (SMR)	76
Partie 2 : DOCUMENTS FINANCIERS	79
RAPPORT DE GESTION	80
ANNEXE AU RAPPORT DE GESTION	86
COMPTE DE RÉSULTAT	87
BUDGET RÉACTUALISÉ 2025 ET BUDGET PRÉVISIONNEL 2026	93
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	95
RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES	119
Partie 3 : RÉOLUTIONS A VOTER	120
RÉSOLUTIONS FINANCIÈRES	121
PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DES STATUTS ET DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR	122
PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT FINANCIER	126
ANNEXES	129
STATISTIQUES	129
RÉSULTATS NATIONAUX & INTERNATIONAUX	141
COUPES DE FRANCE	142
CHAMPIONNATS DE FRANCE ET CRITERIUM RÉSULTATS NATIONAUX	146
RÉSULTATS DES ÉQUIPES DE FRANCE DE CO À PIED	168
RÉSULTATS DES ÉQUIPES DE FRANCE DE CO À VTT	212



ORDRE DU JOUR

Samedi 22 mars 2025

Hôtel CISP Ravel - 6 avenue Maurice Ravel 75012 Paris

- | | |
|-------|---|
| 10h00 | Accueil des participants
Contrôle des pouvoirs, vérification du quorum |
| 10h15 | Ouverture de la 63 ^{ème} Assemblée Générale
Désignation des secrétaires de séance
Désignation de 2 scrutateurs |
| 10h20 | Approbation du PV de l'AG du 23 mars 2024
Approbation du PV de l'AG du 14 décembre 2024 |
| 10h40 | Rapport moral du Président |
| 11h00 | Rapport de gestion 2024 de la Trésorière
Rapport de l'Expert-comptable
Rapport du Commissaire aux comptes
Rapport des vérificateurs aux comptes |
| 11h40 | Votes et résultat des votes du rapport de gestion et de l'affectation du résultat |
| 12h00 | Déjeuner |
| 13h30 | Rapport sur la gestion du Comité directeur présenté par la Secrétaire générale
Votes du rapport moral et du rapport de gestion du Comité directeur |
| 14h00 | Points financiers <ul style="list-style-type: none">• Budgets prévisionnels 2025 et 2026• Résolutions financières (taux de base, évolution des redevances, règlement financier) Vote des points financiers |
| 14h30 | Propositions de modification des textes réglementaires <ul style="list-style-type: none">• Statuts• Règlement intérieur Vote |
| 16h00 | Election complémentaire au Comité directeur (ne s'applique pas faute de candidature)
Election des vérificateurs aux comptes |
| 16h00 | Questions des ligues |
| 17h00 | Clôture de l'Assemblée Générale |

DÉCOMPTÉ DES VOIX DES REPRÉSENTANTS

Conforme aux statuts et proportionnel aux licences 2024

Seuls les représentants des ligues à jour (affiliation, documents d'AG, finances, etc.) vis-à-vis de la FFCO seront autorisés à prendre part aux votes lors de cette AG

LIGUES	LICENCES ANNUELLES 2024 Au 31/12/2024	NOMBRE DE VOIX ¹	NOMBRE DE REPRESENTANTS ²
AUVERGNE-RHONE-ALPES	2269	46	6
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	756	16	2
BRETAGNE	448	9	2
CALEDONIENNE	177	4	1
CENTRE-VAL DE LOIRE	215	5	1
GRAND EST	838	17	3
HAUTS-DE-FRANCE	615	13	2
ILE-DE-FRANCE	1002	21	3
NORMANDIE	361	8	1
NOUVELLE-AQUITAINE	1354	28	4
OCCITANIE	782	16	2
PAYS DE LA LOIRE	160	4	1
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	792	16	2
MEMBRES ASSOCIES		1	1
TOTAUX	9769	204	31

¹ 1 voix par tranche ouverte de 50 licences annuelles. Un représentant est désigné par tranche ouverte de huit voix. Il ne peut porter plus de huit voix. Aucun report n'est possible d'un représentant sur un autre.

² 1 à 8 voix = 1, 9 à 16 = 2, 17 à 24 = 3, 25 à 32 = 4, 33 à 40 = 5, 41 à 48 = 6, 49 à 56 = 7



LISTE DES REPRÉSENTANTS ÉLUS EN AG DE LIGUE

LIGUES	TITULAIRES	SUPPLEANTS	Nombre de voix	Nombre total de voix
AUVERGNE-RHONE-ALPES	COMBET Annie DAHY Bernard TOULIER ANCIAN Lucas FLEURENT Dominique PICHOLLET Francine DEROBERT MAZURE Jean-Charles	DECHAVANNE Laurent	8 8 8 8 7 7	46
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	LALEVEE Jean-David MOINE Francis		8 8	16
BRETAGNE	PORRET Thierry <i>Pas de second représentant élu</i>		8 1	9
CALEDONIENNE	<i>Pas de représentant élu (élection non-abordée)</i>		4	4
CENTRE-VAL DE LOIRE	BOUSSAC Nicolas		5	5
GRAND EST	GREVET Claudie BOEHM Yves JOLY Mauricette		6 6 5	17
HAUTS-DE-FRANCE	LEGERE Pascal HAUTREUX Rémi		7 6	13
ILE-DE-FRANCE	RAUTURIER Christophe VERMEERSCH Thierry MARIN JUSTICIA Nathalie	SALATHE Edouard	7 7 7	21
NORMANDIE	FEAUX DE LACROIX Emmanuelle		8	8
NOUVELLE-AQUITAINE	HUET Michel HERVE Cyril PEYRON Maxime <i>Pas de 4ème représentant élu</i>		8 8 8 4	28
OCCITANIE	BLEIN Jean-Louis CAPBERN Patrick		8 8	16
PAYS DE LA LOIRE	RICHARD Yann		4	4
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	HEYRIES Richard MIRA MARQUES Filipe		8 8	16
MEMBRES ASSOCIES	MAREIGNER Yann		1	1

204

204

PARTIE 1 : DOCUMENTS ADMINISTRATIFS



PROJET DE PROCES-VERBAL DE LA 61^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 23 mars 2024 (sur exercice 2023)

Validé par le Comité directeur du 5 septembre 2024
A adopter lors de l'assemblée générale du 22.03.2025

A l'espace des Sept Arpents, 42 rue des Sept Arpents, 93500 PANTIN

Le 23 mars 2024, les membres mandatés de la Fédération Française de Course d'Orientation (FFCO) se sont réunis en Assemblée Générale.

L'Assemblée générale est présidée par M. Jean-Philippe STEFANINI, assisté de Mme Dominique BRET, Secrétaire générale et de Mme Valérie BERGER-CAPBERN, Trésorière.

Comité directeur

- En présentiel

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Dominique BRET (Secrétaire générale), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière), Pierrick MERINO (Secrétaire-adjoint), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier-adjoint), Yves BOEHM, Bernard DAHY, Nelly DEVILLE, Vincent FREY, Fabrice LAPERGUE, Joël LE COZ, Sylvie MARCHESIN.

- En distanciel

Rémi BAUDOT, Pierre DELENNE, Céline DODIN.

- Absents excusés :

Sylvine BROUTE, Chantal BURBAUD, Dominique ETIENNE, Daniel POËDRAS, Joël POULAIN.

Direction technique nationale : Marie-Violaine PALCAU (DTN).

Personnel fédéral : Nathalie MATTON et Laureen VOLTINE, Thibault PROCUREUR (distanciel), Valérie SCHVARTZ (absente excusée).

Commissaire aux comptes : Aymeric JAMET (cabinet Auréalys).

Expert-comptable : David GEOFFROY (Cabinet Sopreca).

Vérificateurs aux comptes : Mathieu LEMERCIER (départ 13h15), Sandrine TAISSON (absente excusée).

Membres de la Commission de surveillance des opérations électorales : Evelyne CAMARROQUE (départ 14h15), Présidente, Maurice AUBRY et Jean-Marie TORRES (absents).

Commission Médicale : Catherine CHALOPIN (distanciel).

Membres d'honneur de la Fédération invités : Jean-Paul TERS, Michel CHARIAU (départ à 14h40) ; Marie-France CHARLES, Michel EDIAR, Alain MATTON, Sandrine TAISSON (absents excusés).

Représentants élus en Assemblée générale de Ligue (*les représentants élus mais absents ne sont pas mentionnés*)

- **Auvergne-Rhône-Alpes** (4 représentants, détenant 32 voix)
Céline DEGAND, Eric PERRIN, Olivier TARDY et Lucas TOULIER ANCIAN ; François GINTZBURGER (distanciel).
- **Bourgogne-Franche-Comté** (2 représentants, détenant 16 voix)
Françoise PAPILLON et Valérie POURRE.
- **Bretagne** (1 représentant, détenant 8 voix)
Gaëlle LE NAOUR.
- **Calédonienne** (aucun représentant élu en AG de Ligue - 4 voix)
- **Centre-Val de Loire** (pas de représentant, ligue non affiliée)
Régis FLAMENT (distanciel).
- **Grand-Est** (3 représentants, détenant 19 voix)
Lucas CHAPELOT, Victoire LEMERCIER et Philippe POGU.
- **Hauts-de-France** (1 représentant, détenant 8 voix)
Sophie DUREY.

- **Ile-de-France** (3 représentants, détenant 21 voix)
Stéphane DRUZETIC, André HERMET (départ à 14h45) et Thierry VERMEERSCH.
- **Normandie** (1 représentant, détenant 8 voix)
Agnès EUDIER.
- **Nouvelle-Aquitaine** (3 représentants, détenant 24 voix)
Stéphane BERTHELOT, Cyril HERVE et Anaïs MIRANDE ; Jean-François BATTISTA (distanciel).
- **Occitanie** (3 représentants, détenant 18 voix)
Jean-Louis BLEIN, Patrick CAPBERN et Isabelle CHAMPTIAUX.
- **Pays-de-la-Loire** (1 représentant, détenant 3 voix)
Yann RICHARD.
- **Provence-Alpes-Côte-d'Azur** (2 représentants, détenant potentiellement 14 voix)
Bernard LOPEZ et Jérôme MONCLAR (en distanciel).

Collège des membres associés (1 représentant désigné, détenant 1 voix)
Yann MAREIGNER.

Samedi 25 mars 2023 à 10h15 : Ouverture de la 61^{ème} Assemblée Générale

Au 31 décembre 2023, la FFCO comptait 9937 licenciés autorisant statutairement 32 représentants détenant 206 voix plus un représentant du Collège des membres associés détenant 1 voix.

10 ligues sur 13 sont représentées, ainsi que le Collège des membres associés, soit 23 représentants détenant 158 voix. Le quorum étant atteint, l'Assemblée générale peut valablement délibérer. Le président la déclare ouverte à 10h15.

1. Introduction

Le Président, Jean-Philippe STEFANINI, souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants à cette Assemblée Générale appelée à se prononcer sur l'exercice 2023 en présentiel. Il demande à l'Assemblée Générale de se prononcer sur le fait de donner le droit de vote aux personnes en distanciel. La proposition est rejetée par 101 contre, 32 pour et 1 abstention.

Le Président présente l'ordre du jour. Il propose que les modalités de vote soient à main levée sous le contrôle de la présidente de la commission de surveillance des opérations électorales.

Il demande à l'Assemblée de rendre hommage à Bertrand PATURET, récemment disparu, pour tout son investissement au service de la Course d'Orient. En réponse à une question, il indique qu'il est possible de signaler les événements familiaux (naissance, décès) dans CO'Mag avec l'accord des familles.

Désignation des secrétaires de séance : Dominique BRET, Patrick CAPBERN.

Désignation des scrutateurs : Bernard DAHY, Cyril HERVE.

2. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 mars 2023 (vote n°1)

VOTE n° 1 - 150 adoptions, 8 abstentions : Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25/03/2023 est adopté.

3. Rapport moral du Président, Jean-Philippe STEFANINI

Le Président présente à l'assemblée son rapport moral (cf. dossier AG).

Après lecture de celui-ci, des remarques sont formulées :

- C. HERVE (NA) demande des explications sur les actions à mener avec les acteurs locaux au regard des difficultés rencontrées avec l'Office National des Forêts.

- J.P. STEFANINI rappelle la mobilisation et les actions réalisées depuis plus de 2 ans. La fédération a travaillé avec la fédération des Chasseurs, dans le cadre de l'Association des Loisirs et Sports de Nature, ce qui a permis de rencontrer la secrétaire d'Etat à l'écologie puis l'ONF auquel un dossier a été remis, resté sans suite pendant plusieurs mois jusqu'à un contact pour un entretien autour de l'accès aux forêts. Ce dernier a permis de rétablir les contacts et d'obtenir un rendez-vous avec M. PFEIFFER de la direction juridique de l'ONF. Celui-ci a proposé que la FFCO rejoigne le groupe de travail ONF-fédérations autour du VTT, la première réunion ayant travaillé sur la définition

de la notion de sentiers, la seconde sur les frais de dossiers étant entendu, pour l'ONF, que les structures doivent payer puisque certains de leurs agents ne font que traiter les demandes d'autorisations d'accès. Toutefois, depuis janvier, la fédération n'a plus de nouvelles de l'ONF. Quelques avancées juridiques sont à noter : la découverte par l'ONF de notre mission de service public donc d'un paiement différent par rapport aux manifestations autres, l'idée d'une convention nationale s'imposant à toutes les délégations régionales.

En parallèle de ces actions, le CNOSF a été mobilisé ; sa commission Sports de Nature s'est réunie 3 fois, l'objectif étant, pour la fédération, d'obtenir une convention CNOSF-ONF. Cela avance très lentement car le CNOSF n'a pas de ressources à mettre à disposition pour cela.

De ce fait, cela a conduit à la préparation d'un dossier pour interpellier sénateurs et députés sur le sujet.

Le président conclut en indiquant que ce dossier prend beaucoup d'énergie pour le faire avancer. Les avancées possibles qui restent à confirmer consistent dans une tarification, s'il y en a une, inférieure pour les fédérations par rapport aux demandes privées ; dans la mise en place d'une convention nationale s'imposant localement. Il signale la tenue d'un colloque à l'Assemblée nationale, jeudi prochain, sur la dépénalisation de l'accès aux forêts dans lequel la FFCO sera représentée par Bernard DAHY.

- J.L. BLEIN (NA) indique qu'il y a un autre problème avec l'ONF, celui des coupes constituant des dommages importants aux forêts.

- Il est répondu que l'ONF a besoin de ressources financières. Le président complète ses propos précédents en signalant que, lors de la réunion avec M. PEIFFER, il a été acté qu'il n'y aura pas de facturation de prestations techniques sans visite commune.

- V. POURRE (BF) fait part de son expérience lors des championnats de France de CO à VTT où, suite à la demande d'un état des lieux, en entrée et sortie, aucun impact n'a été constaté ce qui est positif.

- M. CHARIAU propose, en plus des parlementaires, de solliciter le sous-préfet.

- J.P. STEFANINI répond qu'il est effectivement pertinent de "frapper à toutes les portes".

4. Rapport de gestion de la Trésorière, Valérie BERGER-CAPBERN

Avant son rapport de gestion, la Trésorière tient à présenter ses remerciements à toutes les personnes qui l'ont accompagnée dans sa mission de Trésorière : à M. JANET (Commissaire aux Comptes) pour ses conseils, à M. GEOFFROY (Expert-Comptable) pour son expertise et ses propositions d'orientation, à Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier adjoint) pour toute l'aide apportée et le travail effectué en commun, aux salariées de la FFCO pour leur dévouement, notamment Valérie SCHVARTZ (Comptable).

La Trésorière présente ensuite à l'assemblée les comptes de l'exercice clos (cf. dossier AG) et précise que celui-ci a un résultat excédentaire de 120 820,08 euros.

5. Rapport de l'Expert-comptable M. David GEOFFROY (SOPRECA)

M. GEOFFROY remercie la fédération pour la confiance que celle-ci lui a renouvelée. Il indique que les finances de la fédération sont saines, avec une gestion prudente depuis 20 ans. Il précise que ceci est très important, les facteurs exogènes étant forts et l'environnement très normatif. Il invite la fédération à continuer sur cette voie afin de se donner les moyens de ses ambitions. Il relève un niveau de recettes exceptionnel (+ 1,3 million), une stabilité des subventions (300 000€) mais la perte d'un cadre d'Etat.

Quelques précisions sont demandées :

- C. HERVE (NA) demande des explications sur les dépenses de développement. La trésorière rappelle que ces dépenses couvrent principalement la communication avec un salaire et les frais de télédiffusion plus le projet jeunes. Pas de dépense 2023 ciblée sur le développement territorial.

- E. PERRIN (AURA) questionne par rapport au budget d'O'France (p. 130-132).

- M. GEOFFROY répond que le budget O'France a été considéré comme une entité à part avec ses propres dépenses et recettes dont les redevances fédérales ce qui a un double impact dans les comptes : les redevances O'France (52 000€) + le bénéfice (20 000€). La trésorière précise qu'en 2024, il n'y aura pas de Nationales donc moins de rentrées d'argent.

- St. BERTHELOT (NA) indique que l'absence d'O'France pour 2025 est dangereux pour la fédération.

- Il est répondu que ce sera négatif sur l'année mais pas dangereux pour les finances générales. J-P.

STEFANINI complète en indiquant que cela fera des redevances en moins mais qu'un appel a été lancé pour trouver

une structure déconcentrée partante pour organiser avec la FFCO et que P. ROBIN, par mail, a signalé avoir contacté l'ONF par rapport à la possibilité d'une telle organisation.

6. Rapport du Commissaire aux comptes M. Aymeric JANET (AUREALYS)

M. JANET rappelle que son rôle consiste à valider et certifier les comptes. Il précise qu'il a réalisé un contrôle en février au cours duquel il n'a pas constaté d'anomalie significative. En conséquence, il atteste de la sincérité des comptes et les certifie sans réserve.

Il signale qu'il n'y a pas eu de nouvelle convention réglementée entre la FFCO et ses membres.

7. Rapport des vérificateurs aux comptes Mme Sandrine TAISSON et M. Mathieu LEMERCIER

M. LEMERCIER signale qu'avec S. TAISSON, ils ont procédé à la vérification des opérations comptables, courant février, pour contrôler la gestion des différents achats DTN, bureau directeur... Ils ont constaté que tout correspondait au règlement financier avec justesse et bonne foi, rigueur dans la gestion, à propos et bon sens.

En conséquence, Mme S. TAISSON et M. M. LEMERCIER, vérificateurs aux comptes, proposent à l'Assemblée Générale de donner quitus pour l'exercice comptable de l'activité 2023 et félicitent la trésorière, le trésorier-adjoint, la comptable, le secrétariat et la DTN pour la bonne gestion des comptes de la FFCO.

VOTE n° 2 - Rapport des comptes de l'exercice clos 2023 : 158 adoptions : adopté à l'unanimité.

VOTE n° 3 - Affectation du résultat : 158 adoptions : adopté à l'unanimité.

Après prise en compte de l'excédent de 120 820,08 € pour l'exercice clos le 31/12/2023 et d'un report à nouveau créditeur de 348 748,11 €, formant un total affectable de 469 568,19 €, il est proposé :

- d'affecter 100 000,00 € à un projet associatif « Professionnalisation » pour faire face aux besoins de recrutements de la Fédération ;*
- de reporter à nouveau le reliquat (20 820,08 €), soit un report à nouveau créditeur de 369 568,19 €.*

VOTE n° 4 - Election des vérificateurs aux comptes 2024

Candidats : Sandrine TAISSON et Mathieu LEMERCIER.

158 voix pour : candidats élus à l'unanimité.

VOTE n° 5 – Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes et de son suppléant pour une durée de 6 exercices soit jusqu'à l'Assemblée générale approuvant les comptes clos au 31 décembre 2029

. Commissaire aux comptes titulaire : Cabinet AUREALYS

. Commissaire aux comptes suppléant : Cabinet AUDISSEE

158 voix pour : commissaires aux comptes élus à l'unanimité.

8. Rapport d'activité de la Secrétaire Générale, Dominique BRET

La Secrétaire générale présente à l'assemblée son rapport de gestion du Comité Directeur (cf. dossier AG).

VOTE n° 6 - Rapport moral 2023 du Président : 158 adoptions : unanimité.

VOTE n° 7 - Rapport sur la gestion du Comité Directeur 2023 : 158 adoptions : unanimité.

9. Points financiers : budgets prévisionnels 2024 et 2025

La Trésorière présente à l'assemblée le budget prévisionnel 2024 réactualisé et le budget prévisionnel 2025 (cf. dossier AG).

A la suite de cette présentation, quelques remarques ou questions sont formulées :

- O. TARDY (AURA) questionne sur les recettes générées par les emplois envisagés.
- J.P. STEFANINI répond qu'à ce jour, le comité directeur a identifié les points sur lesquels il n'arrive pas à traiter les sujets à savoir le développement hors activités de compétition, l'accompagnement par rapport à la qualité des événements (avec des difficultés à mobiliser les délégués nationaux), le développement des espaces sport ou loisir d'orientation. Par ailleurs, lors de la conférence des présidents de Ligue, ceux-ci ont fait part de leur souhait d'être accompagnés sans nécessité d'un temps plein. A partir de ces éléments, une fiche de poste a été rédigée et un

appel à toutes les ligues lancé pour connaître leurs besoins. Le dialogue avec celles-ci va se poursuivre pour mieux cerner les demandes. A ce jour, deux licenciés ont dit être intéressés par le poste.

- C. HERVE (NA) demande si le dialogue s'est également tenu avec les clubs.
- Le président indique que la fédération a contacté ses structures déconcentrées, ligues et comités départementaux, les clubs pouvant faire remonter leurs besoins via celles-ci.
- T. VERMEERSCH (IF) questionne sur les modifications proposées pour la baisse des redevances vu le peu de courses au-delà de 400 coureurs et leurs effets.
- V. BERGER-CAPBERN précise l'impact financier qui est de l'ordre de 25 000 €, ce qui est acceptable globalement. Les choix ont été opérés pour prendre en compte les partages d'expérience lors des 2 Nationales (montant des redevances dépassant le prix d'inscription pour un jeune).
- T. VERMEERSCH (IF) demande quelle est l'estimation du déficit en absence de O'France.
- V. BERGER-CAPBERN répond environ 70 000€ mais qu'il y a la possibilité d'autres événements rapportant des redevances comme OO'Cup.
- O. TARDY (AURA) pose la question de la GEC sur les compétitions nationales et son inclusion dans le profil de poste.
- J.P. STEFANINI indique que cela pourrait entrer mais que le besoin n'est pas ressorti des premières réflexions.
- P. CAPBERN (OC) demande à quelle période démarrera le nouvel emploi.
- J.P. STEFANINI indique que l'objectif prévu est à l'Automne.
- I. CHAMPTIAUX (OC) interroge sur la manière dont cela sera facturé aux ligues.
- J.P. STEFANINI répond que les modalités précises ne sont pas encore définies mais qu'il est possible de l'intégrer dans les demandes de PSF.

VOTE n° 8 - Budget prévisionnel 2025 : 158 adoptions : unanimité.

VOTE n° 9 - Augmentation du taux de base 2025 (7,44€) et ajournement du vote du taux de base 2026 :
134 adoptions, 24 rejets : **adopté.**

VOTE n° 10 - Evolution des redevances : Proposition de supprimer la dernière tranche (au-delà de 2 000 participants) et de baisser toutes les autres tranches avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2024
123 adoptions, 35 rejets : **adopté.**

Pour clôturer la matinée, J.P. STEFANINI remet la médaille de Bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif à Evelyne CAMARROQUE et Mathieu LEMERCIER.

Interruption de l'AG de 12h10 à 13h30 : pause déjeuner.

10. Modifications des Statuts et du Règlement Intérieur

Le Président présente les articles proposés à modification, votés par le comité directeur du 22 février et celui du 29 février 2024 et justifie les choix effectués.

• STATUTS

11. Proposition de modification de l'Article 13 - Contrats

Tout contrat ou convention d'un montant supérieur à 8000€ passé entre la Fédération Française de Course d'Orientation, d'une part, et une personne morale ou physique privée, d'autre part, est soumis pour autorisation au Comité directeur et présenté pour information à la plus prochaine assemblée générale selon les règles définies par le règlement financier.

Le président rappelle qu'ainsi, jusqu'à 2000€, la dépense doit être validée par un des ordonnateurs de dépense ; qu'entre 2000 et 8000€, le bureau directeur doit donner son aval ; au-delà de 8000€, le comité directeur doit valider.

• REGLEMENT INTERIEUR

12. Ajout à l'Article 45 - Autres règlements et mémento de l'item

Procédures de mise en œuvre des sanctions et suspensions liées à la lutte contre le dopage

Conformément aux articles du Chapitre Ier : Suivi médical des sportifs ... (Articles L231-1 à L231-8) et du chapitre II (Articles L232-1 à L232-31) du titre III du Livre II Chapitre II : Lutte contre le dopage ... (Articles L232-1 à L232-31) du code du sport, la fédération s'assurera de l'application des mesures de sanction (annulation des résultats, y compris le retrait de médailles, points, prix et gains, ... tant sur le plan individuel que pour les équipes) et des mesures de suspension prononcées par l'AFLD en s'appuyant sur le document intitulé « Procédure de mise en œuvre des mesures de sanction et des mesures de suspension liées à la lutte contre le dopage ».

Ce document pourrait faire l'objet de demande de modification de la part du service juridique de l'AFLD.

PROCEDURES DE MISE EN ŒUVRE DES SANCTIONS ET SUSPENSIONS LIEES A LA LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Conformément au code du sport, la fédération doit s'assurer de l'application des mesures de sanction et des mesures de suspension prononcées par l'Agence Française de Lutte contre le dopage (AFLD).

1. Effectivité des mesures de suspension prononcées par l'AFLD.

En cas de notification de suspension, le secrétariat fédéral suspend la licence, le cas échéant et veille à ce que la personne sanctionnée ne puisse pas se relicencier ou participer avec un « pass-orientation » avant la fin de la suspension.

La fédération informe le licencié de la suspension effective et des conséquences liées aux sanctions prises.

Dans tous les cas, le secrétariat fédéral en informe également les présidents respectifs du club du licencié et des structures déconcentrées concernées ainsi que le cas échéant, les organisateurs de toutes les manifestations inscrites au calendrier fédéral, dont les inscriptions sont ouvertes. Il leur précise les mesures de suspension et leur demande de veiller à la non-participation (inscription) de la personne concernée.

Le secrétariat fédéral informe également l'IOF de la suspension de licence et de toute participation à toute manifestation inscrite au calendrier international, le cas échéant.

Les conséquences d'une suspension sont listées à l'article L. 232-23 code du sport.

2. Effectivité des annulations de résultats

Les procédures à mettre en œuvre dans le cas d'annulation de résultats sont les suivantes pour toutes les courses de la date génératrice de la sanction à la date de notification de la sanction.

2.1 Cas de compétitions individuelles et à résultats cumulés

Le secrétariat fédéral met en œuvre avec le support des commissions concernées les opérations correspondantes:

- La suppression du classement de la personne de la ou des courses en cas de courses à résultats cumulés avec la mention « disqualifié » (disq)
- L'annulation des points CN associés
- L'annulation le cas échéant des points pour la coupe de France
- L'annulation des titres et médailles
- L'annulation de la ou des sélections à tout niveau.

2.2 Cas des compétitions par équipes (relais)

La suspension d'un ou de sportifs lors d'un relais entraîne :

- L'annulation des résultats de l'équipe de relais avec la mention « disqualifié » (disq)
- L'annulation des titres et médailles.

Le secrétariat fédéral met en œuvre les annulations avec le support des commissions concernées.

Il informe tous les organisateurs des manifestations concernées de la date génératrice de la sanction à la date de notification de la sanction, ainsi que le club du licencié et les structures déconcentrées concernées.

Pour les compétitions individuelles et par équipes, en cas d'annulations des résultats

- de titres et de médailles, les médailles sont à renvoyer à la fédération au frais du suspendu.
- avec prix reçu correspondant à des bons d'achat, le suspendu doit rendre ou rembourser les bons d'achat à la FFCO.

Les organisateurs concernés par une annulation de résultats doivent transmettre au secrétariat fédéral la preuve de l'annulation effective des résultats de la personne sanctionnée, et ce sur ses différents supports de communication (site web, réseaux sociaux).

3. Réaffectation et redistribution des prix et gains

En cas de réaffectation et redistribution des prix et gains reçus lors d'un podium, la fédération procédera de la manière suivante :

- En cas d'annulation de résultats, la fédération communique les nouveaux résultats.

- En cas de modification des titres et podiums, elle réorganise avec les structures déconcentrées le cas échéant, les nouveaux podiums, pour remettre les nouveaux titres et médailles.
- En cas de prix en bons d'achats, elle les redistribue aux nouveaux médaillés.
- **Proposition de modification de l'Article 20.2 et 20.3** : Alignement des droits des licences « découverte compétition » et « loisirs santé » sur ceux des titres de participation du fait de la suppression du frein qu'était le certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive.

Art 20.2 - La licence annuelle « DÉCOUVERTE COMPÉTITION »

Cette licence s'adresse uniquement aux adultes (à partir de 19 ans) inscrit dans un club.

Elle ouvre droit :

- à participer aux compétitions organisées par circuits de couleur jusqu'au niveau jaune,
- à participer aux activités non compétitives (sans chronométrage ni classement) jusqu'au niveau jaune,
- à assumer dans les conditions de qualification de diplômes, d'élections ou de délégation les fonctions fédérales officielles (délégué, arbitre, comités d'organisation, animateur, entraîneur, formateur, responsable d'école d'orientation, dirigeant ou autres fonctions),
- à participer dans les conditions de diplômes aux actions de formation continue relative aux diplômes déjà obtenus,
- à recevoir le bulletin fédéral COMag en version numérique uniquement.

Elle ne permet pas :

- de participer aux courses par catégorie d'âge, ni à tous les championnats,
- de participer aux classements établis par la Fédération,
- de participer aux formations fédérales initiales, sauf à la formation « Animateur ».

Le passage à la licence annuelle « COMPÉTITION » est possible, en cours d'année, moyennant le paiement du différentiel de tarif.

Art. 20.3 - La licence annuelle « LOISIR SANTÉ »

Cette licence s'adresse à toute personne inscrite dans un club.

Elle ouvre droit :

- à participer à des activités non compétitives. Ce sont des activités sans chronométrage ni classement se déroulant de façon autonome ou de façon totalement séparée d'activités compétitives pouvant se dérouler simultanément lors d'une manifestation sportive, sur des circuits de niveau jaune maximum,
- à assumer dans les conditions de qualification de diplômes, d'élections ou de délégation les fonctions fédérales officielles (délégué, arbitre, comités d'organisation, animateur, entraîneur, formateur, responsable d'école d'orientation, dirigeant ou autres fonctions),
- à participer dans les conditions de diplômes aux actions de formation continue relative aux diplômes déjà obtenus,
- à recevoir le bulletin fédéral COMag en version numérique uniquement.

Elle ne permet pas :

- de participer aux compétitions,
- de participer aux classements établis par la Fédération et ses organismes déconcentrés,
- de participer aux formations fédérales initiales, sauf à la formation « Animateur ».

Le passage à une licence annuelle « COMPÉTITION » ou « DÉCOUVERTE COMPÉTITION » est possible, en cours d'année, moyennant le paiement du différentiel de tarif.

Suite à la présentation, des questions sont posées.

- I. CHAMPTIAUX (OC) s'interroge sur l'ajout à l'article 45 par rapport à la volonté de simplification.
- Il est répondu qu'il s'agit d'appliquer la loi qui demande d'être précis sur ce plan.
- F. PAPILLON (BF) demande à partir de quelle date les modifications de l'article 20.2 et 20.3 seront opérationnelles.
- J.P. STEFANINI indique que la date du 1^{er} mai pourrait être retenue de manière à laisser le temps aux licenciés concernés de faire évoluer leur licence. Ainsi, 2 types de licences ne permettent pas de participer sur des niveaux supérieurs au jaune. Une information sera faite dans la LOC et dans la LOL.

VOTE n° 11 - article 13 des Statuts : adopté à l'unanimité (158 voix).

VOTE n° 12 - article 45 du Règlement Intérieur adopté à l'unanimité (158 voix).

VOTE n° 13 - articles 20.2 et 20.3 adoptés (150 voix pour ; 8 voix contre).

11. Règlement Financier

Les points soumis à modifications, votés par le comité directeur du 22 février et celui du 29 février 2024 sont présentés.

- Propositions

Généralités :

- Articles 7.3, 7.5 et 8.4

Remplacement du terme « service comptabilité » par le terme « secrétariat fédéral ».

- Modification de la liste des collaborateurs du Comité directeur :

- . Membres du Comité directeur
- . Membres de la Direction technique nationale
- . Salariés de la Fédération
- . Responsables de commissions fédérales

- Article 6 - Tenue de la comptabilité

- Méthode

Trois types de comptabilité sont tenus :

- compatibilité générale : le plan comptable général est conforme au Plan Comptable des Associations 2020,
- comptabilité d'engagement, avec édition périodique des documents comptables nécessaires au suivi des comptes ainsi qu'à leur clôture,
- comptabilité analytique, conformément aux rubriques identifiées dans le budget.

Article 7 - Délégation de pouvoir

7.2 - Engagement et commande

Tout collaborateur du Comité directeur qui sera amené dans le cadre de ses responsabilités à commander à un tiers extérieur, fournisseur ou prestataire de service, du matériel ou un équipement ou la réalisation de prestations de services, devra :

- vérifier que la fourniture ou la prestation à commander est indispensable à la bonne marche de la Fédération, qu'elle n'est pas déjà disponible à la Fédération ou prévue dans un contrat de partenariat.
- s'assurer que la dépense correspondant à cette commande s'inscrit dans le cadre du budget prévisionnel, définir le poste budgétaire auquel elle doit être imputée et vérifier qu'elle est cohérente et compatible avec celui-ci.
- s'assurer que toutes les dispositions préalables à la commande ont été prises, notamment qu'il a été procédé à un appel d'offres pour la recherche du meilleur rapport qualité/prix au-delà de 2 500 €.
- appliquer avec rigueur les procédures et règles définies par le Comité directeur, notamment en matière de contrôle budgétaire.

Les appels d'offres sont lancés en priorité auprès des membres associés de la Fédération pour les activités qui les concernent.

Tout collaborateur du Comité directeur peut engager des dépenses jusqu'à 250 €.

Entre 250 € et 2 000 €, tout engagement de dépense doit être préalablement autorisé par l'un des ordonnateurs de dépenses (Président, Secrétaire général, Trésorier fédéral, Trésorier-adjoint, Directeur technique national).

Entre 2 000 € et 8 000 €, tout engagement de dépense doit être préalablement autorisé par le Bureau directeur, à l'exception des dépenses du budget haut-niveau pour lesquelles seule l'autorisation du Directeur technique national est nécessaire (à l'exclusion des dépenses de cartographie qui sont soumises à l'autorisation du Bureau directeur).

Au-dessus d'un seuil de 8 000 €, tout engagement de dépense doit être préalablement autorisé par le Comité directeur.

7.5 - Carte(s) Bancaire(s)

Le responsable administratif de la Fédération est détenteur d'une carte de crédit au nom de la FFCO.

Le Président autorise les entraîneurs, responsables du haut-niveau, nommés par le Directeur technique national, à utiliser une carte de crédit bancaire au nom de la Fédération, pour les actions à l'étranger (cela permettra une meilleure sécurité en réduisant les fonds transportés).

Le compte haut-niveau qui supporte cette carte bancaire et un chéquier, est alimenté par le Trésorier fédéral ou le Trésorier-adjoint au fur et à mesure des missions. Les mêmes contraintes sont appliquées à des utilisations autres que celles définies dans le présent règlement. Cette carte bancaire ne permet pas l'accès aux différents comptes principaux de la Fédération.

La mise à disposition d'une telle carte nécessite que les porteurs remettent au secrétariat fédéral de la FFCO leurs justificatifs. Ceux-ci doivent être impérativement déposés dans le mois suivant la remise du relevé bancaire mensuel, à l'aide d'un état récapitulatif « frais de mission » séparés de leurs demandes de remboursement de frais personnels. Le Trésorier fédéral a la faculté de retirer la carte de crédit fédérale à tout détenteur qui n'aurait pas respecté les présentes recommandations.

7.8 - Règles de dépenses

7.8.1 - Règles relatives aux notes de frais

Il est mis en place un barème de remboursement, sur justificatifs, des frais liés à des missions, sur proposition de la Commission finances, adopté par le Comité directeur de la Fédération et annexé au présent règlement. Il est révisable et actualisé chaque année.

Les frais de déplacement faisant l'objet d'un don ouvrant droit à réduction d'impôt seront établis selon le barème kilométrique de l'administration fiscale en vigueur à la date du déplacement. Un reçu fiscal sera adressé par la FFCO à chaque personne ayant fait don de leurs frais de déplacement.

Un dépassement (à hauteur de 150 % maximum) des plafonds établis par le barème de remboursement sera autorisé à titre exceptionnel, sur demande préalable adressée par mail au Président et aux Trésoriers, dans le cadre de certaines missions de représentation officielle.

Les cartes d'abonnement de transport sont remboursées à 100 % aux membres du Comité directeur, aux membres de la Direction Technique Nationale, aux encadrants bénévoles du haut-niveau et aux experts dès leur première utilisation pour une mission FFCO et sur justificatif.

Pour les experts passant la nuit en camping-car, une indemnité forfaitaire est fixée à 50 % du plafond d'une nuitée d'hôtel en province.

Les dépenses en espèces devront être réduites au strict minimum.

Ajout d'un article 7.8.3

7.8.3 - Règles relatives aux subventions versées

Toute subvention versée par la FFCO dont le montant est supérieur à 23 000 € fera l'objet d'une convention établie entre la FFCO et l'attributaire de la subvention.

7.9 - Contrats

7.9.1 - Généralités

Conformément à l'article 13 des statuts, tout contrat ou convention supérieur à un montant de 8 000 €, passé entre la Fédération Française de Course d'Orient, d'une part, et une personne morale ou physique privée, d'autre part, est soumis pour autorisation au Comité directeur, et présenté pour information à la prochaine Assemblée générale.

Tout contrat ou convention d'un montant compris entre 2 000 € et 8 000 €, passé entre la Fédération Française de Course d'Orient, d'une part, et une personne morale ou physique privée, d'autre part, est soumis pour autorisation au Bureau directeur, à l'exception des contrats ou conventions relatifs au haut-niveau qui relèvent de la compétence du Directeur technique national (en dehors des contrats ou conventions cartographiques).

Ajout d'un article 10

Article 10 - Ethique et intégrité

10.1 - Déclarations de patrimoine et d'intérêts

Au début de leur mandat, les membres du Comité directeur doivent déclarer leurs éventuels conflits d'intérêt au Conseil National de l'Ethique de la Fédération.

Conformément à la loi n° 2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique, le Président, le Secrétaire général et le Trésorier fédéral doivent transmettre à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) une déclaration de leur situation patrimoniale et une déclaration d'intérêts.

Par ailleurs, depuis la loi n° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France, le Conseil National de l'Ethique de la Fédération est compétent pour déterminer la liste des membres qui lui adressent une déclaration d'intérêts.

10.2 - Prévention des conflits d'intérêts en matière d'achat

Lors d'une décision portant sur la conclusion d'un contrat, tout membre du Bureau ou du Comité directeur se trouvant en conflit d'intérêt doit se signaler ; le Président doit assurer le départ de la personne concernée en l'invitant à :

- ne pas participer ni aux travaux préparatoires, ni aux débats, ni à la prise de décision ;
- quitter physiquement la salle en le mentionnant dans le procès-verbal de séance ;
- rester à l'écart tout au long de la vie du contrat.

10.3 - Égalité de traitement des candidats aux appels d'offres

Lors d'un appel d'offres, pour que la concurrence soit réelle, tous les candidats doivent avoir accès aux mêmes informations avant de formuler leurs offres. Par ailleurs, il faut veiller à :

- garantir une prise de décision collégiale dans le choix du prestataire et à respecter le principe d'égalité de traitement des candidats.
- faire jouer la concurrence entre les candidats sur la base d'éléments objectifs, clairs et identiques pour tous.
- assurer la traçabilité des échanges, en particulier des négociations avec les entreprises, ainsi que la traçabilité de la sélection opérée par la Fédération.

10.4 - Procédure de recrutement d'un salarié

Tout recrutement d'un salarié devra respecter les règles de procédure suivantes :

- l'identification du besoin lié au poste,
- la validation budgétaire,
- la rédaction d'une fiche de poste,
- la publicité,
- la collégialité de la décision de sélection (entretiens multiples ou groupés etc.),
- la traçabilité des choix.

En cas de conflit d'intérêts identifié, le recruteur doit se déporter du processus de sélection. L'embauche doit se faire aux conditions (salaire, avantages, type de contrat...) normalement pratiquées dans la Fédération.

10.5 - Cadeaux et invitations

Un membre du Comité directeur ne doit pas accepter de cadeau pouvant influencer ses décisions. Les cadeaux et invitations ne constituent pas, en tant que tels, des actes de corruption. Néanmoins, leur valeur ou le contexte dans lequel ils sont offerts peuvent être générateurs de risques.

Ainsi, si les cadeaux purement protocolaires ou de valeur inférieure ou égale à 100 € ne posent en général pas de difficultés, offrir ou recevoir un présent de valeur peut laisser soupçonner l'existence d'une contrepartie dissimulée qui exposerait alors la Fédération à un risque pénal.

Les personnes récipiendaires de cadeaux doivent le déclarer au Conseil National de l'Éthique de la Fédération.

- **Modification de la liste des annexes :**

Annexes

Annexe 1 - Barème de remboursement

Annexe 2 - Valorisation du bénévolat

Annexe 1 : Barème de remboursement

La FFCO ne rembourse les frais réels engagés que dans le strict cadre d'une action fédérale programmée au budget prévisionnel de la Fédération.

Les justificatifs de frais doivent être fournis avec les demandes de remboursement (un scan est suffisant).

A) Barème de remboursement des membres du Comité directeur, de la Direction technique nationale, des salariés, des membres des commissions et des experts

1. Barème kilométrique :

- En cas de remboursement : 0,324 €
- En cas de dons : barème kilométrique de l'administration fiscale en vigueur à la date du déplacement

2. Frais de repas :

- Plafond par repas : 24 € maximum par personne (Préciser le nom des personnes présentes au repas sur les tickets)

3. Frais d'hébergement :

Plafonds par nuitée (petit-déjeuner inclus) :

- Paris/Ile-de-France et villes de plus de 200 000 habitants (Marseille, Lyon, Toulouse, Nice, Nantes, Strasbourg, Montpellier, Bordeaux, Lille, Rennes) : 100 € maximum par personne
- Province : 80 € maximum par personne

4. Frais de communication des membres de la Direction technique nationale :

- Téléphonie : remboursement de 70 % du montant de la facture avec un plafond de 30 € par mois
- Internet : remboursement de 70 % du montant de la facture avec un plafond de 30 € par mois

B) Barème de remboursement des sportifs de haut-niveau :

- Remboursement à 100 % (2^{ème} classe) aux bénéficiaires d'un tarif carte d'abonnement (SNCF Jeune, familles nombreuses...)

NB : Dans le cas où le billet de 1^{ère} classe est moins cher que le billet de 2^{ème} classe, **joindre impérativement le justificatif (impression écran) avec la demande de remboursement.**

- Participation de 50 % par la fédération sur l'acquisition d'une carte de réduction « avantage » SNCF (territoire national), sur présentation d'une copie de celle-ci (à faire parvenir avec la première demande de remboursement du transport SNCF).

- Sans carte de réduction, de justificatif du tarif de la seconde classe lors de l'achat d'un billet en 1^{ère} classe, **le remboursement se fera à hauteur de 0,15 € du kilomètre, de gare à gare.**

- En cas d'utilisation d'un véhicule personnel

. Pour un déplacement organisé/validé par la DTN ou covoiturage à 4 : 0,25 € par km

. Déplacement non validé par la DTN :

CO à pied :

0,10 € par km pour un sportif

0,15 € par km pour deux sportifs

0,20 € par km pour trois sportifs

0,25 € par km pour quatre sportifs

CO à VTT (avec transport de VTT) :

0,15 € par km pour un sportif

0,20 € par km pour deux sportifs

0,25 € par km pour trois sportifs

+ Péages autoroute (sur facture justificative) dans tous les cas

Suite à la présentation, des questions sont posées.

- Y. BOEHM (GE) pose la question du seuil des 5000 km.

- O. TARDY (AURA) demande des explications par rapport au fait de privilégier les membres associés.

- J.P. STEFANINI signale que c'est le fait de ne pas les oublier au regard de la convention signée entre eux et la FFCO. Après quelques échanges, il est validé de remplacer "en priorité" par "systématiquement".

- C. HERVE (NA) demande quel en est l'intérêt s'il n'y a pas obligation de les choisir.

- J.P. STEFANINI répond qu'il s'agit de les mettre à égalité, pas forcément avant les autres. Les structures déconcentrées doivent s'y engager, pas les clubs.

VOTE n° 14 - Modifications du Règlement Financier : adopté (150 voix pour, 7 abstentions).

12. Questions des Ligues

Le Président informe l'assemblée que la fédération a reçu dans les délais statutaires (10 jours) de l'AG des questions de la Ligue Bretagne, Île de France, Nouvelle Aquitaine et Occitanie. Une réponse, élaborée par le Comité directeur, va être apportée à ces questions par ordre alphabétique des Ligues. L'intérêt des questions des ligues est de permettre d'instaurer un dialogue le plus constructif possible.

• Bretagne

1. Demande de qualifications administratives supplémentaires

Lors de l'AG 2023 de la LBRCO, nous avons longuement évoqué la question des quotas pour les championnats de France. Au vu le nombre de participants dans chaque catégorie et le niveau moyen des coureurs, nous n'attribuerions pas de place supplémentaire au-delà des 3 premiers de chaque catégorie. Je ne sais pas si ces 12 places par championnat peuvent être réattribuées à d'autres).

Par contre, les participants à l'AG ont demandé que quelques places supplémentaires puissent être attribuées, pour permettre notamment aux organisateurs d'une part et aux absents (prioritairement aux étudiants éloignés) de pouvoir participer aux championnats de France. Ceci ne présume aucunement que la totalité des places disponibles soit systématiquement pourvue.

Réponse : Ce point relève du règlement des compétitions. Le quota sportif ligue pour chaque format est calculé ainsi : une place supplémentaire par tranche ouverte de 40 licenciés pour la MD et la LD et de 80 licenciés pour le Sprint au 31 décembre de l'année précédente. La ligue définit, par championnat, la répartition de ces places entre les catégories, dans la limite de 3 places maximum par catégorie (452 licenciés en Bretagne). Le quota administratif pour chaque format est calculé ainsi : six places auxquelles s'ajoute une (1) place supplémentaire par tranche ouverte de 400 licenciés au 31 décembre de l'année précédente. La ligue répartit les places entre les demandes de qualifications exceptionnelles, de qualifications des organisateurs et des experts des championnats de ligue.

Cette nouvelle modalité de calcul a considérablement augmenté le nombre de quotas administratif par rapport à 2023. Par ailleurs il est important que les ligues saisissent la différence entre les quotas sportifs et administratifs, et que le report de quotas ne se fait pas en cas de coureurs absents, s'agissant de qualification sur des résultats sportifs et non d'une inscription à une liste d'attente.

2. Mode de calcul de la qualification au CFRS

Celui-ci n'est pas très équitable. Le règlement devrait prendre en compte le classement de l'année N-1 pour partie et faire le calcul sur la base d'un CN Sprint.

Réponse : Ce point relève également du règlement des compétitions. Sont qualifiées : les 40 meilleures équipes de club sont qualifiées au CN au 28 février, par addition des 2 premiers hommes et dames au CN, du club, puis les 2 hommes plus 2 femmes suivants, etc. ; les 10 clubs suivants du classement précédent qui n'appartiennent pas à un club ayant déjà une équipe qualifiée ; des équipes labélisées « Groupe France » peuvent être ajoutées par la Direction technique nationale ; chacune des ligues possède un quota de 1 club qualifié en plus. Les modalités d'attribution de ce quota sont laissées à l'appréciation de chaque ligue, qui devra transmettre le nom du club au secrétariat fédéral au 31 mars. La commission Pratiques Sportives ne voit pas en quoi le mode de calcul serait inéquitable et en quoi il serait pertinent de prendre un classement à l'année N-1. Par ailleurs, le travail sur la création d'un CN Sprint est en cours auprès de la sous-commission classement, qui serait pris en compte pour le CFRS, ainsi que de considérer les résultats des années précédentes.

• Ile de France

1. Coupe de France des Clubs

La FFCO a décidé de supprimer la Coupe de France des Clubs. Pourtant, un classement apparaît sur le site fédéral. Si nous comprenons certains arguments, notamment liés aux préoccupations de développement durable, d'autres plaident en faveur de son maintien :

- la Coupe de France des Clubs incite les coureurs à découvrir d'autres modalités de pratique, notamment les orienteurs pédestres à s'essayer à la CO à VTT contribuant, ainsi, au développement de cette discipline et encourageant les organisateurs à proposer des manifestations ciblées VTT ou mixtes (pédestre et VTT) pour rapporter des points CN à leur club ;
- elle joue un effet d'émulation collective au sein d'un club : atteindre pour la première fois les 100000 points, avoir plus de x% de licenciés marquant des points... ;
- elle permet d'afficher le niveau général du club vis-à-vis des collectivités lors des demandes de subventions ;
- la Coupe de France n'a pas de coût pour la fédération ; elle fonctionne sans demander de temps à des bénévoles ou salariés, sans récompenses onéreuses – d'ailleurs, il n'y a pas souhait d'un trophée mais désir de la reconnaissance officielle du classement en fin d'année ;
- S'il peut paraître choquant pour certains d'additionner des points pédestres et/ou VTT et/ou ski, cette addition montre l'engagement d'un licencié dans les différentes disciplines de la CO, satisfait les O'VTTistes et les O'skieurs qui ont, ainsi, le sentiment de compter, d'être plus visibles dans la fédération. Est-il plus choquant d'additionner ces différents points que d'établir la liste de départs pour une MD ou une LD à partir du CN obtenu à partir de courses sprint ?

Au regard de ces éléments, nous souhaitons un réexamen de la décision prise par la fédération avec une réelle réflexion sur ce que représente le CN et la manière de calculer cette Coupe de France.

Réponse : rappel des éléments ayant conduit à la décision : La formule passée additionne des CN de disciplines très différentes comme le montre la dérive annuelle constatée dans chaque discipline ; elle pousse certains clubs à venir marquer des points dans des disciplines qu'ils ne pratiquent pas réellement donc sans contribution réelle au développement de la CO à VTT et de la CO à ski. D'autres points possibles seraient à discuter dans une éventuelle réflexion à mener : Doit-on pondérer les CN des dames et si oui avec quel coefficient ? Comment prendre en compte les jeunes qui ne marquent pas de point CN ? Comment prendre en compte les saisons sans compétitions de ski ?

- T. VERMEERSCH (IF) fait remarquer que c'est une demande récurrente de plusieurs ligues sans avancée et propose de laisser tourner le site qui la calcule.
- J.P. STEFANINI répond que c'est une décision de comité directeur sur laquelle il est possible de réfléchir et d'y travailler dans la commission Pratiques Sportives. Celle-ci indique qu'elle a d'abord travaillé sur la féminisation et qu'elle doit se coordonner avec la commission Classement sur le sujet de la Coupe de France des Clubs.
- C. HERVE (NA) relève que cette suppression ne fait pas suite à une réflexion sur les pratiques sportives.
- Il est signalé que les commissions font des propositions au comité directeur pour les prises de décision mais que le comité directeur peut aussi proposer des modifications.
- A. HERMET (IF) indique que la Coupe de France des Clubs implique différents pratiquants d'une à trois disciplines ce qui favorise le développement, donne une vitrine. Il précise que c'est bien que les personnes viennent marquer des points, qu'il y a besoin des orienteurs pédestres pour le VTT et le Ski.

- J.P. STEFANINI répond qu'il est difficile pour un club à Brest de participer à certaines disciplines. Par ailleurs, aller pratiquer la CO à VTT ou à Ski pour obtenir des points n'est pas développer la CO dans ces disciplines. Des coupes par disciplines pourraient être envisagées.

- P. CAPBERN (OC) relève que, telle que définie actuellement, cela favorise les gros clubs.

- A. EUDIER (NM) rappelle que le classement d'un club est une promotion pour obtenir des subventions.

- J.P. STEFANINI dit que le message a été entendu.

- L. TOULIER ANCIAN (AURA) s'interroge sur la raison Développement Durable par rapport à la promotion d'O'France.

- J.P. STEFANINI répond que O'France conduit à un déplacement sur plusieurs jours, qu'il y a le choix au niveau fédéral de ne pas multiplier les compétitions nationales, qu'un challenge de co-voiturage a été mis en place comme action envers le développement durable.

- A. MIRANDE (NA) remarque qu'il n'y a pas d'attente de mini-bus au niveau fédéral.

- V.BERGER-CAPBERN répond que le covoiturage, au contraire, prend en compte et avantage l'utilisation des minibus.

- T. VERMEERSCH (IF) trouve que l'argument des gros clubs est faux, qu'il n'y a pas que 2 ou 3 clubs concernés mais bien plus, que la raison du développement durable n'est pas pertinente car les points sont apportés par la participation à des courses régionales.

2. Constitution d'équipes Jeunes

Certains jeunes sont isolés dans leur club et ne peuvent, de ce fait, pas concourir dans les championnats nationaux par équipe. D'autres sont parfois de niveaux très différents. De ce fait, soit ils sont conduits à changer de club, soit ils se démotivent. Une réflexion sur la possibilité de constitution d'équipes de relais Ligue pourrait être envisagée dans le but, en plus des objectifs compétitifs, au sein des Ligues de développer davantage la cohésion entre les jeunes, de favoriser la formation d'équipes plus homogènes.

Réponse : Article X.4 / Critères de participation / Compétition par équipe : Le coureur participe à ces épreuves en fonction de son âge. Les dames peuvent concourir dans les catégories « Homme » correspondant à leur âge sous réserve que les règles spécifiques de l'épreuve ne précisent pas des conditions particulières sur les panachages de sexe. Des équipes peuvent être constituées de coureurs de clubs différents, sauf pour les championnats de France des clubs (CFC). Dans ce cas, ces équipes ne peuvent prétendre ni à un titre, ni à une autre marche du podium.

En CO pédestre / relais de catégorie (art 8.1) : Pour les catégories D/H12, D/H16 et D/H20, les équipes de relais peuvent être constituées de 2 ou 3 coureurs du même comité départemental ou de la même ligue. Ces équipes seront classées normalement, mais ne pourront ni être déclarées championne de France, ni être médaillées. Une structure (club, Comité départemental ou Ligue) ne peut inscrire que des équipes complètes.

• Nouvelle Aquitaine

1. A propos des quotas administratifs

C'est un problème récurrent et qui n'a pas encore reçu de solution satisfaisante aux yeux de NA. Organiser une compétition qualificative suppose qu'il y ait suffisamment de bénévoles pour s'en occuper. Il faut donc qu'ils puissent bénéficier systématiquement d'une qualification (volume à définir) qu'ils n'auront pas pu, en tant qu'organisateur, obtenir sur le terrain. En NA, le choix est d'offrir 4 places sur 10 (de son quota administratif) aux organisateurs. Sur ce même principe, pas d'expert = pas de compétition. NA souhaite préserver les experts ainsi les experts possèdent un droit sur le quota administratif, si demande de leur part.

La ligue demande que les places réservées aux experts, qui sont évidemment nécessaires lors de toute compétition, ne viennent pas réduire le nombre de places disponibles, et soient donc laissées en dehors du quota administratif (comme au dernier RC 2023). NA ne comprend pas cette nouvelle posture de la FFCO. Pouvons-nous revenir sur la saison 2025 pour les experts au RC 2023 soit les mettre hors quota administratif ?

Réponse (cf. celle faite à la Bretagne) : Rappel de la situation en 2023 : Le quota administratif est de cinq places par championnat. Situation en 2024 : Le quota administratif pour chaque format est calculé ainsi : six places auxquelles s'ajoute une (1) place supplémentaire par tranche ouverte de 400 licenciés au 31 décembre de l'année précédente. Soit pour la Nouvelle Aquitaine un passage de 5 à 10. Cette nouvelle modalité de calcul a considérablement augmenté le nombre de quotas administratifs par rapport à 2023. Concernant NA en 2023, 5 places plus 3 réservées aux experts. En 2024, 10 places dont les experts. Les quotas totaux ont donc augmenté. Par ailleurs dans d'autres ligues que NA, tous les quotas des experts ne sont pas utilisés, par des arbitres notamment. Ainsi, ne pas réserver de places aux experts permet plus de souplesse pour les ligues et, dans certains cas, plus de places attribuées aux coureurs absents ou aux bénévoles non experts.

- St. BERTHELOT (NA) ne comprend pas pourquoi les experts ne sont pas restés à part.
- J.P. STEFANINI affirme qu'il est plus intéressant pour une Ligue d'avoir le choix et que ce point a été largement discuté lors de la réunion des présidents de Ligue.

2 - A propos du non-remplacement à un championnat de France.

Il arrive souvent que des coureurs qui se sont qualifiés pour le championnat de France ne puissent pas ou ne veulent pas y participer. Ce sont donc autant de places qui sont perdues pour les coureurs qui les suivent immédiatement et pour les organisateurs (du championnat de France). Ne pourrait-on pas institutionnaliser un système de remplacement, d'ailleurs souvent pratiqué dans le passé par certaines ligues, qui permettrait à plus de coureurs de participer au championnat de France ? L'objection qui consiste à dire que ce serait trop abaisser son niveau n'est pas pertinente puisque, dans certaines catégories ou dans certaines ligues, il est extrêmement facile de se qualifier. Le non-remplacement au CF ne s'applique pas sur le CFRS dont les clubs qualifiés sont liés au CN cumulés des 2 meilleurs Hommes et 2 meilleures Dames mais qui n'oblige pas ces mêmes Hommes et Dames à être les coureurs le jour J et peuvent donc être remplacés par d'autres coureurs avec des CN plus petits qui ne leur auraient peut-être pas permis de qualifier leur club. C'est une belle incohérence avec le non-remplacement des coureurs qualifiés. Enfin, le non-remplacement des qualifiés ne se rendant pas aux CF crée pour les coureurs, s'ils se savent absents pour les CF, un "cas de conscience" : soit participer au championnat de ligue au risque de priver un autre licencié d'un quota (précieux dans les grosses ligues), soit ne pas y participer et se priver de participer au championnat de Ligue, ce qui est dommage pour l'intérêt de celui-ci. Ces situations se rencontrent d'autant plus lorsque le CF a lieu loin de la ligue.

Réponse (cf. réponse à la Ligue de Bretagne) : La fédération ne souhaite pas modifier la règle : soit je suis qualifié, soit je ne suis pas qualifié. Cela ne peut pas dépendre du choix fait par les personnes qualifiées. Par ailleurs, les règles liées aux compétitions individuelles ne peuvent pas être comparées à celles pour les courses par équipes. Il est important que les ligues saisissent que le report de quotas ne se fait pas en cas de coureurs absents, s'agissant de qualification sur des résultats sportifs et non d'une inscription à une liste d'attente.

- C. HERVE (NA) revient sur les qualifications pour le CFRS.

- J.P. STEFANINI répond que, comme pour tous les relais, la qualification d'une équipe ne conduit pas à ce que ce soient les mêmes coureurs qui courent donc c'est la même logique que le CFC même si la fédération est consciente du biais et de l'influence que pourrait avoir un CN Sprint.

- C. DEGAND (AURA) fait remarquer que cela élimine les petits clubs.

- P. MERINO répond que 60 équipes est le nombre limite et qu'il existe un risque de différences trop importantes entre équipes.

3. A propos de la convention avec l'ONF

On sait que les négociations avec l'ONF pour organiser des compétitions sont parfois difficiles, en raison de la diversité d'approche des interlocuteurs régionaux, et de leur inégale réceptivité à nos demandes. On a ainsi pu s'inquiéter d'éventuelles exigences financières concernant l'utilisation des forêts domaniales. Même si le président de la FFCO avait tenu à rassurer à ce sujet, où en est-on à propos de la convention nationale qui permettrait d'avoir un cadre de fonctionnement clair, garanti et uniforme ? Dans le dernier CR du comité directeur du 22/02/2024, on parle bien de frais de dossier de 400€. NA trouve cela aussi inacceptable. Si une réflexion est en cours sur la possibilité d'un paiement des droits au niveau des fédérations ou du CNOSF ou par le ministère des Sports, NA pense que le sujet va traîner et ne sera pas traité d'où une certaine inquiétude. Pouvons-nous avoir un document synthèse FFCO afin de solliciter les parlementaires de nos départements ? Si peu de retour de la LOC sur la sollicitation de parlementaires, cela signifie peut-être que ce document n'est peut-être pas très clair et que les licenciés n'osent pas aborder leurs élus faute de support ou de connaissance du sujet.

Réponse : Ce sujet est au cœur de nos préoccupations depuis le début de l'olympiade. Après plus de dix-huit mois de travail, une dizaine de réunions entre fin 2022 et 2023 avec nos différents partenaires sur le sujet (CNOSF, Alliance des sports de nature, ministère de l'écologie), nous avons pu discuter de la problématique CO à pied avec une personne du siège le 16 novembre 2023. Depuis cette date, l'ONF a donné la priorité au dossier de la pratique du VTT en forêt. Nous sommes partie prenante de ce dossier sur lequel nous avons tenu deux réunions. Nous n'avons pas de visibilité sur les dates des prochaines réunions. Où en sommes-nous ? Notre demande :

. Nous avons besoin d'un accord national qui s'impose aux agences régionales, cela semble acquis.

. Les conventions par discipline doivent être chapeautées par une convention avec le CNOSF qui définit les mêmes règles de fonctionnement pour toutes les disciplines. Cela découle du Code du sport mais n'était pas connu de l'ONF. Le CNOSF a désigné Brigitte SOULARY, présidente de la FFRP et co-présidente de la commission des sports de Nature,

pour mener la discussion. Aucun moyen propre au CNOSF n'est disponible malgré notre demande formulée auprès du Président du CNOSF. Pas d'avancée connue du sujet.

. Notre mission de service public doit être reconnue. Nous ne devons pas être traités comme des utilisateurs lambda et nous demandons le même traitement que toutes les autres institutions ayant une mission de service public (éducation, armée, ...). L'ONF ne connaissait pas ce point.

. Nous demandons à ce titre l'absence de frais de dossiers. Cela ne semble pas possible, l'ONF devant trouver un moyen de financer les personnes en charge de l'étude des dossiers. Une piste à creuser serait de mettre en place un financement au niveau national par la fédération, le CNOSF ou le ministère des Sports. L'ONF considère que le montant des frais de dossiers doit être raisonnable et confirme que le montant de 400€ avancé par certaines directions régionales est injustifié car il fait référence au tarif pour une privatisation temporaire de l'espace.

. Nous demandons que les missions spécifiques à une manifestation ne puissent pas être facturées sans avoir fait l'objet d'un devis, d'un contrôle d'exécution par les organisateurs et sur la base d'un tarif national. Semble acquis.

4. Raid Orientation

Il existe une coupe de France des raids d'orientation (O'bivwak...) et un championnat de France de raid sous l'égide de la FF Tri. C'est incompréhensible pour la population des raiders qui constitue un réservoir de gens motivés, jeunes et dynamiques de ne pas trouver un rapprochement. Il y a quelques années, la FFCO avait rejeté le principe du raid multisports. Existe-t-il aujourd'hui un moyen de rattraper le coup et ne pas se faire grignoter par la FF Tri : possibilité d'avoir une licence mixte entre les 2 fédérations à un coût raisonnable, idem pour l'affiliation ?

Réponse : Il y a une grande différence entre les raids d'orientation (O'Bivwak, La Blanche) qui sont des épreuves comprenant une seule discipline (CO à pied) et les raids multisports de nature (qui se définissent comme étant composés d'au moins 3 sports de nature enchaînés ou à minima, deux activités linéaires et un atelier en terrain naturel varié, le tout non motorisé) dépendant de la Fédération Française de Triathlon. Nous gardons toutefois dans notre délégation le raid d'orientation désigné sous le terme Course d'orientation multisports qui est une épreuve utilisant différents moyens de déplacements avec Orientation adaptés aux milieux naturels traversés. Les organisateurs de tels événements doivent déclarer cet événement comme une course d'orientation et non pas comme un raid multisports. Nous n'avons jamais rejeté le principe du raid multisports mais n'avons pas obtenu délégation sur cette discipline lors de l'avant dernière campagne d'attribution des délégations. Lors de la dernière campagne, nous n'avons pas souhaité postuler pour la récupérer du fait d'une activité relativement faible de notre activité multisports (absence de challenge national...). Pour rattraper le coup, il nous faudrait démontrer que nous sommes plus légitimes que la FF Triathlon pour obtenir cette délégation et nous en donner les moyens (redynamisation de l'activité au sein de la FFCO, adhésion des principaux organisateurs de raid multisports...). Nous ne pensons pas que cela soit le cas aujourd'hui.

- C. HERVE signale que 2 activités de raid se sont déroulées le même week-end, l'un Course d'Orientation, l'autre Triathlon.

- St. BERTHELOT (NA) évoque un rapprochement avec la fédération de Triathlon, avec une réduction de licence entre fédérations.

- J.P. STEFANINI y voit un risque d'absorption.

- P. CAPBERN questionne sur les contraintes pour les clubs affiliés FFCO qui organisent des multi-activités.

- J.P. STEFANINI indique que l'assurance est garantie par la MAIF de la FFCO mais que ce sont les RTS de la fédération de Triathlon qui s'appliquent donc qu'il faut lui demander un avis en sachant que les conditions médicales d'accès à la pratique sont différentes. Dans le cas de clubs doublement affiliés, l'événement ne peut figurer que dans un seul calendrier. Il rappelle également que la convention entre les deux fédérations n'a pas été renégociée.

5. En NA, tous les ans, nous organisons un week-end de compétitions au profit des jeunes du Groupe Performance afin de financer la saison (stage de Noël, sélection EYOC, stage de printemps...). Est-il possible d'envisager l'exonération des redevances pour optimiser les recettes pour le fonctionnement du Groupe Performance ?

Réponse : Le soutien de la Fédération au fonctionnement des groupes ligues ne passe pas par de telles modalités mais par une aide à l'encadrement et une aide à l'hébergement.

6. Site internet : inscription avec une prise d'horaire

Pouvez-vous nous faire un point de situation sur ce dossier ?

Réponse : La gestion des prises d'horaire pour les compétitions régionales a bien été incluse dans les travaux conduits actuellement pour la rédaction du cahier des charges du futur site internet dont les travaux devraient se terminer dans les prochaines semaines. Un appel d'offres sera fait sur cette base pour la réalisation. A ce jour nous n'avons pas de visibilité sur la date de mise en ligne de ce nouveau site qui ne pourra sans doute pas intervenir avant septembre 2025.

7. Tarif d'inscription

Le coût d'un relais type CNE/CFC nécessite une charge de travail et financière bien supérieure à une compétition normale. Est-il envisageable que la tarification actuelle des relais soient identiques aux prix d'inscriptions des autres compétitions des Nationales et des France FFCO ? C'est déjà le cas.

	Plafond du montant d'inscription	
	19 ans et plus	18 ans et moins
Championnats de France individuels et Nationales toutes épreuves	15,78 €	10,11 €
Championnat de France de Relais de catégories		
Equipe de 3 adultes (relais D21/H21, relais D35/H35, relais D45/H45)	47,35 €	
Equipe de 2 adultes (relais D55/H55, relais D65/H65)	31,56 €	
Equipe de 2 jeunes (relais D16, relais D20)	20,22 €	
Equipe de 3 jeunes (relais H16, relais H20)	30,33 €	
Equipe de 2 jeunes (relais D12/H12)	20,22 €	
Championnat de France de Relais-sprint		
Equipe de 4	63,13 €	
Championnat de France des Clubs		
Nationale 1 - Nationale 2 (équipe de 8)	114,91 €	
Nationale 3 - Nationale 4 (équipe de 6)	83,35 €	
Trophée Thierry Gueorgiou (équipe de 4)	51,78 €	
Critérium National des Equipes		
Relais Hommes (équipe de 7)	99,13 €	
Relais Dames (équipe de 5)	67,56 €	
Relais Jeunes (équipe de 4)	40,44 €	
Mini-Relais (équipe de 3)	30,33 €	

$$\begin{aligned}6 \times 15,78 + 2 \times 10,11 &= 114,90 \\5 \times 15,78 + 2 \times 10,11 &= 99,12 \\4 \times 10,11 &= 40,44\end{aligned}$$

• Nouvelle Calédonie

1. Prise en compte des licenciés calédoniens

Actuellement, les licenciés (172 en 2023) et les clubs (4) de course d'orientation de Nouvelle-Calédonie cotisent auprès de la FFCO au même titre que n'importe quels autres licenciés ou clubs métropolitains affiliés à la FFCO. Que ce soit au travers de l'adhésion annuelle lors de la prise de Licence, au travers des redevances clubs et ligue ou indirectement au travers des pass' déclarés pour les non licenciés. Pour autant, un certain nombre de possibilités offertes pour un licencié ou un organisme affilié métropolitain ne sont hélas pas accessibles pour la pratique Calédonienne, d'une manière non exhaustive et par exemple : l'accès aux formations (sujet amorcé, mais les options proposées jusqu'à présent ne sont pas réalisables), l'accès aux compétitions nationales fédérales, les campagnes de subventions PSF, la plateforme d'inscription en ligne, le classement national et parfois même les améliorations de la réglementation (ex du sujet de certificats médicaux toujours obligatoires en NC). En comprenant très bien que tout ne peut, ni ne doit, être mis en place pour un territoire situé de l'autre côté de la planète, avec un système monétaire et une gestion gouvernementale différentes. Nous voudrions évoquer le sujet avec vous. Est-il possible de trouver des solutions ou des pistes de travail afin que les retombées fédérales soient plus grandes pour les licenciés et structures de Calédonie ? Quelques pistes d'idées qui pourraient éventuellement être envisagées : - mise en place d'un processus de formations titrantes adapté à notre situation, participation aux frais d'une prestation privée incluant de la formation ou de l'accompagnement, réduction du coût des cotisations (licence ou pass ou redevance) pour la NC.

Réponse : Nous avons conscience de la complexité de ce sujet et serons heureux d'en échanger avec vous.

2. Reconnaissance

Aujourd'hui, un licencié de Nouvelle Calédonie n'est pas reconnu comme "Océanien" selon l'IOF, mais bien comme français et donc européen. En pratique, un certain nombre de nos athlètes participent aux Oceania, les championnats d'Océanie, mais ne peuvent donc pas être titrés ou récompensés, n'étant pas considérés comme Océanien. Le sujet a déjà été évoqué lors d'échanges avec le président de la FFCO, qui nous a assuré son soutien, la problématique semble donc amorcée. Est-ce cependant possible d'organiser une série de réunion de travail entre nous, dans un premier temps, puis avec le Council de l'IOF pour faire évoluer le sujet ? Des solutions du type "temps de résidence en NC avant d'être considéré Océanien" ou choix définitif à réaliser entre Europe et Océanie pour chaque licencié pourrait-il être envisagé ?

Réponse : la FFCO fera la demande à l'IOF.

- Occitanie

1. Rogaines

Les rogaines semblent se développer dans certaines zones, avec une participation significative, et il nous paraît donc important de pouvoir capter ces pratiquants. La FFCO a-t-elle une politique sur le sujet ? En particulier, ne faudrait-il pas pour cela proposer un cadre de règles techniques communes, mais à garder aussi simples que possibles ?

Réponse : La fédération soutient les formats innovants de course d'orientation notamment via les subventions ANS et est consciente du potentiel que les rogaines peuvent avoir notamment auprès des raideurs ou voire traileurs. La commission Pratiques Sportives préfère laisser de la souplesse dans les organisations de rogaines et laisser la gestion locale la plus adaptée à la discrétion des ligues.

2. Equipes CFRS

La modification de règle de qualification adoptée récemment n'empêche toujours pas les plus gros clubs d'avoir 3, voire 4 équipes qualifiées par la FFCO, ce qui reste un facteur encourageant le regroupement des bons coureurs dans un nombre restreint de clubs et freine le développement de plus petits clubs de la zone.

Réponse : cf. Bretagne.

3. A propos de la convention avec l'ONF

Réponse : Il est clair que le dossier n'avance pas au rythme que nous souhaiterions d'où la décision d'essayer de mettre de la pression :

- *via le Ministère de l'agriculture, tutelle principale de l'ONF, d'où le dossier de demande d'intervention de vos députés et sénateurs. Le contenu du dossier a été relu par une personne du cabinet de la présidente de l'Assemblée nationale. Le sénateur Savin s'en est saisi pour poser une question écrite au ministre de l'Agriculture. Le dossier a également été transmis aux 2 sénateurs et 2 députés du Gers et à C. Raynal, sénateur de Haute-Garonne, les 3 députés de l'Aude ont écrit à la Ministre des Sports en reprenant notre argumentaire. Un grand merci aux structures qui ont relayé notre démarche.*
- *via le Ministère des Sports. Michel CALLOT, président de la FFC s'est engagé à essayer d'obtenir un rendez-vous auprès du cabinet pour les présidents des fédérations de sport de nature.*

4. Outil trace GPS

Il serait intéressant de disposer d'un outil permettant de comparer les traces GPS sur un circuit donné ("exemple fonctionnalité gratuite Livelox"), en particulier à l'usage des groupes ligues, si cela est accessible à coût raisonnable.

Réponse : L'offre de comparaison de sa trace avec une seule trace est comprise dans l'offre gratuite de Livelox. L'offre faite par Livelox sur un accès à la fonctionnalité payante de comparaisons simultanées de plusieurs traces n'a pas été retenue par le Comité directeur au vu de son prix (11 500 € par an pour les seuls évènements français). Une approche restreinte aux seuls Haut niveau et accession au Haut niveau n'a pas été envisagée pour le moment.

- P. CAPBERN (NA) demande s'il existe une autre solution que Livelox.

- J.P. STEFANINI répond que Livelox est la seule application à partir des montres GPS.

- St. BERTHELOT (NA) demande ce qu'il en est lors d'une organisation ouverte pour tous.

- *Il est signalé que c'est celui qui paie ou celui qui charge sa trace.*

- E. PERRIN (AURA) pose la question de l'intérêt pour les multi-compétitions et du coût pour un évènement.

- *Le coût est à la carte ou en fonction du nombre de personnes dans la compétition.*

5. Développement territorial

Un groupe de travail devait être mis en place par la FFCO en 2023 sur ce sujet important, et des référents Ligue s'étaient proposés. Quand et comment cette initiative va-t-elle déboucher ?

La politique de développement de la FFCO n'est du reste pas très lisible et mériterait d'être clarifiée pour pouvoir proposer des actions concrètes : Faut-il privilégier la fusion de clubs (comme cela a été fait dans le Limousin), ou encourager l'essaimage de petites structures ?

Réponse : La commission ad hoc mise en place en début d'olympiade n'a pas survécu par manque de disponibilité de ses membres.

- T. VERMEERSCH indique qu'il a fait le constat de dysfonctionnement dans la commission, qu'il était prêt à continuer mais que le comité directeur a décidé de supprimer la commission.

- **Commission CO à Ski**

1. La commission souhaiterait le retour de la Coupe de France des Clubs afin de donner une reconnaissance aux spécialités Ski et VTT, afin de les aider dans leur développement.

Réponse : cf. celle à la ligue Ile de France.

2. Participation française aux championnats du monde avec une ligne budgétaire compétition. C'est une demande depuis plusieurs années. Nous pensons que cela permettrait de tirer vers le haut notre spécialité. Effectivement, nous avons pris du retard avec les meilleurs mais nous étions plus compétitifs il y a une vingtaine d'année lorsque la discipline était HN. Il y a 30 ans nous étions contents lorsqu'un athlète français marquait des points en coupe du monde pédestre. Certaines nations ne comprennent pas l'absence de la France ; nous pensons la même chose. Notre fédération aimerait que, pour la CO à VTT il y ait plus de nations afin que cette spécialité redevienne HN reconnue par notre ministère... Pourquoi est-on absent en ski ? Nous avons pris note de la réponse écrite de notre président l'année dernière mais nous pensons important de le demander à nouveau.

Réponse : La course d'orientation à ski reste une discipline très peu pratiquée en France (97 inscrits sur le championnat de France MD, 83 sur le championnat de France MD cette année dont une douzaine d'H21 et une dizaine de D21), soumise de plus aux aléas de la météo hivernale. Le niveau de nos meilleurs français est éloigné du niveau international comme nous avons pu le constater lors du championnat de France 2023 qui était une course WRE (sur la longue distance temps du vainqueur H 1:15:12 / meilleur français 1:34 7° place, pour les D 1:13 / 1:49 3° place). Au niveau fédéral nous n'envisageons pas de participation française aux championnats du monde dans ce contexte et privilégions des confrontations régionales à l'exemple du Ski O'Tour ou de compétitions WRE comme l'an passé.

3. Demande de modification du Règlement des Compétitions partie commune sur le point des « catégories de licences, sur-classement et critères de participation liés à la licence » Articles X.2, X.3, X.4.

Actuellement, nous sommes obligés de prendre une catégorie de licence valable pour toutes les spécialités. Chaque année, nous avons des demandes de sur-classement (Championnats et Nationale) ; demandes aussi effectives en VTT afin de pouvoir courir sur des circuits plus intéressants, plus longs, par rapport à leur niveau de pratique qui est souvent bien différent de celui du pédestre. C'est un casse-tête pour les arbitres de répondre à cette demande. Cette demande ne concerne que les catégories H/D21 et plus. Proposition : 1) Autoriser de prendre une catégorie de licence pour chaque spécialité ; 2) Peut-être mieux, autoriser nos catégories H/D35 et plus de se sur-classer en Ski et en VTT à leur demande, pas seulement pour les courses du groupe C.

Réponse : La possibilité d'avoir des catégories de licences différentes par discipline a été intégrée dans le cahier des charges du futur site internet fédéral.

4. Question supplémentaire - lu dans le CR du BD du 17/01/2024

"Le président indique que la fédération internationale souhaite que la CO à ski soit dans le programme des Jeux Olympiques 2030 qui se dérouleront en France". Cela se traduit par quoi pour nous, Fédération Française et commission CO à Ski ? Ce ne serait pas un encouragement à mieux soutenir la discipline en France dès maintenant !

Réponse : Pour le moment, nous n'avons pas plus d'informations. Nous restons à l'écoute d'une sollicitation plus précise de l'IOF sur une éventuelle démarche relative aux disciplines en démonstration comme cela avait été le cas pour les JO de 2024. Si nous étions sollicités officiellement, nous impliquerions évidemment la commission dans les démarches de lobbying à faire auprès des collectivités locales concernées, du CNOSF et du COJO.

13. Date à retenir :

L'Assemblée Générale électorale pour l'olympiade 2025-2028 est prévue le 14 décembre en distanciel.

L'Assemblée Générale ordinaire est prévue le 22 mars 2025.

14. Points divers

C. HERVE (NA) demande comment se passe la mise à disposition des cartes financées par la fédération. J.P. STEFANINI indique que la définition des modalités est en cours, qu'il faut prendre contact avec la structure locale gérant les cartes pour l'organisation de stages.

Il indique que Livelox autorise, par défaut, le téléchargement de la carte d'où la demande de modification pour la version française en raison du droit d'auteur, pour éviter la pratique sauvage.

C. HERVE (NA) demande un soutien fédéral pour l'organisation du CFC en 2025. J.P. STEFANINI dit que les demandes sont à adresser à contact@ffcorientation.fr

C. DEGAND (AURA) propose une réflexion sur la GEC dans ce cadre de la professionnalisation. La mise en place d'une formation et d'un diplôme serait intéressante car c'est un point de blocage pour certains clubs pour se lancer dans une organisation, pour les retransmissions télé.

Y. BOEHM indique qu'en 2025, le CO Buhl est passé par un prestataire en intégrant le financement dans le budget. Il est répondu que Sport Ident le fait en tant que prestataire. V. BERGER-CAPBERN confirme que c'est à intégrer dans le budget mais que le problème, pour la mise en place d'une formation, est l'existence de 3 solutions informatiques.

J.P. STEFANINI rappelle que la fédération ne souhaite pas faire de choix pour l'une ou l'autre des solutions mais seulement vérifie ce que la solution permet pour le rôle d'arbitre. M.V. PALCAU signale qu'en l'absence de ressources humaines maîtrisant les différents logiciels, les ligues sont laissées libres de faire des formations. Yann RICHARD indique que ces formations peuvent être déclarées sur le site fédéral.

E. PERRIN (AURA) regrette le décalage important entre une structure de formation aboutie au niveau traçage, arbitrage... mais un vide sur la GEC, questionnant sur la manière dont la fédération pourrait aider dans ce domaine. Des idées sont évoquées : listing des formateurs potentiels, paiement par la fédération d'une formation en amont d'une organisation. T. VERMEERSCH (IF) propose de recenser les GECMan des organisations des années antérieures et de leur demander s'ils accepteraient d'être référents.

C. HERVE (NA) évoque également le coût de la licence pour les relais, souvent utilisée une seule fois. A. EUDIER (NM) précise que SportIdent ne vend qu'aux clubs.

S. BERTHELOT (NA) évoque les RTS et les secours sur les courses : de plus en plus de courses ont plus de 250 orienteurs ce qui implique une équipe de secouristes (PSE1 + matériel) pouvant être du club ; à plus de 500 coureurs, il y a nécessité d'un médecin et d'une équipe coordonnée par le médecin. J.P. STEFANINI confirme que toutes les informations sont bien dans les RTS et que les organisateurs, en ce qui concerne la surveillance médicale lors des compétitions, ont une obligation de moyens. A. EUDIER (NM) précise qu'il y a lieu de se renseigner, à l'arrivée dans un lieu, sur l'endroit où est le défibrillateur. M.V. PALCAU insiste sur l'importance d'anticiper.

C. DEGAND (AURA) demande quelle est la référence à indiquer sur le site de la Préfecture. Ce sont les RTS qui font foi. J.P. STEFANINI précise qu'il faut bien penser à cocher la case "affilié à une fédération délégataire FFCO". Pour les clubs affiliés, l'information remonte à la fédération et est traité par L. VOLTINE à partir des compétitions inscrites au calendrier fédéral. Pour les associations non affiliées, le président donne un avis sur la conformité aux RTS dans un délai d'un mois.

Les secours peuvent être coordonnés par un médecin retraité s'il est inscrit à l'ordre des médecins. C. HERVE redit la difficulté à en trouver de même que des secouristes agréés au travail en équipe. J.P. STEFANINI rappelle la chance qu'à la fédération d'avoir 2 médecins qui se relaient sur les compétitions. J.L. BLEIN (OC) indique qu'il est possible de s'appuyer sur des internes sous la houlette d'un médecin tuteur (pas obligatoirement présent en permanence). A. EUDIER (NM) rappelle qu'il faut veiller à ce qu'il soit bien assuré et qu'il a déclaré son action sur une compétition sportive. C. HERVE (NA) demande s'il est possible de faire un recensement des médecins pour faciliter le travail des clubs. B. DAHY (AURA) indique qu'on peut solliciter l'ordre de Malte.

J.P. STEFANINI rappelle que l'AG électorale se tiendra le 14 décembre en visioconférence. Il souhaite que le travail sur le prochain projet fédéral démarre avant les élections. Il propose un bilan sur le projet actuel 2021-2024 au mois de juin, puis des discussions en distanciel avec les ligues, puis la définition de la campagne électorale avec présentation de tous les candidats. Il rappelle que le travail à la fédération est un travail d'équipe d'où la nécessité de se mettre le plus tôt possible autour de la table, savoir qui veut travailler sur quoi...

C. HERVE (NA) rappelle qu'il y a un poste vacant sur lequel une personne s'est présentée mais avec retard. N. MATTON précise que le hors délai était trop important par rapport à la procédure.

T. VERMEERSCH (IF) fait confirmer que les 5 élus spécifiques seront élus avant l'AG électorale. J.P. STEFANINI indique que les informations pour ces postes ont été envoyées via la LOL, que les personnes doivent posséder les diplômes

et indiquer leur honorabilité, que la liste des athlètes Haut Niveau (jusqu'à N-8) a été établie (2017 à aujourd'hui). Il précise que le vote se fera par voie électronique via Nuäg, qu'il sera ouvert une semaine avant la date de l'AG et clos le jour de celle-ci. Il rappelle que chaque membre associé dispose d'une voix plus une voix pour le collège.

O. TARDY (AURA) demande des précisions sur les représentations possibles : un membre du comité directeur ne peut pas représenter la Ligue mais peut représenter le club (pas d'interdiction dans la loi). De plus, la loi stipule que le président de club peut déléguer à une personne.

Aucune autre intervention n'étant demandée, le Président remercie les participants et clôture l'Assemblée Générale à 15h55.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale
Dominique BRET

Le Secrétaire de séance
Patrick CAPBERN



PROJET DE PROCES-VERBAL DE LA 62^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE en visioconférence du 14 décembre 2024

Assemblée générale électorale numérique en visioconférence

Le 14 décembre 2024, les membres mandatés de la Fédération Française de Course d'Orientation (FFCO) se sont réunis en Assemblée Générale.

L'Assemblée générale est présidée par M. Jean-Philippe STEFANINI, assisté de Mme Dominique BRET, Secrétaire générale et de Mme Valérie BERGER-CAPBERN, Trésorière.

Mme Dominique BRET est désignée secrétaire de séance.

Comité directeur sortant

Jean-Philippe STEFANINI*¹ (Président), Dominique BRET* (Secrétaire générale), Valérie BERGER-CAPBERN* (Trésorière), Benjamin CLEMENT-AGONI* (Trésorier-adjoint), Sylvine BROUTE*, Chantal BURBAUD*, Bernard DAHY*, Pierre DELENNE*, Nelly DEVILLE*, Fabrice LAPERGUE*, Joël Le COZ*, Vincent FREY*, Sylvie MARCHESIN*, Pierrick MERINO*, Joël POULAIN*.

Candidats au Comité directeur

Rémi DUBOIS*, André HERMET*, Laurent MUNDT*, Patrick ROBIN*.

Membres du Comité directeur élus par leurs pairs

Joël POULAIN, médecin

Pierre DELENNE, représentant de arbitres

Direction technique nationale : Marie-Violaine PALCAU* (DTN).

Responsable administrative : Nathalie MATTON*.

Membres de la Commission de surveillance des opérations électorales : Evelyne CAMARROQUE*.

Autres personnes

Philippe POGU, Président Ligue Grand Est

Clubs ayant voté

• Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

O'Bugey : Sébastien CALAMAND (86 voix) ; **Chantelle Sports Nature :** Léo LADHUILE* (52 voix) ; **Chassezac Sports Nature :** Magali SABATIER (70 voix) ; **Club de Romans de Course d'Orientation :** Benoît DEROUX* (92 voix) ; **Valence Sports Orientation :** Quentin SIMON* (61 voix) ; **Loisir Orientation Union Pierrelattine :** Laure COUPAT (28 voix) ; **Dauphine Orientation :** Roger LE GALL (24 voix) ; **Orient'Alp Grenoble :** Benoît COCHEY* (260 voix) ; **Grenoble Université Club :** Christine RAUCOULES* (98 voix) ; **Bol d'Air :** Pierre GUIBERT (51 voix) ; **Nature Orientation Saint-Etienne :** Rémi BAUDOT (136 voix) ; **Orient'Express 42 :** Bernard FERRETTI (100 voix) ; **Boussole en Foretz :** Guillaume DEGAND (62 voix) ; **Côte Roannaise Raid Aventure :** Christophe THINON (15 voix) ; **Balise 63 :** Guillaume ROCHE (63 voix) ; **XTT Raid 63 :** Isabelle PLANE (14 voix) ; **ASUL :** Jérôme ALBREGUE (133 voix) ; **Club d'Orientation des Pierres Dorées :** Régis GAYDON (47 voix) ; **Espace Chambéry Orientation 73 – ECHO 73 :** Caroline CLERC* (129 voix) ; **Course d'Orientation Cœur de Savoie :** Mickaël BLANCHARD* (51 voix) ; **Albertville Nature Orientation :** Nicolas ROCHE (58 voix) ; **Annecy Sports Orientation :** Francine PICHOLLET (116 voix) ; **Sallanches Orientation Sportive - Genevois Orientation :** François GINTZBURGER* (33 voix).

• Ligue Bourgogne-Franche-Comté

Vallée de l'Ouche Orientation : Jean-David LALEVEE (16 voix) ; **Talant Sport Orientation :** Jean-François MORLON* (66 voix) ; **Association Sportive de Quetigny :** Isabelle SKOWRONEK (49 voix) ; **Balise 25 Besançon :** Valérie POURRE* (123 voix) ; **Orientation Team Besançon :** Vincent COUPAT (105 voix) ; **Nièvre Orientation Raid Découverte :** Philippe GRANGE (49 voix) ; **Course d'Orientation Montceau Morvan :** Jean-Philippe REBET (4 voix) ; **Givry Sport Orientation :**

¹ * Présent lors de la visio-conférence.



Pascal FIGUIERE (34 voix) ; **Yonne Course d'Orientation Nature et Evasion** : Aimé LOUAT (35 voix) ; **Club Avalonnais Randonnée Trail Orientation** : Nathalie BERRUE (13 voix) ; **Royal Azimut Montbéliard Belfort Orientation** : Jean-Michel LEDI (3 voix).

- **Ligue Bretagne**

Saint-Brieuc Orientation : Jean DURRMANN (49 voix) ; **Dinan Course d'Orientation** : Karine BOULET (55 voix) ; **Quimper Orientation Coatarmor** : Joël LE COZ (160 voix) ; **Club Rennais de Course d'Orientation** : Thierry PORRET* (91 voix) ; **Club Fougerais de Course d'Orientation** : Joël DELALANDE (15 voix) ; **Club d'Orientation Lorientais** : Elie PRADEILLES-RIVOAL (65 voix) ; **Course d'Orientation en Pays de Vannes** : Yannick RIO (14 voix).

- **Ligue Centre-Val de Loire**

Orientation 36 : Marcel JOLESSE (19 voix) ; **Course Orientation Tours Sud** : Yoann MOUTAULT (50 voix).

- **Ligue Grand Est**

Orientation Sportive de Charleville Mézières : Dany ROSINI (8 voix) ; **Epernay Nature et Sport** : Bernadette DUMONT-GOSSET (16 voix) ; **Animation Sillery Orientation** : Virginie BLUM* (92 voix) ; **SCAPA Nancy Orientation** : Nelly DEVILLE (92 voix) ; **Tout Azimut Fameck** : Céline LEMERCIER (118 voix) ; **Ski Club Barr** : Pierre SCWARTZ (49 voix) ; **Club d'Orientation de Colmar** : Martine WEISS (96 voix) ; **Club Orientation Buhl et Florival** : Nicolas SCHWEITZER* (92 voix) ; **Loisir Orientation Sanchey** : Cyril JOLY (55 voix) ; **Hautes Vosges Orientation** : Yves DODIN* (27 voix).

- **Ligue Hauts-de-France**

Vervins Orientation : Camille MOULIERE* (70 voix) ; **Villeneuve d'Ascq Lille Métropole Orientation** : Jérôme BAUDSON* (148 voix) ; **Tous Azimuts Douai** : Maxence MALAK (141 voix) ; **Club d'Orientation de Compiègne** : Frédéric BOURCIER (5 voix) ; **Lab'venture Oise Orientation** : Arnault BAILLET* (9 voix) ; **Artois Rand'Orientation 62** : Philippe JANQUIN (8 voix) ; **La Boussole Audomaroise** : Grégory PRINS (80 voix).

- **Ligue Ile-de-France**

Paris Sportsport : Serge PONS (3 voix) ; **Raid Orientation de Paris** : Stéphane DRUZETIC* (166 voix) ; **Association Sportive Samoisienne** : Frédéric PINSARD (17 voix) ; **Esprit Raid** : Miguel TIRBOIS (8 voix) ; **Toutes Orientations Meaux** : Nathalie MARIN JUSTICIA (20 voix) ; **Structure Associative d'Entraînement et de Perfectionnement des Disciplines d'Orientation de Fontainebleau** : Laurent MUNDT* (3 voix) ; **Guyancourt Orientation 78** : Christophe RAUTURIER (180 voix) ; **Club Orientation Loisir Etrechy** : Thierry BESTEL (106 voix) ; **Club d'Orientation du Plateau de Saclay-91** : Michel EDIAR (62 voix) ; **Plein Ouest Raid Aventure** : Loïc PERES (21 voix) ; **Association Sportive de l'IGN** : Hervé QUINQUENEL (47 voix) ; **Athlétic Club de Beauchamp** : Matthieu RODIER (47 voix) ; **Raid Orientation Cergy** : Yann LAHELLEC (7 voix).

- **Ligue Nouvelle-Aquitaine**

Charente Maritime Orientation : Patrick ROBIN* (127 voix) ; **Brive Limousin Course d'Orientation** : Yannick BEAUVIR (61 voix) ; **Périgord Orientation Plaisir** : Stéphanie ROSSARD (62 voix) ; **Association Sportive de Martignas** : Cyril HERVE (82 voix) ; **Sud Médoc Orientation Gironde** : Karine CHAMP* (56 voix) ; **Union Sportive Cenon** : Sylvine BROUTE (88 voix) ; **Biscarosse Olympique Nature Orientation** : Luis PULIDO MARTIN* (33 voix) ; **Ballade Randonnée Orientation Soustons** : Sabine MARQUES* (121 voix) ; **Ass. Course d'Orientation du Passage et de l'Agenais** : André LORTOLARY (9 voix) ; **Nature Orientation Randonnée Détente** : Nathalie JORDAN-PERRIN (113 voix) ; **Association Niort Azimut Course d'Orientation 79 N.A.C.O. 79** : Julien VINCONNEAU (48 voix) ; **Poitiers Course d'Orientation** : Adrien BIRON (99 voix).

- **Ligue Calédonienne = Convergence** : Christophe CHAZALMARTIN (113 voix) ;

- **Ligue Normandie**

Orientation Caennaise : Laurent COMPERE (73 voix) ; **Vik'Azim** : Emmanuelle FEAUX DELACROIX* (106 voix) ; **Saint-Lo Triathlon** : Germain ECOLIVET (9 voix) ; **Amicale Laïque du Buquet Elbeuf** : Frédéric BANIK (26 voix) ; **Club d'Orientation des Boucles de la Seine – Montvilliers** : Sébastien WILD (74 voix).

- **Ligue Occitanie**

Réseau de Découverte des Pyrénées Audoises : Christophe COULOUX (8 voix) ; **Corbières Orientation Occitanie Raid Evasion** : Jean-Marc PEYRARD (82 voix) ; **Cent Vallées Orientation 12** : Aurélien RIPEPI (37 voix) ; **Gard Orientation** : Bernard QUIGNON (9 voix) ; **TOAC Orientation** : Amadou SYLLA (135 voix) ; **Club Orientation Mauvézien** : Jean-Louis BLEIN* (5 voix) ; **Club Auscitan de Raids et Orientation 32** : Gilles PINNA (27 voix) ; **Association Montpellier Sports d'Orientation 34** : Karine GUIGNARD* (73 voix) ; **Montpellier Université Club Orientation Raids Multisports** : Olivier GELSOMINO (33 voix) ; **Figeac Nature Orientation** : Frédéric RAMBLIERE (96 voix) ; **Cerdagne Capcir International Orienteering** : Philippe VERGE (18 voix) ; **Azimut Orientation Castres** : Laurent FRAYSSINET* (35 voix) ; **Balise Orientation Albigeoise** : Patrick JULIEN (54 voix) ; **Albi Ressort** : Christian LAVAL (23 voix) ; **Montauban Loisir Orientation** : Pierre ROCH (13 voix).

- **Ligue Pays de la Loire**

Ass. des Sous-Officiers de Réserve de Nantes : Georges HUBERT (3 voix) ; **Nantes Atlantique Orientation** : Jérôme FAIVRE (68 voix) ; **Orientation 53** : Etienne HAMEAU (12 voix) ; **Le Mans Athlétisme 72** : Yann RICHARD* (54 voix) ; **Les Echappes de Mélusine** : David BAILLY (3 voix).

- **Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Balise 04 : Gilles SCHIAVO* (25 voix) ; **Union Sportive de Seyne et de La Blanche** : Mireille SAVORNIN (5 voix) ; **Briançon Nature Course d'Orientation** : Jacques SLIMAN (4 voix) ; **Hautes Alpes Orientation/Sud Raid Orientation** : Patrice MANOPOULOS (38 voix) ; **Valbonne Sophia Antipolis Orientation** : Olivier BENEVELLO* (171 voix) ; **Athlétic Club Aurélien** : Sylvie JUSSIAN* (126 voix) ; **Châteaurenard Orientation** : Pierre-François JULLIAN (6 voix) ; **Draguignan Course d'Orientation** : Pierre SEGONDY (7 voix) ; **Association Orientation Passion Avignon** : Séverine ROLLER (108 voix) ; **Lubéron Orientation** : Frédéric GIBIAT (52 voix).

Membres associés (1 voix)

Eric BOULET ; **SAPIE** : Léo FALCONE* ; **ISOHYPSE** : Rémi LEQUINT ; **Cap Orientation** : Yann MAREIGNER ; **KAPt** : Nicolas TALON ; Christine VERDEIL ; **LO&Cartographie** : Manuel ZENEVRE.

Représentant des Membres Associés (1 voix)

Yann MAREIGNER

Ligues ayant voté

Auvergne-Rhône-Alpes : Cécile DEGAND* (393 voix) ; François GINTZBURGER* (344 voix) ; Eric LAROSE* (344 voix) ; Eric PERRIN* (393 voix) ; Olivier TARDY* (393 voix) ; Lucas TOULIER-ANCIAN* (393 voix)

Bourgogne-Franche-Comté : Françoise PAPILLON* (387 voix), Valérie POURRE* (387 voix).

Bretagne : Gaëlle LE NAOUR* (362 voix).

Centre-Val de Loire : absent.

Grand Est : Lucas CHAPELOT* (287 voix) ; Victoire LEMERCIER* (287 voix) ; Philippe POGU (334 voix).

Hauts-de-France : Sophie DUFÉY (385 voix).

Ile-de-France : Stéphane DRUZETIC* (342 voix) ; André HERMET* (341 voix) ; Thierry VERMEERSCH* (342 voix).

Normandie : Jean-Pierre CALANDOT (357 voix).

Nouvelle-Aquitaine : Cyril HERVE (393 voix) ; Jean-François BATTISTA (196 voix) ; Stéphane BERTHELOT* (393 voix) ; Anaïs MIRANDE (393 voix).

Occitanie : Jean-Louis BLEIN* (290 voix) ; Patrick CAPBERN* (290 voix) ; Isabelle CHAMPTIAUX* (290 voix).

Pays de la Loire : Yann RICHARD* (149 voix).

Provence-Alpes-Côte-d'Azur : Bernard LOPEZ* (346 voix) ; Jérôme MONTCLAR* (395 voix).

9h30 à 10h05 : accueil des participants, contrôle des pouvoirs et vérification du quorum.

1. Introduction

Le Président, Jean-Philippe STEFANINI, souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants à cette Assemblée Générale numérique en visioconférence.

Le Président rappelle les modalités de fonctionnement pour la bonne tenue de l'Assemblée Générale ainsi que l'ordre du jour :

- présentation brève de chaque candidat au Comité directeur,
- 1^{er} tour de l'élection des représentants Femmes,
- 1^{er} tour de l'élection des représentants Hommes,
- si nécessaire, 2^{ème} tour de l'élection des représentants Femmes,
- si nécessaire, 2^{ème} tour de l'élection des représentants Hommes,
- retrait du Comité directeur élu pour désigner un président,
- proposition du président et vote.

Le Président revient sur les changements majeurs pour ces élections : parité entre Hommes et Femmes au sein des instances (maximum un de différence) ; moitié des voix pour les clubs. Il indique que le quorum est d'un tiers des représentants et de la moitié des voix (article 7-2-2 des statuts), que le vote est ouvert depuis le 10 décembre mais qu'il est possible de modifier son vote jusqu'à la clôture de celui-ci, que le respect du quorum est vérifié via Nuäg (plateforme de vote). Il précise que pour être élu au premier tour, il faut recueillir au moins 50 % des suffrages exprimés et au second tour, au moins un tiers des suffrages exprimés. Il signale que le nombre de postes Femmes est de 8 (un restera vacant vu qu'il n'y a que 7 candidates) de même que celui Hommes d'où le fait de cocher 8 noms sur les 10 Hommes qui se présentent.

249 votants détenant 19642 voix sont appelés à voter, le quorum est de 83 votants détenant 9822 voix. Celui-ci est atteint puisqu'à 9h, il y avait 10335 voix exprimées.

Le Président remercie Evelyne CAMARROQUE, Présidente de la commission de surveillance des opérations électorales, pour le suivi du bon déroulé de ces élections.

2. Présentation des candidats

Chaque candidate puis candidat est invité à se présenter dans l'ordre de passage tiré au sort :

- Dominique BRET ; Valérie BERGER-CAPBERN ; Marie BARRIERE (absente) ; Sylvie MARCHESIN ; Céline DODIN (excusée, en formation CO à Ski) ; Sylvine BROUTE ; Chantal BURBAUD.
- Jean-Philippe STEFANINI ; Laurent MUNDT ; Rémi BAUDOT (excusé, AG du NOSE) ; Rémi DUBOIS ; Patrick ROBIN ; Fabrice LAPERGUE ; André HERMET ; Joël LE COZ ; Benjamin CLEMENT-AGONI ; Vincent FREY.

3. Elections Femmes 1^{er} tour

VOTE n° 1 - 1^{er} Tour des élections Femmes du Comité directeur – 155 votants, 16414 voix

BARRIERE Marie	13981	Elue	BURBAUD Chantal	14249	Elue
BERGER-CAPBERN Valérie	13036	Elue	DODIN Céline	14720	Elue
BRET Dominique	13764	Elue	MARCHESIN Sylvie	14293	Elue
BROUTE Sylvine	10655	Elue			

4. Elections Hommes 1^{er} tour

VOTE n° 2 - 1^{er} Tour des élections Hommes du Comité directeur – 154 votants, 16405 voix

BAUDOT Rémi	13051	Elu	LE COZ Joël	11935	Elu
CLEMENT-AGONI Benjamin	14270	Elu	MUNDT Laurent	5230	Non élu
DUBOIS Rémi	13084	Elu	ROBIN Patrick	8291	Elu
FREY Vincent	13147	Elu	STEFANINI Jean-Philippe	11586	Elu
HERMET André	12630	Elu	Abstention	19	
LAPERGUE Fabrice	8008	Non élu			

Le Président félicite les nouveaux élus du Comité directeur fédéral pour la prochaine olympiade et remercie Fabrice LAPERGUE et Laurent MUNDT, non élus, pour leur investissement pour la Course d'Orientation.

5. Election du nouveau Président de la FFCO

Le nouveau Comité directeur élu se retire pour désigner un Président.

Evelyne CAMARROQUE annonce le nom du candidat à la Présidence de la FFCO proposé par le nouveau Comité directeur : Jean-Philippe STEFANINI.

VOTE n° 3 - Election du Président de la fédération – 142 votants, 14789 voix

Jean-Philippe STEFANINI est élu Président de la fédération : 11749 voix pour ; 2647 voix contre ; 393 voix abstention

Le Président remercie l'Assemblée pour sa confiance.

Avant de clôturer l'Assemblée Générale Elective, le Président remercie les membres du Comité directeur qui ne se représentaient pas - Nelly DEVILLE, Yves BOEHM, Bernard DAHY, Dominique ETIENNE, Pierrick MERINO et Daniel POËDRAS - pour le travail accompli lors de la dernière olympiade, ainsi que les deux membres non élus.

Sans autre question ou remarque, le Président remercie les participants et clôture l'Assemblée Générale à 11h25.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale
Dominique BRET

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Jean-Philippe STEFANINI

Bonjour à toutes et à tous.

Merci beaucoup de votre présence à cette soixante-troisième assemblée générale de la FFCO.

Comme toutes les assemblées générales ordinaires, celle-ci a pour vocation de faire le point ensemble sur l'année écoulée, et de nous projeter un peu sur les années à venir.

C'est l'occasion de mettre sur la table aussi bien nos succès que les difficultés que nous rencontrons, tout en esquissant les pistes de travail que nous envisageons de mettre en œuvre.

Même si notre nombre de licenciés ne doit pas être le seul indicateur de la santé de notre fédération, nous nous devons d'y être attentifs. Si au total nous n'avons perdu que 168 licenciés (soit une perte de 1,7%), de nombreuses catégories connaissent des pertes sévères : -11% dans la catégorie D/H 12 ; -9,7% dans la catégorie D/H 16, -10,8% chez les H20, -11,2% chez les D/H40. Je suis d'autant plus inquiet sur cette question que la dynamique de reprise des licences sur le mois de janvier 2025 n'est pas au rendez-vous.

Il nous faut chercher à mieux comprendre les raisons de ces évolutions pour adapter si nécessaire nos pratiques aux besoins de ces tranches d'âge.

Au niveau des territoires, très peu d'entre eux voient leur nombre de licenciés progresser. Bravo donc à la ligue PACA qui gagne 51 licenciés (+7%), suivi par la ligue Pays de Loire avec 11 licenciés en plus (+7,4%).

Parmi les problèmes évoqués lors des assemblées générales des ligues auxquelles nous avons participé, la question de l'accès à la nature est revenue fréquemment. Malgré tous les efforts que nous avons déployé depuis le début de l'olympiade pour contractualiser avec l'Office National des Forêts, nous n'avons pas pu enregistrer le moindre progrès notable en fin d'année 2024. La seule chose que nous avons pu obtenir est une réponse ministérielle le 12 décembre dernier précisant que « Conformément à l'article L. 311-5 du code du sport, l'objectif est de rédiger dans les prochains mois une convention cadre entre le CNOSF et l'ONF qui servirait de cadre aux conventions bilatérales élaborées entre l'établissement et chacune des fédérations de sport de pleine nature. Elle énoncera des dispositions communes telles que les modalités relatives aux autorisations, l'accès gratuit aux forêts domaniales, les frais d'instruction des demandes de réalisation d'une manifestation sportive établis selon une grille nationale et, le cas échéant, le principe d'un devis/facturation en cas de prestation supplémentaire de la part de l'ONF. Des conventions spécifiques avec les fédérations pourront préciser en tant que de besoin les dispositions particulières à chaque sport ». Pendant ce temps, nous constatons au niveau local de plus en plus de restrictions à la pratique que ce soit dans le temps ou relative au nombre de participants à l'image de la situation en Ile de France couplée à une volonté d'autonomie des directions régionales cherchant à nous ponctionner financièrement le plus possible. Face à cette situation, nous avons récemment plaidé au niveau de la commission des Sports de Nature du CNOSF pour qu'il porte le sujet au niveau politique en interpellant le ministère des Sports et celui de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche pour faire reconnaître la pratique des sports de nature comme des missions d'intérêt général et la faire inscrire dans le Contrat pluriannuel entre l'Etat et l'ONF prévu pour la période 2026-2030.

Le fonctionnement de notre fédération repose de façon importante sur l'engagement bénévole de nombreux licencié(e)s à tous les niveaux, du club à la fédération en passant par nos structures déconcentrées. Merci à eux, et tout spécialement à tous ceux engagés au niveau fédéral que ce soit en tant que membre du comité directeur ou dans le travail des commissions.

Les rapports de celles-ci vous permettent de vous rendre compte de l'importance du travail accompli. Je vous épargnerai donc d'en reprendre même brièvement le contenu.



Une mention spéciale également pour les bénévoles de la Ligue Ile de France qui ont permis à la fédération d'être présente au Club France lors des Jeux Olympiques de Paris 2024 pour faire découvrir notre sport.

Notre capacité à mobiliser des bénévoles pour assumer des mandats au sein de nos structures déconcentrées doit toutefois nous interroger. Trop souvent ce sont les mêmes personnes qui assurent des fonctions dans leur club, dans leur comité départemental et dans leur ligue, voire à la fédération. Quand ils doivent choisir, le travail au niveau le plus local apparaît souvent prioritaire. Il me semble indispensable de revisiter les projets de développement de nos structures à l'aulne de nos moyens.

Notre calendrier national est bien rempli pour l'année 2025, à l'exception de la Course d'orientation à ski où un seul weekend de championnat a été organisé. Mais n'oublions pas qu'en 2024, le calendrier de course d'orientation pédestre ne comprenait aucune nationale et que l'élaboration du calendrier pédestre 2026 fut difficile avec au départ aucune candidature pour l'organisation des championnats de France. Pour accompagner régulièrement en tant que délégué et event advisor IOF de nombreuses organisations nationales, je suis tout à fait conscient du travail très important demandé aux organisateurs de nos week-ends de championnats de France et des difficultés auxquelles ils font face. Il me semble que nous devons prendre le temps de réfléchir à l'organisation générale de notre calendrier national et aux moyens pour mieux aider les organisateurs.

Pour nous aider à poursuivre notre développement, nous avons fait le choix de la professionnalisation. Après avoir consolidé le pôle haut niveau avec les recrutements en 2023 de Marian BASSET et de Paul RINGOT, nous avons recruté Maxime DELETRE comme chargé de développement territorial. Sa mission sera d'accompagner les territoires dans la mise en place de notre politique de développement vis-à-vis des publics non licenciés avec trois axes de travail : le monde scolaire, le grand public et le public militaire. D'ici la fin du premier trimestre, il a comme mission d'avoir fait un bilan des différentes politiques menées dans les ligues concernant les espaces de pratique et de nous proposer une expérimentation d'actions vers les scolaires à l'occasion de la Semaine Mondiale de la course d'orientation 2025 (17 au 25 Mai). Ce choix de la professionnalisation a forcément des conséquences financières importantes, avec un nombre d'équivalent temps plein qui est passé de 4 personnes en 2022 à 6,1 cette année.

Je voudrais remercier vivement l'ensemble des salariés en charge des tâches administratives, comptables et de communication (Nathalie MATTON, Laureen VOLTINE, Valérie SCHVARTZ, Thibaut PROCUREUR) pour leur engagement professionnel tout au long de cette année. Le cadre dans lequel nous leur demandons d'œuvrer implique de leur part une grande autonomie. Merci à eux pour l'ensemble des initiatives qu'ils ont pu prendre pour nous faciliter le travail et pour leur engagement sur nombre de projets importants pour la fédération.

Les résultats de la professionnalisation en soutien au Haut Niveau se traduisent positivement, me semble-t-il, dans les résultats de nos équipes de France. Directement pour la pratique pédestre avec une année 2024 tant chez les seniors que chez les Jeunes. Nos coureurs élites seniors ont eu d'excellents résultats tout au long de la saison en format sprint mais plus particulièrement lors des championnats du monde qui se sont tenus en juillet à Edinburgh avec la 5^e place en relais sprint pour Isia BASSET, Adrien DELENNE, Loïc CAPBERN et Cécile CALANDRY, la 7^e place pour Isia BASSET sur le sprint individuel Dames et la 4^e place de Cécile CALANDRY en KO-Sprint. Merci à eux pour leur engagement et à merci également à la Direction technique nationale (Marie Violaine PALCAU, Olivier COUPAT, Simon LEROY), à l'entraîneur national Charly BOICHUT et à nos deux salariés Marian BASSET et Paul RINGOT, pour l'accompagnement de qualité qu'ils ont mis en place.

Du côté de la course d'orientation à VTT, la structuration du groupe de bénévoles qui accompagnent les athlètes fonctionne bien et ont permis à la France de continuer à briller plus particulièrement chez les jeunes, avec de nombreux titres de champions du monde ou d'Europe. Chez les seniors, on notera la 3^e place pour Constance DEVILLERS en sprint lors des championnats d'Europe, la 4^e place en sprint pour Pierre MARTINEZ et les deux 5^e places des relais Dames et Hommes lors des championnats du monde, la 2^e place d'Albin DEMARET JOLY en sprint



et d'Armel BERTHAUD en longue distance lors des championnats du monde U23. Merci à Yoann COURTOIS, Michel DENAIX, Dominique ETIENNE et André HERMET pour le travail d'accompagnement.

Au sein de la Direction Technique Nationale, merci également à Rémi GARDIN pour tout le travail accompli pour la formation et pour la mise en œuvre du dispositif PSF.

Je n'oublierai pas aussi le travail dans l'ombre de Catherine CHALOPIN, notre médecin fédéral toujours attentive à nous accompagner dans le suivi du haut-niveau mais aussi dans la réflexion sur les conditions médicales de notre pratique.

Cette assemblée générale ordinaire clôt également une année à la fin de laquelle un nouveau comité directeur a été élu. Pour la première fois le corps électoral était composé à près de 50,1% des représentants directs de nos clubs et de nos membres associés. Je ne peux que me réjouir du taux de participation élevé que nous avons connu : 64% des clubs représentant 73% des voix, 88 % des représentants des ligues représentant 94% des voix ont participé à ce scrutin.

Cependant, il est aussi à remarquer que :

- Les nouvelles dispositions statutaires résultant de la loi sur la démocratisation du sport du 2 mars 2022 complexifient énormément l'organisation, avec en ce qui nous concerne 5 votes à mettre en place (commission des athlètes de haut niveau, représentants des médecins, éducateurs et arbitres puis élection du comité directeur), multipliant par 6 le coût des votes électroniques et la charge de travail relative à la préparation des scrutins et aux opérations de contrôle de la commission de surveillance des opérations électorales que je veux remercier et plus particulièrement sa présidente Evelyne CAMARROQUE pour sa disponibilité. Cette assemblée générale sera appelée à modifier nos statuts sur quelques points qu'il nous semble indispensable de corriger au vu de ce que nous avons observé lors de cette première assemblée générale électorale sous cette forme.
- Elles n'ont pas conduit à résoudre le manque de candidatures de femmes sur les postes qui leur sont réservées puisque nous avons désormais deux sièges vacants (un pour la représentante des éducateurs et un sur les places soumises à élection). Il est à noter que nous n'avons eu, une nouvelle fois, aucune candidature lors de l'appel fait à l'occasion de cette assemblée générale.
- La commission des athlètes de haut niveau qui devrait comprendre deux hommes et deux femmes n'a pas suscité de nombreuses candidatures puisqu'une seule athlète s'y est présentée, malgré un travail de sensibilisation menée dès le début de l'année 2024 auprès d'eux. Merci Alix VILLAR pour son engagement.
- La campagne électorale que nous avons mis en place avec l'organisation de deux visioconférences et le recueil de questions des clubs aux candidats n'a pas donné lieu à une mobilisation forte puisque chaque fois il y avait plus de candidats dans la salle que de représentants de clubs.
- Même si ce n'est pas une priorité, il me semble indispensable que nous interrogiions sur le maintien du vote uninominal comme modalité de désignation de notre comité directeur. Ce choix permet difficilement de voter pour une ligne politique donnée et pourrait conduire dans l'avenir à constituer des comités directeurs ingouvernables. Un mélange de scrutin de liste pour un dizaine de postes couplé à une représentation des ligues pourrait à la fois permettre une meilleure gouvernance et une meilleure couverture territoriale.

Une nouvelle équipe est donc en place pour l'olympiade à venir.

Elle est constituée d'un noyau de 13 anciens élus (Dominique BRET, Valérie BERGER-CAPBERN, Sylvie MARCHESIN, Céline DODIN, Chantal BURBAUD, Sylvine BROUTE, Benjamin CLEMENT AGONI, Rémi BAUDOT, Joel LE COZ, Vincent FREY, Pierre DELENNE, Joël POULAIN et moi-même) auxquels se sont joint quatre nouveaux élus (Marie BARRIERE, Rémi DUBOIS, André HERMET, Patrick ROBIN) ainsi que les deux personnes représentant la Commission des Athlètes de Haut Niveau, Alix VILLAR et Lucas BASSET.

Merci à eux pour leur engagement au service de la Fédération pour les 4 ans à venir.





Un grand merci aussi aux élus de l'olympiade précédente ayant choisi de ne pas se représenter ou qui n'ont pas été réélus : Nelly DEVILLE, Yves BOEHM, Bernard DAHY, Dominique ETIENNE, Fabrice LAPERGUE, Pierrick MERINO, Daniel POEDRAS.

Merci aussi à tous les membres des commissions disciplinaires et du Conseil National de l'Ethique qui accompagnent, dans la discrétion, la vie de la fédération, dont le mandat vient de s'achever.

Nous nous devons dans les semaines à venir de bâtir un projet fédéral ambitieux pour l'olympiade. Cela ne pourra se faire qu'avec votre support.



RAPPORT SUR LA GESTION DU COMITÉ DIRECTEUR

Dominique BRET, Secrétaire générale

Mesdames, Messieurs les représentants des ligues,
Chers amis orienteurs,

L'année 2024 s'est conclue par l'élection d'une nouvelle équipe à laquelle, pour la première fois, l'ensemble des clubs était amené à participer. Les nouvelles règles relatives à la composition des comités directeurs et aux modalités d'élection, fixées par la loi du 2 mars 2022, ont donné beaucoup de travail à l'équipe dirigeante, notamment au Président, pour que tout se passe de manière démocratique. D'autres chantiers ont accaparé le temps de nombre d'élus, notamment celui relatif à la mise en place d'un nouveau site tant espéré depuis quelques années et dont la livraison est attendue pour la prochaine saison ; celui des relations avec l'Office National des Forêts pour lequel beaucoup d'énergie est déployée sans en apercevoir, à ce jour, les résultats. Même si certains axes du projet n'avancent que lentement, ne sont pas encore pleinement développés, donnent lieu à débat, tous les membres élus ont agi, plus ou moins en fonction de leurs contraintes professionnelles ou familiales, pour les faire avancer au bénéfice du collectif et répondre aux demandes, questions, problèmes... des structures déconcentrées et des licenciés mais aussi pour faire reconnaître notre activité, la rendre visible. Remercions-les, plus particulièrement le président et la DTN en charge des dossiers les plus épineux ainsi que ceux qui ont quitté le comité directeur fin 2024, pour tout le travail accompli au service du développement de la Course d'Orient.

Comme précisé dans l'article 8 de nos statuts, le Comité directeur est chargé de diriger et d'administrer la Fédération. Ses 20 membres (1 poste femme restait à pourvoir) se sont réunis, en présentiel ou par visioconférence ou en format hybride, 8 fois en 2024, les 22 février, 29 février, 22 mars, 13 juin, 5 septembre, 24 novembre, 9 décembre et 14 décembre.

Le Bureau directeur (composé de 7 membres actuellement) assure lui la gestion courante de la Fédération. Il s'est réuni 10 fois les 17 janvier, 15 février, 22 mars, 17 avril, 21 mai, 11 juin, 23 juillet, 29 août, 1^{er} octobre et 12 novembre.

Nous essayons de rendre publics au plus vite les projets de comptes rendus de ces réunions, fidèles à l'un des principes qui nous anime, la transparence sur tous les sujets abordés et les décisions prises. Le travail de prise de notes, de rédaction initiale de ces comptes rendus est délicat mais nécessaire pour que chaque membre du BD ou du CD puisse valider par vote électronique afin que les délais de diffusion envers les structures déconcentrées soient les plus courts possibles. De ce fait, tous les débats démocratiques autour des sujets abordés ne peuvent être développés dans ces documents dont la validation n'est définitive que lors du BD ou CD suivant. Que ceux qui m'aident dans cette tâche de l'ombre soient ici remerciés.

La vie quotidienne de notre fédération repose sur deux piliers sans lesquels nous ne pourrions agir et avancer. D'une part, notre équipe de salariés qui s'est étoffée au cours de l'olympiade, présente au siège de la Fédération ou à distance. Au niveau du secrétariat administratif, Laureen VOLTINE et Nathalie MATTON assurent leurs missions, notamment le suivi des différents dossiers, avec une grande expertise. A leurs côtés, mais à distance, n'oublions pas Valérie SCHVARTZ, notre comptable, Thibaut PROCUREUR pour la communication mais aussi les personnes recrutées pour le Haut Niveau, Marian BASSET comme chargé de développement Haut Niveau et Paul RINGOT pour la préparation physique des athlètes de Haut Niveau. Un grand merci à elles et eux !

D'autre part, la Direction technique nationale, équipe réduite constituée de 5 cadres techniques, placés au service du haut niveau, pour la majorité, et de la formation.

Nous touchons là un point clé de notre fonctionnement : la nécessité de professionnalisation pour se développer et rayonner. L'engagement des bénévoles n'est pas à remettre en question mais la plupart d'entre eux sont investis à de multiples niveaux et donnent tout leur temps à la Course d'Orient. Les aider dans leurs missions,



notamment de développement territorial, est un des objectifs de l'équipe fédérale qui devrait se concrétiser via le recrutement de Maxime DELETRE sur le poste de chargé de mission territorial à compter de début janvier 2025. En effet, le type de bénévoles, investis corps et âme, a vécu. La difficulté à trouver des candidats, et surtout des candidates, pour les instances en témoigne. Les études le montrant : les personnes s'engagent, donnent de leur temps pour des associations mais pour des causes, des tâches ponctuelles... Nous avons besoin d'eux au sein des différentes commissions, qui se renouvellent au début de cette olympiade, pour aller davantage au fond des dossiers, explorer d'autres pistes, avoir de nouvelles idées... Nous avons besoin de vous pour les solliciter car c'est souvent par l'intermédiaire de relations de proximité que le premier pas vers le bénévolat est franchi. En œuvrant tous, chacun à notre niveau, en fonction de nos disponibilités, même si elles sont limitées, et en contribuant à ce que d'autres licenciés fassent de même, le comité directeur pourrait mieux cerner les difficultés rencontrées, les visions des différents territoires et les propositions d'évolution de nos pratiques pour un développement amplifié. Il est à l'écoute de tous les apports, idées, conseils... ceux-ci étant discutés, en toute démocratie, afin de finaliser un projet pour l'Olympiade 2025-2028 correspondant à une vision partagée pour le rayonnement de la CO, pour tous les âges, dans tous les territoires, à tous les niveaux – du loisir à la compétition à haut niveau – au travers de modalités de pratique diversifiées apportées au plus proche de tous les publics.

La vie de la fédération repose également sur les échanges avec les structures déconcentrées. Ainsi, en 2024, au temps de l'assemblée générale, le 23 mars 2024, et à celui de la conférence des Présidents de ligue le 23 novembre dernier, l'équipe fédérale essayé, dans la mesure de ses possibilités, d'être présente lors des assemblées générales des ligues. De plus, deux réunions ouvertes à tous les présidents de clubs ont été organisées dans le cadre de la campagne électorale en vue de l'Assemblée Générale Elective du 14 décembre 2024, moment pour chaque candidat de donner sa vision pour la Course d'Orient, de dire son engagement dans la Fédération, d'échanger avec les structures au plus proche du terrain. Nous tenons à ces dialogues en toute transparence. Ce sont des moments qui nous permettent de prendre la mesure du vécu quotidien, de mesurer les difficultés rencontrées localement, d'engranger les bonnes pratiques pour les diffuser... Le rapport d'activité de chaque commission vous montrera les actions menées, les chantiers en cours mais aussi tout ce qui reste à faire. En cette année de début d'Olympiade, il est temps, à partir du bilan du projet fédéral 2021-2024, de définir l'inflexion à donner aux orientations pour poursuivre notre développement en fidélisant nos licenciés, en attirant de nouveaux publics, en rayonnant du niveau local au niveau international car, si seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin.

Avant de terminer, je ne voudrais pas oublier les relations avec les instances nationales, que ce soit le Ministère des Sports, le CNOSF... et nos associations avec d'autres fédérations, notre investissement dans certaines commissions et auprès d'élus afin de traiter collectivement les dossiers épineux, comme celui des relations avec l'ONF, afin de mieux faire connaître et reconnaître notre activité, afin d'être plus fort pour défendre notre pratique.

Pour conclure, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont œuvré au sein du comité directeur lors des 4 années passées pour le travail accompli, leur implication dans la vie fédérale, leur participation aux débats et décisions prises en toute démocratie et celles qui se sont engagées pour les 4 années à venir. Je voudrais aussi vous remercier, vous représentants des différents territoires, pour votre engagement au quotidien au plus près des publics licenciés ou néophytes, pour votre support pour mener à bien le projet fédéral. Je sais pouvoir compter sur votre appui pour le poursuivre en 2025.

Un très grand merci à vous tous.



RAPPORT D'ACTIVITÉS DES COMMISSIONS STATUTAIRES ET FÉDÉRALES

COMMISSION MÉDICALE

Docteur Catherine CHALOPIN, Présidente

Médecin Fédéral National et Médecin coordonnateur de la SMR des SHN

1°) Développement des activités médicales au sein de la FFCO

- Suivi et mise à jour des réglementations FFCO.
 - Toujours des difficultés pour l'application du cahier des charges de la surveillance médicale des compétitions, essai de simplification et réflexion toujours en cours.
 - Mise à jour annuelle de l'annexe 7 du règlement haut-niveau sur la surveillance médicale réglementaire.
- 3/04/2024 : AG UNMF (Union Nationale des Médecins Fédéraux)
- 11/06/24 : Colloque sur les objectifs développement durable : participation en visio à l'atelier sport santé
- 21° Conférence Nationale Interfédérale Montrouge et 17° Congrès SFMES Montrouge 5-7 juin 2024
- 2024 : Yann Patard, masseur-kinésithérapeute a obtenu son diplôme d'Université Expertise en Course à pied. Mémoire : Blessures en course d'orientation à pied : analyse et influence de l'entraînement.
- IOF : suivi de « global développement webinaire » :
 - 16/10/24 : Prevention of injuries among young competition orienteers
 - 6/11/24 : Training and life of high level international elite orienteers

Plan national de prévention du dopage et des conduites dopantes dans les activités physiques et sportives 2020-2024 :

- Rappel : 2 Référents fédéraux dopage FFCO : Dr Catherine Chalopin et Dr Joël Poulain en tant que membre élu au CD.
 - Mise en place sur le Site FFCO dans Ethique et intégrité de l'onglet Prévention du dopage et des conduites dopantes puis mise à jour régulière conformément au plan national de prévention
 - AFLD Education et prévention : les sessions de formation des éducateurs antidopage fédéraux se sont poursuivies en 2024. 1 éducateur antidopage FFCO
 - Formation des sportifs de haut-niveau par l'éducateur : plusieurs réunions d'informations (sportifs juniors, seniors et CO à VTT) et incitation de formation en e-learning via la plateforme Adel de l'AMA. Toujours en attente d'une formation spécifique et dédiée aux plus jeunes en filière de haut-niveau.
 - Sur Podium :
 - Formation initiale des escortes
 - Formation initiale des délégués antidopage
 - Participation aux Webinaires de l'International Testing Antidoping (ITA) partenaire IOF pour l'éducation antidopage et les contrôles :
 - 22/2/24: A coach's role in clean sport
 - 30/05/24: Preparing for Major Games
 - 07/11/24: What do you need to know in 2025
 - 11/12/24: The athlete support personal relationship in clean sport



2°) L'encadrement sanitaire des équipes de France

- Encadrement médical et paramédical a été réalisé par :
 - 1 médecin du sport : Dr Isabelle Vaysse 17 j
 - 1 médecin généraliste : Dr Lucile Roger 5 j

De plus en plus de difficultés à trouver des médecins disponibles pour ces encadrements.

 - 3 masseur-kinésithérapeutes : Jean-Frédéric Gervais 33 j, Guillaume Ribault 27 j, Yann Patard, 13 j
- Soit 95 journées d'encadrement médical et paramédical :
 - 22 journées médecin : Groupe -18
 - 73 journées kinés : Senior 43 j, Junior 30 j

3°) Le suivi médical réglementaire des sportifs de haut niveau

(Voir le rapport 2024 du médecin coordonnateur en annexe)

La Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) est réalisée conformément à l'arrêté du 13 juin 2016 relatif à la surveillance médicale des sportifs de haut-niveau, Espoirs et collectifs nationaux et à la réglementation médicale FFCO (annexe 7 du règlement Haut-Niveau2024)

- 2 groupes de sportifs ayant un financement sur contrat de performance :
 - Le programme d'excellence sportive, les SHN (Elite, senior, relève) dont la SMR est fixée par l'arrêté,
 - Le programme d'accession au haut-niveau, les sportifs espoirs et les sportifs des collectifs nationaux (SCN), dont la SMR est fixée par la fédération.
- Les sportifs des groupes France A et B, du groupe France -18, non en liste ministérielle, et le groupe France CO à VTT, A et B. La SMR est fixée par la fédération, contenu et périodicité des examens avec une prise en charge financière uniquement fédérale.
- Bilan quantitatif : Ont ainsi été concernés 102 orienteurs de haut-niveau avec 98,04% de réalisation de cette SMR mais grâce à un suivi permanent (médecin coordonnateur) et une relance régulière (DTN) :
 - 51 en liste ministérielle :
 - 25 SHN : 6 Senior, 19 Relève
 - 7 Sportifs « collectif national »
 - 19 Sportifs Espoirs
 - 51 sportifs en Groupe France hors liste ministérielle
 - 12 du Groupe -18
 - 2 du Groupe A CO à pied
 - 9 du Groupe B CO à pied
 - 16 du Groupe CO à VTT A
 - 12 du Groupe CO à VTT B
- Bilan qualitatif : Aucun certificat médical de contre-indication temporaire aux sports n'a été délivré suite à cette surveillance médicale réglementaire

Composition de la commission

Dr Joël POULAIN, Médecin élu au Comité directeur,
Dr Caroline FER et Dr Marion DELESPERRE, Médecins du Pôle France Loire, Dr Thibault STIERNON, Médecin du Pôle France Jeune de Clermont-Ferrand Médecins des équipes de France : Dr Agnès EUDIER, Dr Julien PETIT, Dr Isabelle VAYSSE
Membres associés : Jean-Frédéric GERVAIS et Guillaume RIBAUT Masseur-Kinésithérapeutes des équipes de France



COMMISSION JUGES ET ARBITRES

Denis GENEVES, Président

Bonjour à toutes et à tous

Année 2024 particulière puisqu'elle met un terme au mandat de la présente commission, quand j'ai accepté d'en faire partie et d'en prendre la présidence en 2017, faisant suite à Alain GUILLON je m'étais engagé pour deux olympiades, si bien sûr aucun événement ne venait y mettre un terme plus tôt. Ces deux olympiades sont (vite) passées et il est temps d'en faire un rapide bilan. Mais avant ceci, revenons sur l'année sportive écoulée.

En introduction du bilan 2023, nous avons évoqué le décès prématuré de notre ami Bertrand PATURET, membre de notre commission et nous nous sommes rendus à Compiègne le 19 février pour lui rendre un dernier hommage. Bertrand nous a manqué tout au long de cette année et encore plus lors de notre dernier séminaire, moment de partages et d'échanges qu'il affectionnait tout particulièrement.

Nous tenons aussi à remercier les clubs du CO Compiègne et de Noyons OC pour l'organisation lors du WE O'Picardie 2024 d'un challenge « Bertrand PATURET ».

En conclusion de ce bilan 2023, nous avons eu des pensées amicales vers les experts qui traversent des périodes difficiles et, cette année, nous voudrions tout particulièrement les adresser à Marc SINIBALDI.

Bilan annuel

Avant toute chose, la commission félicite les experts régionaux et nationaux qui ont officié sur les compétitions tout au long de cette année. Cette année fut particulière car aucun des quatre week-ends de courses nationales n'ont eu lieu faute d'organisateur et comme il n'y avait pas non plus d'O France, c'est un nombre réduit d'expertises que nous avons eu à analyser.

Le travail des experts est essentiel afin d'assurer la qualité de nos compétitions. Il s'agit là d'une tâche délicate, pas toujours appréciée à sa juste valeur par les coureurs ou les organisateurs mais au demeurant essentielle.

Au cours de l'année 2024, les membres de la commission Juges et Arbitres ont :

- Participé à trois réunions au siège de la FFCO : le 25 juin, le 8 octobre et le 29 novembre veille du séminaire des DN/AN ;
- Participé à la préparation et à l'animation du séminaire des DN/AN des 30 novembre et 1^{er} décembre au CIS Ravel à Paris ;
- Analysé tous les comptes-rendus reçus d'expertises qui nous servent de base notamment à la préparation dudit séminaire mais aussi à la prise en compte des remontées des experts afin de faire évoluer ou de clarifier nos règles ;
- Participé à la préparation de la formation « organisateurs » dont la première session a eu lieu en janvier 2024 sous la responsabilité de Rémy GARDIN ;
- Actualisé le tableau des RK ;
- Participé aux séminaires des experts régionaux quand nous avons connaissance de leur organisation.

Les réunions sont essentiellement des moments de synthèse et elles nous ont permis de mettre en commun nos différents travaux réalisés et ainsi de préparer le moment de formation qu'est notre séminaire.

Au fil de l'année, la commission a traité les problèmes rencontrés par les experts en apportant ses conseils ou avis et ceci soit par mail, téléphone ou directement sur les lieux de courses. Enfin, les membres de la commission ont assuré des missions d'expertise, élément indispensable afin de rester en prise avec la réalité du terrain.



Bilan global

Pour ces huit années, nous nous étions fixés des lignes principales d'action, et même si nous avons été coupés dans notre élan par les épisodes COVID, je pense que nous les avons tenus à savoir :

- Reprise du Cahier des Charges des Compétitions ;
- Reprise du Mémento du Corps Arbitral ;
- Mise en concordance de ces deux documents ;
- Proposition d'un Mémento « régional » ;
- Toilettage du séminaire DN/AN avec plus d'interactions et de travaux de groupes notamment en travaillant sur les cas d'arbitrage.

Un seul sens à toutes ses actions : faciliter le travail des experts et notamment celui des arbitres qui sont en première ligne. La dernière action en date, imposée par les événements, étant de clarifier les règles d'éthique et leur respect qui à notre sens ne pouvait être du ressort d'un jugement arbitral.

Nous avons aussi toujours soutenu l'action des experts, ce dernier point nous tenant tout particulièrement à coeur.

Tout au long de ces huit années, nous nous sommes toujours attachés à ce que cette commission statutaire agisse d'une manière autonome en conservant son libre arbitre et une certaine indépendance vis-à-vis de la Fédération.

Nous voudrions parler d'un fait, qui va certainement conditionner les actions de la prochaine commission, il s'agit de notre dernier week-end CNE/CF de sprint. Le but n'est pas de revenir sur les problèmes rencontrés mais ils montrent la fragilité de notre mode de fonctionnement qui, allié à la complexité de nos organisations, constitue une corde raide sur laquelle nous devons avancer. Nous savons que le travail de chaque acteur d'une organisation est lourd et difficile et chacun fait de son mieux pour que ce soit une réussite mais nous savons aussi qu'il est essentiel de travailler ensemble car tous ces acteurs ont quelque chose à apporter.

Enfin, vous dirigeants de la fédération, des ligues, des comités départementaux et des clubs, il est important de toujours mettre en avant auprès des licenciés le respect pour le travail des organisateurs, car sans eux pas de courses, mais aussi des experts et notamment des arbitres. Dans combien de sports ces arbitres sont plusieurs, voire souvent professionnels, aidés de vidéos qu'ils consultent à envie avec des décisions collégiales, alors que dans notre sport, nous sommes bien seuls et encore plus quand il faut essuyer les revendications (et je reste soft sur le terme).

Voilà pour ce dernier bilan. Je voudrais remercier mes amis Nelly, Feu Bertrand, Patrick et Philippe pour ce travail accompli ensemble et toujours dans la bonne humeur, je voudrais aussi remercier nos cadres techniques, toujours de bons conseils et très professionnels notamment lors de l'organisation des séminaires.

Pour terminer, nous tenons à remercier tout particulièrement le secrétariat qui assure le suivi du retour des comptes-rendus mais aussi pour tout le travail de mise en page des différents documents.

Composition de la commission

Nelly DEVILLE, Philippe POGU et Patrick SAINT-UPÉRY



COMMISSION FORMATION

Dominique BRET, Présidente

L'année 2024 a vu, en plus de la gestion du quotidien, se concrétiser l'évolution de l'architecture de formation. Si la gestion courante s'est faite principalement par mail, la commission s'est réunie en formation plénière (8 février et 15 novembre) et en formation restreinte - présidente de la commission, DTN et CTS en charge du dossier - (30 janvier avec la commission Juges-Arbitres pour la formation Organisation/Direction de course, 12 septembre et 7 octobre) sans compter le suivi nécessaire pour fournir les précisions à la partie du cahier des charges du site relative à la formation (11 et 22 janvier).

Les points marquants de l'année :

- Premier jet finalisé de la restructuration de la formation : module de maîtrise initiale de la CO conceptualisé ; filière Educateurs revue pour les 3 niveaux (animateur, moniteur, entraîneur) dans une perspective de montée en compétences des bénévoles ; restructuration, au regard du module initial, de la filière Traceur/Contrôleur ; avancée sur la filière Délégué-Arbitre ; restent à finaliser les documents et mettre à jour les pages du site relatives à la formation ;
- Présentation, lors de la réunion des présidents de Ligue, de l'avancée des travaux de la nouvelle architecture de formation ;
- Mise en place de formations nationales :
 - Première organisation d'une formation à la direction de course par visio-conférence : 18/03/24 et 14/05/24 ;
 - Formation Nationale CO à VTT : 20 et 21/01/24 à Fontainebleau ;
 - Formation TN : 27 et 28/01 à Fontainebleau ;
 - Formations Moniteur : 13 et 14/01/24 puis 27 et 28/01/24 à Auch ; 09, 10 et 16/09/24 en soirée, 29/09/24, 26 et 27/10/24 en AURA ;
 - Formation CO à Ski : 13 au 15/12/24 à Arvieux ;
 - Formation Entraîneur : 19 et 20/10/24 puis 16 et 17/11/24 à Saint-Etienne ;
 - Formation de Formateur : DAR le 13/02 à Eybens.
- Mise en place de séminaires :
 - Séminaire TN/CCN de CO à VTT : 20 et 21/01/24 à Fontainebleau ;
 - Séminaire DN/AN : 30/11 et 01/12/24 à Paris ;
 - Séminaire TN/CCN CO à Ski : 14 et 15/12/24 à Arvieux ;
 - Intervention du CTS chargé de la Formation sur le séminaire régional TR/CCR organisé par la ligue NA : 07/12/24.
- Préparation du calendrier des formations 2025 (qui reste à finaliser) :
 - Séminaire TN/CCN de CO à VTT : 11 et 12/01/25 à Fontainebleau ;
 - Formation de Formateurs : CCR, TR et Animateurs le 26/01/25 à Tomblaine ;
 - Formations de Formateurs prévues pour les ligues BR, NM, PL et HF (dates non fixées à ce jour) ;
 - Séminaire Moniteurs : 11 et 12/10/24 à Saint-Etienne (prévisionnel, susceptible de modification) ;
 - Séminaire TN/CCN : 13 et 14/12/25 à Paris (prévisionnel, susceptible de modification).

sans compter la gestion régulière des demandes : diffusion de documents suite aux formations ou séminaires, validation des formations, inscription des formations sur le site fédéral, suivi de l'activité des diplômés... et la mise à jour des contenus de formation au regard des évolutions réglementaires et des constats remontés par les experts et les ligues (largement assuré par le CTS, Rémi GARDIN).

En guise de bilan des objectifs visés et des actions à mener du projet fédéral 2021-2024, malgré de nombreuses recherches et les démarches entreprises (entretien du Président et de la DTN, le 13/02/2024 avec Gladys BEZIER, conseillère auprès de la Ministre à ce sujet), la commission, avec l'appui de la DTN, n'a pas, à ce jour, trouvé de



solutions pour la mise en place d'un diplôme professionnel en Course d'Orientation. Elle reste à l'affût de toutes les pistes qui pourraient se présenter.

Au niveau de la formation des bénévoles, la nécessité d'une plus grande professionnalité est un constat auquel la commission s'attache même si les actions n'avancent pas aussi vite que nous le souhaiterions :

- La restructuration de l'architecture de la formation initiale est opérationnelle pour être mise en œuvre dès le premier semestre 2025 ;
- Le nombre de diplômes actifs est de 3373 détenus par 1129 licenciés soit une moyenne d'environ 3 diplômes par personne. Mais ces chiffres ne reflètent pas réellement ce qui se passe sur le terrain : le diplôme d'animateurs est "à vie" alors que certains n'exercent plus ; certains licenciés sont toujours indiqués comme actifs alors qu'ils n'officient plus... D'ailleurs, si on se centre sur ceux dont la dernière action s'est effectuée entre 2021 et 2025, il n'y a plus que 1587 diplômes actifs. Mieux cerner la validité des diplômes pourrait être un chantier de la nouvelle olympiade ;
- 19,7% de ces diplômes sont détenus par des femmes qui représentent 27,4% des licenciés diplômés. Le nombre de diplômes par femmes diplômées est de 2,1 ; pour les hommes, 3,3.
- Dans les catégories HD18 et +, 15,8% des licenciés détiennent un diplôme ; c'est le cas d'un homme sur 5 mais seulement d'une femme sur 20 ;
- La répartition des diplômes (chiffres au 28 janvier 2025) est la suivante :

	Hommes	Dames	% D	H + D	% diplômes
Animateur	579	241	29,4	820	29,6
Moniteur	133	35	20,8	168	6,1
Entraîneur	36	4	10	40	1,4
TR	565	130	18,7	695	25,1
TN	132	22	14,3	154	5,6
CCR	300	57	16	357	12,9
CCN	61	6	9	67	2,4
DAR	272	76	21,8	348	12,6
DN	39	7	15,2	46	1,7
AN	63	12	16	75	2,7
				2770	82,1
Animateur CO à VTT	34	9	20,9	43	14,6
TR CO à VTT	83	12	12,6	95	32,2
TN CO à VTT	36	6	14,3	42	14,2
CCR CO à VTT	77	12	13,5	89	30,2
CCN CO à VTT	23	3	11,5	26	8,8
				295	8,7
T CO à Ski	14	1	6,7	15	68,2
CC CO à Ski	7		0	7	31,8
				22	6,5
Formateur Animateurs	61	12	16,4	73	25,5
Formateur Cartographie de proximité	7	2	22,2	9	3,1
Formateur CCR	49	4	7,5	53	18,5
Formateur DAR	36	5	12,2	41	14,3
Formateur Moniteurs	31	3	8,8	34	11,9
Formateur TR	60	5	7,7	65	22,7



Formateur TN	1	0	0	1	ns
Formateur Régional CO à VTT	8	0	0	8	2,8
Formateur National CO à VTT	2	0	0	2	0,7
				286	8,5

- Si le développement de séminaires de formation continue dans tous les domaines est une réalité au niveau national, la mise en place de séminaires au niveau des ligues reste très variable et la mutualisation n'est que peu mise en œuvre. Le CTS est à disposition sur demande des ligues pour travailler sur des contenus ou intervenir directement.

La commission va s'appuyer sur l'analyse des diplômés actuels pour définir les objectifs et actions à mener afin d'attirer davantage de licenciés, notamment jeunes et femmes, vers ces fonctions et de maintenir un niveau d'expertise optimal pour des organisations de qualité.

Quelques statistiques pour 2024 :

- 145 diplômes attribués (en baisse) dont une partie à 30 femmes =
 - . 33 animateurs ; 4 moniteurs ; 4 entraîneurs
 - . 36 TR ; 8 TR CO à VTT ; 3 TN ; 3 TN CO à VTT
 - . 21 CCR ; 7 CCR CO à VTT ; 1 CCN ; 2CCN CO à VTT
 - . 15 DAR ; 4 AN ; 2 DN
 - . 2 formateurs
- 12 ligues = 39 en Nouvelle-Aquitaine, la ligue la plus dynamique en matière de formation : plus de la moitié comme éducateurs (principalement animateurs), un cinquième comme traceur
 - 19 en Auvergne Rhône Alpes dont un cinquième comme éducateurs et un cinquième en CO à VTT
 - 14 en Occitanie près de la moitié comme traceur et un tiers comme DAR
 - 13 en Centre-Val de Loire comme CCR ou en CO à VTT
 - 12 en Hauts de France, plus de la moitié comme CCR
 - 10 en Bourgogne-Franche-Comté, un tiers comme TR et comme éducateurs
 - 9 en Bretagne dont plus de la moitié comme animateur
 - 9 en Grand Est dont plus de la moitié comme traceur
 - 7 en Provence Alpes Côte-d'Azur, 6 en Ile-de-France, 4 en Normandie et 3 en Pays de la Loire.

Composition de la commission

Sylvine BROUTÉ, Bernard DAHY, Pierrick MERINO, Daniel POËDRAS, Michel HUET et Rémi GARDIN (CTS)



CONSEIL NATIONAL DE L'ÉTHIQUE

Jean-Paul TERS, Président

Rappel

Rappelons rapidement que la loi du 1^{er} mars 2017 visant à préserver l'éthique du sport, impose à chaque fédération délégataire d'établir une charte d'éthique et de déontologie qui lui est propre et de mettre en place, en son sein, un comité doté d'un pouvoir d'appréciation indépendant, habilité à saisir les organes disciplinaires compétents et chargé de veiller à l'application de cette charte et au respect des règles d'éthique, de déontologie, de prévention et de traitement des conflits d'intérêts.

Le Comité directeur de la Fédération a adopté sa charte d'éthique et de déontologie le 30 septembre 2017 et a installé son Conseil national de l'Ethique le 8 décembre 2018. Ont été nommés Marie-France Charles, Michel Chariau, Pierre Durieux et Jean-Paul Ters, ce dernier étant désigné comme président.

La charte d'origine a ensuite été amendée par le Conseil national de l'Ethique le 31 mai 2019 et ces modifications ont été adoptées par le Comité directeur en sa réunion du 15 juin 2019.

Le Conseil a été renouvelé fin décembre 2021 pour la nouvelle olympiade. Les quatre membres sortants ont été reconduits dans leur fonction. A ceux-ci se sont ajoutés deux nouveaux membres nommés au même moment, à savoir Michel Ediar et Sandrine Taisson. Jean-Paul Ters a été reconduit comme président.

Ce Conseil sera statutairement renouvelé début 2025, pour une nouvelle olympiade.

En application de l'article L. 131-15-1 du code du sport, les principes de la Charte d'Ethique et de Déontologie du sport français, adoptés par le CNOSF le 23 mai 2022, ont été transposés par le CNE, et adoptés à l'unanimité par le Comité directeur de la FFCO le 25 novembre 2023.

Activités 2024

Cette année, aucune nouvelle loi, aucun nouveau décret n'ont été publiés, donc il n'y a aucune modification de nos statuts ou de notre charte.

Statutairement le Conseil national de l'Ethique se réunit au moins une fois par an en présentiel au siège de la fédération, en principe la veille de l'assemblée générale ordinaire.

Cette réunion a eu lieu le vendredi 22 mars.

Le Conseil national de l'Ethique a validé le compte-rendu d'activités de 2023.

Le 4 avril 2024, le CNOSF a organisé une grande réunion à son siège, sur le thème : " La rencontre des Comités d'Ethique fédéraux et du Comité de déontologie du CNOSF ".

La FFCO était représentée par son Président, le Président du CNE étant indisponible au dernier moment, pour cas de force majeure.

En 2024, le Conseil n'a pas eu besoin de saisir une des commissions disciplinaires, et il n'a pas été saisi par une instance sportive, ni par un(e) licencié(e), pour un problème relevant strictement de sa compétence.

En revanche, le Conseil a été interrogé à trois reprises par le Président de la fédération sur des sujets délicats concernant le fonctionnement interne de la fédération :

- Un contentieux au sein de l'OPA Montigny, affaire traitée au final par la Commission de discipline de première instance,
- Une demande en révision de jugement d'une affaire traitée par la Commission de discipline d'appel en octobre 2014,
- L'interprétation du Code de déontologie des cadres techniques fédéraux.





A la suite du renouvellement des instances dirigeantes de la Fédération pour la nouvelle olympiade 2025-2029, le Conseil s'est attaché auprès du Secrétariat général à contrôler les "déclarations des intérêts" de tous les nouveaux élus.

Sur ce sujet, il n'y a pas de remarque particulière.

La situation générale de la FFCO sur le plan de l'Ethique est donc dans une position saine.

Pour rappel, la Charte d'Ethique et de Déontologie est disponible en pdf sur le site de la FFCO.

Elle est en ligne à l'adresse électronique suivante :

<https://www.ffcoorientation.fr/ethique-et-integrite/chartes/>



COMMISSION PRATIQUES SPORTIVES

Nelly DEVILLE, Présidente

❖ SOUS-COMMISSION CO À PIED

Pierrick MERINO, responsable

La sous-commission de Course d'Orientation pédestre a vocation à proposer aux élus fédéraux des idées sur le développement de la discipline en particulier en proposant des évolutions dans les domaines de l'organisation et du règlement des compétitions.

La commission s'est réunie à plusieurs reprises en visio-conférence, ainsi qu'avec un groupe de travail comprenant des licenciés volontaires, traitant des axes de favorisation de la « pratique sportive féminine », en lien avec le plan de féminisation de la fédération.

Les propositions faites sont issues de débats au sein de la commission. Le comité directeur de la fédération peut ensuite les accepter en l'état, les modifier ou demander de faire de nouvelles propositions.

Les évolutions du RC sont à retrouver dans le document « Quoi de neuf dans ce RC 2025 », telles que l'apparition de la catégorie D/H85, l'augmentation du nombre d'équipes au CFC et la mise en place d'un relais Jaune pour les coureurs DH14 et plus.

La commission va être renouvelée en 2025, n'hésitez pas à venir participer aux évolutions de votre pratique.

Composition de la sous-commission

Nelly DEVILLE - Alain ANTOINE, Yannick BEAUVIR, Benjamin CLEMENT-AGONI, Pierre DELENNE, Fabrice LAPERGUE, Sylvie MARCHESIN, Patrick ROBIN et Simon LEROY (CTS)

❖ SOUS-COMMISSION CO À SKI

Michel DENAIX, responsable

➤ Bilan de la spécialité de la dernière saison Hiver 2024

Deux dossiers de Championnats de France

- Par le COCS 7309AURA en Vanoise sur Bozel et Champagny (Savoie) ; le Relais, la MD et la Mass-Start ; report de 2023
- Par CROCO 2604AURA dans le Vercors (Drôme) Sprint et Relais Mixte 1 journée et Orient'Alp avec l'EFMS Vercors (Isère) la LD

➤ Organisation des championnats

- Le championnat en Vanoise a été organisé les 3 et 4 février par le COCS. Une centaine de participants. Le manque de neige n'a pas permis de faire les courses prévues sur Bozel ; l'organisation a déplacé le relais du samedi sur Champagny et maintenu la MD le dimanche suivi d'une départementale sprint en amont de la cérémonie des résultats. La Mass-start a été annulée, estimant que trois championnats sur le même site n'était pas cohérent sportivement. Une zone de course bien répartie, le relais privilégiant le centre de la carte et la MD les extérieurs. Grâce à une météo très favorable, bien aidée par la commune et le service des pistes, l'organisation fut d'une grande qualité et bien adaptée aux formats.
- Le championnat sur le Vercors a été modifié suite au manque de neige sur le site de la Drôme et l'EFMS (Equipe de France Militaire) a repris l'organisation du WE sur le site d'Autrans aidée le samedi par le CROCO (Sprint et Relais Mixte) et le dimanche par Orient'Alp (LD) après l'accord de la commune et du service des pistes. Une équipe rodée et bien organisée ; encore de belles courses avec environ 120 participants.



2 remarques :

- Une redevance a été demandée par la station pour l'utilisation des navettes les 2 jours qui a été payée par l'organisation grâce à un partenaire
- Tous les participants ont dû prendre un forfait ski pour chaque jour
- En bilan, 2 beaux WE, mais ce n'est sûrement pas suffisant pour développer la discipline ; juste la maintenir. Manque de candidature, manque de neige, difficulté d'organisation, financement... Dans la conjoncture actuelle, des redevances pour l'accès aux pistes risquent de devenir plus fréquentes.

➤ Animations de proximité

- Poursuite en Isère de la mise en place de parcours temporaires d'orientation à la journée. Il s'agit d'animations gratuites réalisées à l'initiative du club Orient'Alp, avec pas loin de 80 participants à chaque fois.
- Une belle initiative en Savoie avec une petite organisation en Ski-roues sur le campus universitaire. Une quinzaine de participants.
- Des parcours d'orientation sont proposés dans quelques stations.

➤ Mise en place d'une Formation FFCO Traceur et Contrôleur des Circuits National + un séminaire TN - CCN

Une formation s'est tenue en décembre 2024 sur Arvieux (05) ; un seul stagiaire pour le Traceur National. En parallèle, une remise à jour des documents de formation avec l'aide de Rémi Gardin de la FFCO et de Rudy. Séminaire TN - CCN le 15 décembre 2024 qui sert aussi de réunion de la commission CO à Ski. 3 personnes en présentiel et 6 en visio-conférence dont notre nouveau président et notre DTN.

➤ Règlement des compétitions

Validation de la possibilité de sur-classement sur les catégories D/H20 et plus. Modification pour toutes les spécialités.

➤ Règlement cartographique ISSKiOM

- Traduction du règlement ISSKiOM, la dernière datait de 2014 suite à la mise à jour de IOF ISSKiOM 2019 révision 2 (décembre 2023) qui est applicable en janvier 2024. Merci François et Christina.
- Une nouvelle version IOF ISSKiOM révision 3 est sortie en septembre 2024. La réunion d'information fin novembre a été suivie par 3 membres de notre commission.

➤ Séminaire du 15 décembre, juste à l'issue de l'AG électorale de la FFCO. Voir le CR

Points principaux abordés

- Nouvelles normes ISSKiOM
- Coupe de France des Clubs avec les 3 spécialités Pied, VTT et Ski
- Participation française à l'international
- Participation française au JO hiver 2030

➤ Avenir

Un dossier d'organisation pour la saison 2025, dans les Hautes Alpes à Arvieux, pas encore d'écho pour 2026 ?...

Composition de la sous-commission

Nelly DEVILLE - Laurent ASTRADE, Charlotte BOUCHET, Christina FRITZ, Rudy GOUY, François JANOD et Joël POULAIN



❖ SOUS-COMMISSION CO À VTT

Dominique ETIENNE, responsable

En 2024, la sous-commission CO à VTT s'est réunie sur les sites des Championnats de France de manière informelle et à l'occasion du séminaire.

Sa mission principale était de participer au développement de la discipline, avec pour principales actions :

- Encourager la pratique à tous les niveaux et sur l'ensemble du territoire.
- Aider les courses de proximité.
- Donner un avis sur les organisations des compétitions nationales.
- Etablir un calendrier des courses nationales.
- Soutenir la sous-commission calendrier à la désignation des experts.
- Proposer des améliorations sur le RC et sur les documents d'organisation.
- Appuyer l'encadrement et les athlètes des groupes HN VTT.
- Organiser le séminaire annuel.
- Produire les résultats de la Coupe de France.

Bilan 2024 :

Demandes de modifications prises en compte au RC 2025 :

Avec l'arrivée des vélos de type « Gravel » sur nos parcours, il est imposé le guidon plat.

L'augmentation du nombre de pratiquants dans la catégorie DH70 a conduit à l'attribution d'un titre de Champion de France en relais.

Comme en course à pied, des nouveaux tableaux de temps de course sur les courses individuelles sont modifiés dans un souci d'égalité H/F.

Calendrier des compétitions :

Contrairement à la saison 2023, excepté le CFC, tous les Championnats se sont courus ainsi que 2 Nationales.

Le nombre de courses inscrites au CN est resté stable (30).

Séminaire :

Il s'est tenu à Fontainebleau au CNSD les 20 et 21 janvier. La participation (14) était limitée aux TN et CCN des Championnats de France et Nationales prévus en 2024.

Le rôle du CCN et ses rapports avec l'organisateur, le directeur de course et l'arbitre a suscité des échanges constructifs.

Haut Niveau :

Les équipes de France continuent à performer au niveau des meilleures Nations mondiales. Elles sont créatrices de vocation chez les jeunes :

La moisson réalisée par nos équipes est impressionnante avec en tête de liste les juniors : le relais H, Jade BOUSSIER et Augustin LECLERE, Champions du monde.

Merci à André HERMET et à Yoann Courtois bénévoles engagés dans l'encadrement des groupes France.

Perspectives 2025 :

Tous les Championnats de France seront organisés ainsi que 6 Nationales.

Le nombre de courses inscrites au CN est supérieur à celui des saisons précédentes.

Avec l'implication de la sous-commission dans le traitement des dossiers de candidature (visites terrain), les délais de désignation des organisateurs doivent être raccourcis.

Au final, cette saison ressemble aux trois précédentes de l'Olympiade.

Le petit monde de la CO à VTT a tenu le cap en dépit de la suppression du poste de Conseiller technique responsable des équipes de France de CO à VTT, référent du développement et de la formation.



L'abandon de la Coupe de France des Clubs n'encourage pas les orienteurs à pratiquer les 3 disciplines pour leur club !

Le point positif majeur aura été le développement territorial, un des vœux du projet de développement fédéral. Cantonnées dans l'Est et l'Île de France pour les manifestations de niveau National, des compétitions sont désormais organisées dans toutes les Ligues.

Cette situation nouvelle est due principalement à l'implication des clubs de « raiders » situés au Sud de la Loire (Bol d'Air, Raidlink's 07, US Cenon...), « réservoirs » d'orienteurs vétéristes de Haut Niveau.

Bonne chance au nouveau responsable André HERMET, pour qui le statut de retraité n'a pas entamé sa passion pour la discipline.

Composition de la sous-commission

Nelly DEVILLE - Michel DENAIX, André HERMET, Nicolas PINSARD et Alain POURRE

❖ SOUS-COMMISSION RAID ORIENTATION

Mireille SAVORNIN, responsable

Les deux raids d'orientation, manches de la Coupe de France des Raids Orientation en 2024 ont été le Raid O'Bivwak organisé par la Ligue Auvergne Rhône Alpes qui s'est tenu les 18 et 19 mai à Vulcania et le Raid de la Blanche, qui s'est tenu les 7 et 8 septembre 2024 dans la Vallée de la Blanche organisé par Thalweg 04.

O'Bivwak : une 43^{ème} édition éruptive !

Les Volcans d'Auvergne nous ont ouvert leur cratère pour la 43^{ème} édition du festival d'orientation O'bivwak. 22 ans après, de retour dans le Puy-de-Dôme.

5 min avant le grand départ, il a commencé à pleuvoir et heureusement la magie O'bivwak a opéré : à 14h, une éclaircie a lancé le week-end sous le signe du soleil, du lever au coucher. Tous les fidèles bénévoles de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de course d'orientation ainsi que les membres du comité départemental du Puy de Dôme ont dispensé leur aide pour nous accompagner tout au long de l'organisation, nous orientant vers des paysages magiques et des tracés techniques dans une ambiance volcanique.

Grâce aux participants, cette année, les compteurs ont explosé. Victime de notre succès, 2 400 participants sont venus de chaque coin de France pour vivre l'aventure O'bivwak. Un événement ouvert à tous : de la Rando au Trail en passant par le raid. L'organisation propose 7 parcours avec différents niveaux, des technicités diverses et des longueurs multiples. Chaque participant a avancé à son rythme comme la lave qui conquiert le territoire. Une éruption de bons moments entre amis, familles, collègues et couples a caractérisé ces 18 et 19 mai 2024. Du parcours A au parcours H, les expressions des participants sont similaires comme "chaleur humaine, belle aventure, bonne ambiance" et leurs qualificatifs sont tout aussi élogieux que sincères, "motivé, challengeant, ensoleillé, intense et sympathique". La grandeur de la carte, des paysages majestueux, les jolies forêts, la vue du bivouac sur le Puy-de-Dôme ont marqué les esprits. Compétition et contemplation, le parfait équilibre pour une épreuve dure et exigeante mais tellement enrichissante. C'est finalement ça la marque de l'aventure O'bivwak car elle a toujours un sens.

L'équipe d'organisation tient à remercier ses partenaires dont la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département du Puy-de-Dôme, le parc de Vulcania, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, les communes de Saint-Ours, Ceyssat et Mazayes ainsi que toutes celles traversées.

Le 28^{ème} Raid de la Blanche

Le raid de la blanche 2024 s'est déroulé dans de bonnes conditions sauf la pluie du dimanche qui a rendu le terrain et la lecture de carte plus difficiles mettant sur ce second jour les participants et leur condition physique à dure épreuve. Des moyennes de 16kms par jour avec entre 1000 mètres et 560 mètres de dénivelé qui permettent à tous de faire une belle course suivant le niveau choisi. Les équipes des plus jeunes jouent avec la pluie et s'en



sortent remarquablement. Une coupe de France disputée avec de nouvelles équipes. Dommage pour l'équipe Laclau/Courtrel qui après un excellent début de circuit se voit hors course suite à une cheville foulée, obligeant l'équipe à s'arrêter après des kms de route pour nous rejoindre sur ce raid.

Comme depuis 10 ans maintenant, le raid de la Vallée de la Blanche a accueilli des élèves de l'école polytechnique en moins grand nombre cette année mais ce sont les anciens qui ont tenu le flambeau et participaient avec de belles énergies, contribuant à rendre ces retrouvailles très chaleureuses.

Toutes les équipes sont rentrées dans les temps prévus ; les circuits ont fait l'unanimité des participants. Seul gros bémol sur la totalité de l'épreuve, pour la première fois disparition d'un boîtier !! ce qui a fait perdre un peu de temps aux équipes car balises et pinces aussi retirées par un résident local.

L'équipe d'organisation était au complet et bien soudée. Merci à vous tous de nous suivre dans nos folies depuis si longtemps. Le renouvellement des effectifs du raid de la Blanche et la relance de la coupe est aussi attribué au rédacteur d'O'Mag un super travail d'annonce fait qui a bien remis en évidence ce format de course. On compte sur lui en 2025 ! Merci aussi à Nathalie !

Coupe de France des Raids Orientation

A l'issue des deux raids (O'Bivwak et La Blanche) avec le même binôme et dans le circuit imposé par le règlement des raids d'orientation, 4 équipes sont récompensées.

Composition de la sous-commission

Nelly DEVILLE - Laure CARRA, André COLLOMB, Bernard DAHY, Bruno HABERKORN, Bernard LOYAU, Valérie POURRE et Bernard MORTELLIER (invité)

❖ SOUS-COMMISSION CALENDRIER

Sylvie MARCHESIN et Benjamin CLEMENT-AGONI, responsables

Au sein de la Commission Pratiques Sportives, la sous-commission Calendrier pilote l'élaboration du calendrier national. Elle est chargée de fixer les dates du calendrier, de lancer les appels à candidatures, d'assurer le traitement administratif des dossiers de candidatures pour les compétitions nationales (groupes B1 et C1) et de désigner les experts nationaux et les experts stagiaires (en lien avec la Commission Formation).

I. Points marquants de l'année 2024

1. Calendrier 2024

En CO à pied, CO à VTT et raids : toutes les compétitions inscrites au calendrier ont pu se dérouler normalement. À noter pour la CO à pied : l'absence de Nationales dans toutes les zones, faute de dossiers de candidatures.

En CO à ski : Le Championnat de France de Mass-Start prévu le 4 février en Savoie a dû être annulé, faute de neige.

Merci à tous les organisateurs de ces événements !

2. Élaboration des calendriers 2025 et 2026

Le calendrier de la CO à pied est élaboré en N-2 ; le calendrier de la CO à VTT, de la CO à ski et des raids orientation est élaboré en N-1.

a. Calendrier 2026 CO à pied

L'élaboration du calendrier pédestre 2026 fut un long parcours semé d'embûches.

L'appel à candidatures a été lancé par mail le 26/02/2024 auprès de tous les clubs, comités départementaux et ligues. La date limite de dépôt des candidatures auprès du secrétariat fédéral était fixée au 15/08/2024, pour étude et vote sur les dossiers lors du Comité Directeur du 05/09/2024. Une relance a été faite par mail le 08/07/2024 à l'ensemble des structures.

Au 01/09/2024, la FFCO n'avait reçu que 4 dossiers de candidature...



Décisions prises lors du Comité Directeur du 05/09/2024 :

- Les 4 dossiers reçus ont été retenus.
- Suite à l'absence totale de dossier de candidature pour les Championnats de France, le Comité Directeur a décidé de faire un dernier appel à candidatures le 12/09/2024, doublé d'une Lettre O'Clubs (LOC n° 144) expliquant la situation critique du calendrier 2026.
- En tant que Fédération délégataire, il était inenvisageable d'avoir une saison sans aucun Championnat de France (et donc aucun titre de champion de France délivré).
- Un retour des dossiers était demandé pour le 20/11/2024, la prochaine réunion du Comité Directeur étant prévue le 24/11/2024.
- En parallèle, des contacts ont été pris avec les organisateurs des dossiers déjà retenus pour envisager avec eux la possibilité de rajouter un Championnat de France à leur organisation, ou de transformer une Nationale en Championnat de France, avec l'aide de la FFCO. C'était une solution de secours pour sauver les Championnats de France individuels, dans l'hypothèse où aucun nouveau dossier ne parvenait à la FFCO.

Ainsi, nous avons discuté :

- avec le club 0207HF sur la possibilité d'organiser le Championnat de France de Relais-Sprint le 6 avril (lundi de Pâques) et de transformer la Nationale MD en Championnat de France MD.
- avec le club 2508BF sur la possibilité de placer le Championnat de France LD le dimanche précédant O'France.
- avec le CDCO 13 sur la possibilité de transformer le Sprint prévu lors de la Nationale Sud-Est en Championnat de France de Sprint.

Suite au Comité Directeur du 05/09/2024 :

- 2 nouveaux dossiers ont été reçus suite au nouvel appel à candidatures : un dossier pour l'organisation du CF Relais-Sprint, du CF MD et du CFC ; un dossier pour l'organisation du CF Relais de catégories et du CF LD.
- Le dossier pour l'organisation du CF Relais-Sprint, du CF MD et du CFC a cependant été retiré le 22/11/2024.
- Un exposé de la situation critique du calendrier 2026 a été fait lors de la Conférence des Présidents de Ligue le 23/11/2024.

Suite au Comité Directeur du 24/11/2024, 2 nouvelles pistes ont été étudiées et se sont concrétisées par des dossiers de candidatures pour les Championnats manquants :

- Un dossier pour l'organisation du CF Relais-Sprint, du CF MD et du CFC porté par le club 6803GE.
- Un dossier pour l'organisation du CF Nuit, du CF Sprint et du CNE porté par le club 4201AR.

Tous les Championnats de France seront ainsi organisés. Seules les Nationales Sud-Ouest sont absentes du calendrier.

À noter le retour de O'France en 2026, après 2 années d'absence au calendrier (dernière édition en 2023).

Un immense merci à toutes les structures qui se sont portées candidates !

b. Calendrier 2025 CO à VTT, CO à ski et raids orientation

L'élaboration du calendrier des autres disciplines (CO à VTT et CO à ski) et de la spécialité des raids orientation se fait sous couvert des sous-commissions compétentes.

L'appel à candidatures a été lancé par mail le 05/02/2024 auprès de tous les clubs, comités départementaux et ligues. La date limite de dépôt des candidatures auprès du secrétariat fédéral était fixée au 01/06/2024, pour étude et vote sur les dossiers lors du Comité Directeur du 13/09/2024.

Il est à noter que certains dossiers ont été reçus avant l'appel à candidatures.



Pour la CO à VTT :

Il est à noter un calendrier fourni avec des dossiers envoyés dans les délais. Deux candidatures ont été reçues pour l'organisation du Championnat de France LD (un dossier porté par le club 5402GE et un dossier porté les clubs 2604AR/8404PZ). Le club 5402GE a accepté de retirer son dossier et candidate de nouveau pour 2026.

Deux organisations ont été proposées à des dates très rapprochées (une seule semaine d'écart). Si cela ne paraît pas souhaitable, il semble que cela ne gêne pas les VTTistes.

Il est à noter également que les courses proposées sont très fréquemment des MD, en raison de cartes restreintes.

Le calendrier a été voté lors du Comité Directeur du 13/06/2024 :

- CO à VTT : 6 Championnats de France et 6 Nationales seront organisés.
- CO à ski : 3 Championnats de France ont été organisés les 18 et 19 janvier dans les Hautes-Alpes.
- Raids : les traditionnels raids O'Bivwak et La Blanche sont inscrits au calendrier.

Nous souhaitons pleine réussite à l'ensemble des organisateurs de ces manifestations !

3. Désignation des experts nationaux

Les experts désignés par la FFCO sont chargés d'apporter un soutien technique et administratif aux organisateurs, afin de s'assurer que les compétitions nationales se déroulent dans les meilleures conditions et dans le respect des règlements fédéraux.

Nombre d'experts missionnés en 2024 :

- CO à pied : 3 délégués, 4 délégués stagiaires, 8 arbitres, 2 arbitres stagiaires, 8 contrôleurs, 2 contrôleurs stagiaires.
- CO à VTT : 3 délégués-arbitres, 3 contrôleurs, 2 contrôleurs stagiaires.
- CO à ski : 2 délégués-arbitres, 2 contrôleurs, 1 contrôleur stagiaire.
- Raids : 2 délégués-arbitres, 2 contrôleurs.

4 Event Advisers ont également été désignés pour les 6 courses World Ranking Event.

Cela représente environ 2 000 heures de bénévolat.

Merci à tous les experts pour leur travail !

II. Perspectives 2025

La sous-commission axera son travail selon les orientations du projet fédéral 2025-2028.

Une nouvelle réflexion sur l'architecture du calendrier national sera engagée.

Il est prévu de doter les Délégués Nationaux d'une veste, à l'instar de ce qui a été fait pour les Arbitres Nationaux en 2023.

Comme tous les ans, nous tenons à remercier Nathalie MATTON qui nous apporte une aide précieuse dans le suivi administratif des dossiers de candidatures.



❖ SOUS-COMMISSION CLASSEMENT

Fabrice LAPERGUE, responsable

L'année 2024 a été très calme après deux années consacrées aux améliorations de la formule de calcul du Classement National (CN). L'important travail de réajustement et de consolidation des éléments du système a permis d'obtenir une stabilité, et nous avons tiré parti des évolutions réalisées précédemment. La seule évolution significative du système en 2024 a été la mise en œuvre effective du règlement des compétitions par la prise en compte des courses PM dans le nombre de courses comptant dans le calcul du **CN individuel**. Ce point avait été identifié comme un défaut d'implémentation, et nous remercions chaleureusement le licencié qui se reconnaîtra pour avoir relevé cette incohérence et pour nous l'avoir remontée. Cet exemple de collaboration et de réactivité est précieux et illustre parfaitement l'esprit d'améliorer ensemble.

Par manque de disponibilité, la commission n'a pas pu se réunir et travailler sur le projet d'un **CN Sprint/Urbain** séparé du **CN Forêt**. Ce projet avait été envisagé pour 2024, mais, en raison des priorités et des contraintes de calendrier, il n'a pas pu avancer comme prévu. Nous espérons pouvoir relancer cette réflexion dans les prochains mois et concrétiser cette séparation pour 2025.

Je tiens à remercier tous les membres de la Commission Classement pour leur travail et leur engagement tout au long de cette olympiade. **Valérie BERGER-CAPBERN, Nelly DEVILLE, Pierre DELENNE, Gaël UTARD, Pierrick MERINO, Jean-Philippe STEFANINI** et **Patrick ROBIN** y ont participé, contribuant à la stabilité du système et à son amélioration.

Nous sommes prêts à entamer de nouveaux projets pour l'année à venir, avec l'objectif de continuer à faire progresser le classement national et de répondre aux attentes des licenciés et organisateurs.





COMMISSION COMMUNICATION

Vincent FREY, Président

En 2024, la communication fédérale a poursuivi sa restructuration entamée l'année précédente sous la direction de Thibaut PROCUREUR, chargé de communication.

La stratégie adoptée par la fédération s'est concrétisée par :

- La diffusion en direct sur TV 8 Mont-Blanc du Championnat de France de relais sprint à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et du Critérium National des Équipes à Fameck.
- La retransmission en direct sur TV 8 Mont-Blanc des Championnats du Monde en Écosse, des Championnats d'Europe en Hongrie, ainsi que des étapes de la Coupe du Monde en Suisse et en Finlande.
- La restructuration des différents comptes Facebook et Instagram de la fédération (Équipes de France, Club France, etc.) afin d'améliorer leur visibilité.
- Une communication renforcée sur les réseaux sociaux de la FFCO (Facebook, Instagram, Twitter, YouTube et LinkedIn), incluant le suivi des équipes de France (stages, présentations, compétitions internationales, interviews...), ainsi que la promotion et les comptes-rendus des compétitions nationales.
- La réalisation d'interviews de l'équipe de France lors des Championnats du Monde en Écosse.
- La production de vidéos mettant en valeur la saison internationale et nationale.
- La mise en avant de la course d'orientation lors du Salon des Maires.
- La conduite d'un sondage sur la diffusion télévisée des compétitions.
- L'édition de quatre numéros du magazine fédéral COMag, sous la coordination de Chantal BURBAUD.
- La diffusion de huit "Lettres O Clubs".
- La publication de cinq "Lettres O Licenciés".

Composition de la commission

Sylvine BROUTÉ, Chantal BURBAUD, Bernard DAHY, Céline DODIN, Daniel POËDRAS, Jean-Philippe STEFANINI et Jean-Claude RAGACHE



COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dominique ETIENNE, Président et Patrick CAPBERN, coordonateur

1) Bilan 2024

La commission s'est réunie exclusivement par visio-conférence 3 fois : 21 février, 17 juin, 9 octobre. Entre ces réunions, les échanges ont lieu par emails.

Les CR de réunions et autres documents sont disponibles via un espace partagé Teams.

Contexte :

Le Développement durable est un enjeu vital, d'une importance croissante pour notre Fédération.

Un point majeur pour la CO est de préserver l'accès à ses terrains de pratique, tout en respectant les contraintes croissantes liées à la préservation de la biodiversité. Cet aspect est également impacté par la nécessité d'adaptation au dérèglement climatique.

Un autre point important pour notre sport est évidemment lié au transport ; la pratique sur des terrains variés est inhérente à la CO, mais nous devons d'adapter dans la mesure du possible nos pratiques, pour en minimiser les effets sur les émissions de gaz à effet de serre.

La Commission Développement Durable FFCO a ainsi pour objectifs généraux :

- Assurer la contribution de la FFCO aux enjeux de préservation de l'environnement et de la biodiversité ;
- Assurer une prise en compte pertinente des contraintes environnementales sur la course d'orientation, en particulier éviter toute contrainte injustifiée pour les organisateurs et pour l'accès aux terrains de pratique.

La FFCO a décidé de s'engager en mettant en place un ensemble de « bonnes pratiques », contractualisées en particulier :

- par la signature, en décembre 2021, de la Charte des « 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'événements sportifs » ;
- par la participation au cadre « Sport-Planète » (Partenariat MAIF renouvelé en 2024).

Résultats et faits marquants Développement Durable 2024

- La « Veille Développement Durable » au titre de laquelle la Commission a pu participer aux forums suivants en 2024, la majorité en visio-conférence :
 - Etats Généraux Sport-Planète du 19 Mars à Lyon.
 - 5ème webinaire du Club Utilisateurs national Outdoorvision (19 mars), avec présentation FFCO de l'expérience Outdoorvision sur O'France 2023.
 - Club des signataires de la charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'événements sportifs le 14 mai, avec présentation du REX FFCO sur l'outil Coach Climat.
 - Dépénalisation liée aux propriétés privées (loi sur le désengrillagement) : 2 réunions en Mars et Mai.
 - Colloque « Sport et Objectifs Développement Durable du 11 Juin.
 - 18e Journée technique du réseau national dédié à l'impact du numérique sur les pratiques sportives de nature à Montpellier (27 novembre) avec présentation de notre usage d'outils comme Outdoorvision.
 - Participation à la table ronde Eco responsabilité des événements lors de la journée Next organisé par France Outdoor le 29 novembre à Lyon
 - Webinaire Sport-planète MAIF le 18/12 : présentation des bilans 2024.



- La Commission assure également la contribution FFCO aux différentes enquêtes et documents préparés par la Commission développement durable IOF.
- Mais le travail principal de la Commission a consisté dans l'accompagnement du Partenariat MAIF : suivi du déploiement des mesures pour les grands événements choisis, rédaction des bilans, participation aux workshops Sport-Planète pour échanges avec la MAIF et les autres partenaires de l'opération, communication régulière, en particulier par la rubrique Sport-Planète du CO'Mag.
- La Commission promeut et suit également le déploiement de la Charte des « 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'événements sportifs », y compris la rédaction du bilan annuel. En 2024, le contenu s'est principalement appuyé sur le partenariat FFCO-MAIF, en particulier les 3 grands événements Sport-Planète suivants.

Les grands événements suivants ont donc été sélectionnés en 2024 dans le cadre Sport-Planète MAIF, avec des mesures écoresponsables renforcées dans divers domaines :

- Semaine du Championnat de France des Clubs (CFC) dans le Var, du 30 Mars au 1^{er} avril :
 - Point « Gravit'eau » MAIF Sport-Planète ;
 - point de recyclerie (articles de sport), et d'une écobox (vêtements de sport usagés) ;
 - questionnaire vers les clubs sur leur mode d'organisation du transport ;
- Festival O'Bivwak, à Vulcania, département t63, les 18-19 mai :
 - Stand MAIF : avec l'association Surfrider, un éco-aventurier apiculteur, et le vélosmoothie ;
 - Transport : Plateforme StadiumGo pour covoiturage, service de navettes depuis la gare de Clermont-Ferrand ;
 - Rampes à eau pour le bivouac ;
 - Déchets : mise à disposition de bacs de tri, avec bénévoles pour la bonne utilisation. Au bivouac, les concurrents devaient gérer leurs déchets jusqu'à l'arrivée ;
 - Restauration : plateaux simples lavables, contenants en carton sans plastique. Les couverts et les verres sont ceux des concurrents, ou verres réutilisables de l'organisation. Repas par le traiteur local avec des produits locaux ;
 - Toilettes sèches : plateforme d'insertion qui met en place, gère les déchets et s'occupe du recyclage.
- Semaine CFLD/CFRC 2024 dans le Doubs, du 20 au 25 août :
 - Préservation site et biodiversité : dossier d'évaluation des incidences, avec identification de certaines zones à intérêt particulier pour assurer leur préservation (contexte Natura2000).
 - **Etude d'impact sur la flore par un écologue botaniste pour la zone du CFLD ;**
 - Nettoyage haies et murets sur l'aréna en février afin de ne pas déranger la faune
 - Utilisation de la carte de CO pour un inventaire des murs de pierres sèches présents ;
 - Adaptation traçage pour limiter le piétinement dans les zones fragiles.
 - Réduction des déchets, préservation des ressources :
 - 200 piquets noisetiers, prêt/échange matériel, signalétique réutilisable MAIF, rubalise recyclée
 - Promotion de la réutilisation des équipements : site de petites annonces mis en place,
 - Rampe à eau MAIF, éco-cups (MAIF) pour la buvette, ravitaillement en course : jerricans et gobelets recyclables
 - Sensibilisation au développement durable : stand d'un écopaysagiste, d'une association de création d'éponges réutilisables et de produits ménagers éco-responsables, visite guidée d'une ferme bio, avec nouvelles techniques de préservation des sols, stand MAIF (vélo smoothie, quiz éco-responsable, éco-box pour le recyclage d'articles de sport)
 - Alimentation : fournisseurs et produits locaux, sandwichs végétariens...



Par ailleurs, le Partenariat MAIF comportait 3 volets supplémentaires :

- La Commission a poursuivi le **challenge connecté sur le covoiturage**, implémenté sur le site FFCO depuis 2023; les kilomètres économisés enregistrés en 2024 par les licenciés sur le site FFCO ont atteint environ 128 000km, soit l'équivalent CO2 de 32 tonnes économisées environ (contre 365 300km en 2023). Cette baisse est certainement due à moins d'enthousiasme sur ce comptage, le covoiturage étant toujours une pratique très répandue dans les clubs.

Rappel 2023 : l'économie totale pour tous les licenciés avait été estimée à **400 tonnes d'équivalent CO2 sur 1 saison** (soit les émissions annuelles moyennes de 40 citoyens Français), confirmant **qu'il s'agit d'un enjeu crucial pour notre sport !**

- Fil rouge sur la sensibilisation des jeunes :
 - Formation développement durable aux animateurs d'écoles de CO implémentée pour la 1^{ère} fois en 2024 ;
 - Passage des balises couleurs : développement durable inclus dans les questionnaires.
 - Challenge National des Ecoles de CO : développement durable inclus via un exercice avec quiz ;
 - Concours de vidéos sur la thématique « développement durable » : 1 seule réponse reçue, mais de qualité ;
 - Formulaire Bilan des Ecoles de CO complété d'un paragraphe « Actions Développement durable » ; 19 clubs ont déclaré des actions DD en 2023/24, par exemple : opérations de plogging par 11 clubs, plantation de 3000 arbres par un club, ...

Nomination d'une **Ambassadrice FFCO Sport-Planète** : Maëlle BEAUVIR (membre de l'Equipe de France)

- Relais de la Communication FFCO Sport-Planète
- Support au challenge covoiturage : podium de remise des prix du challenge 2023
- Membre de la Commission DD FFCO

2) Perspectives et Objectifs Développement Durable 2025

Les objectifs 2025 s'appuieront principalement sur le Partenariat FFCO-MAIF, **qui reste à définir précisément**, mais devrait s'articuler autour des mêmes axes qu'en 2024 :

Organisation éco-durable de grands évènements :

- Les Championnats de France RS, MD et des Clubs (Carcans, Mai) ;
- Le Festival O'Bivwak (Haute-Loire, Juin) ;
- Les Championnats de France Nuit, Sprint, et le CNE (Fontainebleau, fin octobre - début novembre).

Fil rouge : sensibilisation des jeunes au développement durable : actions possibles :

- Poursuite du déploiement du module Développement Durable dans la formation des animateurs.
- Questionnaire Développement durable lors du passage des balises de couleurs ;
- Activité dédiée Développement Durable lors des challenges régionaux et national des Ecoles de Course d'Orientation ;
- Volet Développement Durable dans le bilan annuel des Ecoles de Course d'Orientation.

Transport responsable :

Le Challenge interconnecté sur le nombre de km de voiture économisés par covoiturage ne sera pas poursuivi, mais des statistiques des moyens de transport utilisés par les participants seront faites lors des grandes courses, pour identifier des actions d'amélioration pour 2026.



Etudes d'impact environnemental de la CO :

Enfin, dans le cadre de la **préservation de l'accès à nos sites de pratique**, la Commission poursuivra le lancement d'**études d'impact environnemental**. En 2024, nous aurons le rapport de l'étude portant sur le CFLD 2024 (Doubs), et une nouvelle étude sera lancée à l'occasion du CNE (Fontainebleau).

Ces études devraient être utiles à l'adaptation éventuelle de nos pratiques et règles, mais aussi comme argument positif (avec des impacts que nous pensons faibles) pour les accès et autorisations pour nos évènements futurs.

Enfin, indépendamment du Partenariat MAIF, la Commission travaillera sur 2 sujets :

- L'élaboration d'un catalogue d'actions et matériels écoresponsables, qui sera à disposition des futurs organisateurs ;
- Une réflexion pour généraliser l'utilisation de petites annonces sur du matériel ou des vêtements d'occasion, à vendre ou donner, à l'occasion des courses.

Composition de la commission

Sandra ARNAUD, Maëlle BEAUVIR, Valérie BERGER-CAPBERN, Sébastien CALAMAND, Bernard DAHY, Céline DODIN, Jean-Philippe STEFANINI et Jonathan TESSÉ

Merci à eux pour leur implication et leur action tout au long de l'année !



COMMISSION ÉQUIPEMENTS ET CARTOGRAPHIE

Pierre DELENNE, Président

- Présence au Salon des Sports

(en parallèle au Salon des Maires du 21 au 23 Novembre à Paris - Porte de Versailles)

Stand animé par Joël LE COZ, Dominique BRET et

Thibaut PROCUREUR (chargé de communication FFCO).

Même si la fréquentation du salon était en baisse, le concept des Espaces Loisirs Orientation continue de recevoir un accueil positif

[La plaquette ELO](#) est disponible en ligne sur le site fédéral

Dans la partie « Espace collectivité » Espace Loisirs Orientation



- Site internet fédéral (portail cartographique).

Nous attendons le nouveau site internet fédéral pour permettre la mise en œuvre des propositions faites en 2021 pour améliorer des données saisies et disponibles à l'export. Depuis Décembre 2023, participation au cahier des charges de la partie cartographie (et PPO) du « site métier » de la fédération.

- Statistiques 2024 sur les données extraites du site carto fédéral

Comme les années précédentes, il apparait que la surface totale cartographiée est sans doute exagérée (certaines surfaces étant comptées plusieurs fois (extraits, cartes VTT ou Rando sur la même zone...))

	Nb de cartes saisies		Nb départements	Surface km2	Remarques
2021	603	dont 60 PPO	71	1020	70 sans infos de surface
2022	658	dont 69 PPO	76	1086	27 sans infos de surface
2023	508	dont 42 PPO	77	997	23 sans infos de surface
2024	568	dont 44 PPO	80	1176	35 sans infos de surface

	2024		2023		2022		2021	
Type de carte	N	Surface	N	Surface	N	Surface	N	Surface
Nouvelle carte	394	792	378	716	476	665,2	452	798,2
Reprise	147	367	111	276	164	410,5	132	210,7
Extrait	12	17	9	4,7	10	10,7	14	10,7
Absence info	15		10		7		5	

	2024		2023		2022		2021	
Discipline	N	Surface	N	Surface	N	Surface	N	Surface
CO à pied	421	588	408	593	532	649,6	482	546,6
CO à ski	4	13,5	0	0	4	6,1	0	0
CO à VTT	36	431	26	260	38	325,2	28	365,4
CO Raid et Rand'O	2	55	5	103	6	54,8	5	56,1
CO Sprint	88	60	69	41	66	47,3	76	47,6
Sans infos	17		10		11		12	

COMMISSION FINANCES

Valérie BERGER-CAPBERN, Présidente

Réunions en visio le 5 juillet et le 14 octobre 2024, en présentiel à Paris les 4 et 5 septembre 2024, en visio le 27 janvier 2025.

L'activité principale de la commission finances, outre la gestion financière courante de la Fédération, est de suivre l'exécution du budget de l'exercice en cours, de préparer le bilan financier et le budget prévisionnel.

L'outil comptable FULL déployé à la place de SAGE en 2022 a continué à donner entière satisfaction sur 2024. Cette année, nous avons déployé une dématérialisation des fiches de frais avec l'outil JotForm, directement connecté à FULL. Nous continuons à simplifier les opérations comptables. Nous avons aussi supprimé la saisie manuelle des virements bancaires des salaires. Nous utilisons des fichiers de virements fournis par notre expert-comptable. Un outil de « certification conforme » des justificatifs pour l'équipe DTN a été testé, mais cela apportait plus de complexités que d'avantages, et nous l'avons abandonné. L'outil JotForm donne suffisamment satisfaction pour être déployé pour tous. Merci Rémi pour ton aide substantielle à notre comptable sur la prise en main de tous ces outils.

Malgré les visio-conférences organisées en 2023, vu les changements de bénévoles qui s'occupent des bilans comptables au sein des structures, nous avons reprogrammé deux réunions en visio-conférence sur le sujet pour présenter à nouveau les règles comptables à appliquer (20 et 28 novembre), soit avec l'aide d'un outil sur étagère comme AssoConnect, soit à l'aide d'un outil EXCEL, fourni et présenté par la commission lors de ces visio-conférences. Il a été rappelé que les check-lists fournies pour remplir les demandes de subvention PSF sur les projets les plus courants (cartographie, école de CO et formation) sont à prendre en compte impérativement par les clubs, CD et ligues lors de leurs demandes de subventions.

La commission a par ailleurs travaillé sur :

- Le règlement financier : principalement sur des évolutions liées à l'utilisation de FULL et JotForm et des précisions concernant les justificatifs.
- Un document de référence sur notre mode de fonctionnement avec les outils FULL et JotForm.
- La gestion de la subvention CNOSF à l'international et du partenariat MAIF (merci Benjamin).
- Le cahier des charges du futur site FFCO en ce qui concerne l'interface avec la comptabilité (gros chantier).
- Une réflexion sur les redevances.

À noter l'activité importante de la commission PSF qui, avec l'aide de Rémi GARDIN :

- Prépare la campagne de subvention (retour d'expérience de l'année précédente, validation des révisions de la note de cadrage).
- Après vérification administrative par le secrétariat, traite par binôme les demandes de subventions sur une ou plusieurs ligues. Pas de changement de fonctionnement entre 2023 et 2024. Il est prévu d'être plus strict sur la présence des informations demandées dans les checklists fournies.
- Participe à la finalisation des attributions de subventions pour répartir la totalité de l'enveloppe budgétaire allouée à la FFCO par l'Agence Nationale du Sport.

La commission a été constituée pour 2024 de Daniel POEDRAS, Joël LE COZ, Dominique BRET, Marie BARRIERE, Bernard DAHY, Rémi GARDIN (représentant de la DTN), Yves BOEHM, Georges DELI, Vincent FREY, Jean-Paul TERS (président du Conseil National de l'éthique), Benjamin CLEMENT-AGONI, Valérie BERGER-CAPBERN (responsable



de la commission PSF), Michel HUET, Sandrine TAISSON. Nous remercions Nelly DEVILLE qui a quitté la commission à la fin de la campagne de subvention 2023. Il y a eu 3 réunions collégiales en visio (le 4 avril, le 16 mai et le 17 septembre).

Les objectifs de la commission, outre les activités récurrentes, seront pour 2025 :

- De travailler sur le développement du futur site FFCO en ce qui concerne l'interface avec la comptabilité.
- De travailler sur un outil de gestion du personnel.

Sur 2025, la commission PSF sera considérée comme une commission à part entière, et pas à l'intérieur de la commission finances.

Nous remercions Valérie SCHVARTZ, notre comptable, ainsi que Nathalie MATTON et Laureen VOLTINE qui apportent leur support régulièrement pour expliquer et faire appliquer le règlement financier.

Composition de la commission

Marie BARRIERE, Rémi BAUDOT et Benjamin CLEMENT-AGONI (trésorier-adjoint)

ANNEXE 1 : Liste des contrats d'un montant supérieur à 8 000 € passés en 2024.

Ces contrats sont présentés pour information à l'Assemblée Générale, conformément à l'article 13 des statuts et à l'article 7.9.1 du règlement financier.

Communication

OUTDOOR SPORTS MEDIAS PROD +
DIFF TV CF RELAIS SPRINT 2024
11 700,00€

OUTDOOR SPORTS MEDIAS PROD
TV DU CNE 2024
16 800,00€

Haut-niveau

KOS HEB EYOC
9 400,00€

VALSUGANA
HEB STAGE ETE
JUNIORS ITALIE
13-19/08
8 130,00€

NOMADE
TENUES HN 2024
30 974,96€



COMMISSION HAUT NIVEAU

Céline DODIN, Présidente

Même s'il y a un élu du comité directeur responsable du Haut-Niveau, il n'existe pas vraiment de commission au sens classique : la politique HN est pilotée par la Directrice Technique Nationale (DTN) que le ministère place à nos côtés et les grands axes – financiers entre autres – relèvent de décisions du comité directeur.

La mission de la commission sur les sélections est de garantir l'équité, l'impartialité, les valeurs éthiques, mais il est également important de porter une attention particulière aux équipes féminines.

Cette année a été complète au niveau des compétitions pour les athlètes, avec une optimisation des stages de préparation, des belles places en pédestre aux Championnats du Monde Séniors et aux Championnats du Monde Universitaires, chez les jeunes, également aux Championnats d'Europe et championnats du Monde en CO à VTT. A noter les excellents résultats des jeunes et juniors aux Championnats d'Europe et Championnats du Monde de CO à VTT.

Composition de la commission

Marie-Violaine PALCAU (DTN), Catherine CHALOPIN (Médecin fédéral), Rémi BAUDOT, Valérie BERGER-CAPBERN et Joël POULAIN

❖ CLUB FRANCE

Joël POULAIN, responsable

Le Club France a soutenu les équipes de France, avec la création d'une affiche des meilleurs résultats en CO pédestre des championnats du Monde et d'Europe 2024, de la Coupe du Monde et des CM Universitaires.

Deux autres affiches, saluant les meilleurs résultats de nos équipes jeunes et celles de nos orienteur(se)s en CO à VTT sur les championnats internationaux, ont été réalisées, toujours avec le support de notre chargé de communication et de notre DTN.

La séance de dédicaces auprès des supporters a connu un beau succès le 3 novembre, à l'issue du Critérium National des Equipes, sur l'Arena de Fameck (57).

Je remercie le CD FFCO pour la confiance qu'il m'a accordée pendant ces 15 années d'actions dans la sous-commission Club France, qui va être intégrée à la commission Haut Niveau.



COMMISSION JEUNES

Yves BOEHM, Président

1 - RAPPORT D'ACTIVITE

1.1 - Rappel objectif et cadre du projet fédéral 2021-2024

Développement auprès des Jeunes

Les jeunes sont l'avenir de la Fédération. Les clubs, comités départementaux et ligues sont très disparates en nombre de jeunes, en capacité à les encadrer, en niveau atteint... Les remontées du terrain font ressortir un turnover d'environ 50% (qui reste cependant inférieur à la moyenne des fédérations), la pratique forte en milieu scolaire sans effet dans les clubs... d'où :

- le souhait de promouvoir, mettre en œuvre différents événements et formes de pratiques exclusivement réservés aux jeunes pour en attirer davantage et les fidéliser.
- un accompagnement nécessaire des territoires pour coordonner la détection, renforcer la formation à la compétition et préparer à l'accession au Haut Niveau.

Action à mener (**DJ1**). Elargir l'offre de pratique pour les jeunes sur tous les territoires

Responsable du suivi : Commission Jeunes

Attirer et fidéliser des jeunes implique de répondre à leurs motivations, motivations changeantes selon les âges, axées sur la compétition et l'accès au haut niveau ou tournées vers le loisir et le plaisir de se retrouver. Répondre aux besoins tant des structures que des jeunes, c'est apporter l'activité au plus près de cette population, accompagner les initiatives existantes, permettre de s'y initier dès le plus jeune âge...

Pour cela, cinq points sont à travailler :

- **DJ1 A** : Aider la création de nouvelles écoles de CO
- **DJ1 B** : Créer un événement national réservé aux jeunes
- **DJ1 C** : Promouvoir et soutenir les manifestations ciblées sur les jeunes (journée mondiale de l'orientation, passage des balises de couleur - questionnaire national... O'camp) de tout âge...
- **DJ1 D** : Contribuer à un apprentissage de qualité par mutualisation des moyens (livret de suivi personnel, alimentation d'une base de simulation cartographique, flyer CO à VTT)
- **DJ1 E** : Pérenniser la labellisation écoles de CO et favoriser celles qui participent activement aux compétitions nationales (« école de CO ++ »)

Objectifs visés

	2021	2022	2023	2024
% d'augmentation de licenciés jeunes	2,5%	5%	5%	5%
% de turnover à 2 ans des licenciés jeunes	47,5%	45%	42,5%	40%
% d'augmentation de jeunes classés au niveau national	2%	2%	2%	2%
nombre de stages ligue de perfectionnement ayant profité du support FFCO (DTN ou prestataire) national	3	5	6	7
nombre de jeunes concernés	60	100	120	140
nombre de week-ends RDE sur la France	6	8	12	12
nombre de ligues	5	8	10	12
nombre de jeunes en moyenne par week-end	40	45	50	50

- Nombre d'écoles de CO par rapport au nombre de clubs
- Nombre de premières licences en provenance du monde scolaire
- Nombre de jours de stages/nombre de jeunes de pré-accès à la compétition par ligue

1.2 - Les écoles de CO

1.2.1 Labellisation des écoles de CO

Pour rappel en 2023 sur 95 écoles 55 ont le label « école labellisée », 11 ont le label « école homologuée » et 29 ont le label « école déclarée ». 5 écoles ont vu leur labellisation dégradée et 16 écoles ont vu leur labellisation améliorée.

Cette évolution est très positive et résulte d'un effort fait par les clubs au niveau de leurs écoles de CO.

En 2024 sur 93 écoles 52 ont le label « école labellisée », 14 ont le label « école homologuée » et 27 ont le label « école déclarée ». 13 écoles ont vu leur labellisation dégradée et 7 écoles ont vu leur labellisation améliorée.

Trois clubs ont arrêté leur école de CO :

1202OC	CENT VALLEES ORIENTATION 12
3204OC	CLUB AUSCITAINE DE RAIDS ET ORIENTATION 32
5716GE	METZ SPORTS D'ORIENTATION

Les participations aux compétitions régionales et nationales en individuel ou en relais, aux RDE, aux passages de balises, aux challenges des écoles, aux stages sont à privilégier pour motiver nos jeunes et permettre aux écoles d'améliorer leur label.

Nous avons un objectif sur la visibilité de notre action commune vis-à-vis des scolaires. Cela se traduit par une convention. Sur 2024, le nombre de conventions déclarées est de 171, en forte augmentation. Résultat très satisfaisant qui devrait se traduire sur les prochaines années par une augmentation du nombre de licenciés jeunes.

Années	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nb écoles de CO	95	90	90	94	95	93
Nb de conventions	65	54	65	103	139	171

Pour aider les encadrants, nous avons mis à disposition sur le site un nouvel outil d'évaluation des compétences fin 2019 : le suivi personnel.

Lors de l'analyse des dossiers des écoles de CO pour les labellisations, il s'avère que 33 clubs pratiquent la CO à VTT dans les écoles ou font des entraînements CO à VTT en y intégrant des jeunes de moins de 18 ans.

En 2024, l'analyse du nombre de séances et la fréquentation précisée sur les dossiers bilan des écoles de CO par rapport à la déclaration des séances sur l'agenda a été faite. Il s'avère que 51 clubs sur 93 clubs ayant une école de CO ne déclarent ni entraînement ni séance de l'école de CO sur l'agenda fédéral alors que cette déclaration est obligatoire. L'information a été remonté à la FFCO.

1.2.2 Bilan compétitions nationales (participation – classement national)

Pour déterminer les écoles de CO les plus performantes (« école de CO ++ »), la commission a décidé parmi les compétitions nationales de prendre en compte uniquement les championnats de France. Les nationales sont exclues car la participation est très liée à la localisation de la compétition.

Pédestre CF LD – CF MD – CF sprint

VTT CF LD – CF MD – CF sprint

Bilan de l'analyse CO pédestre :

Championnat de France MD du 30 mars 2024 à MAZAUGES (WE CFC) Nb participants : **612**

Championnat de France LD du 26 août à CHENECEY-BOUILLON (25) Nb participants : **395**

Championnat de France Sprint du 2 novembre octobre à FAMECK (WE CNE) Nb participants : **403**

Moyenne de participation : **470**



Les meilleurs clubs

Tri par club/nombre		Participants CF	Moyenne	Rang
UNION SPORTIVE CENON	3323NA	52	17,3	1
TOUS AZIMUTS DOUAI	5907HF	47	15,7	2
VERVINS ORIENTATION	0207HF	43	14,3	2
ORIENT'ALP	3810AR	39	13,0	4
ASS. DE DECOUVERTE ET D'ORIENTATION DE CHENOVE	2105BF	37	12,3	4
VILLENEUVE D'ASCQ LILLE METROPOLE ORIENTATION	5906HF	36	12,0	6
CLUB ORIENTATION LOISIR ETRECHY	9105IF	36	12,0	6
CLUB D'ORIENTATION DE MULHOUSE	6803GE	34	11,3	7
LA BOUSSOLE AUDOMAROISE	6208HF	33	11,0	8
BALISE 25 BESANCON	2508BF	32	10,7	8
TALANT SPORT ORIENTATION	2108BF	30	10,0	10
BALISE 77 FONTAINEBLEAU-AVON	7716IF	30	10,0	11

Année	2022	2023	2024
Moyenne de participation par compétition	451	494	470
Nb clubs égal ou sup à 10 par compétition	10	11	12

Bilan de l'analyse CO à VTT :

Championnat de France MD du 6 avril à NEMOURS Nb participants : **44**

Championnat de France LD du 20 avril à LACROUZETTE Nb participants : **35**

Championnat de France Mass Start du 9 mai à BERNEX Nb participants : **44**

Moyenne de participation : **41**

Participation faible en baisse (60 en 2022 – 47 en 2023 – 41 en 2024).

Les meilleurs clubs

Tri par club/nombre		Participants CF	Moyenne	Rang
CLUB D'ORIENTATION DE COLMAR	6804GE	10	3,3	1
AZIMUT ORIENTATION CASTRES	8104OC	10	3,3	1
TALANT SPORT ORIENTATION	2108BF	8	2,7	3
LOISIR ORIENTATION SANCHEY	8807GE	8	2,7	3
O'BUGEY	0109AR	7	2,3	5

En synthèse, pour l'année 2024, 31 clubs ont des participants jeunes dans les deux disciplines pédestre et VTT, 75 clubs uniquement en pédestre et 6 clubs uniquement en VTT.

Année	2022	2023	2024
Moyenne de participation par compétition	60	47	41
Nb clubs par compétition égal ou supérieur au minimum	7	5	5
Minimum de participation	4	3	2,3

Forte baisse de participation des jeunes aux compétitions nationales de CO à VTT.

1.23 Indicateur nombre de jeunes

- **Au CN pédestre avec CN non nul (catégorie H/D12 à H/D18)**

Année	Dames	Hommes	Total	% augm.
2019	558	744	1302	
2020	485	604	1089	
2021	441	564	1005	-7,7%
2022	495	596	1091	8,6%
2023	525	644	1169	7,1%
2024	496	631	1127	-3,6%

Nota : rétrofit 2020 et 2021 sans tenir compte des H10/D10

En 2024, 29 jeunes n'ont pas de CN pédestre, uniquement un CN VTT.

Depuis le début de l'olympiade en 2021, l'augmentation en cumul est de **3,4%**.

- **Licenciés (catégorie H/D10 à H/D18)**

Année	Dames	Hommes	Total	%
2019	1458	1874	3332	
2020	1345	1705	3050	
2021	1426	1782	3208	5,2%
2022	1500	1849	3349	4,4%
2023	1505	1816	3322	-0,8%
2024	1402	1687	3069	-7,6%

Depuis le début de l'olympiade en 2021, l'augmentation en cumul est de **0,6%**.

- **Licenciés (catégorie H/D12 à H/D18)**

Année	Dames	Hommes	Total	%
2019	1097	1426	2523	
2020	1029	1290	2319	
2021	1071	1353	2424	4,5%
2022	1150	1441	2591	6,9%
2023	1180	1421	2601	0,4%
2024	1080	1330	2410	-7,3%

Depuis le début de l'olympiade en 2021, l'augmentation en cumul est de **3,9%**.

En 2024 le nombre de licenciés jeunes a baissé mais depuis le début de l'olympiade a sensiblement augmenté. Le nombre de jeunes avec CN suit la même tendance.

Le nombre de licenciés en 2024 par rapport à 2023 est passé de 9937 à 9769 soit une baisse de 168 licenciés.

Le nombre de licenciés adultes a continué d'augmenter passant de 6615 à 6700. Par contre le nombre de jeunes licenciés a baissé de 253 licenciés.



1.24 Turn over à 2 ans

Un des objectifs de la fédération est conserver les jeunes licenciés dans la durée et de les accompagner vers le haut niveau. L'indicateur de turn over à 2 ans permet de connaître la situation et son évolution par rapport aux objectifs fixés.

Sur la période 2019 à 2021, le nombre de licenciés jeunes était de 3332 au 31/12/2019. Au 31/12/2021, il restait 1587 jeunes soit un turn over de **52,4%**. Pendant la période du COVID 2020-2021 au vu de l'incertitude de la situation et le manque de compétitions, les jeunes ont hésité à reprendre leur licence.

Sur la période 2020 à 2022, le nombre de licenciés jeunes était de 3050 au 31/12/2020. Au 31/12/2022, il restait 1666 jeunes soit un turn over de **45,4%**. Il est conforme à l'objectif fixé.

Sur la période 2021 à 2023, le nombre de licenciés jeunes était de 3208 au 31/12/2021. Au 31/12/2023, il restait 1345 jeunes soit un turn over de **44,8%**. Il est proche de l'objectif fixé.

Sur la période 2022 à 2024, le nombre de licenciés jeunes était de 3349 au 31/12/2022. Au 31/12/2024, il restait 1645 jeunes soit un turn over de **49,1%**. Le turn over est plus important que les années précédentes.

En comparaison ce turn over est équivalent à d'autres sports et ce résultat reste satisfaisant.

1.25 Critères CFC 2025 pour les écoles de CO

Nationale 1

Sur les 30 clubs, 1 club ne remplit pas les critères école de CO.

Nationale 2

Sur les 47 clubs, 2 clubs ne remplissent pas les critères école de CO.

Montée Nationale 2 en Nationale 1

11 clubs n'ont pas les critères école de CO permettant de monter en N1 en raison du nombre de jeunes insuffisant.

Montée Nationale 3 en Nationale 2

Dix-neuf clubs n'ont pas les critères école de CO permettant de monter en N2.

- Trois clubs n'ont pas de moniteur.
- Dix clubs n'ont pas d'école de CO
- Six clubs n'ont pas le nombre suffisant de jeunes avec CN ou balise de couleur.

1.3 - Balises de couleurs

L'action de la commission dans ce domaine est de fournir le questionnaire et de faire un soutien technique si nécessaire auprès des présidents de ligues et des moniteurs référents pour la partie administrative du passage de balise. La commission gère aussi les demandes de balises orange et violette dont l'obtention se fait sur la réalisation de 3 courses au CN.

En 2023, nous avons eu 20 passages de balises de couleur dont 5 lors du week-end dédié aux jeunes. Ceci représente une forte progression par rapport aux années précédentes. Nous avons également attribué un nombre conséquent de balises orange et violette.

En 2024, nous avons eu 16 passages de balises de couleur dont 2 lors du week-end dédié aux jeunes. Il est à remarquer que huit passages de balises de couleur ont eu lieu au mois de juin.

Tableau de progression :

Années	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nb balises passées	925	145	294	373	331	189
Nb balises totales	1150	944	850	824	928	897
Nb passage de balises			15	13	20	16

(*) : Chiffres de 925 important car il prend en compte un rattrapage en base de balises obtenues en 2018.



1.4 - Stages jeunes/RDE

Dans le cadre du projet fédéral 2021-2024, un nouveau dispositif est mis en œuvre en 2022 pour répondre aux objectifs définis par la Direction technique nationale. La plus grosse évolution est la détection et le suivi personnalisé des meilleurs jeunes de 13 à 18 ans au sein de chaque ligue. Ce groupe de jeunes formera le groupe ligue « performance » (qui sera différent du groupe ligue). Le suivi de ces jeunes sera utilisé par la Direction Technique Nationale.

En ce qui concerne les dispositions financières : la FFCO assure la prise en charge financière du prestataire DTN mobilisé. Les autres modalités financières sont définies par la structure organisatrice. Une demande de subvention PSF pourra être réalisée en ce sens.

Rémi GARDIN m'a transmis les informations ci-dessous afin de compléter les indicateurs.

- Nombre de stages ligue de perfectionnement ayant profité du support FFCO (DTN ou prestataire) national = 7
- Nombre de jeunes concernés = 120 environ
- Nombre de regroupements RDE ayant profité du support FFCO (DTN ou prestataire) national : 2
- Nombre de week-ends RDE sur la France = 5
- Nombre de ligues = 9
- Nombre de jeunes en moyenne par week-end : 40 environ

Ligue	Nb jrs de stage	Nb jeunes	Observations
AR	16	45	
BF	7	20	
BR	4	20	
CE			Pas de stages
HF			Eléments non communiqués
IF			Eléments non communiqués
GE	19	14	
NA	15	25	
NM			Pas de stages
OC	12	15	
PL			Pas de stages
PZ	10	15	

Ces résultats sont en retrait par rapport à 2023. Rémi GARDIN signale que certains stages ne sont pas inscrits sur l'agenda, ce qui pose un réel problème au niveau de l'assurance et ne permet pas d'avoir un suivi efficace de ces stages. Les ligues qui organisent des stages de manière régulière ont des meilleurs résultats pour l'intégration de jeunes dans le GF – 18 ans.

1.5 - Le challenge des écoles de CO

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nb de challenges	2	0	2	2	2	3
Nb de jeunes	100	0	132	148	134	123

Challenge national des écoles de CO

Organisation par le club OTB en date du 22 août à BESANCON (25). 36 équipes ont participé soit 72 jeunes. La participation est équivalente à celle de l'année 2023, mais est néanmoins jugée insuffisante. Le club d'orientation de VIK'AZIM remporte le challenge.



Challenge régional des écoles de CO

Ce challenge s'est déroulé le 29 juin 2024 à Saint-Antonin-Noble-Val (82) sur la carte du Clot de Mérigot. Organisé par la Ligue Occitanie, avec l'aide des clubs Absolu'O, FINO, et TOAC pour les tracés, du SCOR pour les repérages et du MOLO pour la carte et les autorisations, il a rassemblé 9 filles et 10 garçons des catégories D/H10 à D/H16.

Challenge régional des écoles de CO

Organisation par le CDCO68 en date du 29 et 30 juin 2024 à ASPACH LE HAUT et à MULHOUSE dans le cadre du week-end jeunes. La participation est de 32 jeunes de 5 clubs. Au vu de l'investissement des bénévoles, l'organisateur était déçu par la faible participation.

1.6 - Communication

1.61 Réunions commission jeunes

Sur l'année 2024, la commission jeunes s'est réunie 2 fois en visioconférence le 9 février et le 18 juin.

1.62 WOW (World Orienteering Week)

A la réunion du 18 juin 2024, Chantal BURBAUD a présenté le bilan des WOW. Bonne participation dans la moyenne des pays soit 3672 participants. En 2024, le nombre de participants est à nouveau en progression.

Après analyse des résultats, la commission jeunes décide de récompenser six structures en 2024.

Année	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nb participants France	5369	Annulé	1504	4642	998	3672
Nb participants Monde	398712		135971	85406	100952	119288
% France/monde	1,3%		1,1%	5,4%	1%	3%

Les structures récompensées sont les suivantes :

1403NM ORIENTATION CAENNAISE (265 participants)

7305AR ESPACE CHAMBERY ORIENTATION 73 - ECHO 73 (822 participants)

6408NA CLUB D'ORIENTATION, D'OXYGENATION ET DE LOISIRS (COOL) (340 participants)

0404PZ BALISE 04 (258 participants)

CDCO77 Comité départemental département 77 (86 participants)

4705NA NATURE ORIENTATION RANDONNEE DETENTE (NORD) (75 participants)

La semaine mondiale de course d'orientation (WOW) aura lieu la semaine du 17 au 25 mai 2025. La FFCO soutient cette opération en attribuant des récompenses sous forme de bons d'achats. La promotion de cette manifestation a fait l'objet d'un article dans le COMag.

La nouvelle commission jeunes aura à définir les critères à prendre en compte pour l'attribution des récompenses.

La poursuite en 2025 de cet événement devrait permettre une meilleure participation.

1.7 - Conventions (situation 2024)

La convention avec l'UNSS a été signée pour l'olympiade 2021-2024 en date du 29 octobre 2021.

La convention avec l'UGSEL a été revalidée pour la période 2019 à 2024 en date du 4 mars 2020. L'avenant à la convention pour la part gratuite pour la part fédérale n'a pas été signé en 2022 ni pour 2023 ni pour 2024.

La convention avec la FFSU est renouvelable par tacite reconduction. L'avenant relatif au championnat du monde universitaire a été signé en 2022. Signée le 23/05/2018 pour la durée de l'olympiade, l'avenant reste interne, pas de diffusion.

La convention avec l'USEP n'est plus en tacite reconduction. La convention date de 2014. Aucun avenant annuel précisant les priorités opérationnelles et les moyens mis en œuvre ne s'applique. Depuis le début de l'olympiade, l'USEP n'a pas répondu aux sollicitations de la FFCO pour une réunion de travail.



1.8 - Promotion de la formation des jeunes

En raison de la covid, il n'y a pas eu de récompenses en 2021 sur la promo 2020. En 2022, l'opération de récompenses a été réactivée. Elle concerne 13 jeunes sur 7 clubs.

En 2023, 8 jeunes ont obtenu le diplôme d'animateur (concerne 4 clubs et 2 ligues).

En 2024, 5 jeunes ont obtenu le diplôme d'animateur et 3 jeunes le diplôme de traceur (concerne 7 clubs et 6 ligues). La nouvelle commission jeunes devra décider si la FFCO attribuera des récompenses comme les années précédentes.

Nota : les jeunes ne peuvent faire valoir leur diplôme qu'à leurs 16 ans révolus.

1.9 - Basculement licences gratuites UNSS en licences payantes

Statistiques du nombre de licences UNSS qui ont basculé licences « normales » après la première année :

52% en 2021 (43/83) - 53% en 2022 (39/73) – 57% en 2023 (67/118) – 34% en 2024 (56/165). Le taux de basculement s'est nettement dégradé en 2024.

1.10 - Résultats des indicateurs du projet fédéral sportif au 31 décembre 2024

	2021		2022		2023		2024	
	Objectif	Réel	Objectif	Réel	Objectif	Réel	Objectif	Réel
% d'augmentation de licenciés jeunes	2,5%	5,2%	5%	4,4%	5%	-0,8%	5%	-7,6%
% de turnover à 2 ans des licenciés jeunes	47,5%	52,4%	45%	45,4%	42,5%	44,7%	40%	49,1%
% d'augmentation de jeunes classés au niveau national	2%	-7,7%	2%	8,6%	2%	7,1%	2%	-3,6%
nombre de stages ligue de perfectionnement ayant profité du support FFCO (DTN ou prestataire) national	3	Suivi mis en place à partir de 2022	5	4	6	6	7	7
nombre de jeunes concernés	60		100	75	120	120	140	120
nombre de week-ends RDE sur la France	6		8	9	12	8	12	5
nombre de ligues	5		8	9	10	9	12	9
nombre de jeunes en moyenne par week-end	40		45	45	50	45/50	50	40

- Nombre d'écoles de CO par rapport au nombre de clubs en 2024 : 93/206 soit 45%
- Nombre de premières licences en provenance du monde scolaire en 2024 : 56 licences
- Nombre de jours de stages/nombre de jeunes de préaccès à la compétition par ligue en 2022 (voir détails sur le tableau au paragraphe 1.5)

2 - BILAN GLOBAL 2024

Après trois années faisant suite à la période COVID, les indicateurs ont montré des améliorations progressives et significatives.

En 2024, les résultats se sont détériorés à l'exception de la participation des jeunes aux championnats de France qui concernent principalement les grands clubs.

L'analyse faite par Valérie montre que les jeux olympiques n'ont pas eu d'impact sur la diminution des licenciés jeunes.

Pour mieux appréhender les raisons de cette baisse, il faudrait analyser ces résultats au niveau des ligues voire au niveau des clubs.



Difficultés rencontrées :

Difficultés à faire fonctionner les écoles de CO de manière régulière pour les petits clubs et à attirer des nouveaux jeunes (catégories H/D10).

Difficultés à maintenir les jeunes dans les clubs (augmentation du turn-over).

En s'appuyant sur ce bilan et sur des analyses plus détaillées, la nouvelle commission devra définir le plan d'actions pour l'olympiade 2025-2028.

Composition de la commission

Valérie BERGER-CAPBERN, Sylvine BROUTÉ, Chantal BURBAUD, Céline LEMERCIER, Dominique ETIENNE, Joël LE COZ, Mickaël PARZYCH et Rémi GARDIN (CTS)



COMMISSION NUMÉRIQUE

Fabrice LAPERGUE, Président

La Commission Numérique continue de travailler activement à la transformation numérique de la Fédération Française de Course d'Orientation, avec pour objectif de moderniser les outils existants et d'offrir une meilleure expérience numérique à tous les acteurs de la discipline : licenciés, organisateurs et bénévoles. En 2024, nous avons fait progresser plusieurs projets clés tout en faisant face à un manque de disponibilité qui a conduit à des ajustements de calendrier.

Refonte du Site Fédéral

La refonte du site fédéral est l'un des projets majeurs de la Commission Numérique. Ce projet se divise en deux volets : le site *métier* et le site *vitrine*.

Site Métier

La rédaction du cahier des charges pour le site métier a été achevée au début de l'année 2024. Après plusieurs semaines de travail, la version 1 du cahier des charges a été livrée et des ajustements ont été effectués en fonction des retours. La phase d'appel d'offres a été lancée en deux phases : une phase **RFI** (Request for Information) pour recueillir des propositions de prestataires potentiels, suivie d'une phase **RFP** (Request for Proposal) pour solliciter des offres détaillées.

Après un examen approfondi des offres, la Commission Numérique a recommandé de retenir Exalto, une société spécialisée dans des solutions déjà éprouvées par de nombreuses fédérations sportives. Le projet de réalisation a été lancé début 2025, avec une mise en œuvre prévue pour la saison 2026.

La phase de spécifications détaillées pour le site métier se poursuit en janvier et février 2025. Cette phase vise à affiner les coûts et les délais pour chaque fonctionnalité, afin de préparer au mieux le lancement de la phase de développement.

Site Vitrine

En parallèle du site métier, la refonte du site vitrine a également été engagée fin 2024, avec la volonté de partir de l'architecture validée avec le prestataire précédent pour ne pas repartir de zéro. Toutefois, les discussions ont révélé que le travail déjà effectué ne répondait pas entièrement aux besoins actuels de la fédération. Vincent FREY a été chargé de l'analyse des travaux existants pour voir dans quelle mesure ils pouvaient être réutilisés.

Un devis pour la rédaction du cahier des charges de ce site vitrine a été signé, et la phase de lancement du chantier est attendue pour 2025. La priorité a été donnée à la bonne coordination entre les deux projets afin de garantir une cohérence globale de la plateforme numérique fédérale.

Conclusion

En 2024, la Commission Numérique a réalisé des progrès significatifs malgré des ajustements dans certains de nos projets. Néanmoins, nous restons confiants quant à la réussite des projets en cours, grâce à l'implication et à l'expertise des membres de la commission. La refonte du site fédéral, la gestion du site vitrine et les autres initiatives en cours continueront de guider nos actions en 2025.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres de la Commission Numérique pour leur travail et leur dévouement : **Valérie BERGER-CAPBERN**, **Rémi BAUDOT**, **Vincent FREY**, **Gautier PELLOUX**, **Daniel POËDRAS**, **Yann RICHARD** et **Jean-Philippe STEFANINI**. Leur engagement est essentiel pour la réussite de ces projets ambitieux. Je remercie également les responsables des autres commissions qui ont participé activement aux ateliers pour la création du cahier des charges, contribuant ainsi au succès de cette phase préparatoire.

Je remercie tout particulièrement **Yann RICHARD** pour avoir été mon binôme sur cette fin d'olympiade. J'espère que nous continuerons à travailler ensemble pendant la phase de réalisation du site métier toute cette année 2025.

Nous avons pleinement confiance dans la réussite de ces projets qui marqueront un tournant important dans la transformation numérique de notre fédération.



COMMISSION MIXTE NATIONALE FFSU-FFCO

Représentant du Comité directeur de la FFCO : Dominique BRET

La commission mixte nationale s'est réunie plusieurs fois en visioconférence. La collaboration entre les deux fédérations, au sein de la CNM, est de qualité.

Les différentes réunions, complétées par de nombreux échanges de mails, ont porté sur les points suivants :

- La Disposition Particulière pour la Course d'Orientation des règlements FFSU ;
- Le choix du lieu pour les Championnats de France 2025 avec la prise en compte de la problématique des interdictions ONF ;
- Les modalités de qualification pour les Championnats de France en relation avec la volonté d'augmenter le nombre de participants lors de cette compétition ;
- Les relations entre structures déconcentrées FFCO et FFSU dans chaque région ;
- Le bilan des CFU qui se sont déroulés les 4 et 5 mai 2024 à Montbrison pour le relais-sprint et au col de la Loge pour la course individuelle (MD) : 18 équipes présentes, une quarantaine d'hommes et une trentaine de femmes dans les courses individuelles, quelques orienteurs Haut Niveau ; ce championnat était qualificatif pour les EUSA 2025 ;
- Les excellents résultats aux Championnats du Monde Universitaires qui se sont déroulés du 1^{er} au 5 août 2024 en Bulgarie avec 7 médailles dont une en Or, 2 petits podiums et les courses internationales pour les 2 années à venir (EUSA en Pologne du 21 au 24 juillet 2025 ; FISU en 2026).

Au niveau des résultats internationaux, la France se classe 3^{ème} nation. Félicitations à nos représentants et une mention toute particulière à

- . G. Verove, champion du Monde universitaire en Sprint ;
 - . Q. Moulet, vice-champion du Monde universitaire en MD ;
 - . Q. Andrieux 3^{ème} en MD ; C. Calandry 3^{ème} en Sprint et en MD ;
 - . Q. Moulet 5^{ème} en Sprint ;
- et aux relais :
- . T. Moulet/M. Barros Vallet/Q. Andrieux/A. Palcau 3^{ème} en Relais-Sprint ;
 - . B. Basset/Q. Andrieux/Q. Moulet vice-champions du Monde en Relais Hommes ;
 - . T. Moulet/C. Calandry/A. Villar 6^{èmes}.

Reste une problématique sur laquelle la commission n'a, à ce jour, pas de solution : la faible vitalité de la CO universitaire, une activité peu proposée dans les SUAPS, peu présente dans certains STAPS, qui repose, essentiellement, sur l'investissement de structures fédérales dans certaines académies.

Composition de la commission

Joël POULAIN et Simon LEROY (CTS)





RAPPORT DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Marie-Violaine PALCAU, Directrice technique nationale

Sera transmis parallèlement au dossier





MENJSJOP

Fédération Française de Course
d'Orientation

Bilan annuel du médecin coordonnateur de la surveillance médicale réglementaire (SMR) – 2024

Médecin coordonnateur de la SMR (nom, prénom, courriel) :
Dr CHALOPIN CATHERINE CATHERINE.CHALOPIN@FFCORIENTATION.FR

Rappel du contexte

Conformément à l'article R 231-4 du code du sport, l'instance dirigeante compétente de la fédération sportive désigne, un **médecin chargé de coordonner les examens requis dans le cadre de la surveillance médicale particulière** des sportifs inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau et reconnus dans les projets de performance fédéraux (espoirs, collectifs nationaux et non classés).

Il a notamment la charge de **recevoir et d'analyser les résultats** (art R.231-9 du code du sport) de l'ensemble des examens pratiqués dans le cadre de cette surveillance médicale définie aux articles A 231-3 à A 231-4 du code du sport.

Au vu de cette surveillance, il peut **établir**, le cas échéant, un **certificat de contre-indication à la participation aux compétitions sportives** au vu des résultats de la surveillance médicale (art L.231-3 du code du sport).

Enfin il lui appartient de **dresser un bilan de l'action relative à la surveillance médicale** des sportifs de haut niveau et inscrits dans les filières d'accès au sport de haut niveau (espoirs notamment).

Ce bilan annuel fait état des modalités de mise en oeuvre et de la synthèse des résultats collectifs de cette surveillance. Il est présenté par le médecin coordonnateur de la surveillance médicale réglementaire (SMR) à chaque assemblée générale fédérale et adressé par la fédération au ministre chargé des sports (art R.231-10 du code du sport).

Le tableau ci-dessous devra être renseigné sur le portail des fédérations sportives (PFS) dans l'onglet dossier annuel / vie médicale et l'ensemble du document sera transmis par voie électronique à gilles.einsargueix@sports.gouv.fr, avant la fin février 2025.

I- Observance de la SMR :

<i>Année 2024</i>	SHN	Espoirs	collectifs nationaux
Nombre d'inscrits sur liste ministérielle	25	19	7
Nombre d'inscrits ayant satisfait à l'ensemble du bilan réglementaire	23	19	7
Nombre d'inscrits n'ayant satisfait qu'à une partie du bilan réglementaire	1	0	0
Nombre d'inscrits n'ayant satisfait à aucune partie du bilan réglementaire	1	0	0
Taux de suivi complet	92,0%	100,0%	100,0%
Taux de suivi au moins partiel	96,0%	100,0%	100,0%
Absence de suivi	4,0%	0,0%	0,0%

-1 sportif partenaire de pôle n'a pas fait de SMR en 2024, arrêt du haut-niveau

-1 sportif n'a pas fait son 2^{ème} bilan de SMR 2024 mais on sera vigilant puisqu'il poursuit le haut-niveau en 2025

Pour les sportifs non classés des PPF, merci d'indiquer leur nombre et le taux de réalisation de la SMR :

51 sportifs non classés des PPF : 100% de réalisation de la SMR en 2024

12 Groupe France -18

2 Groupe France senior A

9 Groupe France senior B

16 Groupe France VTT A

12 Groupe France VTT B

II-Structuration

La fédération a-t-elle mis en place un secrétariat médical dédié ?

☐ OUI ☒ NON

Si oui, préciser :

☐ Dédié ☐ Partagé
☐ Temps plein
☐ Temps partiel : h/sem

La fédération est-elle dotée d'un logiciel de suivi médical ?

☐ OUI ☒ NON

Si oui, nom :

Les résultats de la SMR sont-ils transmis à l'IRMES ?

☐ OUI ☒ NON

Si oui, sous quelle forme :

☐ Électronique via le logiciel de suivi,
☐ Électronique via la boîte mail,
☐ Papier

III-Anomalies et pathologies détectées dans le cadre de la SMR

Est considéré comme anomalie, toute **pathologie** confirmée ayant nécessité un bilan complémentaire et/ou une prise en charge thérapeutique et/ou une contre indication temporaire ou définitive à la pratique sportive.

Sont exclues :

- les variations et les modifications non significatives ou « physiologiques » des paramètres cliniques, biologiques ou autres ;
- les pathologies survenues ou détectées préalablement à la réalisation des examens de la SMR.

Appareil cardiovasculaire :

- valvulopathies : 1 Bicuspidie aortique minime, bilan cardio annuel
- troubles dépistés à l'ECG de repos ayant nécessité un bilan cardiologique :
 - 1 trouble de repolarisation
 - 1 syndrome du PR court
 - 1 échappement jonctionnel
- cardiomyopathies (y compris maladie coronaire, myocardite, péricardite...) : 0
- pathologies vasculaires (HTA, artérite, phlébite, embolie pulmonaire, ...) : 0
- autres (ex : Marfan, anomalies des coronaires...) : 0
 - Précisez dans chaque catégorie le nombre et le type de pathologies détectées :

Appareil Respiratoire :

- Nombre et type de pathologies détectées: **3 asthmes (effort et/ou allergique) retrouvés** (SMR 2023)

Appareil locomoteur :

- pathologies osseuses : 0
- pathologies articulaires : 0
- pathologies musculaires : 0
- pathologies tendineuses : 0
- autres :
 - Précisez dans chaque catégorie le nombre, le type et la localisation des pathologies détectées:

Bilan biologique et/ou bandelette urinaire:

- Nombre et type de pathologies détectées: **1 anémie ferriprive**

Bilan dentaire :

- Nombre et type de pathologies détectées:

Bilan psychologique :

- Nombre et type de pathologies détectées: **0**

Bilan diététique ou nutritionnel :

- Nombre et type de pathologies détectées: **1 TCA suivi**

Bilan ORL :

- Nombre et type de pathologies détectées: **0**

Bilan ophtalmologique :

- Nombre et type de pathologies détectées: **0**

Autres :

- Nombre et type de pathologies détectées: **2 AUT** demandées par les sportifs à l'AFLD ou à l'ITA suite aux traitements mentionnés sur la SMR (1 maladie d'Addison et 1 TDHA)

IV-Contre-indications prononcées dans le cadre de la SMR

Il est rappelé que la non-réalisation de la SMR ne peut pas être considérée comme une contre-indication médicale. Elle peut conduire à une sanction administrative ou disciplinaire et non pas « d'une contre indication administrative », terme impropre qui porte à confusion avec une véritable contre indication médicale.

Anomalie	Nombre de cas ayant donné lieu à une contre-indication temporaire	Nombre de cas ayant donné lieu à une contre-indication définitive
	0	0

PARTIE 2 : DOCUMENTS FINANCIERS



RAPPORT DE GESTION

Valérie BERGER-CAPBERN, Trésorière

Exercice financier du 01/01/2023 au 31/12/2023

1. EQUILIBRE RECETTES/DEPENSES

2. ANALYSE DES RECETTES

3. ANALYSE DES DEPENSES

4. ANALYSE DU BILAN

5. VALORISATION DU BENEVOLAT

Annexe : proposition d'affectation du résultat 2024

1. EQUILIBRE RECETTES/DEPENSES

(Document de référence : compte de résultat FFCO 2024)

Le résultat comptable 2024 est excédentaire de 20 167 €.

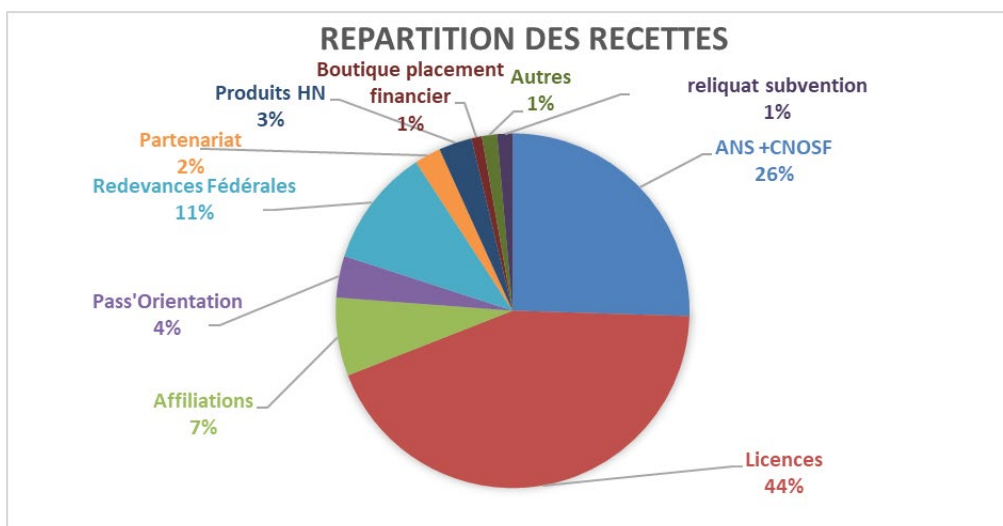
À noter, des prévisions au budget non réalisées (retard sur le développement du site FFCO, moins d'embauches que prévu, un numéro de CO mag en moins du fait du décalage de celui de décembre). Par ailleurs, nous avons eu une surconsommation des ligues concernant l'aide FFCO aux stages jeunes et une baisse des licences.

Les subventions publiques s'élèvent à 322 000 € de l'ANS + 1 300 € du CNOSF (PAIF) soit 323 300 € + 17 850 € de report de subventions. Les subventions représentent 25 % du montant total des produits (ressources) de la Fédération. Pour rappel (38 % en 2020, 25 % en 2019, 29 % en 2021, 30 % en 2022, 25 % en 2023 et 2024). Les subventions n'étant jamais acquises d'avance, il est bon que ce pourcentage ne soit pas trop élevé.

2. ANALYSE DES RECETTES

(Document de référence : compte de résultat FFCO 2023, hors O'France qui fausserait les comparatifs)

	Réalisé 2024	Réalisé 2023	Variation/ Réalisé 2023
Recettes	1 268 678 €	1 312 282 €	-3,3%
ANS +CNOSF	323 300 €	329 332 €	-1,8%
Licences	552 864 €	549 710 €	0,6%
Affiliations	90 422 €	86 617 €	4,4%
Pass'Orientation	48 183 €	51 810 €	-7,0%
Redevances Fédérales	137 234 €	189 767 €	-27,7%
Partenariat	30 611 €	37 844 €	-19,1%
Produits Haut-Niveau	38 466 €	40 680 €	-5,4%
Boutique placement financier	12 218 €	10 980 €	11,3%
Autres	17 530 €	15 542 €	12,8%
Reliquat suventions	17 850 €		



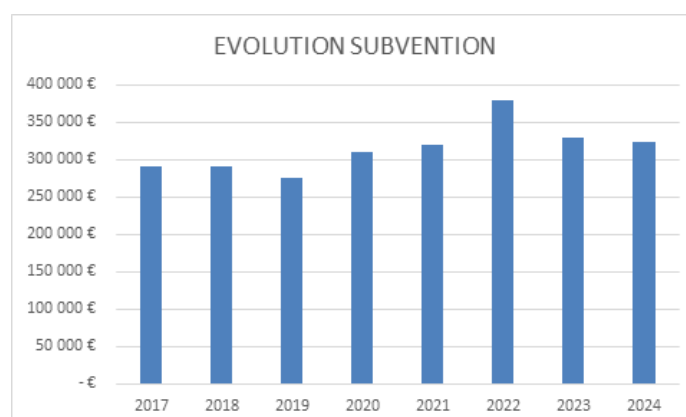
Baisse des recettes par rapport à 2023, due principalement à la baisse du nombre de licenciés et à la baisse des redevances/Pass orientation. La répartition des recettes en 2024 n'a pas notablement changé par rapport à 2023.

Concernant les redevances, pour information, 588 événements traités au calendrier (contre 637 en 2022 et 575 en 2023) dont 303 avec redevance (contre 266 en 2022 et 278 en 2023). Les nombres sont en légère augmentation par rapport à 2023, mais la somme totale est en baisse, dû au manque de gros événements sur 2024 (pas de Nationale, pas de O'France, compensé en partie par Oocup).

Les partenariats 2024 sont les mêmes que ceux de 2023 : une ristourne de Noname de 60 % sur les tenues Haut-Niveau et les vestes des arbitres et le partenariat avec la MAIF (rendez-vous Sport Planète). La baisse est due uniquement au fait qu'il y a eu moins de matériel acheté en 2024 (notamment s'agissant de la dernière année du contrat Noname).

La participation des sportifs de Haut-Niveau a été de 38 466 €. Cette somme dépend essentiellement du nombre de stages, du nombre de sélectionnés et des lieux de stages (participation des athlètes en cas de déplacement en avion), et du type de participants (quelques partenaires d'entraînement, stages mutualisés avec étrangers et militaires).

Subventions publiques (Agence Nationale du Sport (ANS) et CNOSF)



En 2024, les subventions de l'ANS concernant le Haut-Niveau et le développement ont été de 315 000€.

- Pour le contrat de développement : la subvention annuelle de l'ANS est de 80 000 €, dont 50 000 € dédiés au projet fédéral + 30 000 € dédiés à la campagne de subvention PSF (Projet Sportif Fédéral) menée par la FFCO (même somme qu'en 2023) correspondant à un transfert d'activité de l'Etat à la fédération. Le montant de la subvention 2025 n'est pas encore connu, le budget est fait avec l'hypothèse qu'il sera constant. Il n'y a pas de fonds dédié sur 2024 (part de subvention ANS non consommée comme prévue ; soit décalée, soit à rembourser).
 - o Rappel : les subventions ne peuvent couvrir que 50 % de l'action, avec report possible sur un autre chapitre de dépense, si accord préalable de l'Agence Nationale du Sport (ANS).
- Pour le contrat de performance : la subvention 2024 de l'ANS est de 235 000 € (dont 20 000 € d'aides personnalisées pour les sportifs de Haut-Niveau). Le montant de la subvention est revalidé chaque année. **Pour 2025, une baisse de 40 000 € a été annoncée par l'ANS, faisant passer la subvention de 215 000 € à 175 000 € (hors aides personnalisées dont le montant est inchangé).** Il n'y a pas de fonds dédié sur 2024.
 - o En 2024, les subventions de l'ANS couvrent 55 % des actions validées par l'ANS, et uniquement pour le HN pédestre. Sur l'olympiade, la moyenne est à 56 %.

Se sont ajoutées pour 2024 :

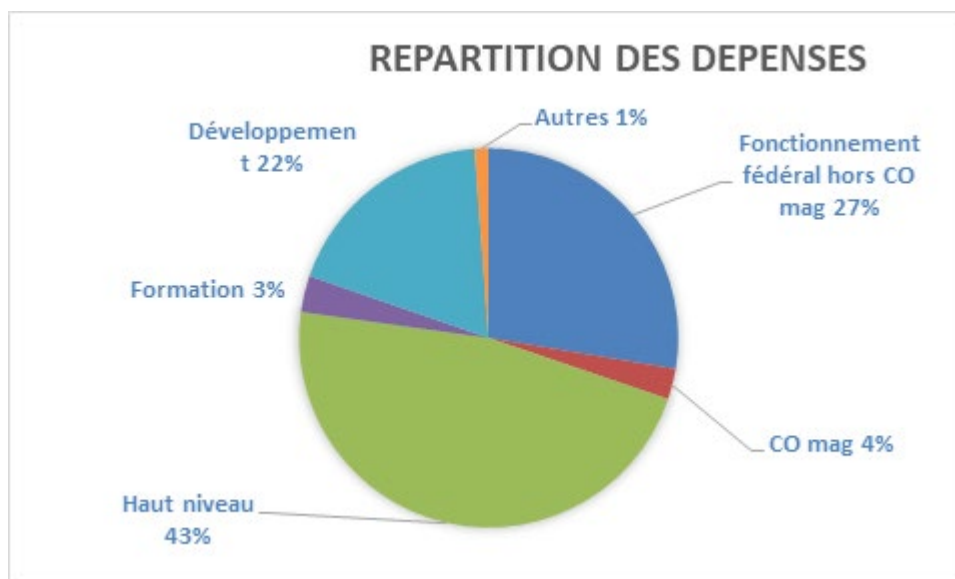
- Une demande au titre du Fonds de soutien à la production audiovisuelle (retransmission des Championnats de France et des Championnats du monde par TV8 Mont Blanc) de 7 000 € (ajoutés aux 6000 € versés fin 2023 pour 2024).
- La subvention de 15 000 €, reçue en 2022, concernant la refonte du site FFCO a été justifiée. Il n'y a pas d'argent à rendre à l'ANS (correspondant aux 11 850 € de produit dans le réalisé 2024 sur site web), la subvention est définitivement acquise.

Pour ce qui est du CNOSF, sur les 3 déplacements à l'international, nous avons perçu 1 300 € de subvention soit 35 % de la dépense.

3. ANALYSE DES DEPENSES

(Document de référence : compte de résultat FFCO 2022 hors O'France qui fausserait les comparatifs)

	Réalisé 2024	Réalisé 2023	Variation/ Réalisé 2023
Dépenses	1 248 510 €	1 222 379 €	2,1%
Fonctionnement fédéral hors CO mag	340 165 €	324 124 €	4,9%
CO mag	36 087 €	45 436 €	-20,6%
Haut niveau	586 250 €	530 683 €	10,5%
Formation	41 462 €	37 833 €	9,6%
Développement	229 637 €	267 963 €	-14,3%
Autres	14 909 €	16 340 €	-8,8%



La répartition des dépenses en 2024 est quasi inchangée par rapport à 2023.

Fonctionnement fédéral

Le niveau des dépenses a un peu augmenté. Les points notables sont :

- **Frais d'AG (A1A)** : 2 AG en 2024, l'outil de vote en dépense supplémentaire.
- **Edition et distribution de CO Mag** : baisse due au fait qu'il n'y a eu que 3 diffusions au lieu de 4 sur 2024 (ce poste est historiquement dans les frais statutaires car il y a un aspect obligatoire d'avoir une revue fédérale. Cependant, il contribue principalement à la communication, dans le chapitre développement). Si vous n'êtes pas intéressés pour recevoir la version papier, merci de le dire à contact@ffcorientation.fr, cela limitera le gaspillage et fera faire des économies.
- **Salaires** : il faut considérer 4 types de salarié(e)s à la FFCO :
 - o Le médical (lié au Haut-Niveau) ;
 - o Les 3 postes du secrétariat fédéral (responsable administrative, assistante généraliste et comptable), répartis sur plusieurs lignes analytiques en fonction de leur activité ;
 - o Le poste de chargé de communication.
 - o 1 poste à mi-temps et 1 poste à 60 % d'aide à la DTN dans la ligne « salariés HN ».

La ligne « Salaires et charges » dans le chapitre « Fonctionnement fédéral » correspond à 81 % (contre 85 % en 2022, 72% en 2023 – écart dû à O'France et Outdoorvision) des 3 postes du secrétariat fédéral.

- **Frais de siège** : hausse conséquente des frais de travaux et d'entretien des locaux (A3F) liée aux travaux de remise en état de l'ascenseur.

Formation

Niveau de dépense stable par rapport à l'année passée. La FFCO a engagé des fonds propres sur la formation en 2024 à hauteur de 16 572 €. **Un peu moins que l'année passée car moins de stagiaires (car pas de Nationale).**



Haut-Niveau

La FFCO a engagé des ressources propres sur le Haut-Niveau en 2024 à hauteur de 308 117 € soit 53 % des dépenses (comparé à 249 262 € en 2023, 190 693 € en 2022, 201 586 € en 2021), dont 83 955 € sur la CO à VTT, non subventionnée par l'ANS. Les salaires et les prestations pour remplacer le manque de CTS contribuent à cette augmentation de dépense.

Développement

À noter sur les dépenses de développement, les remarques suivantes :

- Sur le projet « jeunes », aidé par l'ANS concernant les RDE et la détection, dépassement du budget de 10 000 € (participation de 15 € par jeune aux RDE et prestation DTN d'aide technique aux stages ou RDE).
- Le poste de chargé de développement territorial n'a pris ses fonctions que début 2025. Il était prévu pour 29 000 € sur 2024.
- Moins de frais d'expertises sur les compétitions car dépenses affectées à la formation du fait de nombreux stagiaires à valider et pas de Nationale.
- Dépense moindre sur le renouvellement des tenues des équipes de France (pédestre et CO à VTT) mais la dépense en 2023 avait été élevée.
- Le projet Outdoorvision est en sommeil, il avait participé aux dépenses en 2023 pour 24 709 €.

Placement

Cette année le livret Crédit Mutuel a bien rapporté.

Nous avons placé 500 000 € en SICAV à La Banque Postale fin 2023. Cela a rapporté 19 876,95€ en 2024. Ce sont des comptes à terme dont la plus-value ne rentre dans le bilan que quand on les vend.

4. ANALYSE DU BILAN

(document de référence : bilan SOPRECA)

Pour terminer ce rapport 2024, vous trouverez les derniers indicateurs tirés du bilan. Ils permettent de visualiser des données importantes afin de se faire une idée de la qualité de la gestion de notre fédération :

Trésorerie :

Il s'agit des moyens financiers immédiatement disponibles.

Au 31 décembre 2024, elle s'élève à 1 061 140 €.

Créances clients : 22 986 €

C'est l'argent qui est dû à la fédération.

Dettes fournisseurs : 38 187 €

C'est l'argent que la fédération doit à ses prestataires ou fournisseurs.

Dettes fiscales et sociales : 40 710 €

C'est l'argent que la fédération doit à ses salariés, aux organismes de sécurité sociale et à l'Etat.

Différence de 55 911 €, ce qui n'est pas un problème au vu de la trésorerie.



5. VALORISATION DU BENEVOLAT

En prenant en compte les règles ajoutées au règlement financier, la valorisation du bénévolat est la suivante :

Bénévoles en formation : **28 139,00 €**

Experts et experts stagiaires : **38 000,00 €**

Commission Calendrier : **1 159,00 €**

Commission Finances : **2 681,60 €**

Commission PSF : **4 643,60 €**

Commission Développement durable : **1 718,60 €**

Commission Numérique : **5 130,00 €**

Commission HN : **475,00 €**

Commission Jeunes : **2 860,20 €**

Commission CO à VTT : **1 102,00 €**

Commission Pratiques sportives : **1 602,00 €**

Commission Equipements sportifs : **95,00 €**

Commission Classement : **950,00 €**

Commission Communication : **3 800,00 €**

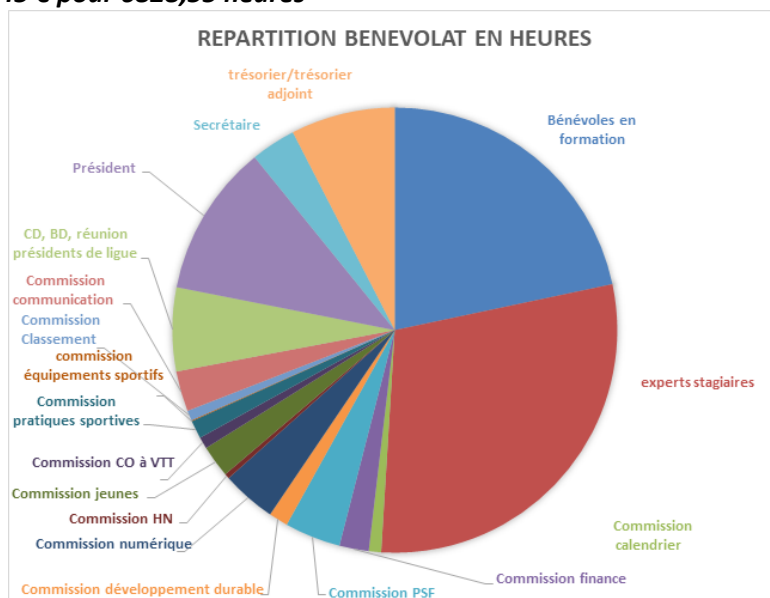
CD, BD, réunion présidents de ligue : **7 884,05 €**

Président : **33 975,00 €**

Secrétaire : **4 248,40 €**

Trésorier/trésorier adjoint : **9 823,00 €**

Soit en tout : 148 286,45 € pour 6828,55 heures



ANNEXE AU RAPPORT DE GESTION

❖ Proposition d'affectation du résultat 2024

Après prise en compte :

- de l'excédent de **20 167,74 €** pour l'exercice clos le 31/12/2024 et d'un report à nouveau créditeur de **369 568,19 €**.

Formant un total affectable de **389 735,93 €**.

Il est proposé :

- de reporter à nouveau cette somme.

Le projet associatif « Professionnalisation » a été lancé, avec des ouvertures de postes à la FFCO et une volonté de continuer à payer de la prestation pour soutenir les structures. Une réserve a été constituée au cours des exercices précédents pour passer 2025 et 2026 qui seront les premières années d'une nouvelle olympiade, avec des incertitudes sur le montant des subventions ANS.

Soit en synthèse :

	Origine	Augmentation	Diminution	Solde
Valeur du patrimoine	465 000,00			465 000,00
Autres réserves	100 000,00			100 000,00
Projet associatif "Site Internet"	130 000,00			130 000,00
Projet associatif "Professionnalisation"	100 000,00			100 000,00
Report à nouveau	369 568,19	20 167,74		389 735,93
Résultat 31/12/2024	20 167,74		20 167,74	0,00
TOTAUX	1 184 735,93	20 167,74	20 167,74	1 184 735,93





COMPTE DE RÉSULTAT 2024

Prévisionnel -19 627,01 €

Réactualisé -27 429,76 €

Réalisé 20 167,74 €

PRODUITS

Prévisionnel 2024	Réactualisé 2024	Réalisé 2024
----------------------	---------------------	-----------------

1 300 950,77 €

1 280 895,64 €

1 268 678,12 €

CHARGES

Prévisionnel 2024	Réactualisé 2024	Réalisé 2024
----------------------	---------------------	-----------------

1 320 577,78 €

1 308 325,41 €

1 248 510,38 €

A - Fonctionnement fédéral		746 160,48 €	749 187,76 €	724 054,64 €
A1	Frais statutaires	30 000,00 €	30 000,00 €	30 485,32 €
A1A	Frais d'AG			17,17 €
A1B	Structuration fédérale	30 000,00 €	30 000,00 €	30 398,98 €
A1C	Fonctionnement CD, BD, siège			
A1D	Fonctionnement DTN			
A1E	Commissaire aux comptes et expert comptable			
A1F	Adhésion IOF et CNOSF			
A1G	Edition de CO mag (revue fédérale officielle)			69,17 €
A2	Fonctionnement général			2 100,00 €
A2A	Abonnements, documentation générale			
A2B	Matériel de bureau			
A2C	Fourniture de bureau			
A2D	Reprographie (location et usage dont entretien)			
A2E	Assurance membres (MAIF)			
A2F	Conseil juridique			
A2G	Evenements exceptionnels			2 100,00 €
A3	Frais de siège			
A3A	Salaires et charges			
A3B	Indemnités des CTS			
A3C	Local charges copropriété			
A3D	Taxe foncière			
A3E	Assurance locaux			
A3F	Travaux et entretien des locaux			
A3G	EDF-GDF			
A3H	Affranchissement			
A3I	Téléphonie et internet			
A4	Licences affiliations	716 160,48 €	719 187,76 €	691 469,32 €
A4A	Affiliations + membres associés	91 215,21 €	89 822,29 €	90 422,16 €
A4B	Licences	576 664,51 €	575 638,18 €	552 864,22 €
A4C	Pass'O	48 280,76 €	53 727,30 €	48 182,94 €
A5	Fonctionnement des commissions			
A5A	Commission de discipline			
A5B	Commission anti dopage			

392 983,24 €	395 491,17 €	376 251,57 €
128 654,60 €	121 628,00 €	110 979,93 €
10 160,00 €	10 000,00 €	9 579,22 €
30 649,42 €	30 000,00 €	32 486,39 €
5 100,00 €	3 000,00 €	1 187,05 €
5 768,45 €	5 591,11 €	5 944,45 €
17 963,24 €	16 715,35 €	16 979,40 €
9 466,62 €	9 976,62 €	8 716,00 €
49 546,87 €	46 344,91 €	36 087,42 €
48 959,03 €	50 201,17 €	43 832,80 €
6 733,19 €	5 000,00 €	3 064,24 €
1 431,23 €	2 001,90 €	411,58 €
2 346,76 €	2 978,15 €	2 381,90 €
35 027,76 €	36 741,37 €	37 094,35 €
2 000,00 €		
1 420,08 €	3 479,76 €	880,73 €
142 754,90 €	160 795,61 €	158 968,04 €
113 184,96 €	122 469,59 €	114 051,86 €
11 621,64 €	12 000,00 €	12 227,07 €
3 363,90 €	2 036,52 €	189,62 €
3 712,09 €	4 243,20 €	4 170,00 €
918,76 €	912,38 €	917,91 €
2 215,02 €	12 504,90 €	20 831,70 €
1 382,25 €	1 755,62 €	2 015,02 €
983,77 €	600,00 €	159,31 €
5 372,51 €	4 273,40 €	4 405,55 €
70 614,72 €	62 366,40 €	62 470,80 €
		73,20 €
70 614,72 €	62 366,40 €	62 366,40 €
		31,20 €
2 000,00 €	500,00 €	0,00 €
1 000,00 €	500,00 €	
1 000,00 €		





COMPTE DE RÉSULTAT 2024

		PRODUITS		
		Prévisionnel 2024	Réactualisé 2024	Réalisé 2024
B - Formation		18 000,00 €	17 500,00 €	23 226,72 €
B1 Formation fédérale Continue		8 000,00 €	6 000,00 €	8 155,81 €
B1C	Séminaire éducateurs			
B1D	Séminaire pôle technique des compétitions		1 000,00 €	1 000,00 €
B1E	Séminaire pôle administratif et logistique		5 000,00 €	7 155,81 €
B2 Formation fédérale Initiale		10 000,00 €	11 500,00 €	14 972,75 €
B2A	Educateurs		2 750,00 €	3 602,00 €
B2B	Pôle technique des compétitions		6 500,00 €	8 648,05 €
B2C	Pôle administratif et logistique des compétitions		2 250,00 €	2 722,70 €
B3 Autres formations				
B3A	Contenus et matériels			
B3B	Collaborations diverses			
B4 Formation professionnelle				98,16 €
B4A	CQP			
B4B	CTS			
B4C	Personnels FFCO			98,16 €

C - Haut niveau		274 600,00 €	273 000,00 €	278 218,87 €
C1 Filière			23 000,00 €	23 000,00 €
C1A	Pôle France Loire		12 000,00 €	12 000,00 €
C1C	Pôle France Relève Clermont		11 000,00 €	11 000,00 €
C2 Compétitions			79 000,00 €	83 416,45 €
C2A	Seniors pied		53 200,00 €	57 481,95 €
C2B	Juniors pied		14 500,00 €	14 500,00 €
C2C	GF-18 pied		11 300,00 €	11 434,50 €
C2D	CO VTT			
C2E	CO Ski			
C3 Préparation dont Stages			129 900,00 €	130 638,12 €
C3A	Seniors pied		61 200,00 €	62 789,35 €
C3B	Juniors pied		28 500,00 €	29 180,82 €
C3C	GF-18 pied		35 200,00 €	34 480,80 €
C3D	CO VTT		5 000,00 €	4 187,15 €
C3E	Détection /prépa physique			
C4 Suivi médical			21 100,00 €	21 100,00 €
C4A	Suivi réglementaire des HN Elite		1 800,00 €	1 800,00 €
C4B	Suivi réglementaire autres (dont SE SCN)		1 000,00 €	1 000,00 €
C4C	Encadrement sanitaire des équipes de France		17 000,00 €	17 000,00 €
C4D	Coordination SMR		1 300,00 €	1 300,00 €
C5 Aide aux sportifs		20 000,00 €	20 000,00 €	20 064,30 €
C5A	Aides personnalisées	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
C5B	Aides fédérales			39,80 €
C5C	Cartes 12/25			24,50 €
C6 Salariés HN				

CHARGES		
Prévisionnel 2024	Réactualisé 2024	Réalisé 2024
42 000,00 €	38 000,00 €	41 462,37 €
18 000,00 €	13 000,00 €	16 045,22 €
	2 000,00 €	3 563,77 €
	11 000,00 €	12 481,45 €
22 000,00 €	23 000,00 €	23 393,19 €
	5 500,00 €	3 859,50 €
	13 000,00 €	14 449,66 €
	4 500,00 €	5 084,03 €
0,00 €	0,00 €	0,00 €
2 000,00 €	2 000,00 €	2 023,96 €
2 000,00 €	2 000,00 €	2 023,96 €

607 092,00 €	585 500,00 €	586 250,53 €
66 000,00 €	66 000,00 €	66 000,00 €
34 000,00 €	34 000,00 €	34 000,00 €
32 000,00 €	32 000,00 €	32 000,00 €
177 532,00 €	191 300,00 €	196 135,14 €
76 450,00 €	88 000,00 €	78 291,74 €
30 600,00 €	24 000,00 €	25 812,10 €
17 442,00 €	18 700,00 €	21 684,52 €
53 040,00 €	60 600,00 €	70 346,78 €
219 900,00 €	175 400,00 €	172 150,01 €
106 700,00 €	81 000,00 €	82 451,89 €
40 780,00 €	28 000,00 €	30 508,83 €
41 820,00 €	42 000,00 €	41 393,26 €
30 600,00 €	24 400,00 €	17 796,03 €
69 870,00 €	71 200,00 €	71 811,98 €
2 856,00 €	3 100,00 €	3 037,13 €
4 998,00 €	4 900,00 €	2 937,22 €
32 028,00 €	32 600,00 €	34 935,25 €
29 988,00 €	30 600,00 €	30 902,38 €
34 790,00 €	34 600,00 €	31 211,79 €
20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
14 280,00 €	14 000,00 €	10 697,29 €
510,00 €	600,00 €	514,50 €
39 000,00 €	47 000,00 €	48 941,61 €





COMPTE DE RÉSULTAT 2024

PRODUITS

	Prévisionnel 2024	Réactualisé 2024	Réalisé 2024
D - Développement et Promotion de l'activité	260 690,29 €	233 107,88 €	234 550,10 €
D1 Jeunes	33 000,00 €	14 000,00 €	14 056,67 €
D1A Projets Jeunes - CN des Ecoles de CO	6 000,00 €	6 000,00 €	6 056,67 €
D1B Projets Jeunes - RDE/Détection/Préparation compétitions	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
D1C O'Camp	19 000,00 €		
D2 Santé			
D2A Développement des activités santé			
D3 Développement des structures			
D7 Communication	19 000,00 €	23 850,00 €	24 850,00 €
D7A Frais divers (presse et médias)	19 000,00 €	12 000,00 €	13 000,00 €
D7B Site web		11 850,00 €	11 850,00 €
D7C Outils de communication			
D7D Club France			
D7E Chargé de Communication			
D8 Relations Clubs et extérieures	1 600,00 €	1 500,00 €	1 653,28 €
D8B Relations internationales	1 600,00 €	1 500,00 €	1 653,28 €
D8C Relations avec fédérations affinitaires			
D8D Relations avec autres institutions			
D9 Equipements sportifs	20 972,00 €	18 000,00 €	22 327,74 €
D9A Cartographie Développement	10 000,00 €	10 000,00 €	14 327,74 €
D9B Cartographie contrôle, valorisation	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
D9D Développement ELO/PPO	9 472,00 €	6 500,00 €	6 500,00 €
D9E Outdoorvision			
D10 Événementiels	150 118,29 €	134 913,38 €	137 452,30 €
D10A Redevances groupe national	52 650,21 €	37 967,78 €	49 267,10 €
D10B Redevances autres courses	97 468,07 €	96 945,60 €	87 967,04 €
D10C Expertises			218,16 €
D10D Événements internationaux			
D10E Récompenses			
D11 Partenariats commerciaux	34 000,00 €	38 844,50 €	30 611,24 €
D11A Partenaires			
D11B Equipementier Equipes de France	24 000,00 €	26 844,50 €	18 611,24 €
D11D Autre partenaire (MAIF)	10 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €
D12 Boutique	2 000,00 €	2 000,00 €	3 598,87 €
D12A Vente matériel SportIdent			411,62 €
D12B Matériel d'organisation de course (location)	1 000,00 €	1 000,00 €	2 162,96 €
D12C Divers boutique	1 000,00 €	1 000,00 €	1 024,29 €

CHARGES

Prévisionnel 2024	Réactualisé 2024	Réalisé 2024
260 092,54 €	261 844,23 €	229 637,11 €
50 000,00 €	28 000,00 €	38 144,87 €
12 000,00 €	12 000,00 €	15 099,33 €
16 000,00 €	16 000,00 €	23 045,54 €
22 000,00 €		
500,00 €	500,00 €	768,37 €
500,00 €	500,00 €	768,37 €
	29 733,33 €	
105 693,40 €	83 600,00 €	86 621,95 €
35 000,00 €	29 000,00 €	37 240,00 €
25 000,00 €	8 000,00 €	7 313,65 €
3 000,00 €	2 000,00 €	1 870,30 €
42 693,40 €	44 600,00 €	40 198,00 €
5 200,00 €	4 000,00 €	4 847,99 €
3 200,00 €	3 000,00 €	4 096,51 €
1 000,00 €	500,00 €	
1 000,00 €	500,00 €	751,48 €
39 199,14 €	39 000,00 €	36 765,34 €
20 000,00 €	20 000,00 €	22 436,60 €
3 361,51 €	3 000,00 €	3 426,90 €
13 837,63 €	13 000,00 €	10 861,84 €
2 000,00 €	3 000,00 €	40,00 €
14 500,00 €	23 000,00 €	23 472,49 €
10 000,00 €	18 000,00 €	11 864,22 €
500,00 €	1 000,00 €	924,00 €
4 000,00 €	4 000,00 €	10 684,27 €
43 000,00 €	52 010,90 €	38 578,96 €
40 000,00 €	49 010,90 €	34 222,18 €
3 000,00 €	3 000,00 €	4 356,78 €
2 000,00 €	2 000,00 €	437,14 €
		131,23 €
		305,91 €

E - Autres	1 500,00 €	8 100,00 €	8 627,79 €
E1 Amortissements			
E1A Amortissement achat locaux			
E1B Amortissement agencement et installation			
E1C Amortissement équipements et matériels			
E2 Autres	500,00 €	100,00 €	8,49 €
E3 Provisions pour risques			
E5 Placements financiers	1 000,00 €	8 000,00 €	8 619,30 €

18 410,00 €	27 490,00 €	14 908,80 €
15 910,00 €	24 090,00 €	11 821,89 €
8 580,00 €	8 580,00 €	8 580,61 €
4 330,00 €	5 010,00 €	3 241,28 €
3 000,00 €	10 500,00 €	0,00 €
2 500,00 €	2 000,00 €	1 606,91 €
	1 400,00 €	1 480,00 €





BUDGET RÉACTUALISÉ 2025

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

Version initiale au 07/03/2025

2024 20 167,74 €

2025 -80 767,89 €

2026 -122 644,48 €

PRODUITS

Réalisé 2024	Prévisionnel 2025	Réactualisé 2025	Prévisionnel 2026
1 268 678,12 €	1 353 525,80 €	1 258 962,53 €	1 314 806,54 €

CHARGES

Réalisé 2024	Prévisionnel 2025	Réactualisé 2025	Prévisionnel 2026
1 248 510,38 €	1 364 712,95 €	1 339 730,42 €	1 437 451,01 €

A - Fonctionnement fédéral		724 054,64 €	781 448,03 €	734 804,88 €	749 514,66 €
A1	Frais statutaires	30 485,32 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
A1A	Frais d'AG	17,17 €			
A1B	Structuration fédérale	30 398,98 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
A1C	Fonctionnement CD, BD, siège				
A1D	Fonctionnement DTN				
A1E	Commissaire aux comptes et expert comptable				
A1F	Adhésion IOF et CNOSF				
A1G	Edition de CO mag (revue fédérale officielle)	69,17 €			
A2	Fonctionnement général	2 100,00 €			
A2A	Abonnements, documentation générale				
A2B	Matériel de bureau				
A2C	Fourniture de bureau				
A2D	Reprographie (location et usage dont entretien)				
A2E	Assurance membres (MAIF)				
A2F	Conseil juridique				
A2G	Evenements exceptionnels	2 100,00 €			
A3	Frais de siège				
A3A	Salaires et charges				
A3B	Indemnités des CTS				
A3C	Local charges copropriété				
A3D	Taxe foncière				
A3E	Assurance locaux				
A3F	Travaux et entretien des locaux				
A3G	EDF-GDF				
A3H	Affranchissement				
A3I	Téléphonie et internet				
A4	Licences affiliations	691 469,32 €	751 448,03 €	704 804,88 €	719 514,66 €
A4A	Affiliations + membres associés	90 422,16 €	93 120,68 €	91 904,49 €	93 757,40 €
A4B	Licences	552 864,22 €	602 627,11 €	561 927,57 €	573 256,75 €
A4C	Pass'O	48 182,94 €	55 700,24 €	50 972,82 €	52 500,50 €
A5	Fonctionnement des commissions				
A5A	Commission de discipline				
A5B	Commission anti dopage				

376 251,57 €	408 422,05 €	385 436,42 €	405 858,87 €
110 979,93 €	136 348,73 €	128 455,04 €	141 950,28 €
9 579,22 €	8 200,00 €	5 668,49 €	5 764,85 €
32 486,39 €	45 000,00 €	37 500,00 €	52 500,00 €
1 187,05 €	3 060,00 €	4 254,04 €	1 275,36 €
5 944,45 €	5 591,11 €	6 039,56 €	6 142,23 €
16 979,40 €	17 049,66 €	17 251,07 €	17 544,34 €
8 716,00 €	10 176,15 €	8 855,46 €	9 006,00 €
36 087,42 €	47 271,81 €	48 886,42 €	49 717,49 €
43 832,80 €	51 164,77 €	48 118,62 €	51 507,27 €
3 064,24 €	5 100,00 €	3 000,00 €	3 051,00 €
411,58 €	2 041,94 €	1 000,00 €	1 017,00 €
2 381,90 €	3 037,71 €	2 420,01 €	2 461,15 €
37 094,35 €	37 476,20 €	40 803,79 €	44 068,09 €
880,73 €	3 508,93 €	894,82 €	910,03 €
158 968,04 €	155 751,97 €	144 973,96 €	147 234,52 €
114 051,86 €	124 918,98 €	115 876,69 €	117 846,59 €
12 227,07 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €
189,62 €	2 077,25 €	192,65 €	195,93 €
4 170,00 €	4 328,06 €	4 236,72 €	4 308,74 €
917,91 €	930,63 €	932,60 €	948,45 €
20 831,70 €	4 595,00 €	4 600,00 €	4 678,20 €
2 015,02 €	1 931,18 €	2 047,26 €	2 082,06 €
159,31 €	612,00 €	612,00 €	622,40 €
4 405,55 €	4 358,87 €	4 476,04 €	4 552,13 €
62 470,80 €	64 656,58 €	63 388,80 €	64 666,80 €
73,20 €			
62 366,40 €	64 656,58 €	63 388,80 €	64 666,80 €
31,20 €			
0,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
	500,00 €	500,00 €	500,00 €





BUDGET RÉACTUALISÉ 2025

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

Version initiale au 07/03/2025

PRODUITS

	Réalisé 2024	Prévisionnel 2025	Réactualisé 2025	Prévisionnel 2026
B - Formation	23 226,72 €	18 000,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €
B1 Formation fédérale Continue	8 155,81 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
B1C Séminaire éducateurs				
B1D Séminaire pôle technique des compétitions	1 000,00 €		7 000,00 €	
B1E séminaire pôle administratif et logistique	7 155,81 €		1 000,00 €	
B2 Formation fédérale Initiale	14 972,75 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
B2A Educateurs	3 602,00 €		2 000,00 €	
B2B Pôle technique des compétitions	8 648,05 €		6 000,00 €	
B2C Pôle administratif et logistique des compétitions	2 722,70 €		2 000,00 €	
B3 Autres formations				
B3A Contenus et matériels				
B3B Collaborations diverses				
B4 Formation professionnelle	98,16 €			
B4A CQP				
B4B CTS				
B4C Personnels FFCO	98,16 €			

CHARGES

Réalisé 2024	Prévisionnel 2025	Réactualisé 2025	Prévisionnel 2026
41 462,37 €	38 000,00 €	38 000,00 €	38 000,00 €
16 045,22 €	14 000,00 €	18 000,00 €	15 000,00 €
3 563,77 €		5 000,00 €	3 000,00 €
12 481,45 €		13 000,00 €	12 000,00 €
23 393,19 €	22 000,00 €	18 000,00 €	21 000,00 €
3 859,50 €		2 000,00 €	5 000,00 €
14 449,66 €		11 000,00 €	11 000,00 €
5 084,03 €		5 000,00 €	5 000,00 €
0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2 023,96 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
2 023,96 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €

C - Haut niveau	278 218,87 €	273 000,00 €	242 800,00 €	242 800,00 €
C1 Filière	23 000,00 €		20 000,00 €	
C1A Pôle France Loire	12 000,00 €		10 000,00 €	
C1C Pôle France Relève Clermont	11 000,00 €		10 000,00 €	
C2 Compétitions	83 416,45 €		67 300,00 €	
C2A Seniors pied	57 481,95 €		40 000,00 €	
C2B Juniors pied	14 500,00 €		17 300,00 €	
C2C GF-18 pied	11 434,50 €		10 000,00 €	
C2D CO VTT				
C2E CO Ski				
C3 Préparation dont Stages	130 638,12 €		116 500,00 €	
C3A Seniors pied	62 789,35 €		62 000,00 €	
C3B Juniors pied	29 180,82 €		27 000,00 €	
C3C GF-18 pied	34 480,80 €		23 000,00 €	
C3D CO VTT	4 187,15 €		4 500,00 €	
C3E Détection /prépa physique				
C4 Suivi médical	21 100,00 €		19 000,00 €	
C4A Suivi réglementaire des HN Elite	1 800,00 €		1 800,00 €	
C4B Suivi réglementaire autres (dont SE SCN)	1 000,00 €		1 000,00 €	
C4C Encadrement sanitaire des équipes de France	17 000,00 €		14 800,00 €	
C4D Coordination SMR	1 300,00 €		1 400,00 €	
C5 Aide aux sportifs	20 064,30 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
C5A Aides personnalisées	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
C5B Aides fédérales	39,80 €			
C5C Cartes 12/25	24,50 €			
C6 Salariés HN				

586 250,53 €	603 910,00 €	621 012,00 €	629 120,30 €
66 000,00 €	66 000,00 €	66 000,00 €	66 000,00 €
34 000,00 €	34 000,00 €	34 000,00 €	34 000,00 €
32 000,00 €	32 000,00 €	32 000,00 €	32 000,00 €
196 135,14 €	202 166,00 €	175 500,00 €	178 483,50 €
78 291,74 €	96 800,00 €	62 500,00 €	63 562,50 €
25 812,10 €	24 480,00 €	32 500,00 €	33 052,50 €
21 684,52 €	19 074,00 €	19 500,00 €	19 831,50 €
70 346,78 €	61 812,00 €	61 000,00 €	62 037,00 €
172 150,01 €	181 228,00 €	219 900,00 €	223 638,30 €
82 451,89 €	89 100,00 €	115 500,00 €	117 463,50 €
30 508,83 €	24 400,00 €	35 200,00 €	35 798,40 €
41 393,26 €	42 840,00 €	45 200,00 €	45 968,40 €
17 796,03 €	24 888,00 €	24 000,00 €	24 408,00 €
71 811,98 €	72 624,00 €	76 000,00 €	76 158,10 €
3 037,13 €	3 162,00 €	4 000,00 €	4 068,00 €
2 937,22 €	4 998,00 €	5 300,00 €	5 390,10 €
34 935,25 €	33 252,00 €	35 800,00 €	35 800,00 €
30 902,38 €	31 212,00 €	30 900,00 €	30 900,00 €
31 211,79 €	34 892,00 €	34 612,00 €	34 860,40 €
20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
10 697,29 €	14 280,00 €	14 000,00 €	14 238,00 €
514,50 €	612,00 €	612,00 €	622,40 €
48 941,61 €	47 000,00 €	49 000,00 €	49 980,00 €





BUDGET RÉACTUALISÉ 2025

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

Version initiale au 07/03/2025

PRODUITS

	Réalisé 2024	Prévisionnel 2025	Réactualisé 2025	Prévisionnel 2026
D - Développement et Promotion de l'activité	234 550,10 €	274 977,77 €	255 257,65 €	296 391,88 €
D1 Jeunes	14 056,67 €	14 000,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €
D1A Projets Jeunes - CN des Ecoles de CO	6 056,67 €	6 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
D1B Projets Jeunes - RDE/Détection/Préparation compétitions	8 000,00 €	8 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
D1C O'Camp				
D2 Santé				
D2A Développement des activités santé				
D3 Développement territorial				
D7 Communication	24 850,00 €	12 000,00 €	6 000,00 €	12 000,00 €
D7A Frais divers (presse et médias)	13 000,00 €	12 000,00 €	6 000,00 €	12 000,00 €
D7B Site web	11 850,00 €			
D7C Outils de communication				
D7D Club France Investissement				
D7E Chargé de Communication				
D8 Relations Clubs et extérieures	1 653,28 €	1 500,00 €	0,00 €	1 000,00 €
D8B Relations internationales	1 653,28 €	1 500,00 €	0,00 €	1 000,00 €
D8C Relations avec fédérations affinitaires				
D8D Relations avec autres institutions				
D9 Equipements sportifs	22 327,74 €	18 000,00 €	14 000,00 €	14 000,00 €
D9A Cartographie Développement	14 327,74 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
D9B Cartographie contrôle, valorisation	1 500,00 €	1 500,00 €	700,00 €	700,00 €
D9D Développement PPO	6 500,00 €	6 500,00 €	3 300,00 €	3 300,00 €
D9E Outdoorvision				
D10 Événementiels	137 452,30 €	188 633,27 €	175 057,65 €	209 191,88 €
D10A Redevances groupe national	49 267,10 €	100 590,20 €	70 402,63 €	117 729,29 €
D10B Redevances autres courses	87 967,04 €	68 043,07 €	104 655,02 €	91 462,59 €
D10C Expertises	218,16 €			
D10D Événements internationaux				
D10E Récompenses				
D10F O'France		20 000,00 €		
D11 Partenariats commerciaux	30 611,24 €	38 844,50 €	40 200,00 €	40 200,00 €
D11A Partenaires				
D11B Equipementier Equipes de France	18 611,24 €	26 844,50 €	28 200,00 €	28 200,00 €
D11D Autre partenaire (MAIF)	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €
D12 Boutique	3 598,87 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
D12A Vente matériel SportIdent	411,62 €			
D12B Matériel d'organisation de course (location)	2 162,96 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
D12C Divers boutique	1 024,29 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €

CHARGES

Réalisé 2024	Prévisionnel 2025	Réactualisé 2025	Prévisionnel 2026
229 637,11 €	272 770,90 €	278 972,00 €	324 161,84 €
38 144,87 €	28 000,00 €	36 000,00 €	36 000,00 €
15 099,33 €	12 000,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €
23 045,54 €	16 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
768,37 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
768,37 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
	44 600,00 €	48 600,00 €	48 600,00 €
86 621,95 €	77 600,00 €	75 732,00 €	122 401,84 €
37 240,00 €	29 000,00 €	17 000,00 €	34 000,00 €
7 313,65 €	2 000,00 €	11 240,00 €	40 000,00 €
1 870,30 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
40 198,00 €	44 600,00 €	45 492,00 €	46 401,84 €
4 847,99 €	4 000,00 €	1 000,00 €	3 000,00 €
4 096,51 €	3 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
	500,00 €	500,00 €	500,00 €
751,48 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
36 765,34 €	39 060,00 €	28 000,00 €	28 000,00 €
22 436,60 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
3 426,90 €	3 060,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
10 861,84 €	13 000,00 €	6 500,00 €	6 500,00 €
40,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
23 472,49 €	25 000,00 €	26 000,00 €	26 000,00 €
11 864,22 €	20 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
924,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
10 684,27 €	4 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
38 578,96 €	52 010,90 €	61 140,00 €	57 660,00 €
34 222,18 €	49 010,90 €	51 660,00 €	51 660,00 €
4 356,78 €	3 000,00 €	9 480,00 €	6 000,00 €
437,14 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
131,23 €			
305,91 €			

E - Autres	8 627,79 €	6 100,00 €	8 100,00 €	8 100,00 €
E1 Amortissements				
E1A Amortissement achat locaux				
E1B Amortissement agencement et installation				
E1C Amortissement équipements et matériels				
E2 Autres	8,49 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
E3 Provisions pour risques				
E4 Fonds dédiés				
E5 Placements financiers	8 619,30 €	6 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €

14 908,80 €	41 610,00 €	16 310,00 €	40 310,00 €
11 821,89 €	38 410,00 €	12 910,00 €	36 910,00 €
8 580,61 €	8 580,00 €	8 580,00 €	8 580,00 €
3 241,28 €	4 330,00 €	4 330,00 €	4 330,00 €
0,00 €	25 500,00 €	0,00 €	24 000,00 €
1 606,91 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
1 480,00 €	1 200,00 €	1 400,00 €	1 400,00 €



BUDGET RÉACTUALISÉ 2025 ET BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES 2025-2026

Les perspectives budgétaires 2025 et 2026 sont faites avec une inflation de 1,6 % en 2025 et de 1,7 % en 2026 (source : Banque de France).

Evolutions de recettes significatives

- Subventions ANS :
 - Le contrat de développement et le contrat de performance ne sont pas signés à ce jour pour l'olympiade 2025-2028.
 - Contrat de performance (subvention haut-niveau) : une baisse de 40 000 € du montant de la subvention a été annoncée par l'ANS, faisant passer la subvention de 235 000 € à 195 000 € (dont 20 000 € d'aides personnalisées).
 - Contrat de développement (subvention pour la formation, les jeunes, la structuration fédérale et la cartographie) : pas d'annonce à ce jour. Les prévisions sont faites sur le même montant de subvention qu'en 2024 : 80 000 € dont 30 000 € dédiés à l'instruction de la campagne de subvention PSF.
- Subvention CNOSF : pas de demande de subvention en 2025 (aucun déplacement prévu à l'international). Déplacement du Président à l'Assemblée Générale de l'IOF en 2026 (50 % des dépenses).
- Licences-Affiliations : on part sur l'hypothèse que le nombre de licenciés sera constant par rapport à 2024. Prise en compte de l'évolution du taux de base (7,44 € en 2025, 7,59 € en 2026).
- Redevances : pas de O'France ni de O'cup en 2025 mais quelques courses à étapes : PROVOM (800 participants), 3 Jours de Pâques en Bourgogne, 3 Jours du Haut-Jura + retour des Nationales. O'France en 2026 : environ 50 000 € de redevance + environ 2 500 € de Pass'.
- Partenariat : importance du partenariat MAIF au titre des événements Sports-Planète. Partenariat reconduit pour 2 ans (2025-2026) : 12 000 € par an (50 % reversés aux organisateurs des événements retenus : CFC, raid O'bivwak, CNE, avec une dépense d'analyse d'impact pour le CNE de 3 480 €).
- Placements : en livret : 8 000 € en 2025, 8 000 € en 2026. Le placement en SICAV ne rentre dans le budget qu'à la revente.

Evolutions de dépenses significatives

Les dépenses concernant le contrat de développement (jeunes et formation) et le contrat de performance (haut-niveau) doivent correspondre à ce qui a été agréé avec l'ANS. (200 % pour le contrat de développement, 105 % pour le contrat de performance, couvrant uniquement le haut-niveau pédestre).

Fonctionnement :

- Sur le fonctionnement général, une augmentation de 1,6 % sur 2025 et de 1,7 % sur 2026 a été appliquée pour prendre en compte le risque d'inflation. En 2025, un Comité Directeur supplémentaire en présentiel est prévu en mai.
- Remplacement de matériel informatique à prévoir (fin des mises à jour de Windows 10 en octobre 2025).
- Assurance MAIF : hausse des tarifs de 10 % en 2025 et de 8 % en 2026.
- CO Mag : on revient à 4 numéros par an (3 numéros en 2024).
- Travaux ascenseurs siège : les travaux ont été payés en 2024.
- Structuration fédérale : le recrutement d'un poste à mi-temps (emploi partagé avec la Ligue d'Ile-de-France) comme support des Ligues (en fonction de leurs besoins), support à l'organisation des gros événements et support au PSF est prévu à compter de septembre 2025 : 7 500 € budgétisés en 2025, 22 500 € en 2026.

Formation :

Dans la continuité (séminaire annuel des experts : TN/CCN en 2025, AN/DN en 2026), séminaire moniteurs/entraîneurs en 2025).

Haut-niveau :

- La FFCO devra compenser sur ses fonds propres la baisse annoncée de 40 000 € du contrat de performance. Le programme haut-niveau 2025 est fixé, des réservations d'hébergements sont déjà faites. Destinations assez chères en 2025 (Suède, Finlande, Suisse).
- Les Pôles France ne perçoivent plus aucune subvention régionale depuis 2024. Afin de conserver l'activité de ces Pôles, en attente de trouver d'autres sources de financement, la FFCO propose de continuer à compenser les pertes des subventions qui étaient attribuées par la Région Auvergne Rhône-Alpes.
- Un poste de CTS n'ayant pas été remplacé, les besoins DTN ont été redéfinis. Ils sont couverts par deux temps partiels : 50 % pour un poste support à l'organisation des stages depuis septembre 2023 et 60 % sur un poste en charge de la préparation physique des athlètes depuis octobre 2023.

Développement :

- O'camp : pas de O'camp prévu en 2025 ni en 2026
- Site internet :
 - En 2025 : 2 000 € de maintenance du site existant.
Nouveau site : 4 950 € d'étude préalable au développement du site métier (analyse des spécifications fonctionnelles) + 4 290 € pour le cahier des charges du site vitrine.
 - Mise en service du nouveau site prévue en janvier 2026.
Coût du site métier : investissement de 110 000 € amorti sur 5 ans (soit 22 000 € d'amortissement par an) + 40 000 € de maintenance/hébergement par an.
Coût du site vitrine : investissement de 10 000 € amorti sur 5 ans (soit 2 000 € d'amortissement par an).
- Développement territorial : le poste de chargé de développement territorial décidé en 2023 a été recruté début janvier 2025.
- Projet jeunes : dans la continuité : aide de 15 € par jeune pour les RDE (dans la limite de 2 RDE par Ligues), prestations DTN lors des stages Ligues.
- Communication : retransmission TV du Championnat de France de Sprint : 17 000 € avec une demande de subvention à faire auprès de l'ANS (6 000 €). Retransmission TV des WOC en cours d'étude.
- Equipements sportifs : pas de participation au Salon des Maires prévue en 2025, ni en 2026.
- Partenariat Noname :
 - Dotation des équipes de France : dépense nette d'environ 24 000 € par an.
 - Achat de vestes pour les délégués nationaux.

Conclusion

Avec les hypothèses retenues, le budget réactualisé 2025 est en déficit (-80 000 €) et le budget prévisionnel 2026 est également en déficit (-122 000 €), ceci pouvant être couvert par nos réserves.

Les budgets présentés prennent en compte :

- La baisse annoncée de la subvention du contrat de performance (-40 000 €) ;
- L'hypothèse que la subvention du contrat de développement sera constante ; sur ce point, rien n'est certain.



BUDGET RÉACTUALISÉ 2025

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

Version au 21/03/2025 votée par l'AG

2024 20 167,74 €

2025 -39 781,46 €

2026 -44 152,98 €

PRODUITS

Réalisé 2024	Prévisionnel 2025	Réactualisé 2025	Prévisionnel 2026
1 268 678,12 €	1 353 525,80 €	1 263 562,53 €	1 347 016,54 €

CHARGES

Réalisé 2024	Prévisionnel 2025	Réactualisé 2025	Prévisionnel 2026
1 248 510,38 €	1 364 712,95 €	1 303 343,99 €	1 391 169,52 €

A - Fonctionnement fédéral		724 054,64 €	781 448,03 €	734 804,88 €	749 514,66 €
A1	Frais statutaires	30 485,32 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
A1A	Frais d'AG	17,17 €			
A1B	Structuration fédérale	30 398,98 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
A1C	Fonctionnement CD, BD, siège				
A1D	Fonctionnement DTN				
A1E	Commissaire aux comptes et expert comptable				
A1F	Adhésion IOF et CNOSF				
A1G	Edition de CO mag (revue fédérale officielle)	69,17 €			
A2	Fonctionnement général	2 100,00 €			
A2A	Abonnements, documentation générale				
A2B	Matériel de bureau				
A2C	Fourniture de bureau				
A2D	Reprographie (location et usage dont entretien)				
A2E	Assurance membres (MAIF)				
A2F	Conseil juridique				
A2G	Evenements exceptionnels	2 100,00 €			
A3	Frais de siège				
A3A	Salaires et charges				
A3B	Indemnités des CTS				
A3C	Local charges copropriété				
A3D	Taxe foncière				
A3E	Assurance locaux				
A3F	Travaux et entretien des locaux				
A3G	EDF-GDF				
A3H	Affranchissement				
A3I	Téléphonie et internet				
A4	Licences affiliations	691 469,32 €	751 448,03 €	704 804,88 €	719 514,66 €
A4A	Affiliations + membres associés	90 422,16 €	93 120,68 €	91 904,49 €	93 757,40 €
A4B	Licences	552 864,22 €	602 627,11 €	561 927,57 €	573 256,75 €
A4C	Pass'O	48 182,94 €	55 700,24 €	50 972,82 €	52 500,50 €
A5	Fonctionnement des commissions				
A5A	Commission de discipline				
A5B	Commission anti dopage				

376 251,57 €	408 422,05 €	354 049,99 €	361 641,37 €
110 979,93 €	136 348,73 €	97 068,62 €	97 732,78 €
9 579,22 €	8 200,00 €	5 668,49 €	5 764,85 €
32 486,39 €	45 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
1 187,05 €	3 060,00 €	4 254,04 €	1 275,36 €
5 944,45 €	5 591,11 €	6 039,56 €	6 142,23 €
16 979,40 €	17 049,66 €	17 251,07 €	17 544,34 €
8 716,00 €	10 176,15 €	8 855,46 €	9 006,00 €
36 087,42 €	47 271,81 €	25 000,00 €	28 000,00 €
43 832,80 €	51 164,77 €	48 118,62 €	51 507,27 €
3 064,24 €	5 100,00 €	3 000,00 €	3 051,00 €
411,58 €	2 041,94 €	1 000,00 €	1 017,00 €
2 381,90 €	3 037,71 €	2 420,01 €	2 461,15 €
37 094,35 €	37 476,20 €	40 803,79 €	44 068,09 €
880,73 €	3 508,93 €	894,82 €	910,03 €
158 968,04 €	155 751,97 €	144 973,96 €	147 234,52 €
114 051,86 €	124 918,98 €	115 876,69 €	117 846,59 €
12 227,07 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €
189,62 €	2 077,25 €	192,65 €	195,93 €
4 170,00 €	4 328,06 €	4 236,72 €	4 308,74 €
917,91 €	930,63 €	932,60 €	948,45 €
20 831,70 €	4 595,00 €	4 600,00 €	4 678,20 €
2 015,02 €	1 931,18 €	2 047,26 €	2 082,06 €
159,31 €	612,00 €	612,00 €	622,40 €
4 405,55 €	4 358,87 €	4 476,04 €	4 552,13 €
62 470,80 €	64 656,58 €	63 388,80 €	64 666,80 €
73,20 €			
62 366,40 €	64 656,58 €	63 388,80 €	64 666,80 €
31,20 €			
0,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
	500,00 €	500,00 €	500,00 €





BUDGET RÉACTUALISÉ 2025

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

Version au 21/03/2025 votée par l'AG

PRODUITS

	Réalisé 2024	Prévisionnel 2025	Réactualisé 2025	Prévisionnel 2026
B - Formation	23 226,72 €	18 000,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €
B1 Formation fédérale Continue	8 155,81 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
B1C Séminaire éducateurs				
B1D Séminaire pôle technique des compétitions	1 000,00 €		7 000,00 €	
B1E séminaire pôle administratif et logistique	7 155,81 €		1 000,00 €	
B2 Formation fédérale Initiale	14 972,75 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
B2A Educateurs	3 602,00 €		2 000,00 €	
B2B Pôle technique des compétitions	8 648,05 €		6 000,00 €	
B2C Pôle administratif et logistique des compétitions	2 722,70 €		2 000,00 €	
B3 Autres formations				
B3A Contenus et matériels				
B3B Collaborations diverses				
B4 Formation professionnelle	98,16 €			
B4A CQP				
B4B CTS				
B4C Personnels FFCO	98,16 €			

CHARGES

Réalisé 2024	Prévisionnel 2025	Réactualisé 2025	Prévisionnel 2026
41 462,37 €	38 000,00 €	38 000,00 €	38 000,00 €
16 045,22 €	14 000,00 €	18 000,00 €	15 000,00 €
3 563,77 €		5 000,00 €	3 000,00 €
12 481,45 €		13 000,00 €	12 000,00 €
23 393,19 €	22 000,00 €	18 000,00 €	21 000,00 €
3 859,50 €		2 000,00 €	5 000,00 €
14 449,66 €		11 000,00 €	11 000,00 €
5 084,03 €		5 000,00 €	5 000,00 €
0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2 023,96 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
2 023,96 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €

C - Haut niveau	278 218,87 €	273 000,00 €	247 400,00 €	275 010,00 €
C1 Filière	23 000,00 €		20 000,00 €	20 000,00 €
C1A Pôle France Loire	12 000,00 €		10 000,00 €	
C1C Pôle France Relève Clermont	11 000,00 €		10 000,00 €	
C2 Compétitions	83 416,45 €		65 800,00 €	79 260,00 €
C2A Seniors pied	57 481,95 €		38 500,00 €	45 500,00 €
C2B Juniors pied	14 500,00 €		17 300,00 €	20 100,00 €
C2C GF-18 pied	11 434,50 €		10 000,00 €	10 960,00 €
C2D CO VTT				2 700,00 €
C2E CO Ski				
C3 Préparation dont Stages	130 638,12 €		122 600,00 €	136 750,00 €
C3A Seniors pied	62 789,35 €		64 000,00 €	65 800,00 €
C3B Juniors pied	29 180,82 €		27 500,00 €	28 600,00 €
C3C GF-18 pied	34 480,80 €		26 600,00 €	37 400,00 €
C3D CO VTT	4 187,15 €		4 500,00 €	4 950,00 €
C3E Détection /prépa physique				
C4 Suivi médical	21 100,00 €		19 000,00 €	19 000,00 €
C4A Suivi réglementaire des HN Elite	1 800,00 €		2 000,00 €	
C4B Suivi réglementaire autres (dont SE SCN)	1 000,00 €		800,00 €	
C4C Encadrement sanitaire des équipes de France	17 000,00 €		14 900,00 €	
C4D Coordination SMR	1 300,00 €		1 300,00 €	
C5 Aide aux sportifs	20 064,30 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
C5A Aides personnalisées	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
C5B Aides fédérales	39,80 €			
C5C Cartes 12/25	24,50 €			
C6 Salariés HN				

586 250,53 €	603 910,00 €	616 012,00 €	627 056,30 €
66 000,00 €	66 000,00 €	66 000,00 €	66 000,00 €
34 000,00 €	34 000,00 €	34 000,00 €	34 000,00 €
32 000,00 €	32 000,00 €	32 000,00 €	32 000,00 €
196 135,14 €	202 166,00 €	175 500,00 €	204 921,00 €
78 291,74 €	96 800,00 €	62 500,00 €	90 000,00 €
25 812,10 €	24 480,00 €	32 500,00 €	33 052,50 €
21 684,52 €	19 074,00 €	19 500,00 €	19 831,50 €
70 346,78 €	61 812,00 €	61 000,00 €	62 037,00 €
172 150,01 €	181 228,00 €	216 700,00 €	197 174,80 €
82 451,89 €	89 100,00 €	114 300,00 €	91 000,00 €
30 508,83 €	24 400,00 €	35 200,00 €	35 798,40 €
41 393,26 €	42 840,00 €	45 200,00 €	45 968,40 €
17 796,03 €	24 888,00 €	24 000,00 €	24 408,00 €
71 811,98 €	72 624,00 €	74 200,00 €	74 358,10 €
3 037,13 €	3 162,00 €	4 000,00 €	4 068,00 €
2 937,22 €	4 998,00 €	5 300,00 €	5 390,10 €
34 935,25 €	33 252,00 €	34 000,00 €	34 000,00 €
30 902,38 €	31 212,00 €	30 900,00 €	30 900,00 €
31 211,79 €	34 892,00 €	34 612,00 €	34 622,40 €
20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
10 697,29 €	14 280,00 €	14 000,00 €	14 000,00 €
514,50 €	612,00 €	612,00 €	622,40 €
48 941,61 €	47 000,00 €	49 000,00 €	49 980,00 €





BUDGET RÉACTUALISÉ 2025

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

Version au 21/03/2025 votée par l'AG

PRODUITS

	Réalisé 2024	Prévisionnel 2025	Réactualisé 2025	Prévisionnel 2026
D - Développement et Promotion de l'activité	234 550,10 €	274 977,77 €	255 257,65 €	296 391,88 €
D1 Jeunes	14 056,67 €	14 000,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €
D1A Projets Jeunes - CN des Ecoles de CO	6 056,67 €	6 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
D1B Projets Jeunes - RDE/Détection/Préparation compétitions	8 000,00 €	8 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
D1C O'Camp				
D2 Santé				
D2A Développement des activités santé				
D3 Développement territorial				
D7 Communication	24 850,00 €	12 000,00 €	6 000,00 €	12 000,00 €
D7A Frais divers (presse et médias)	13 000,00 €	12 000,00 €	6 000,00 €	12 000,00 €
D7B Site web	11 850,00 €			
D7C Outils de communication				
D7D Club France Investissement				
D7E Chargé de Communication				
D8 Relations Clubs et extérieures	1 653,28 €	1 500,00 €	0,00 €	1 000,00 €
D8B Relations internationales	1 653,28 €	1 500,00 €	0,00 €	1 000,00 €
D8C Relations avec fédérations affinitaires				
D8D Relations avec autres institutions				
D9 Equipements sportifs	22 327,74 €	18 000,00 €	14 000,00 €	14 000,00 €
D9A Cartographie Développement	14 327,74 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
D9B Cartographie contrôle, valorisation	1 500,00 €	1 500,00 €	700,00 €	700,00 €
D9D Développement PPO	6 500,00 €	6 500,00 €	3 300,00 €	3 300,00 €
D9E Outdoorvision				
D10 Événementiels	137 452,30 €	188 633,27 €	175 057,65 €	209 191,88 €
D10A Redevances groupe national	49 267,10 €	100 590,20 €	70 402,63 €	117 729,29 €
D10B Redevances autres courses	87 967,04 €	68 043,07 €	104 655,02 €	91 462,59 €
D10C Expertises	218,16 €			
D10D Evénements internationaux				
D10E Récompenses				
D10F O'France		20 000,00 €		
D11 Partenariats commerciaux	30 611,24 €	38 844,50 €	40 200,00 €	40 200,00 €
D11A Partenaires				
D11B Equipementier Equipes de France	18 611,24 €	26 844,50 €	28 200,00 €	28 200,00 €
D11D Autre partenaire (MAIF)	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €
D12 Boutique	3 598,87 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
D12A Vente matériel SportIdent	411,62 €			
D12B Matériel d'organisation de course (location)	2 162,96 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
D12C Divers boutique	1 024,29 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €

CHARGES

Réalisé 2024	Prévisionnel 2025	Réactualisé 2025	Prévisionnel 2026
229 637,11 €	272 770,90 €	278 972,00 €	324 161,84 €
38 144,87 €	28 000,00 €	36 000,00 €	36 000,00 €
15 099,33 €	12 000,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €
23 045,54 €	16 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
768,37 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
768,37 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
	44 600,00 €	48 600,00 €	48 600,00 €
86 621,95 €	77 600,00 €	75 732,00 €	122 401,84 €
37 240,00 €	29 000,00 €	17 000,00 €	34 000,00 €
7 313,65 €	2 000,00 €	11 240,00 €	40 000,00 €
1 870,30 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
40 198,00 €	44 600,00 €	45 492,00 €	46 401,84 €
4 847,99 €	4 000,00 €	1 000,00 €	3 000,00 €
4 096,51 €	3 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
	500,00 €	500,00 €	500,00 €
751,48 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
36 765,34 €	39 060,00 €	28 000,00 €	28 000,00 €
22 436,60 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
3 426,90 €	3 060,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
10 861,84 €	13 000,00 €	6 500,00 €	6 500,00 €
40,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
23 472,49 €	25 000,00 €	26 000,00 €	26 000,00 €
11 864,22 €	20 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
924,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
10 684,27 €	4 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
38 578,96 €	52 010,90 €	61 140,00 €	57 660,00 €
34 222,18 €	49 010,90 €	51 660,00 €	51 660,00 €
4 356,78 €	3 000,00 €	9 480,00 €	6 000,00 €
437,14 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
131,23 €			
305,91 €			

E - Autres	8 627,79 €	6 100,00 €	8 100,00 €	8 100,00 €
E1 Amortissements				
E1A Amortissement achat locaux				
E1B Amortissement agencement et installation				
E1C Amortissement équipements et matériels				
E2 Autres	8,49 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
E3 Provisions pour risques				
E4 Fonds dédiés				
E5 Placements financiers	8 619,30 €	6 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €

14 908,80 €	41 610,00 €	16 310,00 €	40 310,00 €
11 821,89 €	38 410,00 €	12 910,00 €	36 910,00 €
8 580,61 €	8 580,00 €	8 580,00 €	8 580,00 €
3 241,28 €	4 330,00 €	4 330,00 €	4 330,00 €
0,00 €	25 500,00 €	0,00 €	24 000,00 €
1 606,91 €	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
1 480,00 €	1 200,00 €	1 400,00 €	1 400,00 €



BUDGET RÉACTUALISÉ 2025

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

NOUVELLES HYPOTHÈSES BUDGÉTAIRES
APPROUVÉES PAR LE COMITÉ DIRECTEUR DU 21 MARS 2025

- **Fonctionnement fédéral :**

- Sur la ligne A1B - Structuration fédérale : il ne semble pas raisonnable en l'état actuel des budgets de recruter un nouveau poste, même à mi-temps. L'économie engendrée est donc de 7 500 € en 2025 (le recrutement était prévu à compter de septembre 2025) et de 22 500 € en 2026.

- Sur la ligne A1G - Edition de COmag : sur proposition de la commission communication, il a été retenu le fait que, sur les 4 numéros annuels de COmag, 2 numéros sont uniquement diffusés en version numérique. Les dépenses prévisionnelles sont donc ramenées à 25 000 € en 2025 et à 28 000 € en 2026. Soit une économie d'environ 20 000 € par an.

Pour les licenciés qui ne souhaitent pas recevoir la version papier de COmag, nous incitons fortement les clubs à décocher la case correspondante sur le site des licences (case "Je désire recevoir la version papier de CO Magazine").

- **Sur le haut-niveau :**

Un gros travail a été mené par la DTN pour trouver des pistes d'économies (diminutions des dépenses ou recettes supplémentaires) pour faire face à la baisse de la subvention ANS.

Différentes options ont été mises sur la table. Les options retenues par la Commission Finances sont :

- Augmentation de la participation des sportifs pour les stages (+5 € par nuitée). Cette nouvelle règle sera applicable à compter du changement de saison (donc à partir de novembre 2025).
- Pour les stages du Groupe France -18 (qui sont peu subventionnés par l'ANS dans le contrat de performance) : augmentation du forfait de participation aux stages (+180 €) à partir de novembre 2025. Actuellement, le coût d'un stage est d'environ 600 € par jeune avec une prise en charge par la Fédération de 480 €. Cette prise en charge passerait donc à 300 €. Le reliquat (180 €) est à répartir entre la famille, le club, le CD ou la Ligue.
- Augmentation de la participation des athlètes pour les compétitions (+10 € par jour correspondant à un forfait repas). Cette nouvelle règle sera applicable à compter de la saison 2026.
- Encadrement médical : suppression de la participation systématique d'un médecin lors des stages du Groupe France -18 (étude au cas par cas selon les destinations).

- Sur la ligne C3A – Stages seniors pied : les dépenses du budget 2026 étaient surestimées car elles ont été calquées à tort sur les dépenses du budget 2025 or les dépenses 2026 seront moins élevées qu'en 2025 (les destinations des stages 2026 étant moins chères qu'en 2025. En 2025, la préparation des WOC en Finlande coûte cher). Les dépenses prévisionnelles sont donc ramenées à 90 000 € en 2026, soit une économie de 27 000 €.

- Sur la ligne C2A – Compétitions seniors pied : cette fois-ci ce sont des dépenses qui n'avaient pas été prises en compte avec 2 compétitions en plus par rapport à 2025 (1 Coupe du Monde en Lituanie et les Championnats du Monde universitaires). Cela correspond à environ 27 000 € de dépenses supplémentaires.

Avec ces nouvelles hypothèses, nous pouvons prévoir :

- 4 600 € de recettes supplémentaires en 2025
- 32 000 € de recettes supplémentaires en 2026
- 36 000 € de réductions de dépenses en 2025
- 46 000 € de réductions de dépenses en 2026

Soit des économies générales de 40 600 € en 2025 et de 78 000 € en 2026.

Ainsi le nouveau budget 2025 est en déficit prévisionnel de 40 000 € et le nouveau budget 2026 est en déficit prévisionnel de 44 000 €.

Ces déficits sont tout à fait acceptables au vu de la santé financière de la Fédération et de nos réserves (projets associatifs "Professionnalisation" et "Site internet").



- Recettes supplémentaires par rapport aux budgets initiaux :

PRODUITS

		Réactualisé 2025 Revu	Prévisionnel 2026 Revu	Delta / Réactualisé Dossier AG	Delta / Prévisionnel Dossier AG
A1B	Structuration fédérale	30 000,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
A1G	Edition de COMag (revue fédérale officielle)			0,00 €	0,00 €
C2	Compétitions	65 800,00 €	79 260,00 €	-1 500,00 €	11 960,00 €
C2A	Seniors pied	38 500,00 €	45 500,00 €	-1 500,00 €	5 500,00 €
C2B	Juniors pied	17 300,00 €	20 100,00 €	0,00 €	2 800,00 €
C2C	GF-18 pied	10 000,00 €	10 960,00 €	0,00 €	960,00 €
C2D	CO VTT		2 700,00 €	0,00 €	2 700,00 €
C2E	CO Ski			0,00 €	0,00 €
C3	Préparation dont Stages	122 600,00 €	136 750,00 €	6 100,00 €	20 250,00 €
C3A	Seniors pied	64 000,00 €	65 800,00 €	2 000,00 €	3 800,00 €
C3B	Juniors pied	27 500,00 €	28 600,00 €	500,00 €	1 600,00 €
C3C	GF-18 pied	26 600,00 €	37 400,00 €	3 600,00 €	14 400,00 €
C3D	CO VTT	4 500,00 €	4 950,00 €	0,00 €	450,00 €
C3E	Détection /prépa physique			0,00 €	0,00 €
C4	Suivi médical	19 000,00 €	19 000,00 €	0,00 €	0,00 €
C4A	Suivi réglementaire des HN Elite	2 000,00 €		200,00 €	0,00 €
C4B	Suivi réglementaire autres (dont SE SCN)	800,00 €		-200,00 €	0,00 €
C4C	Encadrement sanitaire des équipes de France	14 900,00 €		100,00 €	0,00 €
C4D	Coordination SMR	1 300,00 €		-100,00 €	0,00 €

- Réduction de dépenses par rapport aux budgets initiaux :

CHARGES

		Réactualisé 2025 Revu	Prévisionnel 2026 Revu	Delta / Réactualisé dossier AG	Delta / Prévisionnel Dossier AG
A1B	Structuration fédérale	30 000,00 €	30 000,00 €	-7 500,00 €	-22 500,00 €
A1G	Edition de COMag (revue fédérale officielle)	25 000,00 €	28 000,00 €	-23 886,42 €	-21 717,49 €
C2	Compétitions	175 500,00 €	204 921,00 €	0,00 €	26 437,50 €
C2A	Seniors pied	62 500,00 €	90 000,00 €	0,00 €	26 437,50 €
C2B	Juniors pied	32 500,00 €	33 052,50 €	0,00 €	0,00 €
C2C	GF-18 pied	19 500,00 €	19 831,50 €	0,00 €	0,00 €
C2D	CO VTT	61 000,00 €	62 037,00 €	0,00 €	0,00 €
C2E	CO Ski			0,00 €	0,00 €
C3	Préparation dont Stages	216 700,00 €	197 174,80 €	-3 200,00 €	-26 463,50 €
C3A	Seniors pied	114 300,00 €	91 000,00 €	-1 200,00 €	-26 463,50 €
C3B	Juniors pied	35 200,00 €	35 798,40 €	0,00 €	0,00 €
C3C	GF-18 pied	45 200,00 €	45 968,40 €	0,00 €	0,00 €
C3D	CO VTT	24 000,00 €	24 408,00 €	0,00 €	0,00 €
C3E	Détection /prépa physique			0,00 €	0,00 €
C4	Suivi médical	74 200,00 €	74 358,10 €	-1 800,00 €	-1 800,00 €
C4A	Suivi réglementaire des HN Elite	4 000,00 €	4 068,00 €	0,00 €	0,00 €
C4B	Suivi réglementaire autres (dont SE SCN)	5 300,00 €	5 390,10 €	0,00 €	0,00 €
C4C	Encadrement sanitaire des équipes de France	34 000,00 €	34 000,00 €	-1 800,00 €	-1 800,00 €
C4D	Coordination SMR	30 900,00 €	30 900,00 €	0,00 €	0,00 €





**FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE COURSE D'ORIENTATION
(FFCO)**

Siège social :

15 Passage des Mauxins
75019 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Société d'Expertise Comptable – Inscrite au tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes – Membre de la Compagnie Régionale de Paris
SARL au capital de 40 000 € - 502 510 860 RCS Paris

8 avenue Bertie Albrecht – 75008 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS****EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024****FEDERATION FRANCAISE DE COURSE D'ORIENTATION (FFCO)**

A l'assemblée générale de la FEDERATION FRANCAISE DE COURSE D'ORIENTATION (FFCO),

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION FRANCAISE DE COURSE D'ORIENTATION (FFCO) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier fédéral et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le comité directeur relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 3 mars 2025

Le Commissaire aux Comptes
AUREALYS

Aymeric JANET

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	22 030	22 030		
Immobilisations corporelles				
Terrains	47 670		47 670	47 670
Constructions	507 244	385 677	121 567	131 325
Autres immobilisations corporelles	72 613	62 800	9 813	10 507
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	338		338	338
Total I	649 895	470 507	179 388	189 840
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Marchandises	2 140		2 140	2 287
Avances et acomptes versés sur commandes	6 653		6 653	12 826
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	22 986		22 986	29 349
Autres créances	4 908		4 908	491
Autres postes de l'actif circulant				
Valeurs mobilières de placement	500 000		500 000	500 000
Disponibilités	563 140		563 140	589 648
Charges constatés d'avance	11 504		11 504	13 100
Total II	1 111 332		1 111 332	1 147 701
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 761 226	470 507	1 290 720	1 337 540
Legs nets à réaliser : acceptés par les organes statutairements compétents autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre :				

Bilan passif

	au 31/12/2024	au 31/12/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie	465 000	465 000
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Réserves pour projets de l'entité	330 000	230 000
Report à nouveau	369 568	348 748
Excédent ou déficit de l'exercice	20 168	120 820
Situation nette (sous-total)	1 184 736	1 164 568
Total I	1 184 736	1 164 568
FONDS REPORTES ET DEDIES		
PROVISIONS		
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 000	
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	17 953	13 086
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 187	91 282
Dettes fiscales et sociales	40 710	45 212
Autres dettes	7 133	5 542
Produits constatés d'avance		17 850
Total IV	105 984	172 972
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 290 720	1 337 540

(1) Dont à plus d'un an (a)	
Dont à moins d'un an (a)	88 031
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 000
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2024	Exercice N-1 31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	691 469	687 926
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens	1 436	826
Ventes de prestations de services	47 924	69 143
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	341 150	331 332
Ressources liées à la générosité du public	17 496	14 236
Dont Dons manuels	5 496	3 223
Dont Mécénats	12 000	11 013
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	2 398	4 589
Utilisation des fonds dédiés		6 451
Autres produits	137 243	427 150
Total I	1 239 116	1 541 652
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	132	
Variation des stocks	147	449
Autres achats et charges externes	713 654	847 445
Aides financières	177 950	203 899
Impôts, taxes et versements assimilés	8 775	7 869
Salaires et traitements	235 034	214 113
Charges sociales	74 749	66 948
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	15 628	19 513
Autres charges	19	66 973
Total II	1 226 087	1 427 210
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	13 028	114 442
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	8 619	8 104
Total III	8 619	8 104
CHARGES FINANCIERES		
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	8 619	8 104

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2024	Exercice N-1 31/12/2023
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I–II+III–IV)	21 648	122 547
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		338
Total VI		338
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V–VI)		-338
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 480	1 389
Total des produits (I+III+V)	1 247 735	1 549 757
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 227 567	1 428 936
EXCEDENT OU DEFICIT	20 168	120 820

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : Féd. Franç. de Course d'Orientation

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 1 290 720 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 20 168 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/02/2025 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'association pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les dépenses pluriannuelles de gros entretien et de grandes révisions sont comptabilisées en tant que composants des immobilisations d'origine.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

*** Constructions :**

En fonction des sous-ensembles immobiliers : 7 à 40 ans

*** Agencements des constructions : 3 à 15 ans**

*** Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 8 ans**

*** Matériel de bureau :**

100% sur un exercice ou de 1 à 3 ans

*** Matériel informatique :**

100% sur un exercice ou de 1 à 3 ans

*** Mobilier :**

Mobilier : 3 à 6 ans

Matériels de courses : 1 à 6 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Actif immobilisé

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur d'utilité.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d’établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d’immobilisations incorporelles	22 030			22 030
Immobilisations incorporelles	22 030			22 030
– Terrains	47 670			47 670
– Constructions sur sol propre	429 030			429 030
– Constructions sur sol d’autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	78 214			78 214
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	18 954			18 954
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	50 881	2 778		53 659
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	624 749	2 778		627 527
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	338			338
Immobilisations financières	338			338
ACTIF IMMOBILISE	647 116	2 778		649 895

Immobilisations incorporelles

Les marques et logos sont amortis sur 5 ans; les logiciels 100% sur un exercice, 12 mois ou 3 ans

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 632	2 398		22 030
Immobilisations incorporelles	19 632	2 398		22 030
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	301 438	8 581		310 018
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	74 481	1 177		75 658
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	10 566	2 064		12 630
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	48 762	1 408		50 170
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	435 247	13 230		448 477
ACTIF IMMOBILISE	454 878	15 628		470 507

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 39 736 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	338		338
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	22 986	22 986	
Autres	4 908	4 908	
Charges constatées d'avance	11 504	11 504	
Total	39 736	39 399	338
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS-FACT. A ETABLIR	10 133
FOURN. AVOIRS A RECEVOIR	1 540
DIVERS – PROD. A RECEVOIR	1 300
Total	12 973

Valeurs mobilières de placement

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

	Nombre	Cours unitaire d'achat	Valeur boursière unitaire	Valeur boursière du portefeuille	Plus-value latente
FCP OSTRUM SRI CASH – L	69,76	7 167,85			

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s’analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	2 398		2 398	
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total	2 398		2 398	
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation			2 398	
Financières				
Exceptionnelles				

Les fichiers et codes sources (refonte du site Internet) cédés par SEVANOVA sont entrés dans le patrimoine immobilisé de la FFCO en 2021, mais leur potentiel d'utilisation est quasi nul; la VNC a donc été dépréciée à 100% à la clôture de chaque exercice. A fin 2024, cette VNC est nulle, la dépréciation est donc devenue sans objet.

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	465 000				465 000
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	230 000	120 820	-20 820		330 000
Report à Nouveau	348 748		20 820		369 568
Excédent ou déficit de l'exercice	120 820	-120 820	20 168		20 168
Situation nette	1 164 568		20 168		1 184 736
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	1 164 568		20 168		1 184 736

Affectation du résultat 2023 : selon décision assemblée générale du 23 mars 2024

Le poste "Réserves" comprend au 31/12/2024 : 100.000 euros de réserves "libres" ainsi que 230.000 € de réserves pour "Projets Associatifs" liés (i) à la refonte et mise en place d'un nouveau site Internet/Intranet gestion des courses (130.000 €) et (ii) à la professionnalisation (100.000 €).

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 88 031 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	2 000	2 000		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 187	38 187		
Dettes fiscales et sociales	40 710	40 710		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 133	7 133		
Produits constatés d'avance				
Total	88 031	88 031		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	13 436
DETTES PRO./CONGES A PAYE	13 219
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	5 612
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	3 112
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	7 133
Total	42 512

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d’avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHGES CONSTATEES D AVANCE	11 504		
Total	11 504		

Les charges constatées d’avance au 31/12/2024 correspondent principalement à des dépenses relatives aux compétitions de l’année 2025

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d’exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 5 278 Euros
Honoraire des autres services : 0 Euros

Subventions d’exploitation

La FFCO a obtenu au titre de l’année 2024 de la part de l’Agence Nationale du Sport des subventions pour un montant total de 339.850 € (dont 322.000 € de subventions encaissées et 17.850 € de report encaissés sur 2023) réparties comme suit :

- 1. Contrat de performance annuel 2024 : 215.000 €
- 2. Contrat pluriannuel de développement 2021–2024 : 80.000 €
- 3. Fonds de soutien à la production audiovisuelle : 13.000 € (dont 6000€ encaissés en 2023)
- 4. Aides personnalisées 2024 pour les sportifs de haut–niveau : 20.000 €
- 5. Aide à la transformation numérique (report de 2023) : 11.850 €

En outre, la FFCO a pu prétendre au Programme d’Accompagnement International des Fédérations (PAIF) pour 2024 de la part du CNOSF pour 1300€.

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d’exploitation		339 850			1 300	341 150
Subventions d’équilibre						
Subventions d’investissement						
						341 150

Autres informations

BILAN - PASSIF

Fonds dédiés (en €)	Montant au début de l'exercice	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur les nouvelles ressources	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Néant au 01/01/2024	- €	- €	- €	- €	- €
Quote part subventions TOTAL	- €	- €	- €	- €	- €

Remarque : Les subventions d'Etat (MJS/ANS) non utilisées en N restent acquises à la FFCO, sauf celle relative au contrat annuel de développement

RESULTAT

Montant des frais remboursés aux membres élus du Bureau Directeur (en €)	2020	2021	2022	2023	2024
Total des frais bruts remboursables	5 588	4 723	7 617	7 375	8 390
<i>à déduire : dons</i>	-	-	-	-	411
Total des frais remboursés	5 588	4 723	7 617	7 375	7 979
<i>dont au titre des commissions, expertises sportives, formations</i>	1 150	1 543	2 314	4 408	661

Remarque : ces remboursements concernent principalement les frais de déplacements, missions, réceptions, téléphonie

HORS BILAN

Contributions volontaires en nature (non comptabilisées)	2020	2021	2022	2023	2024
Bénévolat (en heures)	597,0 h	3470,9 h	8437,5 h	7742,0 h	6828,6 h
Bénévolat (en €)	nc	nc	nc	173 581 €	148 286 €

nc = non communiqué

Remarque : en 2015 il a été mis en place un système de collecte des heures via les notes de frais (autoévaluation de leurs temps par les bénévoles). Ce volume cumulé d'heures n'est donc pas forcément exhaustif. Il n'est pas valorisé dans les comptes.
En 2022, une collecte mensuelle des heures de bénévolat a été mise en place pour les membres du Comité Directeur pour ses travaux en tant que tel.

En 2023, la collecte et la valorisation des heures de bénévolat est à cheval entre le système mis en place en 2015 et une nouvelle méthodologie, selon annexe 2 du règlement financier intérieur (approuvé par le comité directeur du 26/11/2023).



**FEDERATION FRANCAISE
DE COURSE D'ORIENTATION
(FFCO)**

Siège social :

15 Passage des Mauxins
75019 PARIS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION
DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Société d'Expertise Comptable – Inscrite au tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
Société de Commissariat aux Comptes – Membre de la Compagnie Régionale de Paris
SARL au capital de 40 000 € - 502 510 860 RCS Paris

8 avenue Bertie Albrecht – 75008 PARIS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION
DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

FEDERATION FRANCAISE DE COURSE D'ORIENTATION (FFCO)

A l'assemblée générale de la FEDERATION FRANCAISE DE COURSE D'ORIENTATION (FFCO),

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Paris, le 3 mars 2025

Le Commissaire aux Comptes
AUREALYS

Aymeric JANET

Rapport des vérificateurs aux comptes 2024

Établi pour la 62ème assemblée générale de la FFCO du 22 mars 2025

Notre intervention s'est déroulée au siège de la fédération le 4 février 2025.

Lors de cette intervention, Benjamin CLEMENT-AGONI, trésorier adjoint de la fédération, était présent au siège.

Valérie BERGER-CAPBERN, trésorière et Valérie SCHVARTZ, comptable générale se sont rendues disponible pour répondre par téléphone à nos questions.

La FFCO a mis en place en cours d'année la dématérialisation des pièces comptables et des notes de frais.

Un nouveau système de gestion des notes de frais a été mis en place (JOT FORM) complétant le logiciel de comptabilité FULL mis en place courant 2023.

L'ensemble de la comptabilité et des justificatifs étant consultable en ligne. Valérie SCHARTZ nous a expliqué au préalable le nouveau fonctionnement et nous avons dû nous familiariser avec cette méthode de vérification.

Nous avons pu procéder à la vérification des comptes en ligne sur un ordinateur mis à disposition. Nous avons utilisé comme référence le règlement financier de la fédération. Nous avons procédé sous forme de sondage en utilisant les documents suivants : rapport financier annuel, les grands livres généraux, les balances clients et fournisseurs, demandes d'achat classiques et demandes d'achat de haut niveau, tableau des amortissements, bilan et compte de résultats.

Nous avons également vérifié la totalité des frais engendrés par l'activité du bureau directeur (fiche de frais, justificatifs,...).

Cette nouvelle méthode facilite grandement le travail au quotidien de Valérie SCHVARTZ.

Toutes nos interrogations ont pu obtenir une réponse.

Comme au cours des exercices précédents, tout au long de l'année, les points forts de la gestion financière de la fédération ont été confirmés :

- justesse et gestion de bonne foi des comptes,
- rigueur dans la gestion administrative et le classement,
- niveau de contrôle des demandes d'achats, avec une revue systématique de toutes les lignes des demandes de remboursement. Certains plafonds de remboursement ont été dépassés très occasionnellement (variations importantes des tarifs de nuitée d'hôtel sur Paris), mais toujours avec à-propos et bon sens.

En conclusion de l'exercice de vérification des comptes, au vu des éléments regardés, nous pouvons affirmer la justesse, la bonne foi et la rigueur dans la tenue des comptes et nous proposons à l'assemblée générale de donner le quitus pour l'exercice comptable 2024.

Fait à Paris le 4 février 2025,

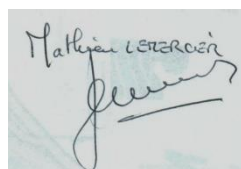
Vérificateur :

Sandrine TAISSON



Vérificateur :

Mathieu LEMERCIER



PARTIE 3 : RÉSOLUTIONS À VOTER



RÉSOLUTIONS FINANCIÈRES

SOUMISES AU VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PROPOSITIONS VOTÉES PAR LE COMITE DIRECTEUR DU 26/02/2024

TAUX DE BASE 2026

Il est proposé de revenir à la règle initiale d'augmentation du taux de base en lien avec l'inflation, soit une augmentation de 2 % pour l'année 2026. Cette augmentation correspond à l'inflation 2024 qui s'établit à 2 %, après deux années marquées par une forte inflation (+4,9 % en 2023 et +5,2 % en 2022). Inflation exceptionnellement non répercutée sur le taux de base (augmentations respectives du taux de base de 1,6 % pour 2024 et de 1,6 % pour 2025).

Il est donc proposé un taux de base 2026 de 7,59 €.

Le budget prévisionnel 2026 présenté est établi avec cette hypothèse.

Il est proposé d'ajourner le vote sur le taux de base 2027.

EVOLUTION DES REDEVANCES

Il est proposé une baisse de la dernière tranche de 0,7 TB à 0,63 TB avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2025, soit une redevance de 4,69 € au-delà du seuil 5 (1500 participants).

Argumentaire : Au niveau du ressenti des organisateurs, le taux de redevance au-dessus de 1500 participants est élevé, surtout si on prend en compte la participation des jeunes pour lesquels le tarif d'inscription est moins élevé que celui des adultes (10,27 € pour les jeunes, 16,04 € pour les adultes).

Il apparait donc pour un organisateur "inintéressant" financièrement d'avoir des jeunes sur des organisations de cette taille car il peut rapidement perdre de l'argent du fait du poids des charges variables.

La baisse de la dernière tranche de 0,7 TB à 0,63 TB correspond, pour 2025, à une baisse de la redevance de 5,20 € à 4,69 € au-delà de 1500 participants.

La perte pour la FFCO est d'environ 500 € pour une course à 2500 participants, ce qui est acceptable.

5 Seuils de participation					
Seuil 1 = 100 participants -	Seuil 2 = 250 participants 0,22 TB	Seuil 3 = 500 participants 0,27 TB	Seuil 4 = 1000 participants 0,35 TB	Seuil 5 = 1500 participants 0,5 TB 0,63 TB	
Montant sous seuil 1	Montant entre seuil 1 et seuil 2	Montant entre seuil 2 et seuil 3	Montant entre seuil 3 et seuil 4	Montant entre seuil 4 et seuil 5	Montant après seuil 5
- €	1,64 €	2,00 €	2,60 €	3,72 €	4,69 €

PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DES STATUTS ET DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

SOUMISES AU VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

PROPOSITIONS APPROUVÉES PAR LE COMITÉ DIRECTEUR
PAR VOTE ÉLECTRONIQUE DU 15 FEVRIER 2025 à minuit

• CORRECTIONS DE DOUBLONS AU SEIN DES STATUTS

Texte actuel

Article 3.2 des Statuts

1. Ce titre est accordé pour une durée d'un an. Les organismes régionaux et départementaux ou la Fédération suivent pendant la durée du contrat l'activité déployée par l'organisme et sa conformité aux textes fédéraux. Le statut de membre associé prend fin automatiquement pour non-paiement de la cotisation annuelle ou de toute autre somme due à la FFCO ou à ses organes déconcentrés. Le retrait de ce titre entraîne la perte de tous les droits, obligations et assurances qui y sont attachés.

Argumentaire doublon avec le paragraphe qui suit

2. Le titre de membre associé peut se perdre pour un ou plusieurs motifs cités ci-dessous :

- non-paiement de la cotisation annuelle avant le 31 janvier, dernier délai, ou de toute somme due à la FFCO.

Proposition

Suppression du paragraphe surligné

• DOUBLONS ENTRE STATUTS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'Article 8.4 alinéa 2 des statuts est repris intégralement dans l'article 37 du règlement intérieur.

Proposition

Simplification des statuts avec un article 8.4 alinéa 2 qui deviendrait

« Le fonctionnement du Comité directeur ou du Bureau directeur est fixé par l'article 37 du règlement intérieur. »

• ALIGNEMENT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR SUR NOS OBLIGATIONS VIS-À-VIS DE L'ASSURANCE

Texte actuel

Le 4° alinéa de l'article 6 du règlement intérieur

Toute association sportive affiliée est tenue :

- ...

- d'inscrire au calendrier fédéral l'ensemble des compétitions qu'elle organise en précisant dès que possible l'arbitre en charge de celle-ci,

Argumentaire : nos obligations vis-à-vis de l'assurance et vis-à-vis du code du sport nous obligent à inscrire au calendrier fédéral l'ensemble des manifestations sportives chronométrées ou non (compétitions, entraînements, sessions d'école

de course d'orientation, opérations publiques de découverte ou de démonstration de quelque nature que ce soit, dans une discipline sportive) organisées.

Proposition

Toute association sportive affiliée est tenue :

- ...

- d'inscrire au calendrier fédéral l'ensemble des manifestations sportives chronométrées ou non (compétitions, entraînements, sessions d'école de course d'orientation, opérations publiques de découverte ou de démonstration de quelque nature que ce soit, dans une discipline sportive) qu'elle organise. Pour les compétitions inscrites au classement national, elle doit préciser dès que possible l'arbitre en charge de la manifestation.

• INUTILITÉ DE L'ATTESTATION PRÉVUE À L'ARTICLE 15 POUR LES LICENCES BÉNÉVOLES

Texte actuel

Article 15 du règlement intérieur

Pour les personnes majeures, l'obtention d'une licence ou son renouvellement n'est pas subordonnée à la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée mais à la signature d'une attestation par le licencié qui certifie avoir rempli le questionnaire de santé fédéral et pris les dispositions médicales nécessaires en cas de réponse positive à une question, afin d'adapter sa pratique sportive à son état de santé du moment, avoir pris connaissance et appliquer, tout au long de sa pratique sportive, les 10 règles d'or édictées par le club des cardiologues du sport. Le questionnaire de santé fédéral et les 10 règles d'or figurent en annexe du règlement médical fédéral.

Argumentaire : Un titulaire d'une licence bénévole doit être dispensé de cette obligation.

Proposition

Rajout de « Cette obligation ne s'applique pas pour la licence bénévole. »

• CORRECTION DE LA COMPOSITION DU BUREAU

Texte actuel

Les statuts prévoient que

Art. 9.7 - Le Président est aidé dans sa tâche par un Bureau constitué de neuf personnes dont lui-même. Il se compose du ...

Or l'**article 35.2 du règlement intérieur** indique que

Le Bureau directeur est composé de sept membres, tous issus du Comité directeur élu.

Argumentaire : le règlement intérieur n'a pas intégré les modifications faites pour intégrer les 2 représentants de la CAHN au bureau directeur (dispositions imposées par le Code du Sport).

Proposition

Modification de l'article 35.2 « La composition du bureau directeur est définie à l'article 9.7 des statuts. »

• PRISE EN COMPTE DU CHANGEMENT D'ÉQUIPE FÉDÉRALE

Texte actuel

Art. 7.2 – Fonctionnement (de l'Assemblée générale)

...

5. Elle est seule compétente pour :

- a. examiner, lors de sa réunion ordinaire le rapport annuel sur la gestion du comité directeur et la situation morale. Ces rapports font l'objet d'un vote,
- b. approuver les comptes de l'exercice clos et voter le budget,
- c. fixer le ...

Argumentaire : Lors de la première assemblée générale qui suit le renouvellement du comité directeur, ce sont le Président, le secrétaire général et le trésorier de l'ancienne équipe qui doivent rendre compte.

Proposition

5. Elle est seule compétente pour :

- a. examiner, lors de sa réunion ordinaire le rapport annuel sur la gestion du comité directeur et la situation morale. Ces rapports sont présentés par le secrétaire général et le président en fonction lors de l'année écoulée. Ils font l'objet d'un vote,
- b. approuver les comptes de l'exercice clos présentés par le trésorier en fonction lors de l'année écoulée et voter le budget présenté par le trésorier en fonction.
- c. fixer le ...

• POSSIBILITÉ DE TENIR NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE APRÈS LE 31 MARS

Texte actuel

Art. 7.2 – Fonctionnement

1. L'Assemblée générale se réunit au moins une fois par an dans le courant du 1er trimestre suivant la clôture de l'exercice financier qui s'effectue au 31 décembre de chaque année.

Argumentaire : il pourrait être intéressant de tenir notre assemblée générale début avril. En effet en Ile-de-France l'accès à la forêt est interdit à compter de début avril. Après vérification la seule obligation relative à l'assemblée générale figurant dans le code du sport est celle figurant à l'article R121-3 du Code du sport :

« c) Que les comptes sont soumis à l'assemblée générale dans un délai inférieur à six mois à compter de la clôture de l'exercice ; »

Proposition

Art. 7.2 - Fonctionnement

1. L'Assemblée générale se réunit au moins une fois par an dans le courant du 1er semestre suivant la clôture de l'exercice financier qui s'effectue au 31 décembre de chaque année.

• SUPPRESSION DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES AU NIVEAU FÉDÉRAL

Texte actuel

Art. 7. 2. Fonctionnement (de l'assemblée générale)

5. Elle est seule compétente pour :

...

- i. élire les deux vérificateurs aux comptes dont le mandat est annuel. Ils ne peuvent pas être membres du Comité directeur ou d'une commission fédérale. Ils sont renouvelables,

Argumentaire : Dans le cas de la Fédération, le rôle des vérificateurs fait doublon avec le rôle du commissaire aux comptes. Nous proposons donc de supprimer ce point. Par contre nous proposons de rajouter une possibilité pour tout licencié de venir prendre connaissance de la comptabilité de la fédération au siège, aux jours et heures d'ouverture, sur rendez-vous dans les 15 jours qui précèdent l'assemblée générale.

Proposition

Suppression du 7.2.5.i,

suppression du mot vérificateur dans l'article 7.1.1

et rajout dans l'article 12 Comptabilité d'un article 12.4 Chaque licencié peut demander à prendre connaissance des documents comptables de l'année écoulée au siège de la fédération aux jours et heures d'ouverture sur rendez-vous dans les 15 jours précédant l'assemblée générale en charge d'approuver les comptes de l'exercice clos.



PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT FINANCIER

SOUMISES AU VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

PROPOSITIONS VOTEES PAR LE COMITE DIRECTEUR DU 26/02/2025

Préambule :

Les modifications du règlement financier proposées à l'Assemblée générale sont principalement liées à l'évolution de l'organisation comptable de la Fédération suite au déploiement des nouveaux outils (Full, Jotform) ayant permis de dématérialiser et d'automatiser un certain nombre de nos processus comptables.

La proposition de modification de l'article 9.1 (Contrôle interne) est corrélée à la proposition de suppression de l'article 7.2.5.i des Statuts.

7.3 - Factures

Toutes les dépenses doivent être justifiées au moyen de factures. ~~Seules seront prises en compte les factures originales.~~

Un contrôle des pièces inhérentes à toutes les dépenses sera effectué systématiquement par le secrétariat fédéral.

Les facturettes bancaires (reçu de carte bancaire) ne sont pas des factures.

Les factures pour les achats de matériel doivent impérativement avoir été établies au nom de la Fédération.

7.4 - Signatures et paiements

Le Président, le Trésorier fédéral, le Trésorier-adjoint et le Secrétaire général sont les quatre seuls habilités à effectuer des opérations de paiements (~~validation de fichiers de virements~~, virements ~~manuels~~, signature de chèques).

Toutefois :

- en cas d'absence des quatre personnes autorisées ci-dessus, si un besoin urgent se fait jour, le responsable administratif de la Fédération est autorisé à signer un chèque qui ne pourra pas dépasser 500 €, mais seulement après avoir demandé et obtenu un accord écrit du Président, du Secrétaire général, du Trésorier fédéral ou du Trésorier-adjoint. Cette opération doit rester exceptionnelle.
- Le comptable fédéral a délégation sur les comptes de la Fédération ~~à hauteur de 2500 €~~ afin de procéder à tout paiement (~~par validation du fichier de virements généré par le logiciel de comptabilité~~) ~~inférieur ou égal à ce montant (à l'exception des virements des salaires qui sont effectués par le Président, le Trésorier fédéral ou le Trésorier-adjoint)~~ et aux opérations de prélèvements, concernant les licences et les affiliations des clubs, comités départementaux et ligues. ~~Les virements des salaires, après validation des variables de payes, sont réalisés par validation du fichier de virements transmis par le cabinet d'expertise comptable en même temps que les bulletins de salaires. Les variables de payes sont validées par le Président, le Secrétaire général, le Trésorier fédéral, le Trésorier-adjoint ou le Directeur technique national.~~

Toutes les factures reçues sont enregistrées et affectées par le comptable de la Fédération.

~~Un exemplaire est adressé au responsable de l'action (ou aux différents responsables). Celui-ci vérifiera la conformité de la facture avec la commande et le bon ou la note de réception et visera la facture pour « Bon à payer », ou formulera les éventuelles réserves.~~

~~Toutes les factures sont systématiquement validées par le Président, le Secrétaire général, le Trésorier fédéral, le Trésorier-adjoint ou le Directeur technique national.~~

Toutes les notes de frais des membres du Comité directeur, du Directeur technique national, des experts, etc. sont contrôlées par le Trésorier fédéral ou le Trésorier-adjoint, celles du Trésorier le sont par le Trésorier-adjoint ou le Secrétaire général, et celles du Trésorier-adjoint par le Trésorier fédéral ou le Secrétaire général. Celles des cadres techniques et du staff médical du haut-niveau le sont par le Directeur technique national (avec possibilité de délégation aux salariés pour la vérification des justificatifs).

Les dons à la Fédération liés au non-remboursement de dépenses de déplacement doivent donner lieu à la même rigueur, ces dons engageant en outre la responsabilité de la Fédération auprès de l'administration fiscale.

Toutes les dépenses engagées par le médecin vacataire assurant le suivi du haut-niveau seront validées par le Directeur technique national.

7.5 - Carte(s) Bancaire(s)

Le responsable administratif de la Fédération est détenteur d'une carte de crédit au nom de la FFCO.

Le Président autorise les entraîneurs, responsables du haut-niveau, nommés par le Directeur technique national, à utiliser une carte de crédit bancaire au nom de la Fédération, pour les actions à l'étranger (cela permettra une meilleure sécurité en réduisant les fonds transportés).

Le compte haut-niveau qui supporte cette carte bancaire et un chéquier, est alimenté par le Trésorier fédéral, ~~ou~~ le Trésorier-adjoint **ou le comptable fédéral** au fur et à mesure des missions. Les mêmes contraintes sont appliquées à des utilisations autres que celles définies dans le présent règlement. Cette carte bancaire ne permet pas l'accès aux différents comptes principaux de la Fédération.

La mise à disposition d'une telle carte nécessite que les porteurs remettent au secrétariat fédéral de la FFCO leurs justificatifs. Ceux-ci doivent être impérativement déposés dans le mois suivant la remise du relevé bancaire mensuel, à l'aide d'un état récapitulatif « frais de mission » séparés de leurs demandes de remboursement de frais personnels.

Le Trésorier fédéral a la faculté de retirer la carte de crédit fédérale à tout détenteur qui n'aurait pas respecté les présentes recommandations.

7.7 - Avance de trésorerie

La FFCO peut consentir des avances de trésorerie à différents membres de l'association qui en feraient la demande expresse, dûment justifiée, pour des besoins exceptionnels, ainsi qu'aux **Conseillers techniques et sportifs** placés auprès de la FFCO, sur demande du **Directeur technique national**. A charge pour eux de clore leurs comptes à chaque fin de trimestre, de fournir les justificatifs et de rembourser un éventuel reliquat.

Les fiches de gestion des stages, les justificatifs de dépenses et les éventuels chèques de participation doivent parvenir au **service de comptabilité secrétariat fédéral** au plus tard quatre semaines après la fin de la mission.

7.9.2 - Contrats de travail

Lorsque le Président de la FFCO décide d'engager un collaborateur salarié, à temps plein ou partiel et à durée déterminée ou indéterminée, l'établissement d'un contrat de travail est obligatoire.

La vérification de la conformité légale et réglementaire de celui-ci sera assurée par le cabinet d'expertise-comptable de la Fédération.

À partir de la signature du contrat de travail, toutes les opérations administratives et financières liées à la gestion des salariés seront réalisées sur ordre et pour compte de la FFCO par le cabinet d'expertise-comptable de la Fédération, notamment :

- déclarations administratives et sociales d'embauche,
- calcul et établissement, selon les ordres du Trésorier fédéral ou du Trésorier-adjoint, des variables de paie, des bulletins de paie de tous les salariés et des ordres de paiement,
- envoi des bulletins de paie, ~~par mail ou tout autre moyen approprié~~, aux salariés,
- établissement de toutes les déclarations administratives et salariales, mensuelles, trimestrielles ou annuelles, auprès des organismes concernés.

Article 9 – Contrôle

9.1 - Contrôle interne

Un contrôle budgétaire régulier est établi afin de prévenir tout dépassement. Les écarts sont analysés avec les responsables des lignes budgétaires. L'analyse régulière des écarts permettra un suivi rigoureux du budget de la Fédération.

Lors de chaque Bureau directeur et Comité directeur, un état détaillé des finances sera communiqué. Il sera l'image à un moment donné de la comptabilité fédérale en termes de recettes et de dépenses. Chaque dépassement de lignes budgétaires fera l'objet d'explications et de procédure spécifique ou de réarbitrage interpostes validé par le Comité directeur.

À chaque Assemblée générale, il sera élu, parmi les licenciés de la Fédération, deux vérificateurs aux comptes, chargés du contrôle et de l'application du présent règlement.

Chaque licencié peut demander à prendre connaissance des documents comptables de l'année écoulée au siège de la Fédération aux jours et heures d'ouverture sur rendez-vous dans les 15 jours précédant l'Assemblée générale en charge d'approuver les comptes de l'exercice clos.

À chaque Assemblée générale, le Comité directeur présentera le bilan financier de la Fédération.

Annexe 1 : Barème de remboursement

La FFCO ne rembourse les frais réels engagés que dans le strict cadre d'une action fédérale programmée au budget prévisionnel de la Fédération.

Les justificatifs de frais doivent être fournis avec les demandes de remboursement, **originaux ou certifiés conformes** pour les salariés, pour les autres personnes un scan ou une photo est suffisant.

Les justificatifs originaux doivent être conservés 5 ans par le bénévole qui remplit la fiche de frais. Ponctuellement, le secrétariat fédéral peut demander le justificatif original.

Justificatifs acceptés :

- Train : justificatif de voyage (à télécharger après le voyage) ou e-billet avec toutes les informations nécessaires (nom, date, prix)
- Hébergement : facture ou carte grise du camping-car
- Repas : facture, note
- Transports en commun (métro, Rhône Express, bus...) : justificatif de chargement de la carte avec nombre d'utilisations pour la mission ou tickets.

A. Barème de remboursement des membres du Comité directeur, de la Direction technique nationale, des salariés, des membres des commissions et des experts

1. Barème kilométrique

- En cas de remboursement : **0,324 € 65 % du barème kilomètre de l'administration fiscale des véhicules de 3 CV et moins en vigueur à la date du déplacement**
- En cas de dons : barème kilométrique de l'administration fiscale en vigueur à la date du déplacement

Annexe 2 : Valorisation du bénévolat

Réévaluation de 2 % du taux horaire appliqué pour la valorisation du bénévolat.

1. Bénévole occasionnel intervenant sur une action ponctuelle

Taux horaire de **17,00 €**

2. Responsable de commission, membre du Bureau ou du Comité directeur (hors président), expert, stagiaire en formation

Taux horaire de **19,40 €**

3. Président

Taux horaire de **46,00 €**



ANNEXES

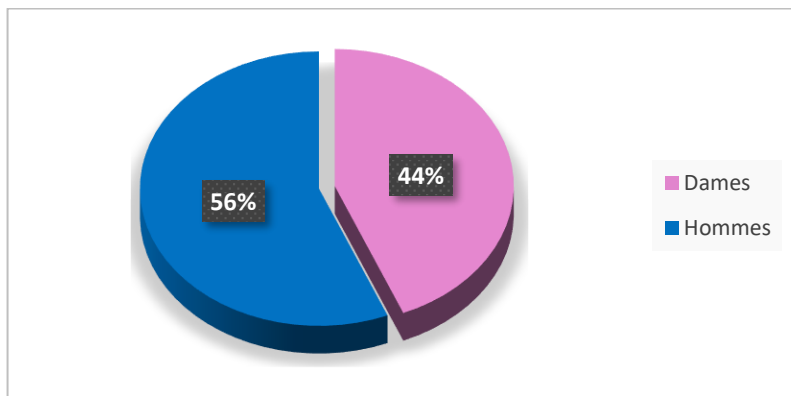
STATISTIQUES



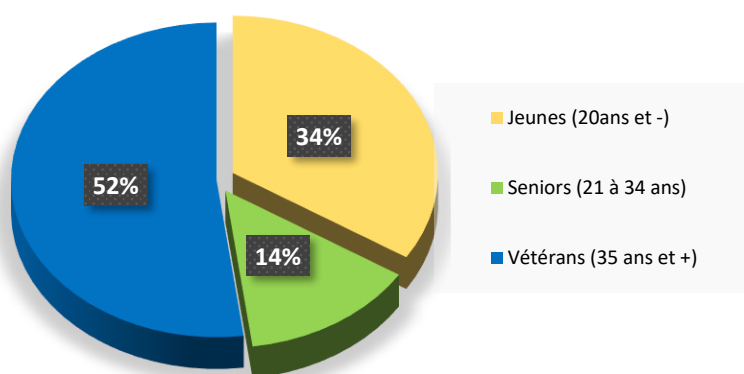
Licenciés

1. Nombre de licenciés en 2024 : 9769 (-168)

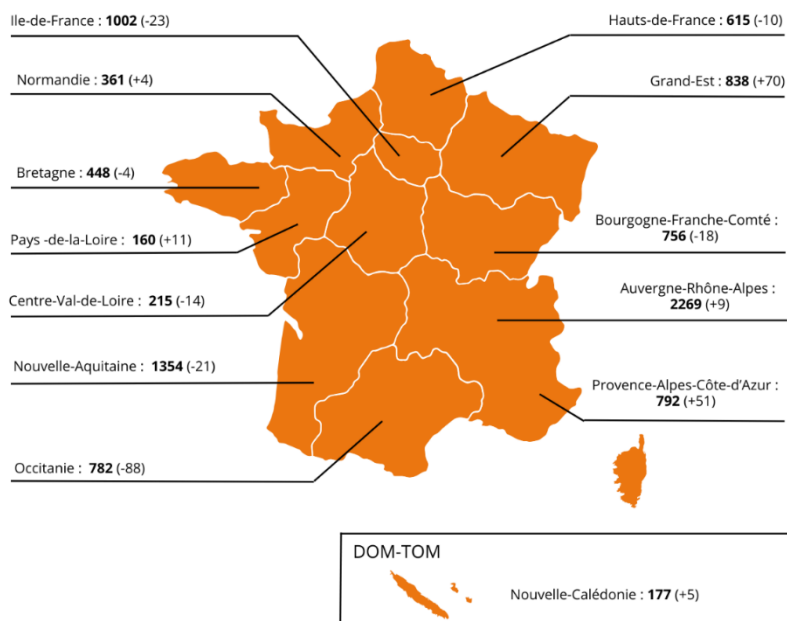
2. Répartition du nombre de licenciés 2024 par genre



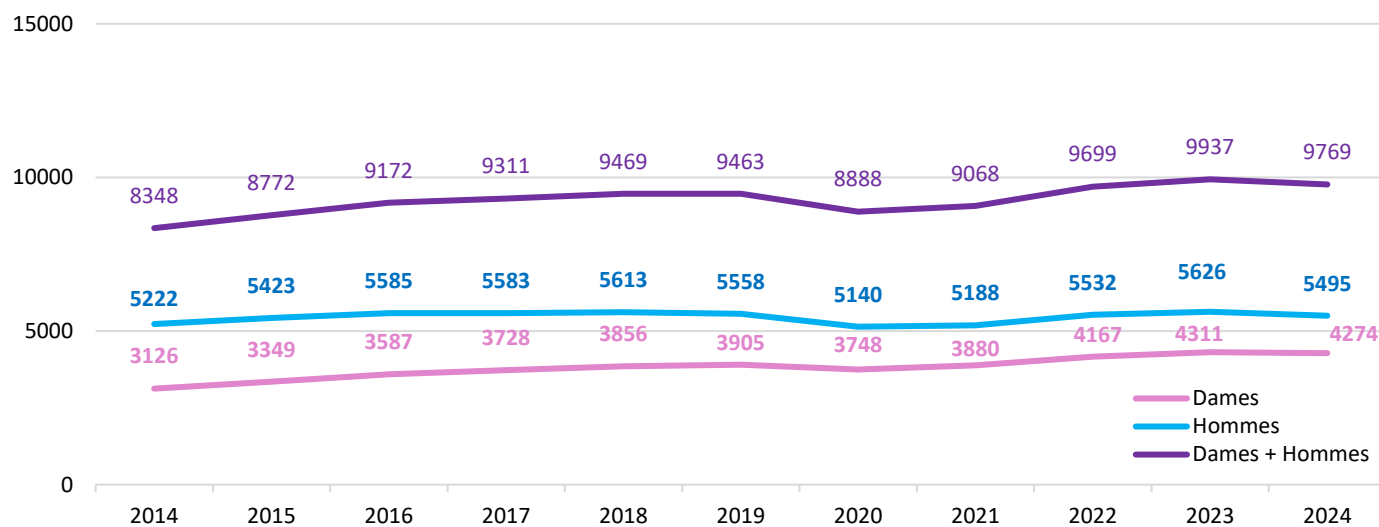
3. Répartition du nombre de licenciés 2024 par catégorie d'âge



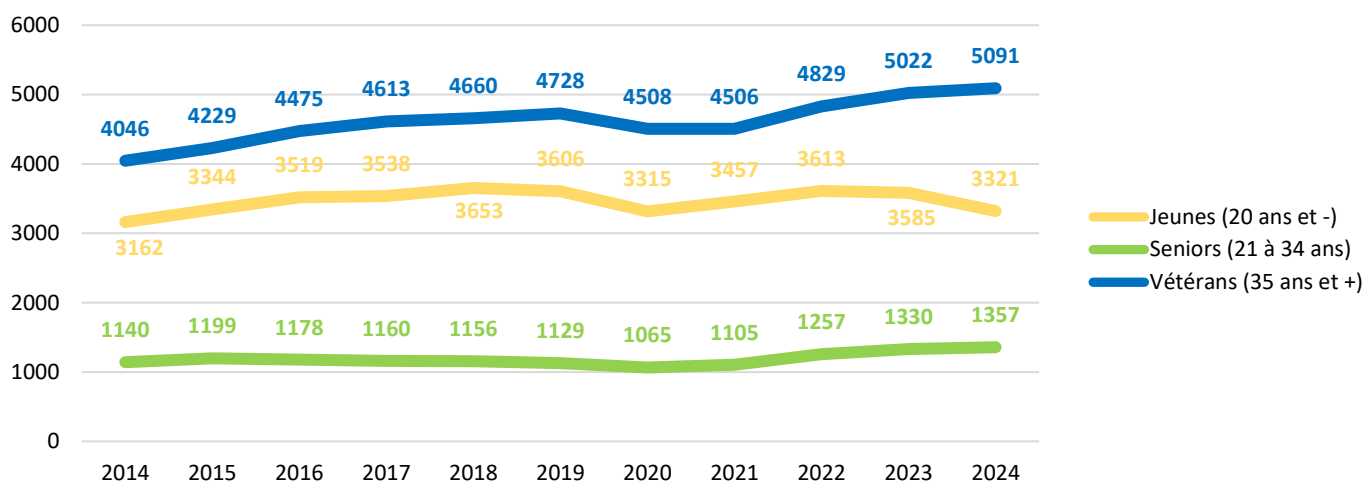
4. Répartition du nombre de licenciés 2024 par ligue



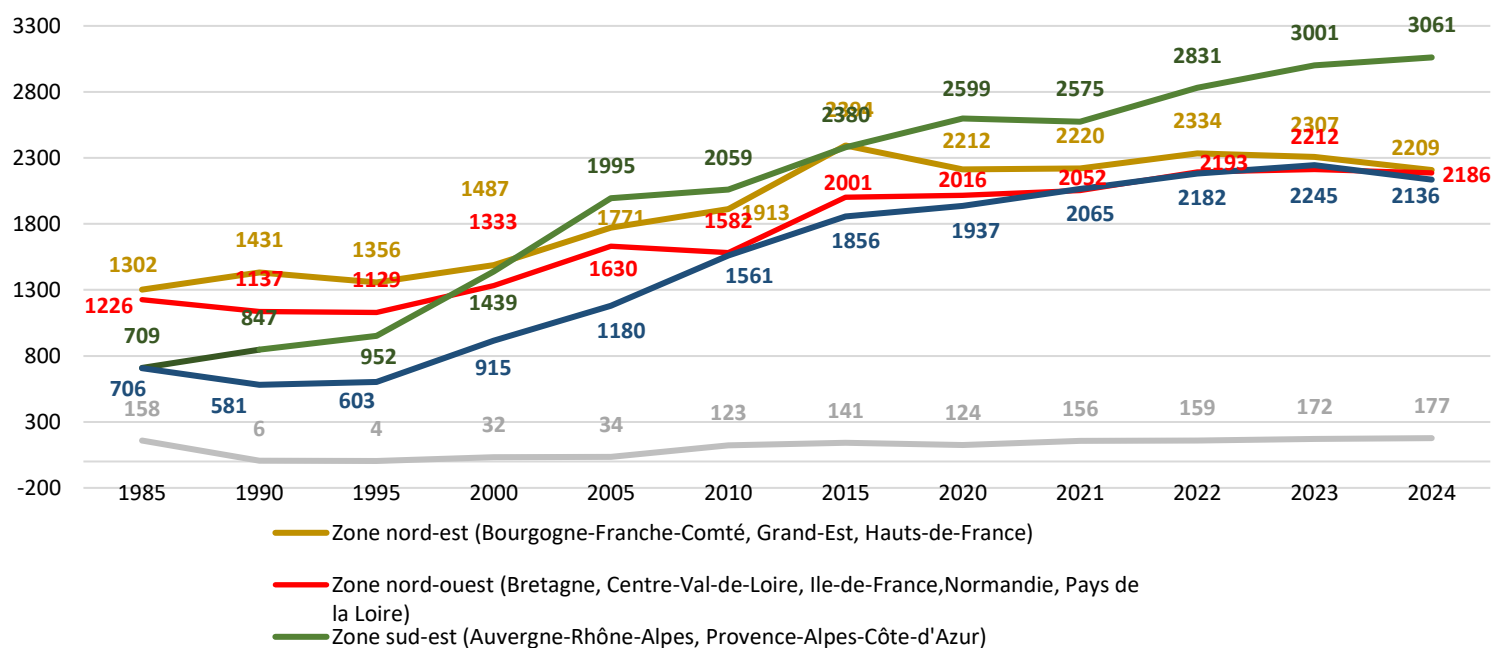
5. Évolution du nombre de licencié par genre



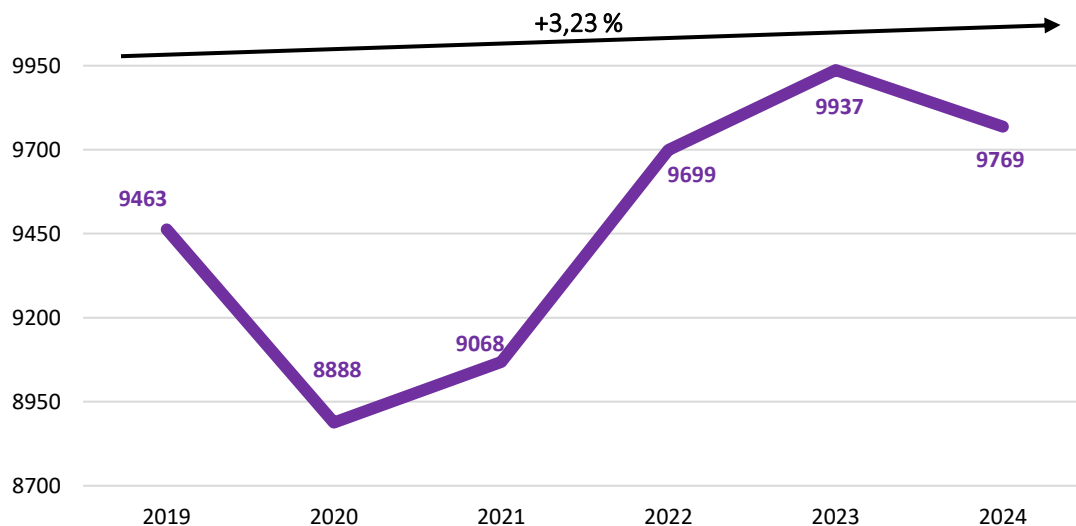
6. Évolution du nombre de licenciés par catégorie d'âge



7. Évolution du nombre de licenciés par zone géographique



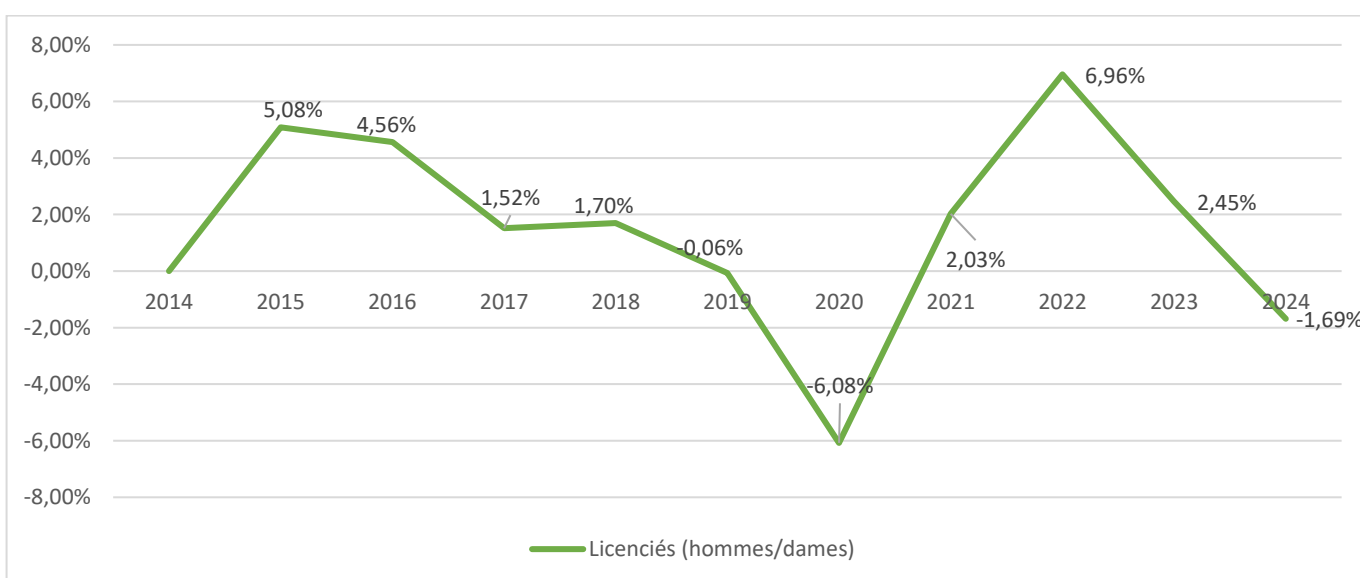
8. Évolution du nombre de licenciés sur les six dernières années



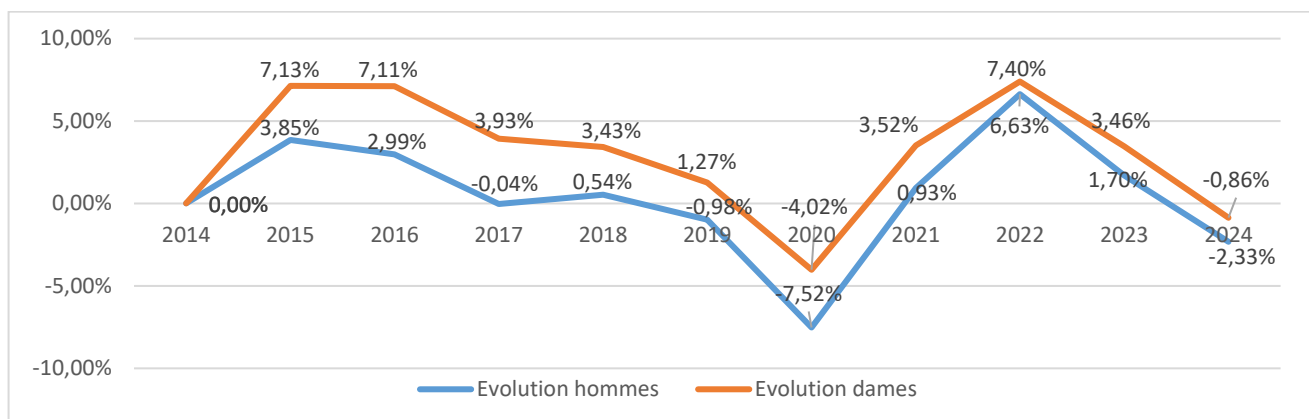
9. Évolution du nombre de licenciés par catégorie



10. Taux d'évolution du nombre de licenciés



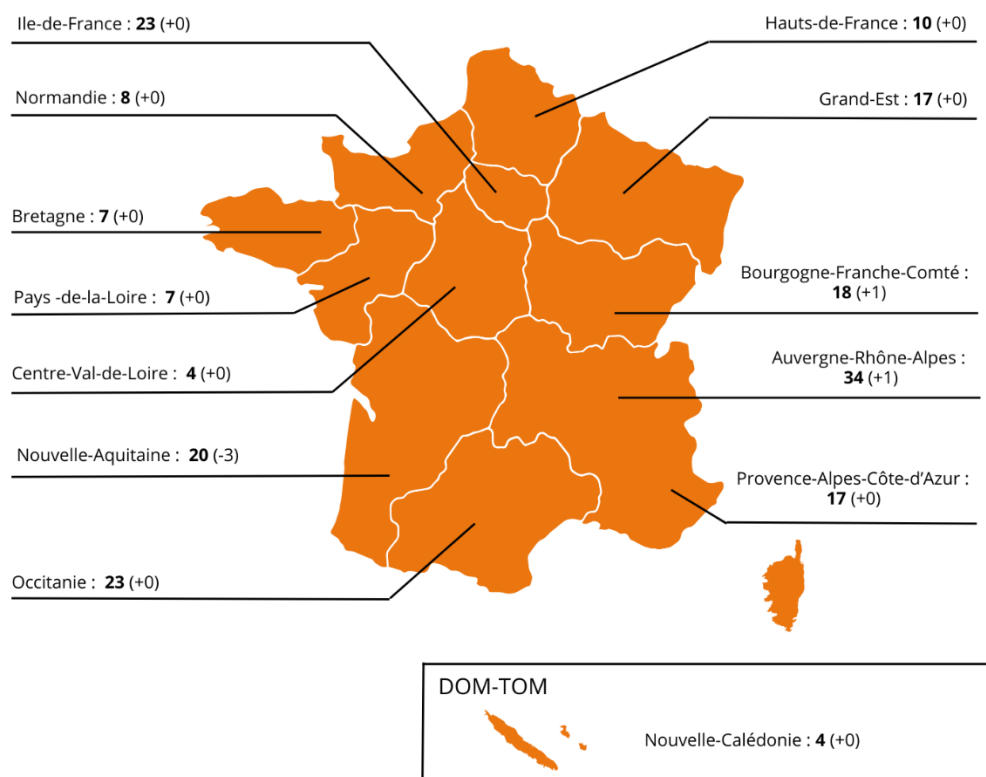
11. Taux d'évolution du nombre de licenciés par genre



Clubs

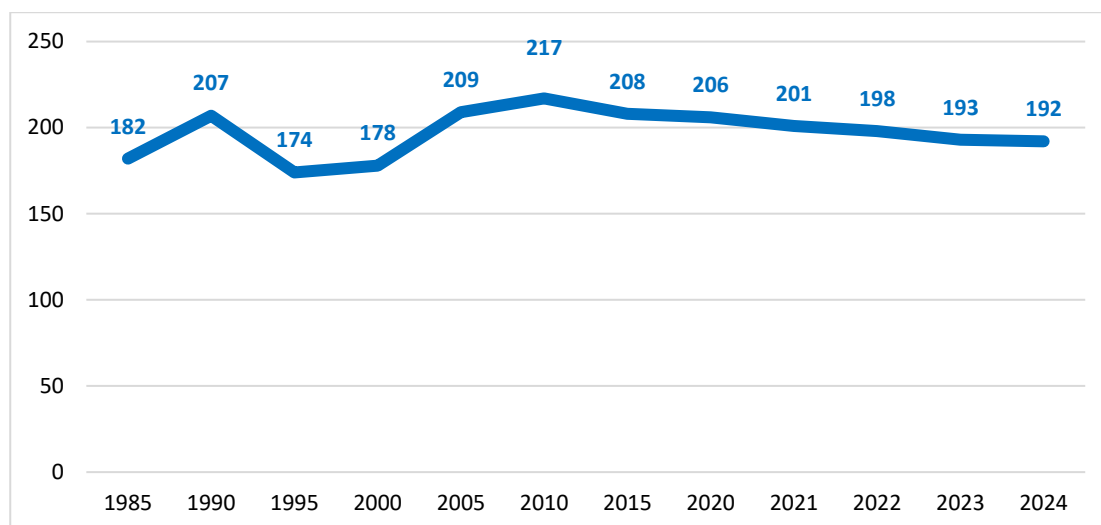
1. Nombre de clubs en 2024 : 192 (-1)

2. Répartition du nombre de clubs par région en 2024



63^{ème} assemblée générale – 22 mars 2025

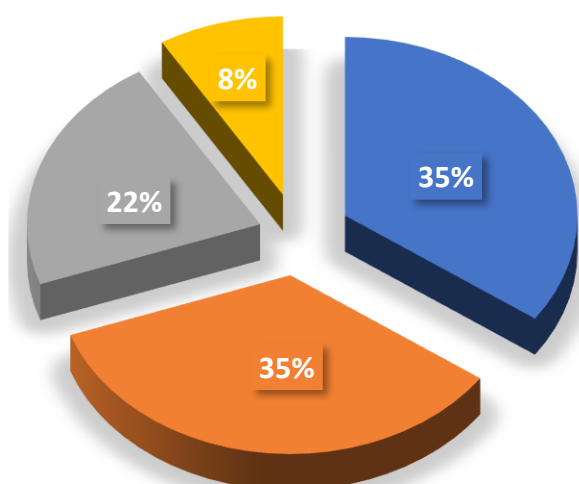
3. Évolution du nombre de clubs



Courses

1. Nombre de courses du groupe national en 2024 : 23 (-1)

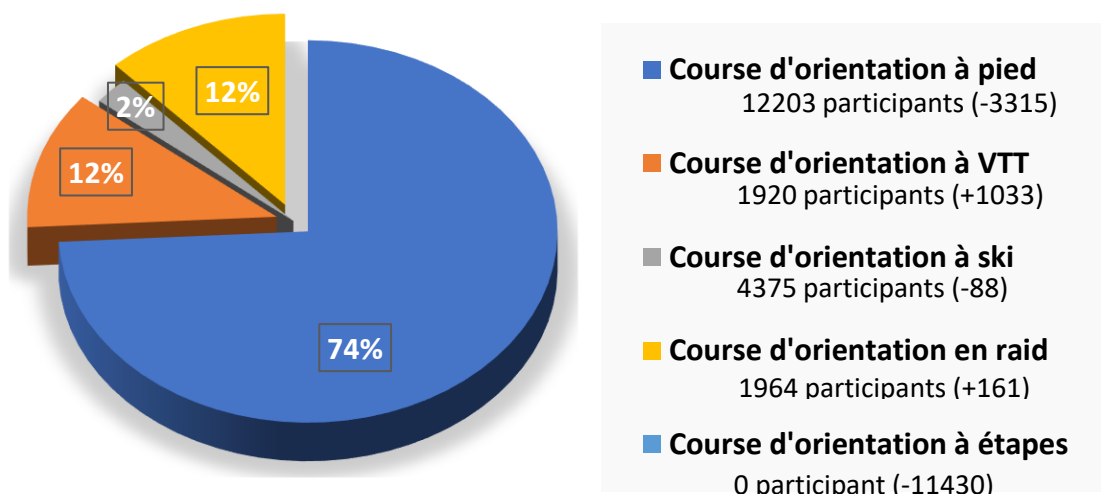
2. Répartition du nombre de courses du groupe national par spécialité en 2024



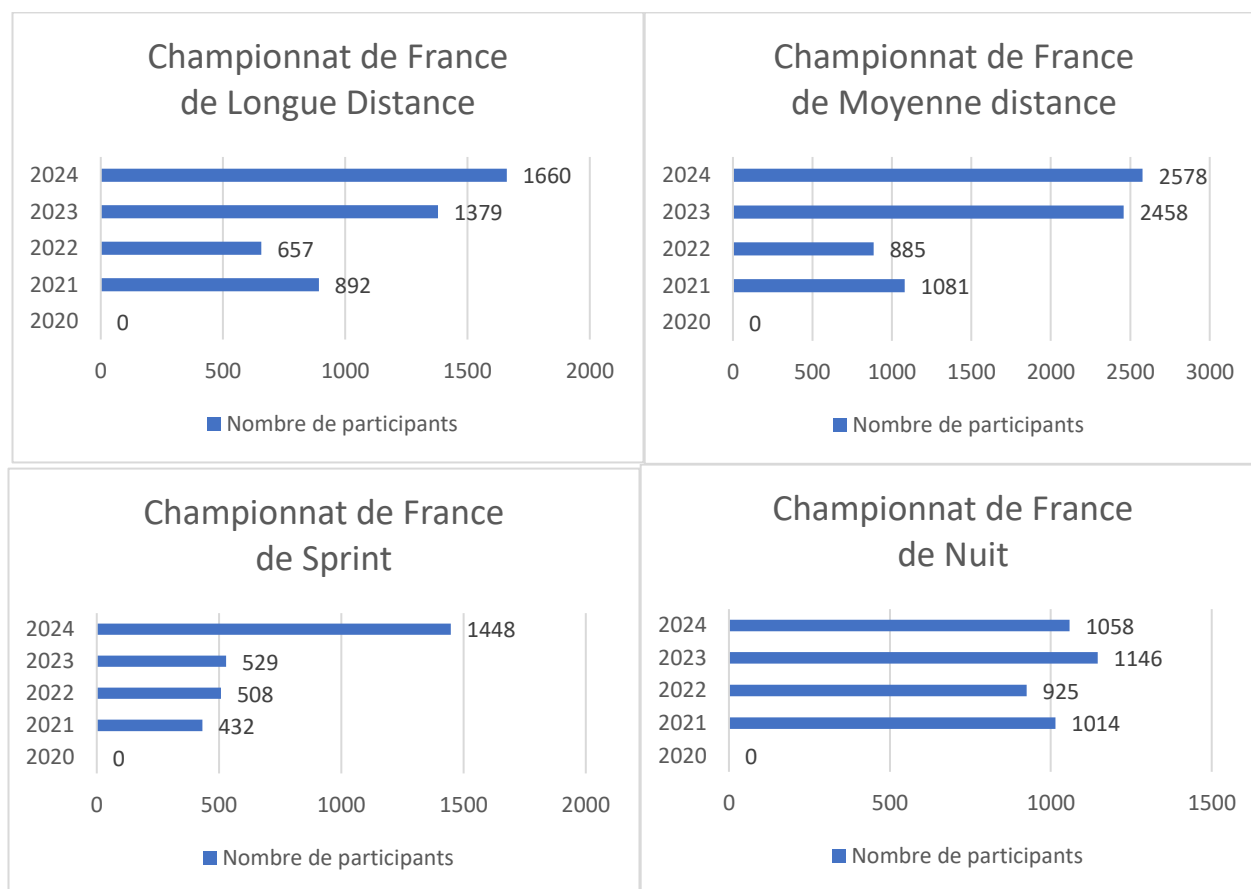
- **Course d'orientation à pied**
8 courses (-6)
- **Course d'orientation à VTT**
8 courses (+4)
- **Course d'orientation à ski**
5 courses (+2)
- **Course d'orientation en raid**
2 courses (+0)

3. Nombre de participants aux courses du groupe national en 2024 : 16462 (-13639)

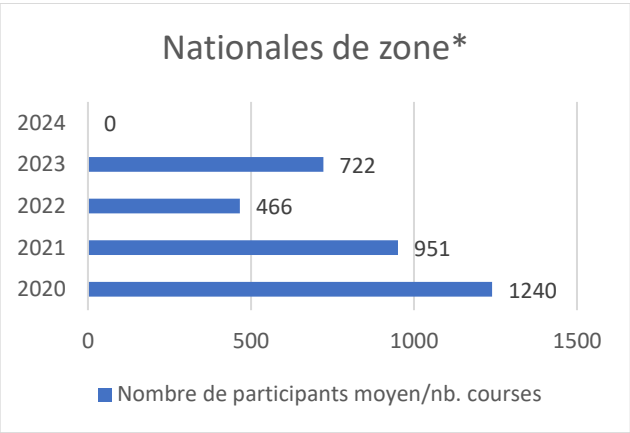
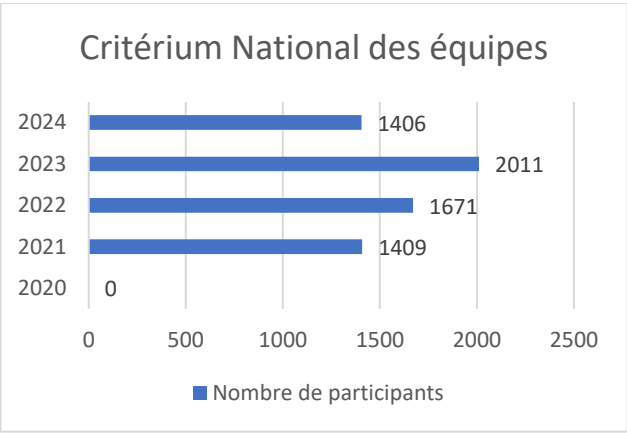
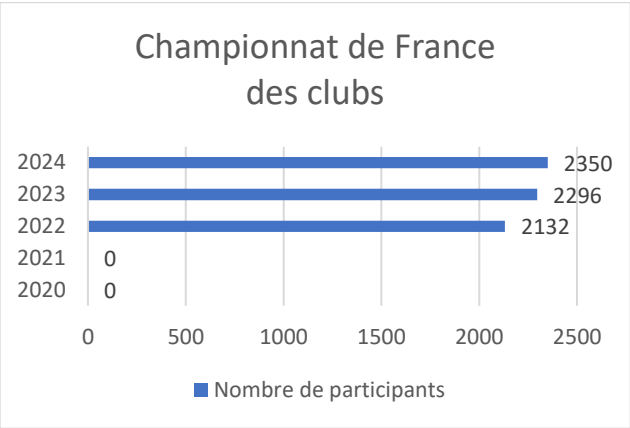
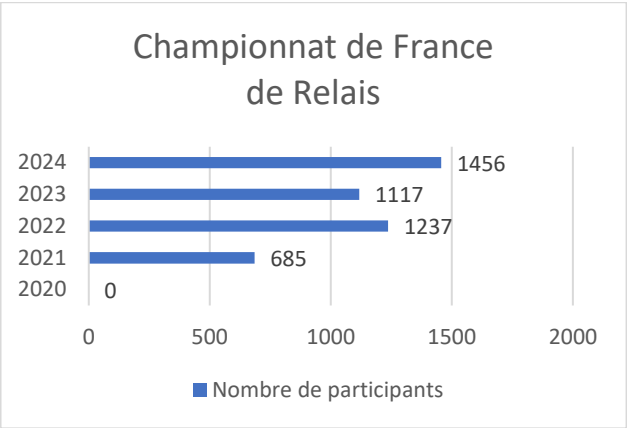
4. Répartition du nombre de participants aux courses du groupe national par spécialité en 2024



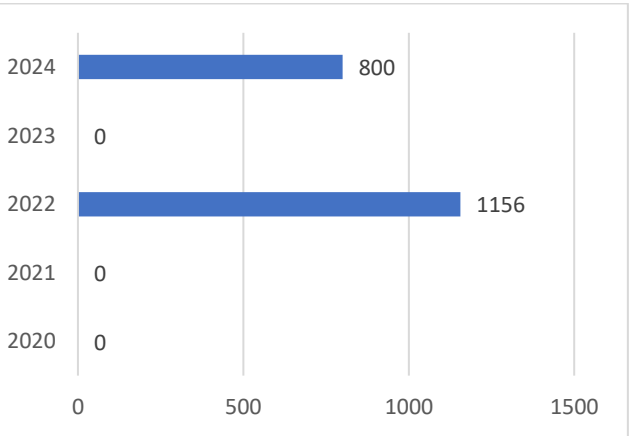
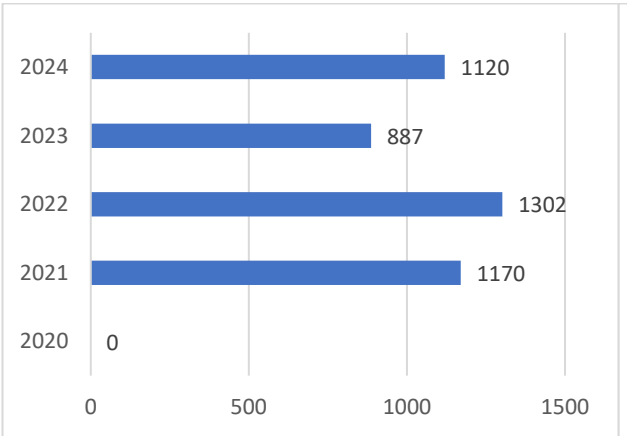
5. Évolution du nombre de participants aux courses du groupe national 2024 CO à pied



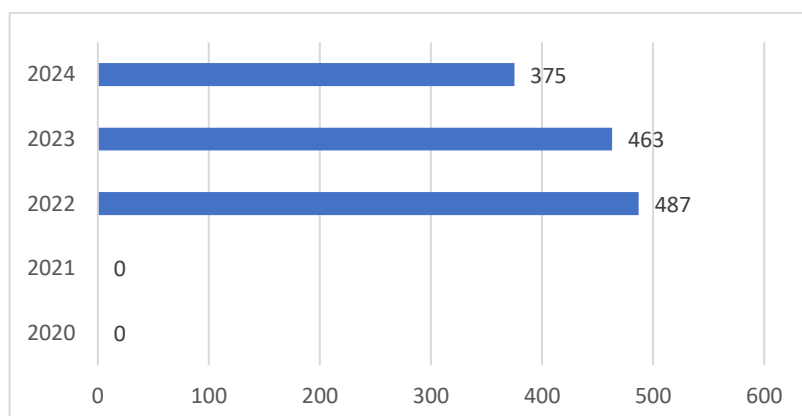
63^{ème} assemblée générale – 22 mars 2025



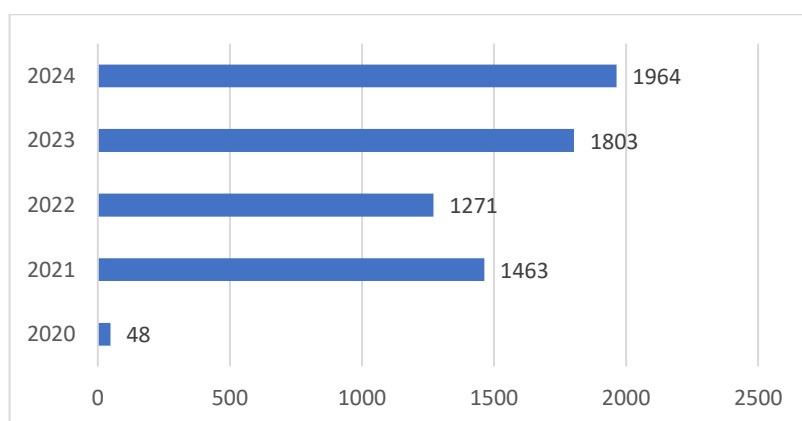
6. Évolution du nombre de participants aux Championnats de France et Nationales 2024 CO à VTT



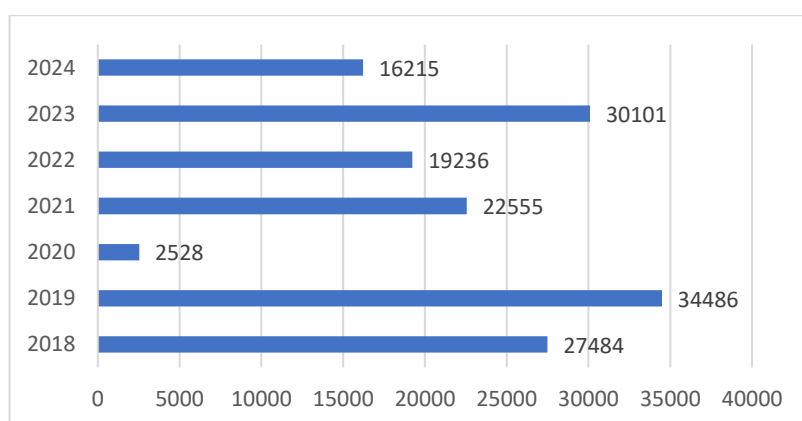
7. Évolution du nombre de participants aux manches de la Coupe de France 2024 CO à ski



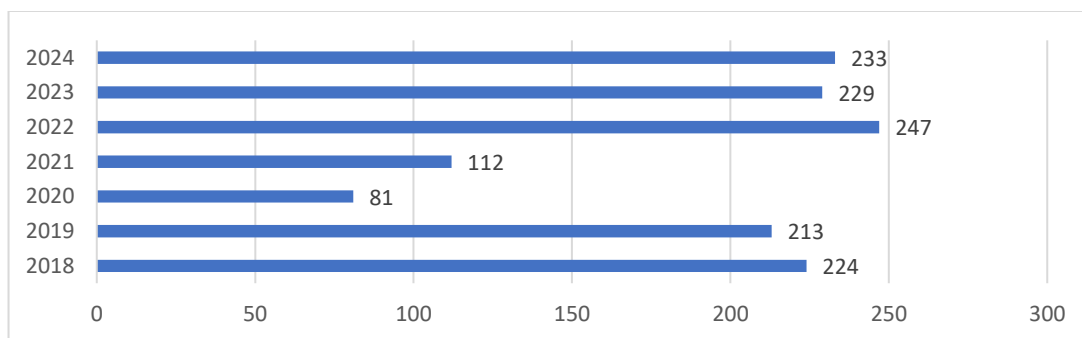
8. Évolution du nombre de participants aux manches de la Coupe de France 2024 CO en raid



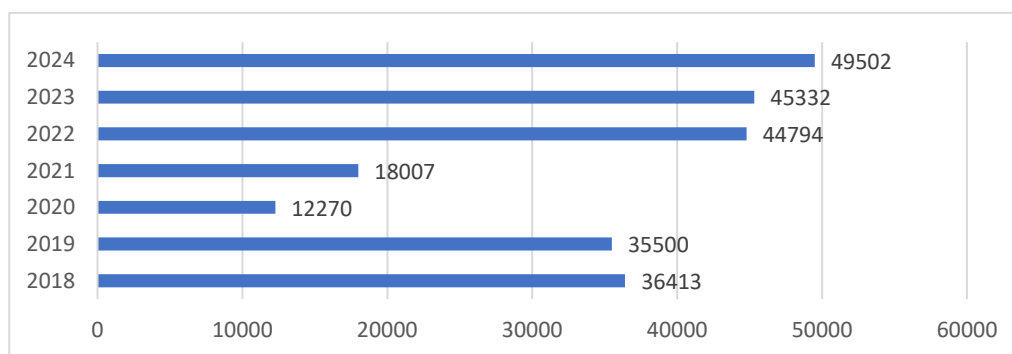
9. Évolution du nombre de participants aux courses du groupe national en 2022 toutes spécialités confondues (pied, VTT, ski, raid)



10. Évolution du nombre de courses régionales et départementales inscrites au classement national 2024 et nombre de participants



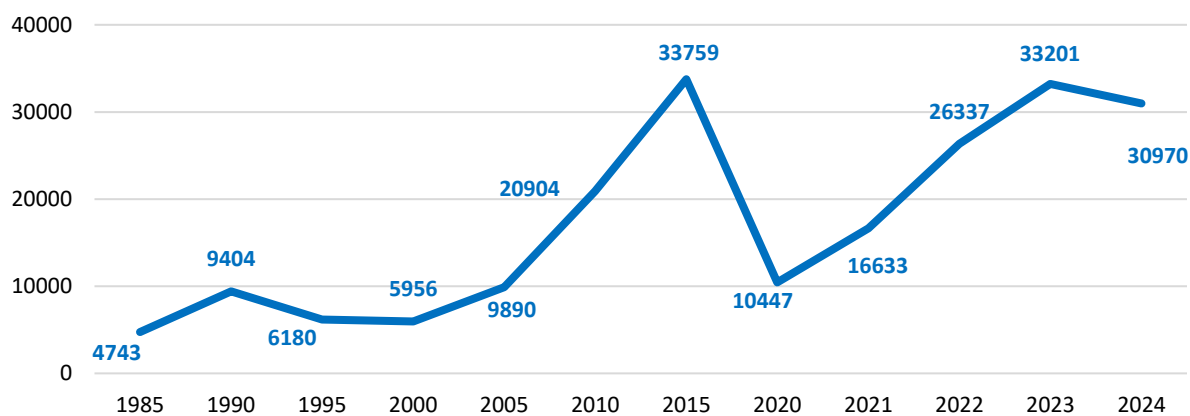
11. Évolution du nombre de participants aux courses inscrites au classement national 2024



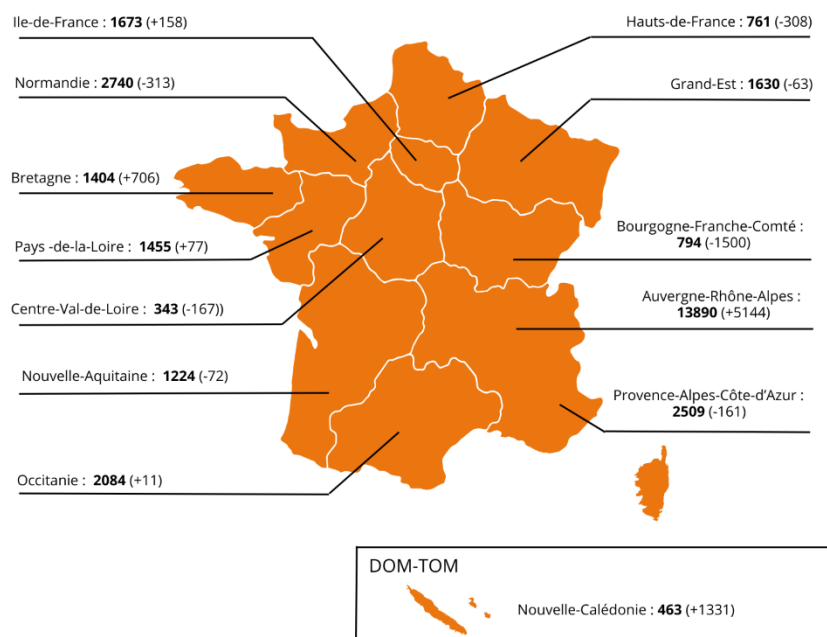
PASS'

1. Nombre de titres de participation (pass') en 2024 : 30970 (-2231)

2. Évolution du nombre de titres de participation (pass')



3. Évolution du nombre de titres de participation (pass') par ligue en 2024





RÉSULTATS NATIONAUX & INTERNATIONAUX





BILAN DE LA SAISON NATIONALE 2024



**COUPES DE FRANCE, CHAMPIONNATS DE FRANCE
CRITÉRIUM NATIONAL DES ÉQUIPES**

RÉSULTATS DE LA COUPE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION À PIED

30/03/2024 : Championnat de France de Moyenne Distance (WRE)
25/08/2024 : Championnat de France de Longue Distance (WRE)
31/10/2024 : Championnat de France de Nuit
02/11/2024 : Championnat de France de Sprint (WRE)

COUPE DE FRANCE
DE COURSE D'ORIENTATION 2024



CAT.	NOM	PRÉNOM	CLUB	POINTS
D12	GARCIA	ELINE	705	142
D14	DUFOUR	ELISE	2606	200
D16	ROCHE	AMAIA	7311	280
D18	GAUDION	LUCIE	8404	280
D20	DELENNE	ANNABELLE	1307	300
D21	CALANDRY	CÉCILE	7404	236
D35	PAPILLON	CÉCILE	6307	130
D40	MERCIER	AGNÈS	5907	260
D45	DODIN	CÉLINE	1307	280
D50	THENOZ	PERRINE	7807	220
D55	MORLON	MARIE	2108	280
D60	KORCHAK	LENA	6806	250
D65	MARCHESIN	SYLVIE	5402	240
D70	PETIT	GUYONNE	7808	260
D75	DUBROCA	MONIQUE	3308	280
D80	GROSJEAN	ANNE-MARIE	6906	150

CAT.	NOM	PRÉNOM	CLUB	POINTS
H12	PORTIER	GABIN	2105	210
H14	CHEZEAU	NOÉ	6806	260
H16	CALANDRY	SIMON	7404	280
H18	WENZEL	ANTON	8404	240
H20	LATASTE	MATHIAS	6804	280
H21	CAPBERN	LOÏC	3105	220
H35	BLANCHARD	MICKAËL	7309	250
H40	LEONARDON	JOACHIM	3810	220
H45	VANNIER	FABRICE	7716	260
H50	PERRIN	ERIC	4201	280
H55	BEAUVIR	YANNICK	1905	245
H60	GRILLET	SERGE	7404	220
H65	POULAIN	JOËL	5909	240
H70	FATH	JEAN-MARIE	5402	260
H75	RICHAUD	ALAIN	615	240
H80	LARMINACH	ANDRE	3308	230

RÉSULTATS DE LA COUPE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION À VTT

- 06/04/2024 : Championnat de France de Moyenne Distance
- 07/04/2024 : Nationale Mass Start
- 20/04/2024 : Championnat de France de Longue Distance
- 21/04/2024 : Championnat de France de Sprint (WRE)
- 09/05/2024 : Championnat de France de Mass Start
- 10/05/2024 : Nationale Longue Distance
- 11/05/2024 : Nationale Sprint

COUPE DE FRANCE
DE COURSE D'ORIENTATION 2024



CAT.	NOM	PRÉNOM	CLUB	POINTS
D12	CHARLEMAGNE	ZÉLIE	7409AR	260
D14	MAZAN	CLÉMENCE	8104OC	380
D17	MASSON	PRUNE	2108BF	360
D20	BARDINE	ENOLA	0705AR	380
D21	DEVILLERS	CONSTANCE	2508BF	400
D40	COUPAT	LAURE	2606AR	400
D50	PIOGER	MANUELA	0109AR	360
D60	GUINOT	VÉRONIQUE	2108BF	380
D70	DEVILLE	NELLY	5402GE	400

CAT.	NOM	PRÉNOM	CLUB	POINTS
H12	ARNOUX	DAMIEN	8807GE	340
H14	ARNOUX	THIBAUT	8807GE	300
H17	CHIFFLET	ALBIN	0705AR	360
H20	LECLERE	AUGUSTIN	3812AR	360
H21	MARTINEZ	PIERRE	4012NA	320
H40	TASTET	XAVIER	4012NA	310
H50	TOUSSAINT	STÉPHANE	7716IF	400
H60	TREVISAN	GEORGES	7305AR	340
H70	DAYON	PIERRE	4012NA	280

- 20/05/2024 : Raid O'bivwak
- 13/09/2024 : Raid de la Vallée de la Blanche



CAT.	NOM	PRÉNOM	CLUB	POINTS
DAMES SENIORS	HEULLE	COLINE	37646	
	HARNIST	AURÉLIE	25418	160
MIXTES SENIORS	CLEMENT	FLORIE	43250	
	HABERKORN	GUILHEM	11395	160
HOMMES JUNIORS	GRUOT	AUGUSTIN	37073	
	PIEL	TITOUAN	42871	160
DAMES JUNIORS	DENIAU	THAÏNA	39825	
	DURIX-MURIS	LIV	26614	160
DAMES VETERANS 1	CHATELON	LUCILE	1557	
	DAUNIZEAU	SARAH	36174	160
HOMMES VETERANS 1	VIDAL	AURELIEN	42781	
	ILLES	OLIVIER	42816	160
MIXTES VETERANS 1	POULAIN	NICOLAS	13950	
	POULAIN	STEPHANIE	29611	160
DAMES VETERANS 2 ET 3	THENOZ	PERRINE	30539	
	ILLE-BRIERE	ANNE	29998	320
HOMMES VETERANS 2 ET 3	DUBOIS	PHILIPPE	12558	
	AUTRAN	FRANCIS	14351	302
MIXTES VETERANS 2 ET 3	BESTEL	THIERRY	9601	
	BESTEL	FLORENCE	17309	160

H12

1	Gabin PORTIER	ADOChenôve	0:19:52
2	Noé DURAND	NAO	0:22:36 + 02:44
3	Gaspar GRIMAUULT	Poitiers CO	0:23:44 + 03:52

H14

1	Noé CHEZEAU	COBuhl.Florival	0:20:00
2	Augustin FREY	COMulhouse	0:24:37 + 04:37
2	Etienne PRADEAU	Balise 63	0:26:40 + 06:40

H16

1	Simon CALANDRY	ASO	0:26:32
2	Tom LEMERCIER	T.A. Fameck	0:28:45 + 02:13
3	Titouan ANDRIEUX	Echo 73	0:30:51 + 04:19

H18

1	Anton WENZEL	OPA	0:34:27
2	Elouan BRASSART	O.Caennaise	0:35:54 + 01:27
3	Théo DEGAND	Boussole en F.	0:36:27 + 02:00

H20

1	Bastien THENOZ	GO78	0:27:24
2	Mathias LATASTE	COColmar	0:28:23 + 00:59
3	Baptiste DELORME	OPA Montigny	0:29:04 + 01:40

H21

1	Loïc CAPBERN	TOAC Orientation	0:29:17
2	Mathieu PERRIN	NOSE	0:30:12 + 00:55
3	Quentin RAUTURIER	GO78	0:30:48 + 01:31

H35

1	Mickaël BLANCHARD	COCS	0:34:38
2	Michael DESQUEYROUX	ASM CO	0:35:08 + 00:30
3	Léo FALCONE	COORE	0:35:32 + 00:54

H40

1	Mathieu BRUGAT	US Cenon CO	0:34:47
2	Jean-Michel PARZYCH	US Cenon CO	0:35:56 + 01:09
3	Joachim LEONARDON	Orient'Alp	0:36:39 + 01:52

D12

1	Anaïs LEDROIT	VSAO	0:24:43
2	Clémence BALEYDIER	AZIMUT 43	0:25:23 + 00:40
3	Eline GARCIA	Raidlink's 07	0:26:02 + 01:19

D14

1	Elise DUFOUR	LOUP	0:23:18
2	Violette RANNOU-SERINE	US Cenon CO	0:25:33 + 02:15
3	Elana ROCHE	ANO	0:27:53 + 04:35

D16

1	Laura MARTIN	Scapa Nancy	0:25:34
2	Emma BARRIERE	SMOG	0:27:31 + 01:57
3	Inès PINNA	CARTO 32	0:31:26 + 05:52

D18

1	Lucie GAUDION	OPA	0:30:28
2	Yaelle MALARD-MOULIER	VervinsO	0:31:04 + 00:36
3	Mélissa TROCHUT	COCS	0:31:42 + 01:14

D20

1	Annabelle DELENNE	ACA Aix en Prov	0:26:06
2	Justine PELLISSIER	NOSE	0:29:50 + 03:44
3	Alyssia WYMER	Balise 25	0:29:56 + 03:50

D21

1	Cécile CALANDRY	ASO	0:30:19
2	Isia BASSET	Asul Sports Nat	0:31:49 + 01:30
3	Florence HANAUER	COBuhl.Florival	0:32:29 + 02:10

D35

1	Charlotte BOUCHET	COCS	0:33:18
2	Capucine VERCELLOTTI	Balise 25	0:35:15 + 01:57
3	Laura BERNARD	RO'Paris	0:38:23 + 05:05

D40

1	Florence HERPIN	Orient'Alp	0:42:06
2	Elodie DUCHENE	Orient'Alp	0:42:18 + 00:12
3	Agnès MERCIER	T.A.D.	0:45:05 + 02:59

H45

1	Fabrie VANNIER	Balise 77	0:34:15
2	François CALANDOT	O.Caennaise	0:36:14 + 01:59
3	Benoit COCHEY	Orient'Alp	0:37:20 + 03:05

H50

1	Eric PERRIN	NOSE	0:36:41
2	Eric BRASSART	O.Caennaise	0:39:20 + 02:39
3	Gilles PERRIN	NOSE	0:40:43 + 04:02

H55

1	Eddie WYMER	Balise 25	0:33:22
2	Gilles CLOUZEAU	COF	0:35:21 + 01:59
3	Christophe RAUTURIER	GO78	0:39:25 + 06:03

H60

1	Dominique FLEURENT	ASO	0:30:47
2	Alain POURRE	Balise 25	0:31:02 + 00:15
3	Eric MAGLIONE	US Cenon CO	0:31:32 + 00:45

H65

1	Jean-François MORLON	Talant SO	0:32:02
2	Joël POULAIN	CapOnord	0:32:23 + 00:21
3	Christian COLE	ADOChenôve	0:33:57 + 01:55

H70

1	Jean DERMINE	Dauphine'O	0:26:38
2	Jean-Marie FATH	Scapa Nancy	0:28:25 + 01:47
3	Daniel PAPILLON	A.S. Quetigny	0:28:31 + 01:53

H75

1	Alain RICHAUD	VSAO	0:40:55
2	Pierre PARMENTIER	VervinsO	0:43:36 + 02:41
3	Christian FERCHAUD	C.O.T.E. 66	0:43:45 + 02:50

H80

1	André LARMINACH	SAGC Cestas	0:54:59
2	Jean-Claude ELIAS	AMSO34	1:06:35 + 11:36
3	Abdelkader KENANE	SAV VERDUNOIS	1:19:00 + 24:01

D45

1	Marie-Hélène MOULIERE	Vervins O	0:41:39
2	Laure COUPAT	LOUP	0:46:33 + 04:54
3	Lucile CHATELON	OE42	0:48:09 + 06:30

D50

1	Clotilde PERRIN	A.S.Quetigny	0:41:05
2	Valérie HABERKORN	ADO Chenôve	0:42:10 + 01:05
3	Géraldine PUJOL	SMOG	0:43:45 + 02:40

D55

1	Sandra OLIVIER	Balise 77	0:41:39
2	Marie-Violaine PALCAU	ASO	0:43:40 + 02:01
3	Marie MORLON	Talant SO	0:44:45 + 03:06

D60

1	Martine WIBART	ACBeauchamp	0:31:12
2	Annie COMBET	OE42	0:32:37 + 01:25
3	Christiane DELATOUR	ASO	0:32:53 + 01:41

D65

1	Pascale PREVOST	OPA Montigny	0:23:30
2	Sylvie MARCHESIN	Scapa Nancy	0:25:39 + 02:09
3	Line ROIRAND	BONO	0:27:42 + 04:12

D70

1	Guyonne PETIT	ASMB-CO	0:24:00
2	Catherine CHALOPIN	ADOChenôve	0:30:27 + 06:27
3	Monique ENARD	A.B.C.O. Dijon	0:32:17 + 08:17

D75

1	Monique DUBROCA	SAGC Cestas	0:28:53
2	Madeleine DIEUDONNE	ASMB-CO	0:31:06 + 02:13
3	Nelly DEVILLE	Scapa Nancy	0:39:35 + 10:42

D80

1	Anne-Marie GROSJEAN	ALCO	1:03:35
---	---------------------	------	---------

1 Annecy Sport Orientation

1:00:29

1	Alina PALCAU	0:15:12	0:15:12
2	Raphaël MASLIAH	0:15:40	+ 0:30:52
3	Antoine BECAERT	0:15:17	+ 0:46:09
4	Cécile CALANDRY	0:14:20	+ 1:00:29

2 ACA Aix en Provence

01:00:59 + 00:30

1	Diane HUEBER	0:16:28	0:16:28
2	Mathias BARROS-VALLET	0:14:43	+ 0:31:11
3	Adrien DELENNE	0:14:47	+ 0:45:58
4	Annabelle DELENNE	0:15:01	+ 1:00:59

3 Orientation Team Besançon

1:04:33 + 04:04

1	Léa VERCELLOTTI	0:16:18	0:16:18
2	Thomas CURIGER	0:16:20	0:32:38
3	Jérôme BOUCHAN	0:16:21	0:48:59
4	Tifenn MOULET	0:15:34	1:04:33

NATIONALE 1

1	ASO	5:26:40
1	Cécile CALANDRY ASO	0:51:46 0:51:46
2	Alina PALCAU ASO	0:38:53 1:30:39
3	Noémie MUYARD ASO	0:39:29 2:10:08
4	Raphaël MASLIAH ASO	0:45:18 2:55:26
5	Xavier BREGNAC ASO	0:43:04 3:38:30
6	Marie-Violaine PALCAU ASO	0:28:58 4:07:28
7	Simon CALANDRY ASO	0:35:20 4:42:48
8	Antoine BECAERT ASO	0:43:52 5:26:40

2	Asul Sports Nat	5:27:54
1	Isia BASSET Asul Sports Nat	0:54:47 0:54:47
2	Juliette BASSET Asul Sports Nat	0:37:19 1:32:06
3	Armelle CORPET Asul Sports Nat	0:35:54 2:08:00
4	Romain PICHARD Asul Sports Nat	0:47:18 2:55:18
5	Martial BALEYDIER Asul Sports Nat	0:43:31 3:38:49
6	Tess BASSET Asul Sports Nat	0:23:06 4:01:55
7	Mathieu KERN-GILLARD Asul Sports Nat	0:35:00 4:36:55
8	Julien VUITTON Asul Sports Nat	0:50:59 5:27:54

3	Balise 25	5:28:35
1	Alyssia WYMER Balise 25	1:03:03 1:03:03
2	Capucine VERCELLOTTI Balise 25	0:44:31 1:47:34
3	Camille PINARD Balise 25	0:27:12 2:14:46
4	Lucas VERJUX Balise 25	0:48:44 3:03:30
5	Aymeric WOLZ Balise 25	0:38:36 3:42:06
6	Lucie RUDKIEWICZ Balise 25	0:25:05 4:07:11
7	Michel BASTIN Balise 25	0:35:46 4:42:57
8	Kylian WYMER Balise 25	0:45:38 5:28:35

NATIONALE 2

1	NOSE	5:06:27
1	Fleury ROUX NOSE	0:38:14 0:38:14
2	Juliette PELLISSIER NOSE	0:39:01 1:17:15
3	Bazile MILHAU NOSE	0:26:38 1:43:53
4	Corentin ROUX NOSE	0:34:11 2:18:04
5	Liv CHARBONNIER NOSE	0:43:25 3:01:29
6	Véronique HERITIER NOSE	0:35:57 3:37:26
7	Eric PERRIN NOSE	0:33:31 4:10:57
8	Solène DROIN NOSE	0:55:30 5:06:27

2	T.A.D.	5:14:13
1	Louis HALTZ T.A.D.	0:33:59 0:33:59
2	Laurence DEFRAIGNE T.A.D.	0:34:23 1:08:22
3	Dimitri PIETRZAK T.A.D.	0:34:36 1:42:58
4	Rémi DUBOIS T.A.D.	0:35:08 2:18:06
5	Béatrice DE LONGUEVILLE T.A.D.	0:46:03 3:04:09
6	Lyloane VIGNAL T.A.D.	0:33:10 3:37:19
7	Rémi LEQUINT T.A.D.	0:41:28 4:18:47
8	Sandrine DEFRAIGNE T.A.D.	0:55:26 5:14:13

3	BLOCO	5:17:07
1	Adrien FRADET BLOCO	0:33:58 0:33:58
2	Francis DUPUY BLOCO	0:49:15 1:23:13
3	Satine CHEVALIER BLOCO	0:30:43 1:53:56
4	Alexandre VERGNAUD BLOCO	0:47:50 2:41:46
5	Violette DUPUY BLOCO	0:33:53 3:15:39
6	Virginie BULLA BLOCO	0:32:21 3:48:00
7	Célestin DUPUY BLOCO	0:41:42 4:29:42
8	Maëlle BEAUVIR BLOCO	0:47:25 5:17:07

NATIONALE 3

1	Raidlink's 07	3:50:41
1	Albin DEMARET-JOLY Raidlink's 07	0:34:27 0:34:27
2	Mathis REBOUL Raidlink's 07	0:44:36 1:19:03
3	Melle CHIFFLET Raidlink's 07	0:27:40 1:46:43
4	Albin CHIFFLET Raidlink's 07	0:38:10 2:24:53
5	Antoine LESQUER Raidlink's 07	0:47:58 3:12:51
6	Romane LESQUER Raidlink's 07	0:37:50 3:50:41

2	O'BUGEY	4:09:47
1	Robinson PAYET O'BUGEY	0:40:16 0:40:16
2	Vincent FAILLARD O'BUGEY	0:52:10 1:32:26
3	Janelle FRASSON O'BUGEY	0:29:22 2:01:48
4	Julien COLLIOUD-MARICHALLOT O'BUGEY	0:35:42 2:37:30
5	Clément ROBIN O'BUGEY	0:48:50 3:26:20
6	Erika ODLUND O'BUGEY	0:43:27 4:09:47

3	Balise 63	4:10:23
1	Lucille GIRAD Balise 63	0:34:07 0:34:07
2	Simon LEROY Balise 63	0:44:36 1:18:43
3	Etienne PRADEAU Balise 63	0:27:40 1:46:23
4	Leslie MERCIER Balise 63	0:41:12 2:27:35
5	Guillaume ROCHE Balise 63	1:04:03 3:31:38
6	Emmanuel PRADEAU Balise 63	0:38:45 4:10:23

NATIONALE 4

1	CO AMBERIEU	4:45:53
1	Mathis SELLIER CO AMBERIEU	0:38:34 0:38:34
2	Nicola CURT CO AMBERIEU	0:54:03 1:32:37
3	Antonin VARIOT CO AMBERIEU	0:34:53 2:07:30
4	Aurore BEGU CO AMBERIEU	0:54:16 3:01:46
5	Brieuc ROUSSEAU CO AMBERIEU	1:01:01 4:02:47
6	Benjamin VARIOT CO AMBERIEU	0:43:06 4:45:53

2	ECHO 73	4:49:43
1	Gédéon DEVEAUX ECHO 73	0:46:57 0:46:57
2	Antoine VERCAUTEREN ECHO 73	0:58:54 1:45:51
3	Titouane JANOD ECHO 73	0:30:56 2:16:47
4	Caroline CLERC ECHO 73	0:48:18 3:05:05
5	Jean-Laurent BODY ECHO 73	0:55:41 4:00:46
6	François JANOD ECHO 73	0:48:57 4:49:43

3	US CENON CO	4:56:54
1	Eric MAGLIONE US CENON CO	0:57:24 0:57:24
2	Clément SERRET US CENON CO	0:58:19 1:55:43
3	Andréa PERES US CENON CO	0:40:26 2:36:09
4	Marie-Laure SOUBIELLE US CENON CO	0:43:03 3:19:12
5	Julien RANNOU US CENON CO	0:58:49 4:18:01
6	Tom PARZYCH US CENON CO	0:38:53 4:56:54

H12

1	Léon RANNOU-SERINE Armand SERRET SOUBIELLE	US Cenon CO	0:45:33	
2	Quentin VADOT VOUILLOIN Gabin PORTIER	ADOChenôve	0:51:15	+ 05:42
3	Cyprien LION Florine PARISOT	Vervins'O	1:01:55	+ 16:22

H14-16

1	Pablo METAYER-FAUCHON Hugo TROVALET Tom PARZYCH	US Cenon CO	2:15:04	
2	Gaël GAUDION Clément BARRE Valentin BOURBON	OPA	2:16:24	+ 01:20
3	Arthur CHOULEUR Anatole FOURNEL MALSAND Bazile MILHAU	NOSE	2:16:51	+ 01:47

H18-20

1	Alec LE HELLOCO Antoine DERLOT Baptiste DELORME	OPA Montigny	2:08:19	
2	Vianney VEROVE Rune DE CLERCQ Guilhem VEROVE	T.A.D.	2:21:49	+ 13:30
3	David DISCHER Tom LEMERCIER Maël TRIBOUT	T.A. Fameck	2:34:04	+ 25:45

H21

1	Arnaud PERRIN Arthur PERRIN Mathieu PERRIN	NOSE	2:14:02	
2	Bastien THENOZ Axel PANNIER Quentin RAUTURIER	GO78	2:16:18	+ 02:16
3	Louis HALTZ Benjamin LEPOUTRE Thomas RADONDY	T.A.D.	2:17:52	+ 03:50

H35-40

1	Yann LOCATELLI Mickaël BLANCHARD Baptiste FUCHS	COCS	2:13:24	
2	Stéphane CLEMENT-AGONI Dmytro PLAKHOTNIK Mathieu KERN-GILLARD	Asul Sports Nat	2:14:07	+ 00:43
3	Nans PERRIN Gilles PERRIN Eric PERRIN	NOSE	2:15:05	+ 01:41

D12

1	Melusine CHANDEZON Rose GRUOT	ADOChenôve	0:54:16	
2	Daphné DEWILDE Alice LEFEVRE	T.A.D.	0:59:20	+ 05:04

D14-16

1	Louise CATHALA Caroline HARNIST	COMulhouse	1:05:46	
2	Anahi PERRIN Juliette PELLISSIER	NOSE	1:08:24	
3	Laura MARTIN Sara OUIJID	Scapa Nancy	1:16:40	

D18-20

1	Justine PELLISSIER Lise PELLISSIER	NOSE	1:20:34	
2	Louise MATTART Yaëlle MALARD-MOULIERE	Vervins'O	1:23:37	+ 03:03
3	Norah CLABAUX Sasha FLANDRIN	B.A	1:33:40	+ 13:06

D21

1	Juliette BASSET Isia BASSET Tereza SMELIKOVA	Asul Sports Nat	2:13:55	
2	Sonia JOLLY-JANSSON Lucile ROGER Josefin TJERNLUND	GO78	2:29:19	+ 15:24
3	Alice MERAT Chloé BLANC Alina NIGGLI	O'Jura	2:31:43	+ 17:48

D35-40

1	Gaëlle BARLET Vanessa KONIECZNY Elodie BOURGEOIS-PIN	COCS	2:15:56	
2	Marie DESRUMAUX Elsa KARAMUCKI Aline HERMANS	VALMO	2:19:43	+ 03:47
3	Agnès MERCIER Gwladys DECARPIGNY Mélanie D'HARREVILLE	T.A.D.	2:24:21	+ 08:25

H45-50

1	Alain MAZY Jérôme DANIEL Jérôme BAUDSON	VALMO	1:43:42	
2	Franck DECHAVANNE Laurent DECHAVANNE Johann LASOUCHE	Asul Sports Nat	2:03:15	+ 19:33
3	Antoine POULAIN Thomas SCHUESSLER Nicolas DALIBARD	COColmar	2:07:30	+ 23:48

H55

1	Jean-Christophe LEDUC Yannick BEAUVIR	Brive Limousin CO	0:59:13	
2	Serge GRILLET Dominique FLEURENT	ASO	1:08:43	+ 09:30
3	Eddie WYMER Alain POURRE	Balise 25	1:09:39	+ 10:26

H65'+

1	Daniel PAPILLON Jean-Claude SUTY	A.S. Quetigny	1:32:48	
2	Francis TERRIN Patrick TERRIN	ACA Aix en Prov	1:33:58	+ 01:10
3	Christian COLE Gaston CLERC	ADOChenôve	1:41:03	+ 08:15

D45-50

1	Adeline IMBERT Isoline GASPARD Laure COUPAT	LOUP	1:36:20	
2	Emmanuelle VALENTIN Sabine MARQUES Charlotte PINGUET	B.R.O.S	1:46:19	+ 09:59
3	Anne ILLE-BRIERE Virginie MORISONNEAU Valérie BERGER-CAPBERN	TOAC Orientation	1:51:42	+ 15:22

D55

1	Marie MORLON Véronique GUINOT	Talant SO	1:00:41	
2	Lucia CALANDRY Marie-Violaine PALCAU	ASO	1:09:57	+ 09:16
3	Véronique ARIAGNO Béatrice BONORA	ALCO	1:17:01	+ 16:20

D65'+

1	Camille GIRE Pascale PREVOST	OPA Montigny	1:10:42	
2	Christine BONNET-POINSIGNON Sylvie MARCHESIN	Scapa Nancy	1:17:19	+ 06:37
3	Sylvie PITAVALL Marie-Françoise ROUX	Nose	1:25:28	+ 14:46

H12

1	Paul TROUVE	COF	0:25:53	
2	Tiago GASTINEAU	Balise 77	0:27:33	+ 01:40
3	Gabin PORTIER	ADOChenôve	0:28:46	+ 02:53

H14

1	Jules ZENEVRE	Terres d'O	0:36:26	
2	Théo GAUDE	Boussole en F.	0:39:27	+ 03:01
3	Etienne PRADEAU	Balise 63	0:39:42	+ 03:16

H16

1	Simon CALANDRY	ASO	0:44:58	
2	Titouan ANDRIEUX	Echo 73	0:45:27	+ 00:29
3	Maé REGNARD	Talant SO	0:45:36	+ 00:38

H18

1	Lucas VERJUX	Balise 25	0:57:13	
2	Nathan PHILIBERT	MUC Orientation	1:02:21	+ 05:08
3	Théo DEGAND	Boussole en F.	1:02:23	+ 05:10

H20

1	Mathias LATASTE	COColmar	1:11:17	
2	Guilhem VEROVE	T.A.D.	1:12:51	+ 01:34
3	Romain PICHARD	Asul Sports Nat	1:14:22	+ 03:05

H21

1	Quentin ANDRIEUX	Echo 73	1:29:42	
2	Quentin RAUTURIER	GO78	1:29:54	+ 00:12
3	Guilhem HABERKORN	ADOChenôve	1:30:00	+ 00:18

H35

1	Maxime GAUDUIN	T.A.D.	1:15:35	
2	Clement VALLA	NOSE	1:16:49	+ 01:14
3	Baptiste FUCHS	COCS	1:17:14	+ 01:39

H40

1	Cyril SOUCAT	CO Amberieu	1:12:31	
2	Joachim LEONARDON	Orient'Alp	1:14:08	+ 01:37
3	Kévin THURIOT	CRCO	1:14:33	+ 02:02

D12

1	Daphné DEWILDE	T.A.D.	0:35:35	
2	Cloé FOUCHIER	MARCO	0:37:38	+ 02:03
3	Melusine CHANDEZON	ADOChenôve	0:39:52	+ 04:17

D14

1	Elise DUFOUR	LOUP	0:38:22	
2	Agathe SOLBES-WILMET	CMO	0:39:54	+ 01:32
3	Margot DECHAVANNE	Asul Sports Nat	0:40:42	+ 02:20

D16

1	Amaia ROCHE	ANO	0:47:30	
2	Louise CATHALA	COMulhouse	0:48:40	+ 01:10
3	Laura MARTIN	Scapa Nancy	0:50:43	+ 03:13

D18

1	Fanny DELAHAYE	N.O.R.D.	0:59:34	
2	Lucie GAUDION	OPA	1:00:03	+ 00:29
3	Ambre DUFOUR	LOUP	1:01:35	+ 02:01

D20

1	Annabelle DELENNE	ACA Aix en Prov	1:19:38	
2	Alyssia WYMER	Balise 25	1:21:45	+ 02:07
3	Violette DUPUY	Brive Limousin C	1:21:57	+ 02:19

D21

1	Cécile CALANDRY	ASO	1:30:05	
2	Alina NIGGLI	O'Jura	1:36:04	+ 05:59
3	Juliette BASSET	Asul Sports Nat	1:39:21	+ 09:16

D35

1	Karine D'HARREVILLE	CO Amberieu	1:34:21	
2	Gaëlle BARLET	COCS	1:36:43	+ 02:22
2	Laura BERNARD	RO'Paris	1:36:43	+ 02:22

D40

1	Agnès MERCIER	T.A.D.	1:13:46	
2	Marie COMPAGNON	CMO	1:16:33	+ 02:47
3	Noémie VOILLON	ADOChenôve	1:19:43	+ 05:57

H45

1	Matthieu PUECH	ACA Aix en Prov	1:05:11	
2	Fabrice VANNIER	Balise 77	1:05:48	+ 00:37
3	Jérôme BAUDSON	VALMO	1:06:07	+ 00:56

H50

1	Eric PERRIN	NOSE	1:04:18	
2	Xavier ANDRIEUX	Echo 73	1:12:52	+ 08:34
3	Thierry BESTEL	COLE	1:15:01	+ 10:43

H55

1	Yannick BEAUVIR	Brive Limousin C	1:00:17	
2	Christophe VILLAR	COSE	1:02:21	+ 02:04
3	Gilles CLOUZEAU	COF	1:02:38	+ 02:21

H60

1	Serge GRILLET	ASO	0:57:37	
2	Pierre DELENNE	ACA Aix en Prov	1:01:12	+ 03:35
3	Eric MAGLIONE	US Cenon CO	1:01:39	+ 04:02

H65

1	Philippe POGU	Scapa Nancy	1:05:38	
2	Franck GUERIN	YCONE-Sens	1:08:08	+ 02:30
3	Joël POULAIN	CapOnord	1:09:20	+ 03:42

H70

1	Jean-Marie FATH	Scapa Nancy	0:51:01	
2	Francis TERRIN	ACA Aix en Prov	0:55:04	+ 04:03
3	Christian ESCUDIE	BOA Albi	0:56:06	+ 05:05

H75

1	Jean-Pierre PONCET	O'Jura	1:09:46	
2	Guy TAILLANDIER	OSCM	1:14:20	+ 04:34
3	Jacques CORDIER	METZ'O	1:21:56	+ 12:10

H80

1	Henri QUEYROI	C.O.T.E. 66	1:37:09	
2	Daniel ROLLET	SO Luneville	1:57:45	+ 20:36
3	Abdelkader KENANE	SAV Verdunois	2:00:37	+ 23:28

D45

1	Céline DODIN	ACA Aix en Prov	1:01:51	
2	Laure COUPAT	LOUP	1:12:55	+ 11:04
3	Marianne PAULY	CMO	1:21:53	+ 20:02

D50

1	Camille MOULIERE	Vervins'O	1:06:36	
2	Véronique HERITIER	NOSE	1:09:58	+ 03:22
3	Perrine THENOZ	GO78	1:11:18	+ 04:42

D55

1	Marie MORLON	Talant SO	1:00:24	
2	Sandra OLIVIER	Balise 77	1:02:11	+ 01:47
3	Isabelle WYMER	Balise 25	1:10:50	+ 10:26

D60

1	Christine PORTE	ADOChenôve	0:58:18	
2	Christine ANTOINE	O.Caennaise	0:59:11	+ 00:53
3	Valérie BERGER-CAPBERN	TOAC Orientation	1:00:35	+ 02:17

D65

1	Pascale PREVOST	OPA Montigny	0:56:31	
2	Sylvie MARCHESIN	Scapa Nancy	1:02:59	+ 06:28
3	Line ROIRAND	BONO	1:05:12	+ 08:41

D70

1	Christine BONNET-POINSIGNON	Scapa Nancy	1:05:37	
2	Monique ENARD	A.B.C.O. Dijon	1:13:13	+ 07:36
3	Mireille BARNIER	MARCO	1:17:04	+ 11:27

D75

1	Monique DUBROCA	SAGC Cestas	1:09:39	
2	Madeleine DIEUDONNE	ASMB-CO	1:12:22	+ 02:43
3	Nelly DEVILLE	Scapa Nancy	1:29:46	+ 20:07

D80

1	Marie-Therese JEANPIERRE	HVO	2:00:34	
2	Gisele ABISSE	Balise 25	2:33:01	+ 32:27
3	Anne-marie GROSJEAN	ALCO	2:36:03	+ 35:29

H12

1	Adrien BONNELLE	COPIDO	0:20:03
2	Paul TROUVE	COF	0:22:21 + 02:18
3	Gabin PORTIER	ADOChenôve	0:22:32 + 02:29

H14

1	Noé CHEZEAU	COBuhl.Florival	0:27:30
2	Célestin COCHEY	Orient'Alp	0:27:53 + 00:23
3	Jules ZENEVRE	Terres d'O	0:30:37 + 03:07

H16

1	Simon CALANDRY	ASO	0:32:53
2	Maé REGNARD	Talant SO	0:34:07 + 01:14
3	Emmanuel PRADEAU	Balise 63	0:34:52 + 01:59

H18

1	Armand TALON	Poitiers CO	0:40:03
2	Lucas VERJUX	Balise 25	0:40:05 + 00:02
3	Rémi BROCHOT	Balise 77	0:41:54 + 01:51

H20

1	Guilhem VEROVE	T.A.D.	0:40:23
2	Mathias LATASTE	COColmar	0:41:11 + 00:48
3	Arthur PERRIN	NOSE	0:43:02 + 02:39

H21

1	Mathieu PERRIN	NOSE	0:50:03
2	Loïc CAPBERN	TOAC Orientatio	0:50:40 + 00:37
3	Basile BASSET	Asul Sports Nat	0:52:05 + 02:02

H35

1	Mathieu KERN-GILLARD	Asul Sports Nat	0:47:26
2	Mickaël BLANCHARD	COCs	0:50:09 + 02:43
3	Alexandre DEES	Noyon CO	0:51:24 + 03:58

H40

1	Jean-Michel PARZYCH	US Cenon CO	0:40:25
2	Joachim LEONARDON	Orient'Alp	0:42:23 + 01:58
3	Rémi LEQUINT	T.A.D.	0:43:19 + 02:54

D12

1	Erin OGIER	OE42	0:30:41
2	Clélia BARBIER	COLE	0:31:26 + 00:45
3	Eline GARCIA	Raidlink's 07	0:32:39 + 01:58

D14

1	Caroline HARNIST	COMulhouse	0:30:55
2	Violette RANNOU-SERINE	US Cenon CO	0:33:12 + 02:17
3	Garance PERRIN	A.S. Quetigny	0:34:59 + 04:04

D16

1	Amaia ROCHE	ANO	0:31:33
2	Circe MIDENA	LOUP	0:33:00 + 01:27
2	Laura MARTIN	Scapa Nancy	0:33:00 + 01:27

D18

1	Mélissa TROCHUT	COCs	0:34:17
2	Fanny DELAHAYE	N.O.R.D.	0:35:46 + 01:29
3	Tess BASSET	Asul Sports Nat	0:37:09 + 02:52

D20

1	Annabelle DELENNE	ACA Aix en Prov	0:42:20
2	Violette DUPUY	BLCO	0:43:38 + 01:18
3	Alyssia WYMER	Balise 25	0:45:18 + 02:58

D21

1	Alina NIGGLI	O'Jura	0:45:15
2	Florence HANAUER	COBuhl.Florival	0:46:49 + 01:34
3	Chloé DUDOIGNON	VSO	0:50:52 + 05:37

D35

1	Cécile PAPILLON	Balise 63	0:50:19
2	Audrey JEANNIN	GO78	0:58:47 + 08:28
3	Margot RANOUX	GO78	1:02:52 + 12:33

D40

1	Marie COMPAGNON	CMO	0:40:24
2	Agnès MERCIER	T.A.D.	0:40:55 + 00:31
3	Florence HERPIN	Orient'Alp	0:42:23 + 01:59

H45

1	Fabrice VANNIER	Balise 77	0:41:05
2	Jérôme BAUDSON	VALMO	0:42:54 + 01:49
3	Benoit COCHEY	Orient'Alp	0:43:59 + 02:54

H50

1	Thierry BESTEL	COLE	0:37:11
2	Francis DUPUY	BLCO	0:37:57 + 00:46
3	Antoine POULAIN	COColmar	0:37:59 + 00:48

H55

1	Gilles CLOUZEAU	COF	0:34:52
2	Benoit VERDENAL	Scapa Nancy	0:35:59 + 01:07
3	Jean-Christophe LEDUC	BLCO	0:36:26 + 01:34

H60

1	Thierry PORRET	CRCO	0:30:59
2	Thierry HEROUARD	Balise 77	0:33:22 + 02:23
3	Alain POURRE	Balise 25	0:38:14 + 07:15

H65

1	Franck GUERIN	YCONE-Sens	0:38:24
2	Jean-Luc PERRIN	HVO	0:42:26 + 04:02
3	Joël POULAIN	CapOnord	0:42:27 + 04:03

H70

1	Jean-Marie FATH	Scapa Nancy	0:34:35
2	Christian ESCUDIE	BOA Albi	0:45:14 + 10:39
3	Daniel FAIVRE	COCS	0:45:29 + 10:54

H75

1	Jacques CORDIER	Metz'O	0:36:09
2	Christian VUILLET	ADOChenôve	0:50:48 + 14:39
3	Christian COLOMBET	Talant SO	0:50:54 + 14:45

H80

1	André LARMINACH	SAGC Cestas	1:05:49
2	Abdelkader KENANE	SAV Verdunois	1:30:08 + 24:19

D45

1	Céline DODIN	ACA Aix en Prov	0:36:11
2	Laure COUPAT	LOUP	0:39:55 + 03:44
3	Lucile CHATELON	OE42	0:44:32 + 08:21

D50

1	Camille MOULIERE	Vervins'O	0:34:25
2	Perrine THENOZ	GO78	0:38:09 + 03:44
3	Nathalie GUENIN	ASO Sillery	0:38:42 + 04:17

D55

1	Marie MORLON	Talant SO	0:31:28
2	Sandra OLIVIER	Balise 77	0:36:26 + 04:58
3	Isabelle WYMER	Balise 25	0:40:25 + 08:57

D60

1	Martine WIBART	ACBeauchamp	0:39:01
2	Christine PORTE	ADOChenôve	0:43:45 + 04:44
3	Genevieve PELLETIER	Asul Sports Nat	0:45:40 + 06:39

D65

1	Sylvie Marchesin	Scapa Nancy	0:44:33
2	Marie-Françoise ROUX	NOSE	0:45:29 + 00:56
3	Line ROIRAND	BONO	0:46:28 + 01:55

D70

1	Christine VAGNER	METZ'O	0:35:40
2	Guyonne PETIT	ASMB-CO	0:41:54 + 06:14

D75

1	Monique DUBROCA	SAGC Cestas	0:45:37
2	Nelly DEVILLE	Scapa Nancy	0:50:04 + 04:27
3	Madeleine DIEUDONNE	ASMB-CO	1:07:03 + 21:26

H14

1	Jean BAUDSON	VALMO	0:12:57	
2	Arthur ROUX CORBIC	ANO	0:13:05	+ 00:08
2	Noé CHEZEAU	COBuhl.Florival	0:13:05	+ 00:08

H16

1	Mathieu HERAULT	FINO 46	0:13:40	
2	Daniel SCHMIDT	SCBarr	0:13:52	+ 00:12
3	Titouan ANDRIEUX	Echo 73	0:14:04	+ 00:24

H18-20

1	Mathias LATASTE	COColmar	0:13:23	
2	Guilhem VEROVE	T.A.D.	0:13:31	+ 00:08
3	Romain PICHARD	Asul Sports Nat	0:13:58	+ 00:35

H21-35

1	Basile BASSET	Asul Sports Nat	0:14:09	
2	Loïc CAPBERN	TOAC Orientatio	0:14:12	+ 00:03
3	Mathieu PERRIN	NOSE	0:14:14	+ 00:05

H40-55

1	Jérôme BAUDSON	VALMO	0:12:53	
2	Benjamin MAURIES	GO78	0:13:26	+ 00:33
3	Joachim LEONARDON	Orient'Alp	0:13:31	+ 00:38

H50-55

1	Jérôme DANIEL	VALMO	0:13:08	
2	Yannick BEAUVIR	BLCO	0:13:11	+ 00:03
3	Eric PERRIN	NOSE	0:13:49	+ 00:41

H60-65

1	Joël POULAIN	CapOnord	0:14:17	
2	Serge GRILLET	ASO	0:14:23	+ 00:06
3	Dominique FLEURENT	ASO	0:14:27	+ 00:10

H70-75

1	Christian ESCUDIE	BOA Albi	0:19:36	
2	Alain RICHAUD	VSAO	0:20:10	+ 00:34
3	Jean-Claude JEQUEL	NAO	0:20:15	+ 00:39

D14

1	Sara OIJID	Scapa Nancy	0:12:57	
2	Ysaline VIGUET POUPELLOZ	ANO	0:13:02	+ 00:05
3	Marine JOUANILLOU	Absolu'O	0:13:11	+ 00:14

D16

1	Amaïa ROCHE	ANO	0:12:45	
2	Emma BARRIERE	SMOG	0:13:05	+ 00:20
3	Zélie ZANATTA	CMO	0:13:15	+ 00:30

D18-20

1	Annabelle DELENNE	ACA Aix en Prov	0:14:38	
2	Lucie GAUDION	OPA	0:14:44	+ 00:06
3	Mélissa TROCHUT	COCS	0:15:42	+ 01:04

D21-35

Annulation de la course				
-------------------------	--	--	--	--

D40-55

1	Céline DODIN	ACA Aix en Prov	0:13:59	
2	Agnès MERCIER	T.A.D.	0:14:11	+ 00:12
3	Valérie HOUTE	Noyon CO	0:15:29	+ 01:30

D50-55

1	Marie MORLON	Talant SO	0:13:46	
2	Perrine THENOZ	GO78	0:13:53	+ 00:07
3	Sophie PISZCZOROWICZ	Noyon CO	0:14:14	+ 00:28

D60-65

1	Line ROIRAND	BONO	0:15:31	
2	Valérie BERGER-CAPBERN	TOAC Orientatio	0:16:09	+ 00:38
3	Jeanine JULIEN	COTS	0:16:49	+ 01:18
3	Virginie BLUM	ASO Sillery	0:16:49	+ 01:18

D70-75

1	Guyonne PETIT	ASMB-CO	0:18:57	
2	Madeleine DIEUDONNE	ASMB-CO	0:21:29	+ 02:32
3	Nelly DEVILLE	Scapa Nancy	0:22:58	+ 04:01

CNE HOMMES				
1	Guyancourt Orientation 78			4:05:42
1	Benjamin MAURIES	GO78	0:40:00	0:40:00
2	Bastien THENOZ	GO78	0:32:55	1:12:55
3	Quentin RAUTURIER	GO78	0:40:59	1:53:54
4	Aymeric ROGER	GO78	0:27:12	2:21:06
5	Maxime RAUTURIER	GO78	0:39:03	3:00:09
6	Antoine STEPHANY	GO78	0:26:44	3:26:53
7	Axel PANNIER	GO78	0:38:49	4:05:42

2	Asul Sports Nature			4:07:32
1	Sven ASCHWANDEN	Asul Sports Nat	0:35:18	0:35:18
2	Romain PICHARD	Asul Sports Nat	0:32:05	1:07:23
3	Paul RINGOT	Asul Sports Nat	0:45:49	1:53:12
4	Mathieu KERN-GILLARD	Asul Sports Nat	0:30:33	2:23:45
5	Riccardo RANCAN	Asul Sports Nat	0:38:01	3:01:46
6	Hugo VAXELAIRE	Asul Sports Nat	0:27:00	3:28:46
7	Basile BASSET	Asul Sports Nat	0:38:46	4:07:32

3	Nature Orientation Saint Etienne			4:16:14
1	Maxime CHABANCE	NOSE	0:37:02	0:37:02
2	Clement VALLA	NOSE	0:34:06	1:11:08
3	Arthur PERRIN	NOSE	0:50:52	2:02:00
4	Rémi BAUDOT	NOSE	0:27:07	2:29:07
5	Arnaud PERRIN	NOSE	0:39:56	3:09:03
6	Yann CHABANCE	NOSE	0:30:33	3:39:36
7	Mathieu PERRIN	NOSE	0:36:38	4:16:14

CNE FEMMES				
1	Guyancourt Orientation 78			2:11:59
1	Margot Ranoux	GO78	0:28:39	0:28:39
2	Tereza RAUTURIER	GO78	0:26:45	0:55:24
3	Lucile ROGER	GO78	0:27:34	1:22:58
4	Josefin TJERNLUND	GO78	0:26:47	1:49:45
5	Sonia JOLLY-JANSSON	GO78	0:22:14	2:11:59

2	Asul Sports Nature			2:13:10
1	Marie VUITTON	Asul Sports Nat	0:25:44	0:25:44
2	Juliette BASSET	Asul Sports Nat	0:29:35	0:55:19
3	Emilie BACKSCHEIDER	Asul Sports Nat	0:26:34	1:21:53
4	Isia BASSET	Asul Sports Nat	0:28:43	1:50:36
5	Tess BASSET	Asul Sports Nat	0:22:34	2:13:10

3	Orientation Team Besançon			2:13:22
1	Fanny TILKIN	OTB	0:23:14	0:23:14
2	Rahela BRUNNER	OTB	0:32:46	0:56:00
3	Séverine VANDERMEULEN	OTB	0:22:48	1:18:48
4	Tifenn MOULET	OTB	0:29:35	1:48:23
5	Cécile COUPAT	OTB	0:24:59	2:13:22

CNE JEUNES				
1	US Cenon CO			1:36:44
1	Pablo METAYER-FAUCHON	US Cenon	0:26:15	0:26:15
2	Violette RANNOU-SERINE	US Cenon	0:23:44	0:49:59
3	Titouan LE BORGNE-CASTILLO	US Cenon	0:22:28	1:12:27
4	Tom PARZYCH	US Cenon	0:24:17	1:36:44

2	Nature Orientation Saint Etienne			1:38:01
1	Arthur CHOULEUR	NOSE	0:25:25	0:25:25
2	Bazile MILHAU	NOSE	0:21:35	0:47:00
3	Juliette PELLISSIER	NOSE	0:24:26	1:11:26
4	Anatole FOURNEL MALSAND	NOSE	0:26:35	1:38:01

3	Club d'Orientation de Mulhouse			1:41:50
1	Louise CATHALA	COMulhouse	0:27:15	0:27:15
2	Caroline HARNIST	COMulhouse	0:26:06	0:53:21
3	Augustin FREY	COMulhouse	0:22:24	1:15:45
4	Armand MEYER	COMulhouse	0:26:05	1:41:50

MINI-RELAIS				
1	Vik'Azim			0:58:48
1	Martin VOIVENEL	Vik'Azim	0:20:23	0:20:23
2	Arthur VOIVENEL	Vik'Azim	0:17:37	0:38:00
3	Erwan GAY LAXENAIRE	Vik'Azim	0:20:48	0:58:48

2	ADO Chenôve			1:02:11
1	Gabin PORTIER	ADO Chenôve	0:17:51	0:17:51
2	Quentin VADOT VOUILLON	ADO Chenôve	0:16:58	0:34:49
3	Rose GRUOT	ADO Chenôve	0:27:22	1:02:11

3	Orient'express 42			1:05:30
1	Simon MARTICHE	OE42	0:25:06	0:25:06
2	Oscar JULLIEN	OE42	0:17:54	0:43:00
3	Erin OGIER	OE42	0:22:30	1:05:30

H12

1	Ethan FLAMENT	ASCO Orléans	0:26:02	
2	Gabriel BRAULT	COLE	0:30:12	+ 04:10
3	Raphaël TIRBOIS	ERCO	0:47:21	+ 21:19

H14

1	Thibault ARNOUX	LO Sanchey	0:39:13	
2	Arnaud THENOZ	GO78	0:40:35	+ 01:22
3	Ulysse REICH	COColmar	0:41:35	+ 02:22

H17

1	Jildas LAURET	AS Samois	0:55:29	
2	Albin CHIFFLET	Raidlink's 07	0:56:31	+ 01:02
3	Rémi BROCHOT	Balise 77	0:59:17	+ 03:48

H20

1	Augustin LECLERE	Bol d'Air	1:04:01	
2	Jocelin LAURET	AS Samois	1:05:20	+ 01:19
3	Antoine LESQUER	Raidlink's 07	1:05:28	+ 01:27

H21

1	Florian PINSARD	Balise 25	1:04:47	
2	Armel BERTHAUD	Outdoor07	1:05:06	+ 00:19
3	Pierre MARTINEZ	B.R.O.S	1:05:14	+ 00:27

H40

1	Xavier TASTET	B.R.O.S	1:00:05	
2	Vincent BROCHOT	Balise 77	1:00:15	+ 00:10
3	Julien COLLIOUD-MARICHALL	O'Bugey	1:02:28	+ 02:23

H50

1	Stéphane TOUSSAINT	Balise 77	0:51:27	
2	Hervé CLOR	COColmar	0:53:23	+ 01:56
3	Frédéric PINSARD	AS Samois	0:53:31	+ 02:04

H60

1	Georges TREVISAN	Echo 73	0:34:14	
2	Jose RORA	Balise 77	0:37:45	+ 03:31
3	Alain POURRE	Balise 25	0:37:58	+ 03:44

H70

1	Alain GUILLON	CSA CNSD	0:34:39	
2	Dominique ETIENNE	LO Sanchey	0:35:15	+ 00:36
3	Pierre DAYON	B.R.O.S	0:36:23	+ 01:44

D12

1	Noély FLAMENT	ASCO Orléans	0:48:04	
---	---------------	--------------	---------	--

D14

1	Violette RANNOU-SERINE	US Cenon CO	0:28:07	
2	Sara OIJID	Scapa Nancy	0:29:07	+ 01:00
3	Sarah SANCHEZ	Noyon CO	0:46:25	+ 18:18

D17

1	Prune MASSON	Talant SO	0:39:35	
2	Céleste LECLERE	Bol d'Air	0:41:11	+ 01:36
3	Zoé COLLIOUD-MARICHALL	O'Bugey	0:41:16	+ 01:41

D20

1	Enola BARDINE	Raidlink's 07	0:58:37	
2	Jade BOUSSIER	ADOChenôve	1:01:01	+ 02:24
3	Margaux LECLERC	LO Sanchey	1:05:46	+ 04:45

D21

1	Constance DEVILLERS	Balise 25	1:03:46	
2	Laurane MEYERS	B.A	1:05:37	+ 01:51
3	Lucie RUDKIEWICZ	Balise 25	1:07:54	+ 02:17

D40

1	Laure COUPAT	LOUP	0:37:08	
2	Marianne PAULY	CMO	0:37:52	+ 00:44
3	An FREDDERICKX	T.A.D.	0:49:12	+ 12:04

D50

1	Manuela PIOGER	O'Bugey	0:43:21	
2	Nathalie BERRUE	CARTO	0:43:24	+ 00:03
3	Céline VERCAEMERE-LAHE	ROC	0:44:46	+ 01:25

D60

1	Véronique GUINOT	Talant SO	0:34:11	
2	Agnès COURTOIS	LO Sanchey	0:36:20	+ 02:09
3	Sylvie MARCHESIN	Scapa Nancy	0:36:31	+ 02:20

D70

1	Nelly DEVILLE	Scapa Nancy	0:52:32	
2	Evelyne THIEBAUT	Scapa Nancy	0:54:57	+ 02:25
3	Ariane TESSIER	USM/CO	1:20:46	+ 28:14

H12

1	Léo BANCAREL	AOC	0:34:48	
2	Damien ARNOUX	LO Sanchev	0:51:23	+ 16:35

H14

1	Thibault ARNOUX	LO Sanchev	1:00:51	
2	Yohan DORIER	CROCO	1:07:58	+ 07:07
3	Noé TASTET	B.R.O.S	1:51:06	+ 50:15

H17

1	Jildas LAURET	AS Samois	1:28:29	
2	Rémi BROCHOT	Balise 77	1:28:58	+ 00:29
3	Albin CHIFFLET	Raidlink's 07	1:34:31	+ 06:02

H20

1	Augustin LECLERE	Bol d'Air	1:35:32	
2	Antoine LESQUER	Raidlink's 07	1:37:39	+ 02:07
3	Timothy BLOT	ASCO Orléans	1:38:41	+ 03:09

H21

1	Paul DEBRAY	Balise 25	1:46:31	
2	Pierre MARTINEZ	B.R.O.S	1:48:17	+ 01:46
3	Armel BERTHAUD	Outdoor07	1:48:42	+ 02:11

H40

1	Benoit PEYVEL	CCIO	1:27:16	
2	Xavier TASTET	B.R.O.S	1:29:44	+ 02:28
3	Vincent BROCHOT	Balise 77	1:31:13	+ 03:57

H50

1	Stéphane TOUSSAINT	Balise 77	1:34:20	
2	Jürg NIGGLI	O'Jura	1:34:24	+ 00:04
3	Frédéric PINSARD	AS Samois	1:39:22	+ 05:02

H60

1	Georges MAHLER	Scapa Nancy	1:16:07	
2	Didier BOULANGER	Chantelle SN	1:19:09	+ 03:02
3	Georges TREVISAN	Echo 73	1:26:04	+ 09:57

H70

1	Philippe BEZIRDOJGLOU	SAGC Cestas	1:11:03	
2	Dominique ETIENNE	LO Sanchev	1:19:01	+ 07:58
3	Pierre DAYON	B.R.O.S	1:21:22	+ 10:19

D12

1	Marion LESTARQUIT	Absolu'O	1:00:46	
2	Alix JOUANILLOU	Absolu'O	1:16:03	+ 15:17

D14

1	Clémence MAZAN	AOC	0:57:18	
2	Raphaëlle LESTARQUIT	Absolu'o	1:08:33	+ 11:15
3	Marine JOUANILLOU	Absolu'o	1:13:22	+ 16:04

D17

1	Estelle MAZAN	AOC	1:13:39	
2	Prune MASSON	Talant SO	1:28:53	+ 15:14
3	Circe MIDENA	LOUP	1:32:37	+ 18:58

D20

1	Enola BARDINE	Raidlink's 07	1:49:15	
2	Lola COLLE	Raidlink's 07	1:55:30	+ 06:15
3	Margaux LECLERC	LO Sanchev	2:00:36	+ 11:21

D21

1	Constance DEVILLERS	Balise 25	1:54:24	
2	Lou GARCIN	Bol d'Air	1:56:21	+ 01:57
3	Laurane MEYERS	B.A	1:59:03	+ 04:39

D40

1	Laure COUPAT	LOUP	1:17:31	
2	Marie COMPAGNON	CMO	1:25:34	+ 08:03
3	Claire PIVOT	Bol d'Air	1:26:21	+ 08:50

D50

1	Frédérique BONNAURE	OPA	1:20:48	
2	Sophie PISZCZOROWICZ	Noyon CO	1:44:13	+ 23:25
3	Anne ILLE-BRIERE	TOAC Orientatio	1:48:32	+ 27:44

D60

1	Véronique GUINOT	Talant SO	1:05:48	
2	Dany BONNORONT	Bol d'Air	1:12:15	+ 06:27
3	Frederique LAPEYRE	BLCO	1:44:06	+ 38:18

D70

1	Nelly DEVILLE	Scapa Nancy	1:45:46	
---	---------------	-------------	---------	--

H12

1	Léo BANCAREL	AOC	0:22:17	
2	Damien ARNOUX	LO Sanchey	0:25:14 + 0:02:57	

H14

1	Yohan DORIER	CROCO	0:35:34	
2	Ulysse REICH	CO Colmar	0:43:39 + 08:05	
3	Luca THOMAS POLETO	MOLO	1:25:59 + 50:25	

H17

1	Albin CHIFFLET	Raidlink's 07	0:25:01	
2	Rémi BROCHOT	Balise 77	0:28:20 + 03:19	
3	Thomas GUIOT	MARCO	0:32:16 + 07:15	

H20

1	Timothy BLOT	ASCO Orléans	0:26:59	
2	Jocelin LAURET	AS Samois	0:27:02 + 00:03	
3	Augustin LECLERE	Bol d'Air	0:28:02 + 01:03	

H21

1	Pierre MARTINEZ	B.R.O.S	0:24:49	
2	Albin DEMARET-JOLY	Raidlin's 07	0:25:38 + 00:49	
3	Jeremi POURRE	Balise 25	0:26:00 + 01:11	

H40

1	Benoit PEYVEL	CCIO	0:24:36	
2	Xavier TASTET	B.R.O.S	0:26:12 + 01:36	
3	David LESQUER	Raidlink's 07	0:26:31 + 01:55	

H50

1	Stéphane TOUSSAINT	Balise 77	0:26:03	
2	Jürg NIGGLI	O'Jura	0:27:05 + 01:02	
3	Laurent LESTARQUIT	Absolu'O	0:30:13 + 04:10	

H60

1	Georges TREVISAN	Echo 73	0:27:21	
2	Georges MAHLER	Scapa Nancy	0:29:24 + 02:03	
3	Jose RORA	Balise 77	0:30:31 + 03:10	

H70

1	Pierre DAYON	B.R.O.S	0:26:14	
2	Philippe BEZIRDOGLOU	SAGC Cestas	0:28:17 + 02:03	
3	Didier MARCHAL	Balise 25	0:31:20 + 05:06	

D12

1	Louise MARQUE WIATROWSKI	AOC	0:28:00	
2	Marion LESTARQUIT	Absolu'O	0:30:28 + 02:28	
3	Alix JOUANILLOU	Absolu'O	0:36:18 + 08:18	

D14

1	Clémence MAZAN	AOC	0:30:05	
2	Marine JOUANILLOU	Absolu'O	0:34:53 + 04:48	
3	Raphaëlle LESTARQUIT	Absolu'O	0:41:23 + 11:18	

D17

1	Prune MASSON	Talant SO	0:26:32	
2	Estelle MAZAN	AOC	0:29:06 + 02:34	
3	Zoé COLLIOD-MARICHALLOT	O'Bugey	0:30:18 + 03:46	

D20

1	Enola BARDINE	Raidlink's 07	0:27:12	
2	Margaux LECLERC	LO Sanchey	0:29:10 + 01:58	
3	Lola COLLE	Raidlink's 07	0:31:16 + 04:04	

D21

1	Constance DEVILLERS	Balise 25	0:25:55	
2	Lilou PAULY	CMO	0:27:11 + 01:16	
3	Lucie RUDKIEWICZ	Balise 25	0:28:04 + 02:09	

D40

1	Laure COUPAT	LOUP	0:28:58	
2	Aurélien DARMAILLACQ	B.R.O.S	0:30:10 + 01:12	
3	Marianne PAULY	CMO	0:31:55 + 02:57	

D50

1	Sophie PISZCZOROWICZ	Noyon CO	0:33:34	
2	Manuela PIOGER	O'Bugey	0:35:49 + 02:15	
3	Pascale LESTARQUIT FINE	Absolu'O	0:42:48 + 09:14	

D60

1	Marie REMOUET	ACA Aix en Prov	0:33:47	
2	Véronique GUINOT	Talant SO	0:34:07 + 00:20	
3	Dany BONNORONT	Bol d'Air	0:41:00 + 07:13	

D70

1	Nelly DEVILLE	Scapa Nancy	0:34:11	
---	---------------	-------------	---------	--

H12

1	Damien ARNOUX	LO Sanchez	0:42:00
2	Marin RICHARD	Bol d'Air	0:51:10 + 09:10

H14

1	Yohan DORIER	CROCO	0:59:56
2	Ulysse REICH	COColmar	1:01:38 + 01:42
3	Thibault ARNOUX	LO Sanchez	1:01:47 + 01:51

H17

1	Albin CHIFFLET	Raidlink's 07	1:13:27
2	Robinson PAYET	O'Bugey	1:20:05 + 06:38
3	Jildas LAURET	AS Samois	1:20:27 + 07:00

H20

1	Augustin LECLERE	Bol d'Air	1:28:43
2	Antoine LESQUER	Raidlink's 07	1:31:52 + 03:09
3	Jocelin LAURET	AS Samois	1:32:44 + 04:01

H21

1	Jeremi POURRE	Balise 25	1:33:09
2	Baptiste FUCHS	COCS	1:35:47 + 02:38
3	Thomas TRUFFIER	Bol d'Air	1:59:50 + 26:41

H40

1	Julien COLLIOUD-MARICHALLOT	O'Bugey	1:34:57
2	Benjamin MIDENA	LOUP	1:37:10 + 02:13
3	David LESQUER	Raidlink's	1:37:45 + 02:48

H50

1	Stéphane TOUSSAINT	Balise 77	1:21:36
2	Hervé CLOR	COColmar	1:24:16 + 02:40
3	Philippe BOBIN	O'Jura	1:29:48 + 08:12

H60

1	Jean-Charles LALEVEE	Vallée Ouche Or	0:57:11
2	Georges TREVISAN	Echo 73	1:01:28 + 04:17
3	Jose RORA	Balise 77	1:07:27 + 10:16

H70

1	Jean-Marie FATH	Scapa Nancy	1:44:12
2	Guy TAILLANDIER	OSCM	1:57:26 + 13:14
3	Maurice AUBRY	Scapa Nancy	2:05:35 + 21:23

D12

1	Zélie CHARLEMAGNE	Arve'nture	0:55:19
---	-------------------	------------	---------

D14

1	Clémence MAZAN	AOC	0:54:05
2	Sara OIJID	Scapa Nancy	0:58:18 + 04:13
3	Margot COLLIOUD-MARICHALLOT	O'Bugey	1:11:12 + 17:07

D17

1	Estelle MAZAN	AOC	0:57:30
2	Prune MASSON	Talant SO	0:59:46 + 02:16
3	Circe MIDENA	LOUP	1:05:29 + 07:59

D20

1	Jade BOUSSIER	ADOChenôve	1:24:02
2	Enola BARDINE	Raidlink's 07	1:35:40 + 11:38
3	Lola COLLE	Raidlink's 07	1:39:45 + 15:43

D21

1	Constance DEVILLERS	Balise 25	1:38:16
2	Lou GARCIN	Bol d'Air	1:42:12 + 03:56
3	Lou COLLE	Raidlink's 07	1:39:45 + 01:29

D40

1	Laure COUPAT	LOUP	0:58:48
2	Marianne PAULY	CMO	1:03:50 + 05:02
3	Claire PIVOT	Bol d'Air	1:25:31 + 26:43

D50

1	Manuela PIOGER	O'Bugey	1:15:25
2	Anne THOURET	OE42	1:15:33 + 00:08
3	Céline VERCAEMERE-LAHELLEC	ROC	1:15:57 + 00:32

D60

1	Véronique GUINOT	Talant SO	1:29:07
2	Marie REMOUET	ACA Aix en Prov	1:30:49 + 01:42
3	Genevieve PELLETIER	Asul Sports Nat	1:42:50 + 13:43

D70

1	Nelly DEVILLE	Scapa Nancy	2:23:06
---	---------------	-------------	---------

H14

1	Thibaut ARNOUX Damien ARNOUX	LO Sanchey	1:00:26
---	---------------------------------	------------	---------

D14

1	Sarah SANCHEZ Stephanie SANCHEZ	Noyon CO	1:18:04
---	------------------------------------	----------	---------

H20

1	Antoine LESQUER Albin CHIFFLET	Raidlink's 07	1:30:21
2	Mathieu VAYSSAT Hugo PISZCZOROWICZ	Noyon CO	1:40:11 + 09:50
3	Milian AVIAS Thomas HUGUET	CROCO	1:52:54 + 22:33

D20

1	Enola BARDINE Lola COLLE	Raidlink's 07	2:06:16
2	Zoé COLLIOUD-MARICHALLOT Maïwenn TATE	O'Bugey	2:19:35 + 13:19
3	Prune MASSON Loane GOURAPA	Talant SO	2:26:48 + 20:32

H21

1	Augustin LECLERE João FERREIRA	Bol d'Air	1:56:57
2	David Lesquer Albin DEMARET-JOLY	Raidlink's 07	2:04:03 + 07:06
3	Pierre MARTINEZ Thomas BRUAS	B.R.O.S	2:13:11 + 16:14

D21

1	Jade BOUSSIER Sarah CHRIST	ADOChenôve	2:08:04
2	Lilou PAULY Marianne PAULY	CMO	2:16:36 + 08:32
3	Constance DEVILLERS Isabelle WYMER	Balise 25	2:50:11 + 42:07

H40

1	Benjamin MIDENA Laure COUPAT	LOUP	1:53:23
2	Yann REICH Herve CLOR	COColmar	2:01:09 + 07:46
3	Laurent GONDCAILLE Judicaël SOLIER	Noyon CO	2:04:27 + 11:04

D40

1	Angélique DE MARCH Véronique GUINOT	Talant SO	3:04:13
---	--	-----------	---------

H50

1	Philippe BOBIN Jürg NIGGLI	O'Jura	01:52:57
2	Thierry BODY Jean-Laurent BODY	Echo 73	2:12:13 + 19:16
3	Christian GERARD Sébastien GUERARD	A.B.C.O. Dijon	2:30:21 + 37:24

D50

1	Marie-Claude VERCAUTEREN Sophie PISZCZOROWICZ	Noyon CO	1:28:25
2	Nathalie PAYANT Blandine PIERSON	Chantelle SN	01:52:59 + 24:34
3	Valérie POURRE Marie ARMBRUSTER	Balise 25	1:53:13 + 24:48

H60

1	Alain POURRE Michel VUILLEMIN	Balise 25	1:03:15
2	Jose RORA Gilbert LECONTE	Balise 77	1:04:45 + 01:30
3	Jean-Charles LALEVEE Bruno LEGRAND	Vallée Ouche Or	1:12:37 + 09:22

D60

1	Nelly DEVILLE Sylvie MARCHESIN	Scapa Nancy	1:12:40
2	Sylvie LECONTE Isabelle RORA	Balise 77	1:32:44 + 20:04
3	Nancy ESNAULT Evelyne THIEBAUT	Scapa Nancy	2:10:41 + 58:01

H14

1	Colin MEYNIER	ASO	0:19:01	
2	Maxime LEONARDON	Orient'Alp	0:30:27	+ 11:26
3	Yannic HIMSTEDT	ASO	0:30:47	+ 11:46

H18

1	Ulysse DANNECKER	O'Jura	0:57:10	
2	Célestin DUFOUR	LOUP	0:58:14	+ 01:04
3	Elian VADROT	Balise 25	1:47:22	+ 50:12

H21

1	Robin GALINDO-PILAUD	Orient'Alp	1:15:06	
2	Nils GOUY	COCS	1:26:55	+ 11:49
3	Baptiste FUCHS	COCS	1:27:21	+ 12:15

H40

1	Franck DECHAVANNE	Asul Sports Nature	1:06:32	
2	Laurent DECHAVANNE	Asul Sports Nature	1:16:26	+ 09:54
3	Joachim LEONARDON	Orient'Alp	1:19:23	+ 12:51

H50

1	Pierre BERNARD	Orient'Alp	0:56:27	
2	Ludovic DUDOIGNON	CROCO	0:59:34	+ 03:07
3	Gilles DANNECKER	O'Jura	1:02:23	+ 05:56

H60

1	Jean-Louis MEUNIER	OPA	1:01:11	
2	Jean-François DECHAVANNE	Asul Sports Nature	1:07:46	+ 06:35
3	Jean-Luc PERRIN	HVO	1:15:15	+ 14:04

D14

1	Elise DUFOUR	LOUP	0:26:00	
2	Margot DECHAVANNE	Asul Sports Nat	0:27:32	+ 01:32
3	Maëlle JANOD	Echo 73	0:32:51	+ 06:51

D18

1	Ambre DUFOUR	LOUP	0:50:34	
2	Jérôme JANOD	Echo 73	1:00:35	+ 10:01
3	Louna VIALARD	OPA	1:01:29	+ 10:55

D21

1	Lise BELLET	Orient'Alp	1:31:57	
2	Thaïna DENIAU	ASO	1:39:23	+ 07:26
3	Elsa EXPERT	O'Bugey	2:05:25	+ 33:28

D40

1	Marion MANEGLIA	Orient'Alp	0:50:17	
2	Laure COUPAT	LOUP	0:54:19	+ 04:02
3	Adeline IMBERT	LOUP	1:00:48	+ 10:31

D50

1	Pascale MIALHE	OPA	1:12:13	
2	Fabienne GILLONNIER	Echo 73	1:15:18	+ 03:05
3	Ingrid WALCKIERS	Orient'Alp	1:32:17	+ 20:04

D60

1	Nancy ESNAULT	Scapa Nancy	1:38:17	
---	---------------	-------------	---------	--

H14

1	Colin MEYNIER	ASO	0:14:36
---	---------------	-----	----------------

H18

1	Ulysse DANNECKER	O'Jura	0:37:11
2	Lucas HIMSTEDT	ASO	0:40:34 + 03:23
3	Lucas VERJUX	Balise 25	0:59:31 + 22:20

H21

1	Clément PONCET	O'Jura	0:33:22
2	Raphaël CALANDRY	ASO	0:33:43 + 00:21
3	Rudy GOUY	COCS	0:34:22 + 01:00

H40

1	Franck DECHAVANNE	Asul Sports Nat	0:34:38
2	Laurent DECHAVANNE	Asul Sports Nat	0:36:01 + 01:23
3	François FLOTAT	Echo 73	0:39:32 + 04:54

H50

1	Alain ROGUET	O'Jura	0:27:01
2	François JANOD	Echo 73	0:27:11 + 00:10
3	Pierre BERNARD	Orient'Alp	0:28:23 + 01:22

H60

1	Christian CACHARD	Asul Sports Nat	0:25:37
2	Jean-François DECHAVANNE	Asul Sports Nat	0:27:41 + 02:04
3	Jean-Luc PERRIN	HVO	0:28:10 + 02:33

D14

1	Elise DUFOUR	LOUP	0:17:05
2	Margot DECHAVANNE	Asul Sports Nat	0:21:37 + 04:32
3	Maëlle JANOD	Echo 73	0:24:11 + 07:06

D18

1	Jérôme JANOD	Echo 73	0:23:00
2	Ambre DUFOUR	LOUP	0:23:30 + 00:30
3	Titouane JANOD	Echo 73	0:24:22 + 01:22

D21

1	Pauline VUILLEMIN	Balise 25	0:35:48
2	Liv DURIX-MURIS	ASO	0:41:28 + 05:40
3	Emeline RIBES	COCS	0:41:56 + 06:08

D40

1	Adeline IMBERT	LOUP	0:34:55
2	Vanessa KONIECZNY	COCS	0:37:12 + 02:17
3	Myriam MURIS	ASO	0:45:04 + 10:09

D50

1	Lucia CALANDRY	ASO	0:24:13
2	Fabienne GILLONNIER	Echo 73	0:30:32 + 06:19
3	Blandine PIERSON	Chantelle SN	0:44:47 + 20:34

D60

1	Nancy ESNAULT	Scapa Nancy	0:59:00
---	---------------	-------------	----------------

H18

1	Célestin DUFOUR Ambre DUFOUR	LOUPS	1:07:38
2	Ulysse DANNECKER Flore LEFRANCOIS	O'Jura	1:13:19 + 05:41
3	Lucas VERJUX Elia VADROT	Balise 25	1:31:45 + 24:07

H21

1	Rudy GOUY Yann GOUY	COCs	1:14:38
2	Victor DANNECKER Clément PONCET	O'Jura	1:14:42 + 00:04
3	Jeremi POURRE Paul DEBRAY	Balise 25	1:17:16 + 02:38

H40

1	Laurent DECHAVANNE Franck DECHAVANNE	ASUL	1:10:54
2	François FLOTAT François JANOD	Echo 73	1:14:09 + 03:15
3	Raphaël DUFOUR Adeline IMBERT	LOUPS	1:28:29 + 17:35

H50

1	Adrien VADROT Alain POURRE	Balise 25	1:20:05
2	Eric MOSSET François GINTZBURGER	SOS GO	2:31:02 + 10:57

D18

1	Jeromine JANOD Titouane JANOD	Echo 73	1:04:24
---	----------------------------------	---------	---------

D21

1	Lucie RUDKIEWICZ Pauline VUILLEMIN	Balise 25	1:23:57
2	Thaïna DENIAU Liv DURIX-MURIS	ASO	1:36:09 + 12:12
3	Emeline RIBES Mélissa TROCHUT	COCs	1:36:41 + 12:44

D40

1	Myriam MURIS Lucia CALANDRY	ASO	1:27:52
---	--------------------------------	-----	---------

1 Orient'Alp **1:25:39**

1	Robin GALINDO-PILLAUD	Orient'Alp	0:21:19
2	Lise BELLET	Orient'Alp	0:19:58
3	Robin GALINDO-PILLAUD	Orient'Alp	0:21:15
4	Lise BELLET	Orient'Alp	0:23:07

2 COCS Mixte **1:28:30** **+2:51**

1	Baptiste FUCHS	COCS Mixte	0:22:29
2	Elodie BOURGEOIS-PIN	COCS Mixte	0:18:39
3	Baptiste FUCHS	COCS Mixte	0:28:02
4	Elodie BOURGEOIS-PIN	COCS Mixte	0:19:20

3 COCS **1:37:30** **+11:51**

1	Mickaël BLANCHARD	COCS	0:24:51
2	Charlotte BOUCHET	COCS	0:20:46
3	Mickaël BLANCHARD	COCS	0:30:13
4	Charlotte BOUCHET	COCS	0:21:40

H14

1	Colin MEYNIER	ASO	0:14:01	
2	Maxime LEONARDON	Orient'Alp	0:19:18	+ 05:17
3	Yannic HIMSTEDT	ASO	0:20:37	+ 06:36

H18

1	Ulysse DANNECKER	O'Jura	0:30:31	
2	Lucas HIMSTEDT	ASO	0:35:23	+ 04:52
3	Valentin GUILLOT	Orient'Alp	0:45:10	+ 14:39

H21

1	Robin GALINDO-PILLAUD	Orient'Alp	0:28:35	
2	Baptiste FUCHS	COCS	0:30:26	+ 01:51
3	Grégoire CHATELAIN	OTB	0:31:21	+ 02:46

H40

1	Joachim LEONARDON	Orient'Alp	0:38:31	
2	Jean-Matthieu MONNET	Orient'Alp	0:40:30	+ 01:59
3	Raphaël DUFOUR	LOUP	0:42:04	+ 03:33

H50

1	Pierre BERNARD	Orient'Alp	0:26:39	
2	François JANOD	Echo 73	0:28:30	+ 01:51
3	Laurent ASTRADE	Echo 73	0:29:22	+ 02:43

H60

1	Didier GROSHENS	Talant SO	0:34:40	
2	Jean-Louis MEUNIER	OPA	0:35:15	+ 00:35
3	Jean-Luc PERRIN	HVO	0:38:00	+ 03:20

D14

1	Elise DUFOUR	LOUP	0:17:33	
2	Maëlle JANOD	Echo 73	0:20:10	+ 02:37
3	Lissandre AVIAS	CROCO	0:42:15	+ 24:42

D18

1	Ambre DUFOUR	LOUP	0:27:39	
2	Jéromine JANOD	Echo 73	0:31:19	+ 03:40
3	Titouane JANOD	Echo 73	0:32:04	+ 04:25

D21

1	Elodie BOURGEOIS-PIN	COCS	0:34:21	
2	Lise BELLET	Orient'Alp	0:35:01	+ 00:40
3	Gaëlle BARLET	COCS	0:35:09	+ 00:48

D40

1	Marion MANEGLIA	Orient'Alp	0:30:02	
2	Florence HERPIN	Orient'Alp	0:31:08	+ 01:06
3	Adeline IMBERT	LOUP	0:33:16	+ 03:14

D50

1	Pascale MIALHE	OPA	0:42:28	
2	Ingrid WALCKIERS	Orient'Alp	0:56:13	+ 13:45
3	Isabelle VAYSSE-JANOD	Echo 73	1:03:22	+ 20:54



BILAN DE LA SAISON INTERNATIONALE 2024



ÉQUIPE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

LES TOPS 6 FRANÇAIS DE COURSE D'ORIENTATION

WOC 2024
12-16 July 2024

CHAMPIONNATS DU MONDE - ÉCOSSE



**CÉCILE
CALANDRY**

4ème en
KO Sprint

**ISIA BASSET
ADRIEN DELENNE
LOÏC CAPBERN
CÉCILE CALANDRY**

5ème en
Relais Sprint



EOC 2024

CHAMPIONNATS D'EUROPE - HONGRIE



**LOÏC
CAPBERN**

5ème en
Moyenne distance



**MAËLLE BEAUVIR,
FLORENCE HANAUER,
CÉCILE CALANDRY**

4ème en Relais

6ème en Relais

**QUENTIN ANDRIEUX,
LUCAS BASSET,
MATHIEU PERRIN**



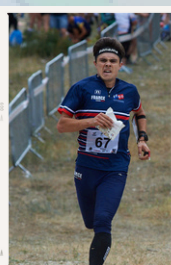
BANSKO 2024

CHAMPIONNATS DU MONDE UNIVERSITAIRES - BULGARIE



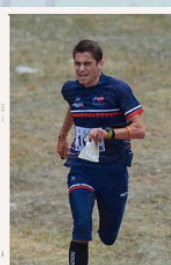
**GUILHEM
VERVE**

1er en Sprint



**QUENTIN
ANDRIEUX**

3ème en
Moyenne distance



**QUENTIN
MOULET**

2ème en
Moyenne distance
5ème en Sprint



**CÉCILE
CALANDRY**

3ème en Sprint
3ème en
Moyenne distance



**TIFENN MOULET,
MATHIAS BARROS-VALLET,
QUENTIN ANDRIEUX,
ALINA PALCAU**

4ème en
Relais Sprint mixte



**BASILE BASSET,
QUENTIN ANDRIEUX,
QUENTIN MOULET**

4ème en Relais



**TIFENN MOULET,
CÉCILE CALANDRY,
ALIX VILLAR**

6ème en Relais



12-16 July 2024



 		OWC 1		OWC 2		WOC			OWC 3			OWC 4		
		KO SPRINT 25/05	SPRINT 26/05	SPRINT 01/06	RELAIS SPRINT 02/06	SPRINT 12/07	RELAIS SPRINT 14/07	KO SPRINT 16/07	MOYENNE DISTANCE 17/08	LONGUE DISTANCE 18/08	RELAIS 20/08	LONGUE DISTANCE 27/09	MOYENNE DISTANCE 28/09	RELAIS 29/09
	QUENTIN ANDRIEUX	79	41	23	27				19	26		62	39	DS
	MATHIAS BARROS VALLET		32	DNS	27	12		21						
	BASILE BASSET	82	61	47										
	LUCAS BASSET								MP				36	DNS
	ANTOINE BECAERT									60	NC	DS	26	15
	LOÏC CAPBERN		49	MP		18				DNS	NC	DNF	DNF	25
	ADRIEN DELENNE	43	14	21		36		25						
	GUILHEM ELIAS											48		15
	NATHAN MARCHAND	40	44	43	30									
	LOÏC MARTY								18	72	NC	40	47	15
	QUENTIN MOULET	50	39	51	30									
	AXEL PANNIER			69										
	MATHIEU PERRIN								DNF			34	42	DNS
	MAXIME RAUTURIER									48	NC			
	QUENTIN RAUTURIER								33	81	NC	55	58	25
	GUILHEM VEROVE	14	20											
	JULIEN VUITTON								14	50	NC	69	72	25
	JULIETTE BASSET	71	78	69	30					63	NC	87	75	25
	ISIA BASSET	59	41	47	27			17				30	38	19
	MAËLLE BEAUVIR	53	29	52		12				34				
	CÉCILE CALANDRY			34		MP				17		62	48	19
	ANNABELLE DELENNE	41	68											
	CHLOÉ DUDOIGNON									75	NC			
	FLORENCE HANAUER								45			74	73	19

SAISON 2024



COUPE DU MONDE N°1 (OWC1)
SUISSE - 25/05/24 AU 26/05/24



SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://ol-weltcup.app>

ÉQUIPE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

Coupe du monde (manches 1 et 2) Orienteering World Cup (OWC 1)

SUISSE - 25 et 26 mai 2024

KO SPRINT - 25/05/2024

HOMMES ELITE

NATION

1		JOEY HADORN	 Suisse
2		JONATAN GUSTAFSSON	 Suède
3		TUOMAS HEIKKILÄ	 Finlande
10		LOÏC CAPBERN	 France
10		MATHIAS BARROS VALLET	 France
14		GUILHEM VEROVE	 France
40		NATHAN MARCHAND	 France
43		ADRIEN DELENNE	 France
50		QUENTIN MOULET	 France
79		QUENTIN ANDRIEUX	 France
82		BASILE BASSET	 France

DAMES ELITE

NATION

1		TOVE ALEXANDERSSON	 Suède
2		SIMONA AEBERSOLD	 Suisse
3		NATALIA GEMPERLE	 Suisse
10		CÉCILE CALANDRY	 France
41		ANNABELLE DELENNE	 France
53		MAËLLE BEAUVIR	 France
59		ISIA BASSET	 France
71		JULIETTE BASSET	 France
85		ALINA PALCAU	 France

SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://ol-weltcup.app>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr

Coupe du monde (manches 1 et 2) Orienteering World Cup (OWC 1)

SUISSE - 25 et 26 mai 2024

SPRINT - 26/05/2024

HOMMES ELITE

NATION

TEMPS

RK

IP

4Km 129 starting competitors

1		EMIL SVENSK		Suède	14:12	+00:00	3:33	1.00
2		TUOMAS HEIKKILÄ		Finlande	14:13	+0:01	3:33	1.00
3		MARTIN REGBORN		Suède	14:16	+0:04	3:34	1.00
14		ADRIEN DELENNE		France	14:44	+0:32	3:41	1.04
20		GUILHEM VEROVE		France	14:55	+0:43	3:43	1.05
23		MATHIAS BARROS VALLET		France	14:56	+0:44	3:44	1.05
39		QUENTIN MOULET		France	15:11	+0:59	3:47	1.07
41		QUENTIN ANDRIEUX		France	15:14	+1:02	3:48	1.07
44		NATHAN MARCHAND		France	15:17	+1:05	3:49	1.08
49		LOÏC CAPBERN		France	15:24	+1:12	3:51	1.08
61		BASILE BASSET		France	15:34	+1:22	3:53	1.10

DAMES ELITE

NATION

TEMPS

RK

IP

3.4Km 112 starting competitors

1		NATALIA GEMPERLE		Suisse	14:15	+00:00	4:11	1.00
2		SIMONA AEBERSOLD		Suisse	14:27	+0:12	4:15	1.01
3		TEREZA JANOSIKOVA		Tchèque	14:42	+0:27	4:19	1.03
6		CÉCILE CALANDRY		France	14:51	+0:36	4:22	1.04
29		MAËLLE BEAUVIR		France	15:36	+1:21	4:35	1.09
41		ISIA BASSET		France	15:55	+1:40	4:40	1.12
66		ALINA PALCAU		France	16:31	+2:16	4:51	1.16
68		ANNABELLE DELENNE		France	16:37	+2:22	4:53	1.17
78		JULIETTE BASSET		France	16:53	+2:38	4:57	1.18

SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://ol-weltcup.app>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr

SAISON 2024



COUPE DU MONDE N°2 (OWC2)
ITALIE - 01/06/24 AU 02/06/24



SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<http://www.woc2026.it>

ÉQUIPE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

Coupe du monde (manches 3 et 4) Orienteering World Cup (OWC 2)

ITALIE - 1 et 2 juin 2024

SPRINT - 01/06/2024

HOMMES ELITE

NATION

TEMPS

RK

IP

3.6Km 123 starting competitors

DAMES ELITE

NATION

TEMPS

RK

IP

3.3Km 111 starting competitors

1		KASPER FOSSER		Norvège	00:14:27	+00:00	4:00	1.00
2		MARTIN REGBORN		Suède	00:14:48	+00:21	4:06	1.02
3		TOMAS KRIVDA		Tchèque	00:14:53	+00:26	4:08	1.03
21		ADRIEN DELENNE		France	00:15:33	+01:06	4:19	1.08
23		QUENTIN ANDRIEUX		France	00:15:36	+01:09	4:20	1.08
43		NATHAN MARCHAND		France	00:16:08	+01:41	4:28	1.12
47		BASILE BASSET		France	00:16:12	+01:45	4:30	1.12
51		QUENTIN MOULET		France	00:16:18	+01:51	4:31	1.13
69		AXEL PANNIER		France	00:16:56	+02:29	4:42	1.17
-		LOÏC CAPBERN		France	MP			
-		MATHIAS BARROS VALLET		France	DID NOT START			

1		SIMONA AEBERSOLD		Suisse	00:15:00	+00:00	4:32	1.00
2		NATALIA GEMPERLE		Suisse	00:15:28	+00:28	4:41	1.03
3		ANE DYKORN		Norvège	00:15:30	+00:30	4:41	1.03
34		CÉCILE CALANDRY		France	00:17:14	+02:14	5:13	1.15
47		ISIA BASSET		France	00:17:43	+02:43	5:22	1.18
52		MAËLLE BEAUVIR		France	00:17:53	+02:53	5:25	1.19
59		ALINA PALCAU		France	00:18:09	+03:09	5:30	1.21
61		ALIX VILLAR		France	00:18:12	+03:12	5:30	1.21
69		JULIETTE BASSET		France	00:18:40	+03:40	5:39	1.24

SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<http://www.woc2026.it>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr

Coupe du monde (manches 3 et 4) Orienteering World Cup (OWC 2)

ITALIE - 1 et 2 juin 2024

RELAIS SPRINT - 02/06/2024

MIXTE ELITE					
	NATION	TEMPS		NATION	TEMPS
1	SUISSE 	1:00:54.00 +00:00	7	FRANCE 1 	1:01:58.10 +01:04.09
	 NATALIA GEMPERLE	14:16.10		 MAËLLE BEAUVIR	14:47.30
	 RICCARDO RANCAN	16:18.70		 ADRIEN DELENNE	16:45.00
	 JOEY HADORN	15:48.80		 LOÏC CAPBERN	15:32.70
	 SIMONA AEBERSOLD	14:30.40		 CÉCILE CALANDRY	14:53.10
2	FINLANDE 	1:00:58.70 +00:04.70	27	FRANCE 2 	1:05:09.80 +04:15.80
	 MAIJA SIANOJA	14:57.80		 ISIA BASSET	14:49.90
	 MIIKA KIRMULA	15:56.10		 MATHIAS BARROS VALLET	16:21.20
	 TUOMAS HEIKKILÄ	15:19.00		 QUENTIN ANDRIEUX	17:47.20
	 VENLA HARJU	14:45.80		 ALINA PALCAU	16:11.50
3	TCHÈQUE 	1:00:59.60 +00:05.60	30	FRANCE 3 	1:05:58.20 +05:04.20
	 BARBORA MATEJKOVÁ	14:50.10		 JULIETTE BASSET	15:58.20
	 JAKUB GLONEK	16:16.30		 QUENTIN MOULET	15:47.90
	 TOMAS KRIVDA	15:18.20		 NATHAN MARCHAND	16:28.50
	 TEREZA JANOSIKOVÁ	14:35.00		 ALIX VILLAR	17:43.59

SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<http://www.woc2026.it>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr

SAISON 2024

WOC 2024

Sprint World Orienteering Championships Edinburgh

CHAMPIONNATS DU MONDE ELITES
ÉCOSSE - 12/07/24 AU 16/07/24

FFCO
Course d'Orientieering
Equipe de France



SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://www.woc2024.org/>

ÉQUIPE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

Fédération française de course d'orientation
15 Passage des Mauxins - 75019 Paris - Tel. 01 47 97 11 91
www.ffcoorientation.fr - contact@ffcoorientation.fr



Sport
Planète
fédéré par

noname

Championnats du monde World Orienteering Championships (WOC)

ECOSSE - 12 au 16 juillet 2024

SPRINT - 12/07/2024

HOMMES ELITE			NATION	TEMPS		RK	IP
				3.6Km			
1		MARTIN REGBORN	 Suède	15:58	+00:00	3:38	1.00
2		TINO POLSINI	 Suisse	16:21	+00:23	3:44	1.02
3		EMIL SVENSK	 Suède	16:25	+00:27	3:45	1.03
12		MATHIAS BARROS VALLET	 France	17:01	+01:03	3:53	1.07
18		LOÏC CAPBERN	 France	17:17	+01:19	3:57	1.08
36		ADRIEN DELENNE	 France	18:24	+02:26	4:12	1.15

DAMES ELITE			NATION	TEMPS		RK	IP	
3.3Km								
1		TOVE ALEXANDERSSON		Suède	16:14	+00:00	4:14	1.00
2		SIMONA AEBERSOLD		Suisse	16:29	+0:15	4:18	1.02
3		NATALIA GEMPERLE		Suisse	16:33	+0:19	4:19	1.02
7		ISIA BASSET		France	17:12	+0:58	4:29	1.06
12		MAËLLE BEAUVIR		France	17:35	+1:21	4:35	1.08
-		CÉCILE CALANDRY		France	MP	-	-	-

SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://www.woc2024.org/>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr

Championnats du monde World Orienteering Championships (WOC)

ECOSSE - 12 au 16 juillet 2024

RELAIS SPRINT - 14/07/2024

MIXTE ELITE

NATION

TEMPS

1

SUISSE



58:43.30

+00:00

	NATALIA GEMPERLE
	RICCARDO RANCAN
	JOEY HADORN
	SIMONA AEBERSOLD

14:50.59
14:37.09
14:37.59
14:37.80

5

FRANCE 1



1:00:11.60

-

	ISIA BASSET
	ADRIEN DELENNE
	LOÏC CAPBERN
	CÉCILE CALANDRY

15:34.40
14:43.70
14:31.40
15:22.00

2

FINLANDE



59:22.10

-

	MAIJA SIANOJA
	MIIKA KIRMULA
	TUOMAS HEIKKILÄ
	VENLA HARJU

15:04.20
14:43.00
14:21.09
15:13.59

3

NORVÈGE



59:46.60

-

	VICTORIA HAESTAD BJØRNSTAD
	EIRIK LANGEDAL BREIVIK
	KASPER HARLEM FOSSE
	ANDRINE BENJAMINSEN

14:59.40
15:18.50
14:11.09
15:17.30

SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://www.woc2024.org/>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr

Championnats du monde World Orienteering Championships (WOC)

ECOSSE - 12 au 16 juillet 2024

KO SPRINT - 16/07/2024

HOMMES ELITE

NATION

1		RICCARDO RANCAN		Suisse
2		JORGEN BAKLID		Norvège
3		JONATAN GUSTAFSSON		Suède
10		LOÏC CAPBERN		France
21		MATHIAS BARROS VALLET		France
25		ADRIEN DELENNE		France

DAMES ELITE

NATION

1		TOVE ALEXANDERSSON		Suède
2		KAROLIN OHLSSON		Suède
3		SIMONA AEBERSOLD		Suisse
4		CÉCILE CALANDRY		France
10		MAËLLE BEAUVIR		France
17		ISIA BASSET		France

SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://www.woc2024.org/>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr

SAISON 2024



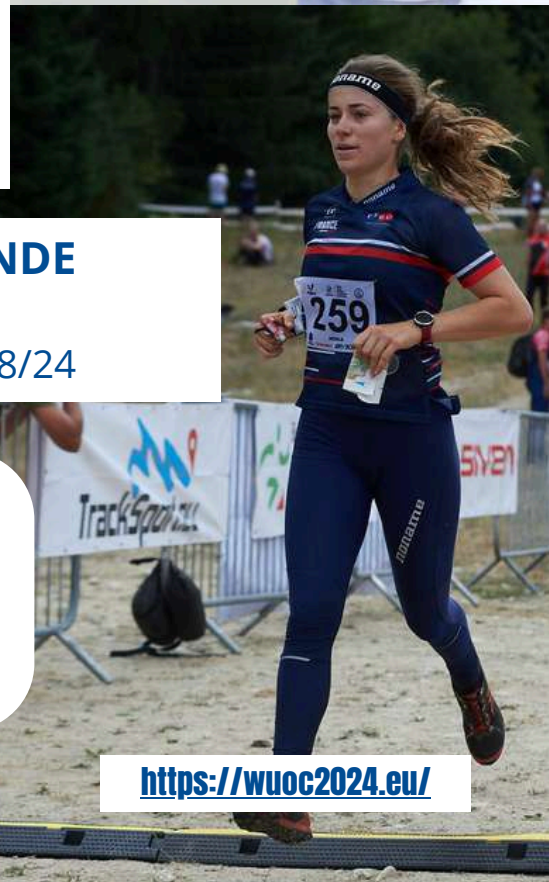
BANSKO 2024

CHAMPIONNATS DU MONDE UNIVERSITAIRES

BULGARIE - 01/08/24 AU 05/08/24



SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://wuoc2024.eu/>

ÉQUIPE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

Championnats du monde universitaires / FISU World University Orienteering Championships 2024

BULGARIE - Du 1 au 5 août 2024

SPRINT - 01/08/2024

HOMMES

NATION TEMPS DIF IP

3.9km, 131 starting competitors

1		GUILHEM VEROVE		France	13:55	+00:00	1.00
2		BENJAMIN NASLUND		Suède	13:57	+0:02	1.00
3		GUSTAV RUNEFORS		Suède	13:58	+0:03	1.00
5		QUENTIN MOULET		France	14:07	+0:12	1.01
20		ANTOINE BECAERT		France	14:40	+0:45	1.05
22		QUENTIN ANDRIEUX		France	14:41	+0:46	1.06
34		MATHIAS BARROS-VALLET		France	15:17	+1:22	1.10
38		BASILE BASSET		France	15:20	+1:25	1.10

DAMES

NATION TEMPS DIF IP

3.2km, 114 starting competitors

1		ANA ISABEL TOLEDO NAVARRO		Espagne	12:16	+00:00	1.00
2		ELINE GEMPERLE		Suisse	12:33	+0:17	1.02
3		CÉCILE CALANDRY		France	12:39	+0:23	1.03
16		ANNABELLE DELENNE		France	13:22	+1:06	1.09
19		TIFENN MOULET		France	13:26	+1:10	1.10
50		LUCIE LATASTE		France	14:27	+2:11	1.18
55		ALIX VILLAR		France	14:49	+2:33	1.21
55		ALINA PALCAU		France	14:49	+2:33	1.21

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr

Championnats du monde universitaires / FISU World University Orienteering Championships 2024

BULGARIE - Du 1 au 5 août 2024

RELAIS SPRINT - 02/08/2024

MIXTE	NATION	TEMPS
1	ROYAUME UNI 	50:58 +00:00
	RACHEL BROWN	13:08
	PETER MOLLOY	12:29
	EDWARD NARBETT	12:33
	FIONA BUNN	12:48
2	SUISSE 	51:06 +0:08
	INES BERGER	13:00
	RETO EGGER	12:43
	FABIAN AEBERSOLD	12:26
	ELINE GEMPERLE	12:57
3	FRANCE 2 	52:05 +1:07
	 TIFENN MOULET	13:21
	 MATHIAS BARROS VALLET	12:24
	 QUENTIN ANDRIEUX	12:27
	 ALINA PALCAU	13:53

Championnats du monde universitaires / FISU World University Orienteering Championships 2024

BULGARIE - Du 1 au 5 août 2024

MOYENNE DISTANCE - 04/08/2024

HOMMES

NATION TEMPS DIF IP

4.6km, 132 starting competitors

1	AXEL GRANQVIST	 Suède	30:13	+00:00	1.00
2	 QUENTIN MOULET	 France	30:36	+0:23	1.01
3	 QUENTIN ANDRIEUX	 France	31:19	+1:06	1.04
9	 ANTOINE BECAERT	 France	32:56	+2:43	1.09
32	 MATHIAS BARROS-VALLET	 France	34:52	+4:39	1.15
34	 GUILHEM VEROVE	 France	35:06	+4:53	1.16
37	 BASILE BASSET	 France	35:28	+5:15	1.17

DAMES

NATION TEMPS IP

3.7km, 114 starting competitors

1	INES BERGER	 Suisse	30:43	1.00
2	JOHANNA KALLVIK LEUFVEN	 Suède	31:12	1.02
3	 CÉCILE CALANDRY	 France	31:26	1.02
10	 TIFENN MOULET	 France	34:06	1.11
16	 ALINA PALCAU	 France	36:03	1.17
26	 ALIX VILLAR	 France	37:46	1.23
50	 LUCIE LATASTE	 France	41:53	1.36
80	 ANNABELLE DELENNE	 France	50:44	1.65

Championnats du monde universitaires / FISU World University Orienteering Championships 2024

BULGARIE - Du 1 au 5 août 2024

RELAIS - 05/08/2024

RELAIS HOMMES

NATION

TEMPS

1	SUISSE		1:24:07	
	DOMINIC MUELLER		28:38	
	RETO EGGER		27:50	
	FABIAN AEBERSOLD		27:39	
2	FRANCE 1		1:24:32	-
	 BASILE BASSET		28:29	
	 QUENTIN ANDRIEUX		28:29	
	 QUENTIN MOULET		27:34	
3	SUÈDE		1:25:31	-
	GUSTAV RUNEFORS		29:32	
	JONATHAN GUSTAFSSON		26:41	
	AXEL GRANQVIST		29:18	

RELAIS DAMES

NATION

TEMPS

1	SUÈDE		1:27:26	
	FRIDA VIKSTROM		28:57	
	TILDE BACKLUND		29:34	
	JOHANNA KALLVIK LEUFVEN		28:55	
2	SUISSE		1:28:47	-
	CORINA HUENI		28:54	
	ALINA NIGGLI		30:34	
	INES BERGER		29:19	
3	FINLANDE		1:32:44	-
	ANNIINA TAIPALE		28:52	
	TESSA SALMIA		34:10	
	HANNE HILO		29:42	
6	FRANCE 1		1:36:16	-
	 TIFENN MOULET		33:31	
	 CÉCILE CALANDRY		28:35	
	 ALIX VILLAR		34:10	

SAISON 2024



EOC 2024

CHAMPIONNATS D'EUROPE SENIORS
COUPE DU MONDE N°3
HONGRIE - 17/08/24 AU 20/08/24



SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<http://www.eoc2024.hu>

ÉQUIPE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

Coupe du monde (manches 5 à 7) / Championnats d'Europe Orienteering World Cup / European Orienteering Championships

HONGRIE - 17 au 20 août 2024

MOYENNE DISTANCE - 17/08/2024

HOMMES ELITE

NATION

TEMPS

RK

IP

5110m, 59 starting competitors

1		EIRIK LANGEDAL BREIVIK		Norvège	42:34	+00:00	8:19	1.00
2		KASPER HARLEM FOSSER		Norvège	42:58	+0:24	8:24	1.01
3		ALBIN RIDEFELT		Suède	43:39	+1:04	8:32	1.03
5		LOÏC CAPBERN		France	44:49	+2:14	8:46	1.05
14		JULIEN VUITTON		France	47:28	+4:54	9:17	1.12
18		LOÏC MARTY		France	48:30	+5:56	9:29	1.14
19		QUENTIN ANDRIEUX		France	48:54	+6:20	9:34	1.15
33		QUENTIN RAUTURIER		France	51:53	+9:18	10:09	1.22
MP		LUCAS BASSET		France	-	-	-	-
DNF		MATHIEU PERRIN		France	-	-	-	-

DAMES ELITE

NATION

TEMPS

RK

IP

4480m, 60 starting competitors

1		SIMONA AEBERSOLD		Suisse	40:51	+00:00	9:07	1.00
2		NATALIA GEMPERLE		Suisse	43:10	+2:19	9:38	1.06
3		ANDRINE BENJAMINSEN		Norvège	44:09	+3:17	9:51	1.08
9		CÉCILE CALANDRY		France	47:15	+6:23	10:32	1.16
45		FLORENCE HANAUER		France	57:29	+16:37	12:49	1.41

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr

Coupe du monde (manches 5 à 7) / Championnats d'Europe Orienteering World Cup / European Orienteering Championships

HONGRIE - 17 au 20 août 2024

LONGUE DISTANCE - 18/08/2024

HOMMES ELITE		NATION	TEMPS	RK	IP
13870m, 149 starting competitors					
1		KASPER HARLEM FOSSER 	Norvège	1:37:13 +00:00	7:00 1.00
2		DANIEL HUBMANN 	Suisse	1:40:57 +3:43	7:16 1.00
3		MIIKA KIRMULA 	Finlande	1:41:47 +4:33	7:20 1.00
26		QUENTIN ANDRIEUX 	France	1:54:09 +16:55	8:13 1.00
48		MAXIME RAUTURIER 	France	2:00:10 +22:56	8:39 1.00
50		JULIEN VUITTON 	France	2:00:28 +23:15	8:41 1.00
60		ANTOINE BECAERT 	France	2:03:08 +25:54	8:52 1.00
72		LOÏC MARTY 	France	2:07:41 +30:27	9:12 1.00
81		QUENTIN RAUTURIER 	France	2:11:11 +33:57	9:27 1.00
DNS		LOÏC CAPBERN 	France	- -	- -

DAMES ELITE		NATION	TEMPS	RK	IP
10780m, 115 starting competitors					
1		TOVE ALEXANDERSSON 	Suède	1:25:43 +00:00	7:57 1.00
2		SIMONA AEBERSOLD 	Suisse	1:29:47 +4:04	8:19 1.05
3		ANDRINE BENJAMINSEN 	Norvège	1:32:34 +6:51	8:35 1.08
17		CÉCILE CALANDRY 	France	1:46:40 +20:57	9:53 1.24
34		MAËLLE BEAUVIR 	France	1:52:04 +26:21	10:23 1.31
59		LUCIE LATASTE 	France	1:59:25 +33:42	11:04 1.39
63		JULIETTE BASSET 	France	2:01:06 +35:23	11:14 1.41
75		CHLOÉ DUDOIGNON 	France	2:05:43 +40:00	11:39 1.47

Coupe du monde (manches 5 à 7) / Championnats d'Europe Orienteering World Cup / European Orienteering Championships

HONGRIE - 17 au 20 août 2024

RELAIS - 20/08/2024

RELAIS HOMMES

NATION

TEMPS

1	NORVÈGE		1:46:28	+00:00
	 ESKIL KINNEBERG		36:10	
	 EIRIK LANGEDAL BREIVIK		35:26	
	 KASPER HARLEM FOSSE		34:52	
2	SUÈDE		1:48:37	+2:08
	 VIKTOR SVENSK		36:15	
	 ALBIN RIDEFELT		36:15	
	 EMIL SVENSK		36:07	
3	SUISSE		1:49:17	+2:48
	 DANIEL HUBMANN		36:14	
	 FABIAN AEBERSOLD		36:21	
	 JOEY HADORN		36:41	
6	FRANCE 1		1:51:33	+5:04
	 QUENTIN ANDRIEUX		37:44	
	 LUCAS BASSET		35:30	
	 MATHIEU PERRIN		38:18	

RELAIS DAMES

NATION

TEMPS

1	SUISSE		1:46:23	+00:00
	 INES BERGER		36:18	
	 NATALIA GEMPERLE		35:24	
	 SIMONA AEBERSOLD		34:40	
2	NORVÈGE		1:46:44	+0:21
	 KAMILLA STEIWER		36:20	
	 MARIE OLUSSEN		35:37	
	 ANDRINE BENJAMINSEN		34:47	
3	SUÈDE		1:49:09	+2:45
	 JOHANNA RIDEFELT		36:10	
	 HANNA LUNDBERG		37:13	
	 TOVE ALEXANDERSSON		35:45	
4	FRANCE 1		1:50:58	+4:34
	 MAELLE BEAUVIR		36:16	
	 FLORENCE HANAUER		37:37	
	 CECILE CALANDRY		37:04	

SAISON 2024



COUPE DU MONDE N°4
FINLANDE - 26/09/24 AU 29/09/24



SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://www.woc2025.fi/>

ÉQUIPE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION

Coupe du monde (manches 8 à 10) Orienteering World Cup (OWC 4)

Finlande - du 26 au 29 septembre 2024

LONGUE DISTANCE - 26/09/2024

HOMMES ELITE		NATION	TEMPS	RK	IP
14 500M, 138 starting competitors					
1		MIIKA KIRMULA		Finlande	1:20:10 +00:00 5:31 1.00
2		MARTIN REGBORN		Suède	1:20:54 +0:44 5:34 1.01
3		EETU SAVOLAINEN		Finlande	1:21:55 +1:45 5:38 1.02
34		MATHIEU PERRIN		France	1:30:48 +10:38 6:15 1.13
40		LOÏC MARTY		France	1:32:04 +11:54 6:20 1.15
48		GUILHEM ELIAS		France	1:35:16 +15:06 6:34 1.19
55		QUENTIN RAUTURIER		France	1:36:27 +16:17 6:39 1.20
62		QUENTIN ANDRIEUX		France	1:39:29 +19:19 6:51 1.24
69		JULIEN VUITTON		France	1:41:59 +21:49 7:02 1.27
DS		ANTOINE BECAERT		France	- - - -
DNF		LOÏC CAPBERN		France	- - - -

DAMES ELITE		NATION	TEMPS	RK	IP
11700m, 112 starting competitors					
1		TOVE ALEXANDERSSON		Suède	1:13:45 +00:00 6:18 1.00
2		SIMONA AEBBERSOLD		Suisse	1:17:50 +4:05 6:39 1.06
3		HANNA LUNDBERG		Suède	1:19:55 +6:10 6:49 1.08
30		ISIA BASSET		France	1:32:38 +18:53 7:55 1.26
60		LUCIE LATASTE		France	1:42:19 +28:34 8:44 1.39
62		CÉCILE CALANDRY		France	1:44:08 +30:23 8:54 1.41
74		FLORENCE HANAUER		France	1:48:06 +34:21 9:14 1.47
87		JULIETTE BASSET		France	2:00:43 +46:58 10:19 1.64
DNF		TIFENN MOULET		France	- - - -

Coupe du monde (manches 8 à 10) Orienteering World Cup (OWC 4)

Finlande - du 26 au 29 septembre 2024

MOYENNE DISTANCE - 28/09/2024

HOMMES ELITE		NATION	TEMPS		RK	IP		
5500m, 143 starting competitors								
1		EIRIK LANGEDAL BREIVIK		Norvège	29:17	+00:00	5:19	1.00
2		KASPER HARLEM FOSSER		Norvège	29:46	+0:29	5:24	1.02
3		MAX PETER BEJMER		Suède	30:30	+1:13	5:32	1.04
26		ANTOINE BECAERT		France	33:03	+3:46	6:00	1.13
36		LUCAS BASSET		France	33:51	+4:34	6:09	1.16
39		QUENTIN ANDRIEUX		France	34:16	+4:59	6:13	1.17
42		MATHIEU PERRIN		France	34:29	+5:12	6:16	1.17
47		LOÏC MARTY		France	34:48	+5:31	6:19	1.19
58		QUENTIN RAUTURIER		France	36:23	+7:06	6:36	1.24
72		JULIEN VUITTON		France	38:01	+8:44	6:54	1.30
DNF		LOÏC CAPBERN		France	-	-	-	-

DAMES ELITE			NATION	TEMPS		RK	IP	
4500m, 117 starting competitors								
1		TOVE ALEXANDERSSON		Suède	28:31	+00:00	6:20	1.00
2		SIMONA AEBERSOLD		Suisse	29:18	+0:47	6:30	1.03
3		MARIE OLAUSSEN		Norvège	29:25	+0:54	6:32	1.03
38		ISIA BASSET		France	35:11	+6:40	7:49	1.23
48		CÉCILE CALANDRY		France	36:38	+8:07	8:08	1.28
73		FLORENCE HANAUER		France	40:39	+12:08	9:02	1.39
75		JULIETTE BASSET		France	41:12	+12:41	9:09	1.41
77		LUCIE LATASTE		France	41:27	+12:56	9:12	1.42
107		TIFENN MOULET		France	53:19	+24:48	11:50	1.82

Coupe du monde (manches 8 à 10) Orienteering World Cup (OWC 4)

Finlande - du 26 au 29 septembre 2024

RELAIS - 29/09/2024

RELAIS HOMMES

NATION

TEMPS

1 SUÈDE 2  **1:23:22** +00:00

	ALBIN RIDEFELT	28:26
	EMIL SVENSK	27:45
	GUSTAV BERGMAN	27:10

2 NORVÈGE 1  **1:23:24** +0:02

	JORGEN BAKLID	36:15
	EIRIK LANGEDAL BREIVIK	36:15
	KASPER HARLEM FOSSE	36:07

3 FINLANDE 1  **1:23:31** +0:09

	TEEMU OKSANEN	28:27
	EETU SAVOLAINEN	27:51
	MIIKA KIRMULA	27:12

15 FRANCE 2  **1:31:02** +7:40

	ANTOINE BECAERT	29:41
	LOIC MARTY	30:11
	GUILHEM ELIAS	31:09

25 FRANCE 3  **1:36:22** +13:00

	QUENTIN RAUTURIER	29:59
	JULIEN VUITTON	31:01
	LOIC CAPBERN	35:21

25 FRANCE 1  **DNS** -

	QUENTIN ANDRIEUX	DISQUALIFIED
	LUCAS BASSET	DNS
	MATHIEU PERRIN	DNS

RELAIS DAMES

NATION

TEMPS

1 SUÈDE 1  **1:25:51** +00:00

	HANNA LUNDBERG	28:06
	SANNA FAST	28:12
	TOVE ALEXANDERSSON	29:32

2 NORVÈGE 1  **1:28:28** +2:37

	ANETTE DYRKORN	29:43
	MARIE OLUSSEN	29:18
	ANDRINE BENJAMINSEN	29:26

3 FINLANDE 1  **1:28:57** +3:06

	MARIKA TEINI	29:37
	MAIJA SIANOJA	29:22
	VENLA HARJU	29:57

19 FRANCE 1  **1:47:28** +21:37

	ISIA BASSET	31:54
	CECILE CALANDRY	37:00
	FLORENCE HANAUER	38:34

25 FRANCE 2  **1:54:53** +29:02

	JULIETTE BASSET	38:33
	LUCIE LATASTE	37:51
	TIFENN MOULET	38:28



BILAN DE LA SAISON INTERNATIONALE 2024



ÉQUIPE DE FRANCE JUNIORS, GROUPE FRANCE -18

LES TOPS 6 FRANÇAIS DE COURSE D'ORIENTATION (JUNIORS, JEUNES)



CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS (JWOC) - RÉPUBLIQUE TCHÈQUE



GUILHEM VEROVE

5ème en
Moyenne distance H20



ANNABELLE DELENNE

6ème en
Longue distance D20



**MATHIAS LATASTE,
BAPTISTE DELORME,
BASTIEN THENOZ**



3ème
en Relais H20



CHAMPIONNATS D'EUROPE DES JEUNES (EYOC) - POLOGNE



SIMON CALANDRY

1er en
Sprint H16



**LUCIE GAUDION
FANNY DELAHAYE
YAËLLE MALARD**

3ème en
Relais D18



 FFCO Course d'Orientation Equipe de France	CHAMPIONNATS D'EUROPE DES JEUNES (EYOC)			CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS (JWOC)					COUPE D'EUROPE JUNIORS (JEC)		
	LD 22/06/24	SPRINT 23/06/24	RELAIS 24/06/24	RELAIS SPRINT 01/07/24	SPRINT 02/07/24	LD 03/07/24	MD 05/07/24	RELAIS 06/07/24	SPRINT 27/09/24	MD 28/09/24	RELAIS 29/09/24
HOMMES/DAMES 20											
BAPTISTE DELORME				NC	61	41	52		41	44	
ANTOINE DERLOT				NC		MP	33	NC	28		
MATHIAS LATASTE						15					
ARTHUR PERRIN									11	MP	
ROMAIN PICHARD				NC	11	22	20	NC			
BASTIEN THENOZ				NC	75	DNF	81				
GUILHEM VEROVE						26		NC			
ANNABELLE DELENNE						32	30				
VIOLETTE DUPUY									28	40	18
ALICE MERAT				NC	61	33	34	NC	35		21
ALYSSIA WYMER				NC		49	45		38	28	18
HOMMES/DAMES 18											
THÉO DEGAND									43	19	20
CÉLÉSTIN DUFOUR	27	MP	12						57	48	NC
NATHAN PHILIBERT	17		12							15	20
LUCAS VERJUX		82	12						21	22	20
ANTON WENZEL	53								12	31	NC
FANNY DELAHAYE	26	39		NC	70	51	60	NC	13	17	21
AMBRE DUFOUR									33	41	
LUCIE GAUDION					17	40	MP	NC			21
JÉROMINE JANOD									43	36	
SONIA JOLLY-JANSSON									24	23	18
YAËLLE MALARD-MOULIÈRE	19	14		NC	26	71	42				
MÉLISSA TROCHUT	31	40									
HOMMES/DAMES 16											
TITOUAN ANDRIEUX	19	MP									
SIMON CALANDRY											
MATHIEU HERAULT	32	MP									
MAË REGNARD	25										
LOUISE CATHALA	39	20									
LAURA MARTIN	32	71									
JULIETTE PELLISSIER	59	49									
AMAIA ROCHE	14	33									

SAISON 2024



EUROPEAN YOUTH
ORIENTEERING
CHAMPIONSHIPS

CHAMPIONNATS D'EUROPE DES JEUNES POLOGNE - 22/06/24 AU 24/06/24



SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://eyoc2024.pl/>

ÉQUIPE DE FRANCE JUNIORS, GROUPE FRANCE -18

Championnats d'Europe des Jeunes European Youth Orienteering Championships (EYOC)

POLOGNE - Du 22 au 24 juin 2024

LONGUE DISTANCE - 22/06/2024

HOMMES 18

NATION TEMPS RK IP

9060m 112 starting competitors

1	EMIL HUSEBYE AAMODT		Norvège	54:29	+00:00	6:00	1.00
2	JAMES HAMMOND		GBR	54:35	+00:06	6:01	1.00
3	JONAS FENNE INGIERD		Norvège	55:10	+00:41	6:05	1.01
7	LUCAS VERJUX		France	57:47	+03:18	6:22	1.06
17	NATHAN PHILIBERT		France	1:00:51	+06:22	6:42	1.12
27	CELESTIN DUFOUR		France	1:03:31	+09:02	7:00	1.17
53	ANTON WENZEL		France	1:07:36	+13:07	7:27	1.24

DAMES 18

NATION TEMPS RK IP

7090m 97 starting competitors

1	FREJA HJERNE		Suède	53:50	+00:00	7:35	1.00
2	JANKA MIKES		Hongrie	54:37	+00:47	7:42	1.01
3	KATERINA DOUSKOVA		Tchèque	58:01	+04:11	8:10	1.08
7	LUCIE GAUDION		France	1:04:55	+11:05	9:09	1.21
19	YAËLLE MALARD-MOULIÈRE		France	1:07:45	+13:55	9:33	1.26
26	FANNY DELAHAYE		France	1:10:11	+16:21	9:53	1.30
31	MELISSA TROCHUT		France	1:11:33	+17:43	10:05	1.33

HOMMES 16

NATION TEMPS RK IP

6750m, 100 starting competitors

1	ERIK HECZKO		Tchèque	45:25	+00:00	6:43	1.00
2	MIHALY CSOBOTH		Hongrie	46:47	+01:22	6:55	1.05
3	TOMASZ RZENCA		Pologne	47:50	+02:25	7:05	1.07
8	SIMON CALANDRY		France	52:57	+07:32	7:50	1.17
19	TITOUAN ANDRIEUX		France	55:58	+10:33	8:17	1.23
25	MAÉ REGNARD		France	57:32	+12:07	8:31	1.27
32	MATHIEU HERAULT		France	59:21	+13:56	8:47	1.31

DAMES 16

NATION TEMPS RK IP

5700m 91 starting competitors

1	MIRA WERDER		Suisse	46:18	+00:00	8:07	1.00
2	GABIJA STANKEVICIUTE		Lituanie	48:50	+02:32	8:34	1.05
3	MARGARITA DIENYTE		Lituanie	50:54	+04:36	8:55	1.10
14	AMAIA ROCHE		France	54:51	+08:33	9:37	1.18
32	LAURA MARTIN		France	1:00:27	+14:09	10:36	1.31
39	LOUISE CATHALA		France	1:04:16	+17:58	11:16	1.39
59	JULIETTE PELLISSIER		France	1:12:31	+26:13	12:43	1.57

Championnats d'Europe des Jeunes European Youth Orienteering Championships (EYOC)

POLOGNE - Du 22 au 24 juin 2024

SPRINT - 23/06/2024

HOMMES 18

NATION

TEMPS

RK

IP

3070m 111 starting competitors

1	FILIP JANCIK	 Slovaquie	11:45	+00:00	3:49	1.00
2	LUKAS GASSER	 Suisse	12:08	+0:23	3:57	1.03
3	MAX OESTERBERG	 Suède	12:11	+0:26	3:58	1.04
9	NATHAN PHILIBERT	 France	12:29	+0:44	4:03	1.06
10	ANTON WENZEL	 France	12:32	+0:47	4:04	1.07
82	LUCAS VERJUX	 France	15:11	+3:26	4:56	1.29
MP	CELESTIN DUFOUR	 France				

DAMES 18

NATION

TEMPS

RK

IP

2680m 97 starting competitors

1	JANKA MIKES	 Hongrie	11:34	+00:00	4:18	1.00
2	MILLA KEY	 Australie	12:05	+0:31	4:30	1.04
3	JANA RIFA BERNARDINO	 Espagne	12:07	+0:33	4:31	1.05
5	LUCIE GAUDION	 France	12:15	+0:41	4:34	1.06
14	YAËLLE MALARD	 France	13:01	+1:27	4:51	1.13
39	FANNY DELAHAYE	 France	13:40	+2:06	5:05	1.18
40	TROCHUT MÉLISSA	 France	13:43	+2:09	5:07	1.19

HOMMES 16

NATION

TEMPS

RK

IP

2880m 100 starting competitors

1	SIMON CALANDRY	 France	11:00	+00:00	3:49	1.00
2	TOMASZ RZENCA	 Pologne	11:08	+0:08	3:51	1.01
3	ONDREJ STEPANEK	 Tchèque	11:13	+0:13	3:53	1.02
9	MAÉ REGNARD	 France	11:52	+0:52	4:07	1.08
MP	MATHIEU HERAULT	 France	-			
MP	TITOUAN ANDRIEUX	 France	-			

DAMES 16

NATION

TEMPS

RK

IP

2570m 90 starting competitors

1	MIRA WERDER	 Suisse	11:43	+00:00	4:33	1.00
2	LOTTA LAAKSO	 Finlande	11:58	+0:15	4:39	1.02
3	ANNI JANTUNEN	 Finlande	12:04	+0:21	4:41	1.03
20	LOUISE CATHALA	 France	13:33	+1:50	5:16	1.16
33	AMAIA ROCHE	 France	14:03	+2:20	5:28	1.20
49	JULIETTE PELLISSIER	 France	14:36	+2:53	5:40	1.25
71	LAURA MARTIN	 France	15:42	+3:59	6:06	1.34

Championnats d'Europe des Jeunes European Youth Orienteering Championships (EYOC)

POLOGNE - Du 22 au 24 juin 2024

RELAIS - 24/06/2024

HOMMES 18

NATION TEMPS

1	TCHÈQUE		1:53:00	+00:00
	. VLADIMIR SRB		39:55	
	FILIP HANUS		36:31	
	ONDREJ BROSC		36:34	
2	FINLANDE		1:55:20	+02:20
	FLORIAN FRITZEN		39:25	
	JOONA HIRVILAHTI		38:34	
	AAPO VIRKJARV		37:21	
3	SUISSE		1:56:51	+03:51
	GRATIAN BOEHI		39:31	
	JONAS VOGEL		39:07	
	LUKAS GASSER		38:13	
12	FRANCE 1		2:07:55	+14:55
	LUCAS VERJUX		39:53	
	CELESTIN DUFOUR		47:57	
	NATHAN PHILIBERT		40:05	

DAMES 18

NATION TEMPS

1	SUÈDE		1:58:58	+00:00
	TUVA SIRVIOE		39:41	
	TILIA OLSSON		38:07	
	FREJA HJERNE		41:10	
2	TCHÈQUE		2:00:21	+01:23
	TEREZA MESTANOVA		41:00	
	KATERINA KOZISKOVA		41:09	
	KATERINA DOUSKOVA		38:12	
3	FRANCE		2:00:58	+02:00
	LUCIE GAUDION		40:31	
	FANNY DELAHAYE		41:43	
	YAELE MALARD		38:44	

Championnats d'Europe des Jeunes European Youth Orienteering Championships (EYOC)

POLOGNE - Du 22 au 24 juin 2024

RELAIS - 24/06/2024

HOMMES 16		NATION	TEMPS		DAMES 16		NATION	TEMPS	
1	HONGRIE		1:44:34	+00:00	1	FINLANDE		1:47:58	+00:00
	BELA BARNABAS SUGTA		35:01			LOTTA LAAKSO		33:46	
	MARK BUJDOSO		36:23			ANNI JANTUNEN		37:35	
	MIHALY CSOBOTH		33:10			IIDA KOSKINEN		36:37	
2	TCHÈQUE		1:45:28	+00:54	2	SUISSE		1:50:16	+02:18
	TOMAS METELKA		38:15			BIGNA HOTZ		37:05	
	ONDREJ STEPANEK		33:13			LOTTA MARIT LUETHI		35:59	
	ERIK HECZKO		34:00			MIRA WERDER		37:12	
3	POLOGNE		1:46:44	+02:10	3	LITUANIE		1:54:05	+06:07
	ANTONI TRZECIAK		38:15			GABIJA STANKEVICIUTE		40:42	
	ANTONI PACHNIK		34:22			BARBORA BALCIUNAITE		40:41	
	TOMASZ RZENCA		34:07			MARGARITA DIENYTE		32:42	
7	FRANCE		1:55:20	+10:46	7	FRANCE		1:57:41	+9:43
	MAÉ REGNARD		38:14			AMAIA ROCHE		35:03	
	TITOUAN ANDRIEUX		37:47			LAURA MARTIN		42:44	
	SIMON CALANDRY		39:19			LOUISE CATHALA		39:54	

SAISON 2024

JWOC 2024 JUNIOR WORLD ORIENTEERING CHAMPIONSHIPS

CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE - 01/07/24 AU 07/07/24



SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://jwoc2024.cz/en/home/>

ÉQUIPE DE FRANCE JUNIORS, GROUPE FRANCE -18

Championnats du monde Juniors Junior World Orienteering Championships (JWOC)

République- Tchèque - Du 1 au 7 juillet 2024

RELAIS SPRINT - 01/07/2024

MIXTE

NATION

TEMPS

NATION

TEMPS

1

NORVÈGE



54:08 +00:00

INGEBORG ROLL MOSLAND
PHILIP LEHMANN ROMOREN
ALFRED BJOERNEOED
MATHEA GLOEERSEN

13:31
13:41
13:16
13:40

2

SUISSE



54:33 +0:25

RACHEL MARXER
ELIA GARTMANN
LOIC BERGER
SELINE SANNWALD

13:25
13:59
13:30
13:39

3

SUÈDE



54:47 +0:39

KLARA BORG
LINUS WERNSTROM
LUDWIG ROSEN
ALMA SVENNERUD

13:29
14:13
13:47
13:18

6

FRANCE 1



55:18 +1:10

LUCIE GAUDION
MATHIAS LATASTE
GUILHEM VEROVE
ANNABELLE DELENNE

14:01
13:23
13:09
14:45

NC

FRANCE 2



NOT COMPETING -

ALICE MERAT
ANTOINE DERLOT
ROMAIN PICHARD
YAËLLE MALARD-MOULIERE

14:16
13:24
13:18
14:33

NC

FRANCE 3



NOT COMPETING -

FANNY DELAHAYE
BAPTISTE DELORME
BASTIEN THENOZ
ALYSSIA WYMER

15:25
14:51
17:51
16:47

Championnats du monde Juniors Junior World Orienteering Championships (JWOC)

République- Tchèque - Du 1 au 7 juillet 2024

SPRINT - 02/07/2024

HOMMES 20		NATION	TEMPS		RK	IP
3550m 164 starting competitors						
1	MATTHIEU BUEHRER	 Suisse	13:17	+00:00	3:44	1.00
2	IVER DALSAUNE THUN	 Norvège	13:19	+0:02	3:45	1.00
3	LOIC BERGER	 Suisse	13:21	+0:04	3:45	1.01
6	 GUILHEM VEROVE	 France	13:38	+0:21	3:50	1.03
9	 MATHIAS LATASTE	 France	13:51	+0:34	3:54	1.04
10	 ANTOINE DERLOT	 France	13:54	+0:37	3:54	1.05
11	 ROMAIN PICHARD	 France	14:01	+0:44	3:56	1.06
61	 DELORME BAPTISTE	 France	15:03	+1:46	4:14	1.13
75	 BASTIEN THENOZ	 France	15:16	+1:59	4:18	1.15

DAMES 20		NATION	TEMPS	RK	IP	
3190m 150 starting competitors						
1	ELLI PUNTO	 Tchèque	14:04	+00:00	4:24	1.00
1	MICHAELA NOVOTNA	 Suisse	14:04	+0:00	4:24	1.00
3	HENRIETTE RADZIKOWSK	 Suisse	14:08	+0:04	4:25	1.00
5	 ANNABELLE DELENNE	 France	14:13	+0:09	4:27	1.01
17	 LUCIE GAUDION	 France	14:54	+0:50	4:40	1.06
26	 YAËLLE MALARD-MOULIERE	 France	15:11	+1:07	4:45	1.08
61	 ALICE MERAT	 France	16:24	+2:20	5:08	1.17
70	 FANNY DELAHAYE	 France	16:37	+2:32	5:12	1.18

Championnats du monde Juniors Junior World Orienteering Championships (JWOC)

République- Tchèque - Du 1 au 7 juillet 2024

LONGUE DISTANCE - 03/07/2024

HOMMES 20		NATION	TEMPS	RK	IP
11490m 166 starting competitors					
1	MATTHIEU BUEHRER	 Suisse	1:15:06 +00:00	6:32	1.00
2	ZEFA FAABAE	 Australie	1:16:00 +0:54	6:36	1.01
3	DANIEL BOLEHOVSKY	 Tchèque	1:16:07 +1:01	6:37	1.01
15	MATHIAS LATASTE	 France	1:22:45 +7:39	7:12	1.10
22	ROMAIN PICHARD	 France	1:23:49 +8:43	7:17	1.12
26	GUILHEM VEROVE	 France	1:24:35 +9:29	7:21	1.13
41	BAPTISTE DELORME	 France	1:29:15 +14:09	7:46	1.19
MP	ANTOINE DERLOT	 France	- -	-	-
DNF	BASTIEN THENOZ	 France	- -	-	-

DAMES 20		NATION	TEMPS	RK	IP
9590m 142 starting competitors					
1	LUCIE DITTRICHOVA	 Tchèque	1:14:48 +00:00	7:47	1.00
2	MICHAELA NOVOTNA	 Tchèque	1:17:02 +2:14	8:01	1.03
3	VIKTORIE SKACHOVA	 Tchèque	1:20:47 +5:59	8:25	1.08
32	ANNABELLE DELENNE	 France	1:31:38 +16:50	9:33	1.23
33	ALICE MERAT	 France	1:31:58 +17:10	9:35	1.23
40	LUCIE GAUDION	 France	1:34:43 +19:55	9:52	1.27
49	ALYSSIA WYMER	 France	1:38:25 +23:37	10:15	1.32
51	FANNY DELAHAYE	 France	1:39:09 +24:21	10:20	1.33
71	YAËLLE MALARD-MOULIERE	 France	1:45:51 +31:03	11:02	1.42

Championnats du monde Juniors Junior World Orienteering Championships (JWOC)

République- Tchèque - Du 1 au 7 juillet 2024

MOYENNE DISTANCE - 05/07/2024

HOMMES 20		NATION	TEMPS		RK	IP
4830m 172 starting competitors						
1	JAN STRYCEK	 Tchèque	25:42	+00:00	3:33	1.00
2	MATTHIEU BUEHRER	 Suisse	26:14	+0:01	3:33	1.02
3	ALFRED BJOERNEROED	 Norvège	26:39	+0:04	3:34	1.04
7	 MATHIAS LATASTE	 France	27:04	+1:22	5:36	1.05
8	 GUILHEM VEROVE	 France	27:09	+1:27	5:37	1.06
20	 ROMAIN PICHARD	 France	28:17	+2:35	5:51	1.10
33	 ANTOINE DERLOT	 France	29:25	+3:43	6:05	1.14
52	 BAPTISTE DELORME	 France	30:33	+4:51	6:19	1.19
81	 BASTIEN THENOZ	 France	32:11	+6:29	6:39	1.25

DAMES 20		NATION		TEMPS		RK	IP
3830m 155 starting competitors							
1	LUCIE DITTRICHOVA		Tchèque	24:12	+00:00	6:19	1.00
2	VIKTORIE SKACHOVA		Tchèque	25:32	+1:20	6:40	1.06
3	ALMA SVENNERUD		Suède	25:36	+1:24	6:41	1.06
30	 ANNABELLE DELENNE		France	29:22	+5:10	7:40	1.21
34	 ALICE MERAT		France	29:40	+5:28	7:44	1.23
42	 YAËLLE MALARD-MOULIERE		France	30:45	+6:33	8:01	1.27
45	 ALYSSIA WYMER		France	30:59	+6:47	8:05	1.28
60	 FANNY DELAHAYE		France	32:26	+8:14	8:28	1.34
MP	 LUCIE GAUDION		France	-	-	-	-

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr

Championnats du monde Juniors Junior World Orienteering Championships (JWOC)

République- Tchèque - Du 1 au 7 juillet 2024

RELAIS - 06/07/2024

HOMMES 20

NATION

TEMPS

1	SUISSE 	1:42:06 +00:00
	DAVID BAUMBERGER	35:36
	LOIC BERGER	34:40
	MATTHIEU BUEHRER	31:50
2	SUÈDE 	1:42:32 +0:26
	. EDVIN NILSSON	32:58
	AXEL BRATT	35:29
	SVANTE SELIN	34:05
3	FRANCE 2 	1:44:24 +2:18
	 MATHIAS LATASTE	33:19
	 BAPTISTE DELORME	36:17
	 BASTIEN THENOZ	34:48
NC	FRANCE 1 	- -
	 ANTOINE DERLOT	36:43
	 ROMAIN PICHARD	35:46
	 GUILHEM VEROVE	34:19

DAMES 20

NATION

TEMPS

1	FINLANDE 	1:40:54 +00:00
	. ELLI PUNTO	34:23
	. VIRNA PELLIKKA	33:18
	3. EEVA LIINA OJANAHON	33:13
2	NORVÈGE 	1:42:53 +1:59
	INGEBORG ROLL MOSLAND	34:24
	. ELISA GOTSCH IVERSEN	36:37
	MATHEA GLOEERSEN	31:52
3	RÉPUBLIQUE-TCHÈQUE 	1:43:08 +2:14
	MICHAELA NOVOTNA	35:04
	VIKTORIE SKACHOVA	33:35
	LUCIE DITTRICHOVA	34:29
9	FRANCE 1 	1:56:15 +15:21
	 ANNABELLE DELENNE	35:09
	 ALYSSIA WYMER	40:44
	 YAELE MALARD-MOULIERE	40:22
NC	FRANCE 2 	- -
	 ALICE MERAT	38:35
	 LUCIE GAUDION	41:02
	 FANNY DELAHAYE	41:29

SAISON 2024



COUPE D'EUROPE JUNIORS
AUTRICHE - 27/09/24 AU 29/09/24



SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://www.oefol.at/jec2024/>

ÉQUIPE DE FRANCE JUNIORS, GROUPE FRANCE -18

Junior European Cup (JEC)

Autriche- du 27 au 29 septembre 2024

SPRINT - 27/09/2024

HOMMES 20

NATION

TEMPS

IP

3.2km 57 starting competitors

1	ELIA REN	 Suisse	12:12	+00:00	1.00
2	JAN STRYCEK	 Tchèque	12:21	+00:09	1.01
2	SVANTE SELIN	 Suède	12:21	+00:09	1.01
11	ARTHUR PERRIN	 France	12:44	+00:32	1.04
28	ANTOINE DERLOT	 France	13:16	+01:04	1.09
41	BAPTISTE DELORME	 France	14:00	+01:48	1.15

DAMES 20

NATION

TEMPS

IP

2.5km 48 starting competitors

1	SELINE SANNWALD	 Suisse	10:07	+00:00	1.00
2	MATHEA GLØERSEN	 Norvège	10:19	+00:12	1.02
3	TILLE DE SMUL	 Belgique	10:23	+00:16	1.03
28	VIOLLETTE DUPUY	 France	11:47	+01:40	1.16
35	ALICE MERAT	 France	12:21	+02:14	1.22
38	ALYSSIA WYMER	 France	12:40	+02:33	1.25

HOMMES 18

NATION

TEMPS

IP

2.8km 66 starting competitors

1	VLADIMIR SRB	 Tchèque	10:29	+00:00	1.00
2	ONDREJ BROSCH	 Tchèque	10:34	+00:05	1.01
3	NATHAN PHILIBERT	 France	10:46	+00:17	1.03
12	ANTON WENZEL	 France	11:08	+00:39	1.06
21	LUCAS VERJUX	 France	11:30	+01:01	1.10
43	THÉO DEGAND	 France	12:11	+01:42	1.16
57	CÉLESTIN DUFOUR	 France	13:14	+02:45	1.26

DAMES 18

NATION

TEMPS

IP

2.3km 62 starting competitors

1	FREJA HJERNE	 Suède	10:00	+00:00	1.00
2	HENRIETTE RADZIKOWSKI	 Suisse	10:12	+00:12	1.02
3	HANA VITKOVA	 Tchèque	10:15	+00:15	1.03
6	LUCIE GAUDION	 France	10:35	+00:35	1.06
13	FANNY DELAHAYE	 France	10:57	+00:57	1.10
24	SONIA JOLLY-JANSSON	 France	11:26	+01:26	1.14
33	AMBRE DUFOUR	 France	11:55	+01:55	1.19
43	JEROMINE JANOD	 France	12:33	+02:33	1.26

Junior European Cup (JEC)

Autriche- du 27 au 29 septembre 2024

MOYENNE DISTANCE - 28/09/2024

HOMMES 20

NATION TEMPS IP

5.9km 57 starting competitors

1	JAN STRYCEK	 Tchèque	32:50	+00:00	1.00
2	WILMER SELIN	 Suède	34:05	+01:15	1.04
2	VILÉM BEDNARIK	 Tchèque	36:07	+03:17	1.10
6	 ANTOINE DERLOT	 France	37:24	+04:34	1.14
44	 BAPTISTE DELORME	 France	45:26	+12:36	1.38
MP	 ARTHUR PERRIN	 France			

DAMES 20

NATION TEMPS IP

5.1km 48 starting competitors

1	ALMA SVENNERUD	 Suède	36:18	+00:00	1.00
2	LUCIE DITTRICHOVA	 Tchèque	38:05	+01:47	1.05
3	EEVA-LIINA OJANAHO	 Finlande	39:10	+02:52	1.08
10	 ALICE MERAT	 France	40:50	+04:32	1.12
28	 ALYSSIA WYMER	 France	44:31	+08:18	1.23
40	 VIOLLETTE DUPUY	 France	48:44	+12:26	1.34

HOMMES 18

NATION TEMPS IP

5.3km 67 starting competitors

1	MATTHIEU BÜHRER	 Suisse	29:27	+00:00	1.00
2	GRATIAN BÖHI	 Suisse	32:05	+2:38	1.05
3	PROKOP TOMASEK	 Tchèque	32:23	+2:56	1.10
15	 NATHAN PHILIBERT	 France	34:43	+5:16	1.18
19	 THÉO DEGAND	 France	34:55	+5:28	1.19
22	 LUCAS VERJUX	 France	35:10	+5:43	1.19
31	 ANTON WENZEL	 France	36:43	+7:16	1.16
48	 CÉLESTIN DUFOUR	 France	40:04	+10:37	1.25

DAMES 18

NATION TEMPS IP

4.3km 62 starting competitors

1	ANNI MÄKI-HOKKONEN	 Finlande	31:11	+00:00	1.00
2	FREJA HJERNE	 Suède	31:23	+0:12	1.01
3	CORALIE WALDNER	 Suisse	32:14	+1:03	1.03
9	 LUCIE GAUDION	 France	34:16	+3:05	1.10
17	 FANNY DELAHAYE	 France	36:31	+05:20	1.17
23	 SONIA JOLLY-JANSSON	 France	37:58	+06:47	1.22
36	 JEROMINE JANOD	 France	40:27	+09:16	1.30
41	 AMBRE DUFOUR	 France	41:37	+10:26	1.33

Junior European Cup (JEC)

Autriche- du 27 au 29 septembre 2024

RELAIS - 29/09/2024

HOMMES 20

NATION

TEMPS

DAMES 20

NATION

TEMPS

1	SUISSE		1:26:12	+00:00
	DAVID BAUMBERGER		28:40	
	JOSCHI SCHMID		30:33	
	MATTHIEU BUEHRER		26:59	
2	RÉPUBLIQUE-TCHÈQUE 1		1:27:48	+1:36
	ADAM ZRIDKAVESELY		31:03	
	VILÉM BEDNARIK		29:05	
	JAN STRYCEK		27:40	
3	SUÈDE 2		1:27:54	+1:42
	AXEL BRATT		28:50	
	EDVIN FORSBERG		30:33	
	OLA LEIRE		28:31	
7	FRANCE 1		1:31:40	+5:28
	 ARTHUR PERRIN		30:06	
	 BAPTISTE DELORME		31:57	
	 ANTOINE DERLOT		29:37	
20	FRANCE 2		1:35:34	+9:22
	 LUCAS VERJUX		30:08	
	 THÉO DEGAND		31:36	
	 NATHAN PHILIBERT		33:50	

1	RÉPUBLIQUE-TCHÈQUE 1		1:34:543	+00:00
	MICHAELA NOVOTNA		32:12	
	VIKTORIE SKACHOVA		31:33	
	LUCIE DITTRICHOVA		31:08	
2	SUISSE 1		1:36:16	+1:23
	HENRIETTE RADZIKOWSKI		32:35	
	KATI HOTZ		32:48	
	SELINE SANNWALD		30:53	
3	NORVÈGE 1		1:37:11	+2:18
	ANNA TAKSDAL		32:13	
	INGEBORG ROLL MOSLAND		31:36	
	MATHEA GLØERSEN		33:22	
18	FRANCE 2		1:49:39	+14:46
	 SONIA JOLLY-JANSSON		34:56	
	 VIOLETTE DUPUY		35:14	
	 ALYSSIA WYMER		39:29	
21	FRANCE 1		1:52:40	+17:47
	 LUCIE GAUDION		38:52	
	 ALICE MERAT		35:36	
	 FANNY DELAHAYE		38:12	



BILAN DE LA SAISON INTERNATIONALE 2024



ÉQUIPE DE FRANCE COURSE D'ORIENTATION À VTT

LES MÉDAILLÉS FRANÇAIS DE COURSE D'ORIENTATION À VTT

MTBO

CHAMPIONNATS D'EUROPE SENIORS - POLOGNE

CONSTANCE
DEVILLERS

3ème
en Sprint







	WORLD CUP 1 EMTBOC				WORLD CUP 2			WMTBOC U23		WMTBOC				
	SPRINT	LD	MD	RELAIS MIXTE	SPRINT	LD	RELAIS MIXTE	SPRINT	LD	SPRINT	MASS START	MD	LD	RELAIS
	30/05	31/05	01/06	02/06	05/07	06/07	07/07	05/07	06/07	10/09	11/09	12/09	14/09	15/09
SENIORS (H/D21)														
 ARMEL BERTHAUD	18	MP	20	11	17	16	MP			24		27	19	
 PAUL DEBRAY	27	27	25	13	39	35	14			33	14	17	10	
 ALBIN DEMARET-JOLY	35	40	30	27	11	32	14		9					
 JEREMI POURRE	24	24	14	11	12	23	MP			17	18	20	DNF	
 PIERRE MARTINEZ	11	28	32	13							27	31	22	NC
 LOU COLLE	24	28	MP	27	28	24	26	12	7	22		29	26	
 CONSTANCE DEVILLERS		13		11		17	MP			20	13	32		
 LOU GARCIN					27	18	14			17	11	14	17	
 LAURANE MEYERS	26	16	29	13	17	28	26			18	21	30	DNF	NC
 LILOU PAULY	32	14	21	27	26	37		11	13					

SAISON 2024



EMTBOC
CX80 MTBO World Cup
EJYMTBOC

CHAMPIONNATS D'EUROPE SENIORS

POLOGNE - 30/05/24 AU 02/06/24

ÉQUIPE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION À VTT

Championnats d'Europe Seniors European MTB Orienteering Championships EMTBOC

POLOGNE - du 30 mai au 2 juin 2024

SPRINT - 30/05/2024

HOMMES ELITES		NATION	TEMPS	RK	IP
6620m, 63 starting competitors					
1	SAMUEL POKALA	 Finlande	22:51 +00:00	3:27	1.00
2	IGNAS AMBRAZAS	 Lituanie	23:21 +00:30	3:31	1.02
3	ANDRE HAGA	 Finlande	23:45 +00:54	3:35	1.04
11	 PIERRE MARTINEZ	 France	24:20 +01:29	3:40	1.06
18	 ARMEL BERTHAUD	 France	24:46 +01:55	3:44	1.08
24	 JEREMI POURRE	 France	25:06 +02:15	3:47	1.10
27	 PAUL DEBRAY	 France	25:15 +02:24	3:48	1.11
35	 ALBIN DEMARET-JOLY	 France	26:11 +03:20	3:57	1.15

DAMES ELITES		NATION	TEMPS	RK	IP
5910m, 44 starting competitors					
1	NIKOLINE SPLITTORFF	 Danemark	24:12 +00:00	4:05	1.00
2	GABRIELE ANDRASIUNIENE	 Lituanie	24:51 +00:39	4:12	1.03
3	 CONSTANCE DEVILLERS	 France	26:37 +02:25	4:30	1.10
24	 LOU COLLE	 France	30:22 +06:10	5:08	1.25
26	 LAURANNE MAYERS	 France	31:01 +06:49	5:14	1.28
32	 LILOU PAULY	 France	32:45 +08:33	5:32	1.35

SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://emtbo.com/en>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr

Championnats d'Europe Seniors European MTB Orienteering Championships EMTBOC

POLOGNE - du 30 mai au 2 juin 2024

LONGUE DISTANCE - 31/05/2024

HOMMES ELITES		NATION	TEMPS	RK	IP
12810m, 63 starting competitors					
1	 VOJTECH LUDVIK	 Tchèque	1:44:06 +00:00	3:04	1.00
2	 ANDREAS WALDMANN	 Autriche	1:47:19 +03:13	3:10	1.03
3	 SAMUEL POKALA	 Finlande	1:47:37 +03:31	3:10	1.03
14	 JEREMI POURRE	 France	1:54:14 +10:08	3:22	1.10
20	 ARMEL BERTHAUD	 France	1:55:23 +11:17	3:24	1.11
25	 PAUL DEBRAY	 France	1:57:50 +13:44	3:28	1.13
30	 ALBIN DEMARET-JOLY	 France	2:00:19 +16:13	3:33	1.16
32	 PIERRE MARTINEZ	 France	2:01:34 +17:28	3:35	1.17

DAMES ELITES		NATION	TEMPS	RK	IP
10030m, 43 starting competitors					
1	 NIKOLINE SPLITTORFF	 Danemark	1:34:14 +00:00	3:34	1.00
2	 MARTINA TICHOVSKA	 Tchèque	1:37:11 +02:57	3:40	1.03
3	 RUSKA SAARELA	 Finlande	1:39:56 +05:42	3:47	1.06
13	 CONSTANCE DEVILLERS	 France	1:45:47 +11:33	4:00	1.12
16	 LAURANNE MAYERS	 France	1:47:53 +13:39	4:05	1.14
28	 LOU COLLE	 France	2:00:16 +26:02	4:33	1.28
33	 LILOU PAULY	 France	2:09:05 +34:51	4:53	1.37

SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://emtbo.com/en>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr

Championnats d'Europe Seniors European MTB Orienteering Championships EMTBOC

POLOGNE - du 30 mai au 2 juin 2024

MOYENNE DISTANCE - 01/06/2024

HOMMES ELITES		NATION	TEMPS	RK	IP
33830m, 62 starting competitors					
1	 ANDRE HAGA	 Finlande	43:44 +00:00	3:24	1.00
2	 IGNAS AMBRAZAS	 Lituanie	44:32 +00:48	3:28	1.02
3	 VOJTECH LUDVIK	 Tchèque	44:41 +00:57	3:29	1.02
24	 JEREMI POURRE	 France	49:02 +05:18	3:49	1.12
27	 PAUL DEBRAY	 France	49:16 +05:32	3:50	1.13
28	 PIERRE MARTINEZ	 France	49:21 +05:37	3:51	1.13
40	 ALBIN DEMARET-JOLY	 France	51:35 +07:51	4:01	1.18
-	 ARMEL BERTHAUD	 France	MISPUNCHED		

DAMES ELITES		NATION	TEMPS	RK	IP
26390m, 42 starting competitors					
1	 RUSKA SAARELA	 Finlande	41:14 +00:00	4:06	1.00
2	 GABRIELE ANDRASIUNIENE	 Lituanie	41:21 +00:07	4:07	1.00
3	 MARTINA TICHOVSKA	 Tchèque	41:34 +00:20	4:08	1.01
6	 CONSTANCE DEVILLERS	 France	43:02 +01:48	4:17	1.04
29	 LAURANNE MAYERS	 France	53:09 +12:11	5:19	1.29
39	 LILOU PAULY	 France	58:03 +16:49	5:47	1.41
-	 LOU COLLE	 France	MISPUNCHED		

SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://emtbo.com/en>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr

Championnats d'Europe Seniors European MTB Orienteering Championships EMTBOC

POLOGNE - du 30 mai au 2 juin 2024

RELAIS MIXTE - 02/06/2024

	MIXTE	NATION	TEMPS	
			31 starting competitors	
1	TCHÈQUE 1		2:07:18	+00:00
		MARTINA TICHOVSKA	48:13	
		VOJTECH LUDVIK	38:24	
		KRYSTOF BOGAR	40:41	
2	FINLANDE 1		2:07:19	+00:01
		RUSKA SAARELA	49:19	
		SAMUEL POKALA	37:58	
		ANDRE HAGA	40:02	
3	ITALIE 1		2:08:43	+01:25
		IRIS AURORA PECORARI	48:19	
		FABIANO BETTEGA	39:29	
		LUCA DALLAVALLE	40:55	
11	FRANCE 1		2:15:09	+07:51
		CONSTANCE DEVILLERS	52:15	
		JEREMI POURRE	43:27	
		ARMEL BERTHAUD	39:27	
13	FRANCE 2		2:16:50	+09:32
		LAURANE MEYERS	52:07	
		PAUL DEBRAY	39:08	
		PIERRE MARTINEZ	45:35	
27	FRANCE 3		2:42:09	+34:51
		LOU COLLE	52:12	
		ALBIN DEMARET JOLY	47:48	
		LILOU PAULY	1:02:09	

SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://emtbo.com/en>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr

SAISON 2024



**CHAMPIONNATS DU MONDE U23
COUPE DU MONDE N°2
LETTONIE - 05/07/24 AU 07/07/24**

SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://mtbo-wcup.lv/>

ÉQUIPE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION À VTT

Coupe du monde N°2 CX80 World Cup in MTB Orienteering

LETTONIE - du 5 au 7 juillet 2024

SPRINT - 05/07/2024

HOMMES ELITES		NATION	TEMPS		RK	IP
5 900 m, 63 starting competitors						
1	FABIANO BETTEGA	 Italie	17:50	+00:00	3:01	1.00
2	JONAS MAISELIS	 Lituanie	18:09	+00:19	3:04	1.02
3	ANDRE HAGA	 Finlande	18:17	+00:27	3:05	1.03
11	 ALBIN DEMARET-JOLY	 France	19:07	+01:17	3:14	1.07
12	 JEREMI POURRE	 France	19:08	+01:18	3:14	1.07
17	 ARMEL BERTHAUD	 France	19:17	+01:27	3:16	1.08
20	 AUGUSTIN LECLERE	 France	19:32	+01:42	3:18	1.10
23	 ANTOINE LESQUER	 France	19:42	+01:52	3:20	1.10
37	 JOCELIN LAURET	 France	20:50	+03:00	3:31	1.17
39	 PAUL DEBRAY	 France	20:53	+03:03	3:32	1.17

DAMES ELITES		NATION	TEMPS		RK	IP
5 100 m, 46 starting competitors						
1	NIKOLINE SPLITTORFF	 Danemark	18:24	+00:00	3:36	1.00
2	GABRIELE ANDRASIUNIENE	 Lituanie	19:15	+00:51	3:46	1.05
3	RUSKA SAARELA	 Finlande	19:26	+01:02	3:48	1.06
8	 CONSTANCE DEVILLERS	 France	20:11	+01:47	3:57	1.10
12	 JADE BOUSSIER	 France	20:40	+02:16	4:03	1.12
17	 LAURANNE MAYERS	 France	20:58	+02:34	4:06	1.14
26	 LILOU PAULY	 France	21:22	+02:58	4:11	1.16
27	 LOU GARCIN	 France	21:35	+03:11	4:13	1.17
28	 LOU COLLE	 France	21:48	+03:24	4:16	1.18

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr

Coupe du monde N°2 CX80 World Cup in MTB Orienteering

LETTONIE - du 5 au 7 juillet 2024

LONGUE DISTANCE - 06/07/2024

HOMMES ELITES

NATION

TEMPS

RK

IP

29 900 m, 64 starting competitors

1	ANDRE HAGA	 Finlande	1:50:28	+00:00	3:41	1.00
2	ANDREAS WALDMANN	 Autriche	1:52:03	+01:35	3:44	1.01
3	JUSSI LAURILA	 Finlande	1:56:15	+05:47	3:53	1.05
16	 ARMEL BERTHAUD	 France	2:00:01	+09:33	4:00	1.09
23	 JEREMI POURRE	 France	2:04:44	+14:16	4:10	1.13
29	 AUGUSTIN LECLERE	 France	2:06:56	+16:28	4:14	1.15
32	 ALBIN DEMARET-JOLY	 France	2:09:59	+19:31	4:20	1.18
33	 ANTOINE LESQUER	 France	2:10:09	+19:41	4:21	1.18
35	 PAUL DEBRAY	 France	2:11:35	+21:07	4:24	1.19
39	 JOCELIN LAURET	 France	2:15:45	+25:17	4:32	1.23

DAMES ELITES

NATION

TEMPS

RK

IP

24 700 m, 45 starting competitors

1	GABRIELE ANDRASIUNIENE	 Lituanie	1:53:42	+00:00	4:36	1.00
2	NIKOLINE SPLITTORFF	 Danemark	1:53:46	+0:04	4:36	1.00
3	CAECILIE SPLITTORFF	 Danemark	1:55:24	+01:42	4:40	1.01
17	 CONSTANCE DEVILLERS	 France	2:06:23	+12:41	5:07	1.11
18	 LOU GARCIN	 France	2:07:16	+13:34	5:09	1.12
22	 JADE BOUSSIER	 France	2:09:15	+15:33	5:13	1.14
24	 LOU COLLE	 France	2:10:52	+17:10	5:17	1.15
28	 LAURANNE MAYERS	 France	2:13:19	+19:37	5:23	1.17
37	 LILOU PAULY	 France	2:29:33	+35:51	6:03	1.32

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr

Coupe du monde N°2 CX80 World Cup in MTB Orienteering

LETTONIE - du 5 au 7 juillet 2024

RELAIS MIXTE - 07/07/2024

RELAIS MIXTE	NATION	TEMPS
1	LITUANIE 1 	2:17:41 +00:00
	GABRIELE ANDRASIUNIENE	50:17
	JONAS MAISELIS	43:25
	IGNAS AMBRAZAS	43:59
2	ITALIE 1 	2:20:36 +2:55
	IRIS AURORA PECORARI	50:16
	FABIANO BETTEGA	44:10
	LUCA DALLAVALLE	46:10
3	FINLANDE 1 	2:20:54 +3:13
	RUSKA SAARELA	57:23
	JUSSI LAURILA	42:02
	ANDRE HAGA	41:29

RELAIS MIXTE	NATION	TEMPS
14	FRANCE 2 	2:30:48 +13:07
	 LOU GARCIN	56:41
	 ALBIN DEMARET JOLY	43:03
	 PAUL DEBRAY	51:04
17	FRANCE 3 	2:34:18 +16:37
	 JADE BOUSSIER	59:41
	 ANTOINE LESQUER	47:54
	 AUGUSTIN LECLERC	46:43
26	FRANCE 4 	2:49:01 +31:20
	 LAURANE MEYERS	55:06
	 JOCELIN LAURET	47:08
	 LOU COLLE	1:06:47
-	FRANCE 1 	MISPUNCHED
	 CONSTANCE DEVILLERS	-
	 JEREMI POURRE	-
	 ARMEL BERTHAUD	-

Championnats du monde U23 U23 World MTB Orienteering Championships

LETTONIE - du 5 au 7 juillet 2024

SPRINT - 05/07/2024

HOMMES U23		NATION	TEMPS		IP
5.9Km - 22 competitors					
1	NOAH RIEDER	 Suisse	18:46	+00:00	1.00
2	 ALBIN DEMARET JOLY	 France	19:07	+00:21	1.02
3	FLURIN SCHNYDER	 Suisse	19:09	+00:23	1.02
4	 ARMEL BERTHAUD	 France	19:17	+00:31	1.03
5	 AUGUSTIN LECLERE	 France	19:32	+00:46	1.04
8	 ANTOINE LESQUER	 France	19:42	+00:56	1.05
12	 JOCELIN LAURET	 France	20:50	+02:04	1.11
DAMES U23		NATION	TEMPS		IP
5.1km 19 competitors					
1	JANA HNILICA	 Autriche	19:42	+00:00	1.00
2	TILDA PALM	 Suède	19:53	+00:11	1.01
3	CELINE WELLENREITER	 Suisse	20:16	+00:34	1.03
4	 JADE BOUSSIER	 France	20:40	+00:58	1.05
11	 LILOU PAULY	 France	21:22	+01:40	1.08
12	 LOU COLLE	 France	21:48	+02:06	1.11

SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://mtbo-wcup.lv/>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr

Championnats du monde U23 U23 World MTB Orienteering Championships

LETTONIE - du 5 au 7 juillet 2024

LONGUE DISTANCE - 06/07/2024

HOMMES U23		NATION	TEMPS		IP
29,9Km - 23 competitors					
1	NOAH RIEDER	 Suisse	1:59:07	+00:00	1.00
2	 ARMEL BERTHAUD	 France	2:00:01	+00:54	1.01
3	SANDER PRITSIK	 Estonie	2:04:41	+05:34	1.05
7	 AUGUSTIN LECLERE	 France	2:06:56	+07:49	1.07
9	 ALBIN DEMARET JOLY	 France	2:09:59	+10:52	1.09
10	 ANTOINE LESQUER	 France	2:10:09	+11:02	1.09
11	 JOCELIN LAURET	 France	2:15:45	+16:38	1.14

DAMES U23		NATION	TEMPS		IP
24,7km 19 competitors					
1	IRIS AURORA PECORAR	 Italie	1:56:42	+00:00	1.00
2	ROZALIE KUCHAROVA	 Tchèque	1:59:24	+02:42	1.02
3	TILDA PALM	 Suède	2:02:20	+05:38	1.05
6	 JADE BOUSSIER	 France	2:09:15	+12:33	1.11
7	 LOU COLLE	 France	2:10:52	+14:10	1.12
13	 LILOU PAULY	 France	2:29:33	+32:51	1.28

SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://mtbo-wcup.lv/>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr

Page 1 sur /

SAISON 2024



Course d'Orientation
Equipe de France



WMTBOC 2024

SHUMEN BULGARIA

CHAMPIONNATS DU MONDE
SENIORS ET JUNIORS
BULGARIE- 10/09/24 AU 15/09/24

ÉQUIPE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION À VTT

Championnat du monde Seniors

CX80 World MTB Orienteering Championships 2024

CX80 World Cup in MTB Orienteering

BULGARIE - DU 10 AU 15 SEPTEMBRE 2024

SPRINT - 10/09/2024

HOMMES ELITES

NATION

TEMPS

RK

IP

10880m, 65 starting competitors

1	JAN HASEK	 Tchèque	20:24	+00:00	1:52	1.00
2	JONAS MAISELIS	 Lituanie	20:36	+00:12	1:53	1.01
3	VOJTECH LUDVIK	 Tchèque	21:00	+00:36	1:55	1.03
4	 PIERRE MARTINEZ	 France	21:13	+00:49	1:57	1.04
17	 JEREMI POURRE	 France	22:17	+01:53	2:02	1.09
24	 ARMEL BERTHAUD	 France	22:34	+02:10	2:04	1.11
33	 PAUL DEBRAY	 France	23:19	+02:55	2:08	1.14

DAMES ELITES

NATION

TEMPS

RK

IP

9350m, 42 starting competitors

1	RUSKA SAARELA	 Finlande	21:34	+00:00	2:18	1.00
2	MARTINA TICHOVSKA	 Tchèque	21:43	+0:09	2:19	1.01
3	GABRIELE ANDRASIUNIENE	 Lituanie	21:46	+0:12	2:19	1.01
17	 LOU GARCIN	 France	23:31	+01:57	2:30	1.09
18	 LAURANNE MAYERS	 France	23:33	+01:59	2:31	1.09
20	 CONSTANCE DEVILLERS	 France	23:37	+02:03	2:31	1.10
22	 LOU COLLE	 France	24:06	+02:32	2:34	1.12

SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://wmtboc2024.eu>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr

Championnat du monde Seniors

CX80 World MTB Orienteering Championships 2024

CX80 World Cup in MTB Orienteering

BULGARIE - DU 10 AU 15 SEPTEMBRE 2024

MASS START - 11/09/2024

HOMMES ELITES

NATION

TEMPS

RK

IP

19 700 m, 66 starting competitors

1	JAN HASEK	 Tchèque	1:13:49	+00:00	3:44	1.00
2	SAMUEL POKALA	 Lituanie	1:14:40	+00:50	3:47	1.01
3	FABIANO BETTEGA	 Italie	1:15:53	+02:04	3:51	1.03
7	ARMEL BERTHAUD	 France	1:16:06	+02:17	3:51	1.03
14	PAUL DEBRAY	 France	1:18:04	+04:15	3:57	1.06
18	JEREMI POURRE	 France	1:19:22	+05:33	4:01	1.08
27	PIERRE MARTINEZ	 France	1:23:26	+09:36	4:14	1.13

DAMES ELITES

NATION

TEMPS

RK

IP

17 375 m, 42 starting competitors

1	NIKOLINE SPLITTORFF	 Danemark	1:20:03	+00:00	4:36	1.00
2	GABRIELE ANDRASIUNIENE	 Lituanie	1:20:25	+00:21	4:37	1.00
3	VALERIE KAMEREROVA	 Tchèque	1:20:32	+00:28	4:38	1.01
7	LOU COLLE	 France	1:23:35	+03:31	4:48	1.04
11	LOU GARCIN	 France	1:25:03	+05:00	4:53	1.06
13	CONSTANCE DEVILLERS	 France	1:25:10	+05:07	4:54	1.06
21	LAURANNE MAYERS	 France	1:28:55	+08:51	5:07	1.11

SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://mtbo-wcup.lv/>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr

Championnat du monde Seniors

CX80 World MTB Orienteering Championships 2024

CX80 World Cup in MTB Orienteering

BULGARIE - DU 10 AU 15 SEPTEMBRE 2024

MOYENNE DISTANCE - 12/09/2024

HOMMES ELITES

NATION

TEMPS

RK

IP

12 010 m, 61 starting competitors

1	KRYSTOF BOGAR	 Tchèque	42:39	+00:00	3:33	1.00
2	ANDRE HAGA	 Finlande	43:05	+00:26	3:35	1.01
3	IGNAS AMBRAZAS	 Lituanie	43:17	+00:38	3:36	1.01
17	 PAUL DEBRAY	 France	45:14	+02:35	3:45	1.06
20	 JEREMI POURRE	 France	45:37	+02:58	3:47	1.07
27	 ARMEL BERTHAUD	 France	47:21	+04:42	3:56	1.11
31	 PIERRE MARTINEZ	 France	48:32	+05:53	4:02	1.14

DAMES ELITES

NATION

TEMPS

RK

IP

9 520 m, 40 starting competitors

1	GABRIELE ANDRASIUNIENE	 Lituanie	39:42	+00:00	4:10	1.00
2	VALERIE KAMEREROVA	 Tchèque	40:12	+00:30	4:13	1.01
3	RUSKA SAARELA	 Finlande	40:24	+00:42	4:14	1.02
14	 LOU GARCIN	 France	43:20	+03:38	4:33	1.09
29	 LOU COLLE	 France	48:19	+08:37	5:04	1.22
30	 LAURANNE MAYERS	 France	48:22	+08:40	5:04	1.22
32	 CONSTANCE DEVILLERS	 France	50:10	+10:28	5:16	1.26

SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://mtbo-wcup.lv/>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr

Championnat du monde Seniors

CX80 World MTB Orienteering Championships 2024

CX80 World Cup in MTB Orienteering

BULGARIE - DU 10 AU 15 SEPTEMBRE 2024

LONGUE DISTANCE - 14/09/2024

HOMMES ELITES

NATION

TEMPS

RK

IP

37 590 m, 61 starting competitors

1	VOJTECH LUDVIK	 Tchèque	1:43:35 +00:00	2:45	1.00
2	ANDREAS WALDMANN	 Autriche	1:45:29 +01:54	2:48	1.02
3	MORTEN OERNHAGEN JOERGENSEN	 Danemark	1:45:48 +02:13	2:48	1.02
10	 PAUL DEBRAY	 France	1:49:38 +06:03	2:54	1.06
19	 ARMEL BERTHAUD	 France	1:52:45 +09:10	2:59	1.09
22	 PIERRE MARTINEZ	 France	1:55:38 +12:03	3:04	1.12
DNF	 JEREMI POURRE	 France	-		

DAMES ELITES

NATION

TEMPS

RK

IP

30 330 m, 41 starting competitors

1	NIKOLINE SPLITTORFF	 Danemark	1:46:20 +00:00	3:30	1.00
2	MARTINA TCHOVSKA	 Tchèque	1:46:40 +00:20	3:31	1.00
3	CAMILLA SOEGAARD	 Danemark	1:47:01 +00:41	3:31	1.01
6	 CONSTANCE DEVILLERS	 France	1:51:59 +05:39	3:41	1.05
17	 LOU GARCIN	 France	2:00:26 +14:06	3:58	1.13
26	 LOU COLLE	 France	2:14:30 +28:10	4:26	1.26
DNF	 LAURANNE MAYERS	 France	-		

SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://mtbo-wcup.lv/>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr

Championnat du monde Seniors CX80 World MTB Orienteering Championships 2024 CX80 World Cup in MTB Orienteering

BULGARIE - Du 9 septembre au 15 septembre 2024

RELAIS - 15/09/2024

HOMMES ELITES 22 starting competitors

NATION

TEMPS

1	TCHÈQUE 1		2:03:51	+00:00
	JAN HASEK		41:17	
	VOJTECH LUDVIK		41:06	
	KRYSTOF BOGAR		41:28	
2	FINLANDE 1		2:04:07	+00:16
	MIIKA NURMI		41:42	
	SAMUEL POKALA		42:14	
	ANDRE HAGA		40:11	
3	AUTRICHE 1		2:05:21	+01:30
	HANNES HNILICA		41:42	
	GEORG KOFFLER		42:14	
	ANDREAS WALDMANN		41:25	
5	FRANCE 1		2:10:31	+06:40
	 JEREMI POURRE		40:55	
	 PAUL DEBRAY		44:01	
	 ARMEL BERTHAUD		45:35	

DAMES ELITES 11 starting competitors

NATION

TEMPS

1	DANEMARK 1		2:20:23	+00:00
	CAECILIE CHRISTOFFERSEN		46:40	
	NIKOLINE SPLITTORFF		45:51	
	CAMILLA SOEGAARD		47:52	
2	FINLANDE 1		2:25:22	+04:59
	INGRID STENGARD		49:11	
	ANTONIA HAGA		50:38	
	RUSKA SAARELA		45:33	
3	SUISSE 1		2:25:37	+05:14
	JANA LUSCHER ALEMANY		48:53	
	CELINE WELLENREITER		47:21	
	URSINA JAEGGI		49:23	
5	FRANCE 1		2:26:49	+06:26
	 LOU COLLE		53:03	
	 CONSTANCE DEVILLERS		45:33	
	 LOU GARCIN		48:13	

SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://mtbo-wcup.lv/>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr



BILAN DE LA SAISON INTERNATIONALE 2024



ÉQUIPE DE FRANCE COURSE D'ORIENTATION À VTT

LES MÉDAILLÉS FRANÇAIS DE COURSE D'ORIENTATION À VTT



CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS - BULGARIE



**ANTOINE LESQUER
JOCELIN LAURET
AUGUSTIN LECLERC**

1er
en Relais



**LOLA COLLE
JADE BOUSSIER
ENOLA BARDINE**

3ème
en Relais



CHAMPIONNATS D'EUROPE JUNIORS - POLOGNE



**AUGUSTIN
LECLERC**

2ème
en Moyenne distance



**ANTOINE
LESQUER**

3ème
en Longue distance



**JADE
BOUSSIER**

3ème
en Sprint



3ème
en Moyenne distance



**JADE BOUSSIER
LOLA COLLE
ENOLA BARDINE**

1er
en Relais D20



**ANTOINE LESQUER
JOCELIN LAURET
AUGUSTIN LECLERC**

1er
en Relais H20



**AUGUSTIN
LECLERC**

1er
en Mass Start



2ème
en Longue distance



**JADE
BOUSSIER**

3ème
en Longue distance



1ère
en Mass Start



**ANTOINE
LESQUER**

3ème
en Mass Start



2ème
en Moyenne distance



CHAMPIONNATS D'EUROPE DES JEUNES - POLOGNE



JILDAS LAURET

2ème
en Sprint



2ème
en Longue distance



1er
en Moyenne distance



**ALBIN CHIFFLET
JILDAS LAURET
ROBINSON PAYET**

3ème
en Relais



**CELESTE LECLERC
ZOÉ COLLIOUD MARICHALLOT
PRUNE MASSON**

1er
en Relais





	EY-EJMTBOC				WORLD CUP 2			WMTBOC U23		JWMTBOC				
	SPRINT 30/05	LD 31/05	MD 01/06	RELAIS MIXTE 02/06	SPRINT 05/07	LD 06/07	RELAIS MIXTE 07/07	SPRINT 05/07	LD 06/07	SPRINT 10/09	MASS START 11/09	MD 12/09	LD 14/09	RELAIS 15/09
JUNIORS (H/D20)														
JOCELIN LAURET	24	11				39	26	12	11	6				
AUGUSTIN LECLERE	11					29	17					9		
TIMOTHY BLOT											18		19	NC
ANTOINE LESQUER						33	17							
ENOLA BARDINE		12								11			12	
JADE BOUSSIER					12	22	17							
LOLA COLLE			11							18		19		
JEUNES (H/D17)														
ALBIN CHIFFLET	12													
JILDAS LAURET														
ROBINSON PAYET			13											
ZOE COLLIOUD MARICHALLOT	20	15	15											
CELESTE LECLERE		13	23											
PRUNE MASSON	11													

ÉQUIPE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION À VTT

SAISON 2024

MTBO



EUROPEAN CHAMPIONSHIPS

EMTBOC
CX80 MTBO World Cup
EJYMTBOC

CHAMPIONNATS D'EUROPE
JUNIORS ET JEUNES
POLOGNE - 30/05/24 AU 02/06/24



SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://emtbo.com/en>

ÉQUIPE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION À VTT

Championnats d'Europe des Jeunes et Juniors EYMTBOC - EJMTBOC

POLOGNE - du 30 mai au 2 juin 2024

SPRINT - 30/05/2024

HOMMES 20

NATION TEMPS RK IP

5560m 37 starting competitors

1	HANNES HNILICA	 Autriche	19:40	+00:00	3:32	1.00
2	NICOLAS LOPEZ GONZALEZ	 Espagne	21:01	+01:21	3:46	1.07
3	EEMIL KOSKINEN	 Finlande	21:06	+01:26	3:47	1.07
4	ANTOINE LESQUER	 France	21:17	+01:37	3:49	1.08
11	AUGUSTIN LECLERE	 France	22:04	+02:24	3:58	1.12
24	JOCELIN LAURET	 France	23:53	+04:13	4:17	1.21

DAMES 20

NATION TEMPS RK IP

4760m 23 starting competitors

1	IRIS AURORA PECORARI	 Italie	18:51	+00:00	3:57	1.00
2	SOFIE STRANSKA	 Tchèque	19:43	+00:52	4:08	1.05
3	JADE BOUSSIER	 France	20:07	+01:16	4:13	1.07
8	ENOLA BARDINE	 France	21:20	+02:29	4:28	1.13
9	LOLA COLLE	 France	21:32	+02:41	4:31	1.14

HOMMES 17

NATION TEMPS RK IP

4280m 29 starting competitors

1	RADEK LESAGE	 Tchèque	16:00	+00:00	3:44	1.00
2	JILDAS LAURET	 FRANCE	16:15	+00:15	3:47	1.02
3	RADO KALC	 ITALIE	16:53	+00:53	3:56	1.06
9	ROBINSON PAYET	 France	17:35	+01:35	4:06	1.10
12	ALBIN CHIFFLET	 France	18:12	+02:12	4:15	1.14

DAMES 17

NATION TEMPS RK IP

3900m 28 starting competitors

1	EMMA LANG	 Finlande	16:47	+00:00	4:18	1.00
2	IRMANTE ALELIUNAITE	 Lituanie	17:19	+0:32	4:26	1.03
3	ADELA RYGLOVA	 Tchèque	17:42	+0:55	4:32	1.05
6	CELESTE LECLERE	 France	19:07	+2:20	4:54	1.14
11	PRUNE MASSON	 France	20:06	+3:19	5:09	1.20
20	ZOÉ COLLIOUD-MARICHALLOT	 France	23:15	+6:28	5:57	1.39

SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://emtbo.com/en>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr

Championnats d'Europe des Jeunes et Juniors EYMTBOC - EJMTBOC

POLOGNE - du 30 mai au 2 juin 2024

LONGUE DISTANCE - 31/05/2024

HOMMES 20

NATION TEMPS RK IP

26770m 37 starting competitors

1	HANNES HNILICA	 Autriche	1:26:15	+00:00	3:13	1.00
2	EEMIL KOSKINEN	 Finlande	1:26:29	+00:14	3:13	1.00
3	 ANTOINE LESQUER	 France	1:26:46	+00:31	3:14	1.01
9	 AUGUSTIN LECLERE	 France	1:32:37	+06:22	3:27	1.07
11	 JOCELIN LAURET	 France	1:35:05	+08:50	3:33	1.10

DAMES 20

NATION TEMPS RK IP

21590m 23 starting competitors

1	IRIS AURORA PECORARI	 Italie	1:26:37	+00:00	4:00	1.00
2	SOFIE STRANSKA	 Tchèque	1:30:24	+03:47	4:11	1.04
3	EMMARIKKA LAAMANEN	 Finlande	1:34:55	+08:18	4:23	1.10
8	 JADE BOUSSIER	 France	1:43:33	+16:56	4:47	1.20
9	 LOLA COLLE	 France	1:43:47	+17:10	4:48	1.20
12	 ENOLA BARDINE	 France	1:47:21	+20:44	4:58	1.24

HOMMES 17

NATION TEMPS RK IP

13780m 29 starting competitors

1	RADEK LESAGE	 Tchèque	52:00	+00:00	3:46	1.00
2	JILDAS LAURET	 France	53:36	+01:36	3:53	1.03
3	JOAN MONTES	 Espagne	56:03	+04:03	4:04	1.08
6	ALBIN CHIFFLET	 France	57:11	+05:11	4:08	1.10
7	ROBINSON PAYET	 France	57:46	+05:46	4:11	1.11

DAMES 17

NATION TEMPS RK IP

9590m 28 starting competitors

1	IRMANTE ALELIUNAITE	 Lituanie	36:27	+00:00	3:48	1.00
2	ADELE BALANASA	 Lettonie	39:09	+02:42	4:04	1.07
3	EMMA LANG	 Finlande	41:00	+04:33	4:16	1.12
6	PRUNE MASSON	 France	42:41	+06:14	4:27	1.17
13	CELESTE LECLERE	 France	47:11	+10:44	4:55	1.29
15	ZOÉ COLLIOUD-MARICHALLOT	 France	48:05	+11:38	5:00	1.32

SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://emtbo.com/en>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr

Championnats d'Europe des Jeunes et Juniors EYMTBOC - EJMTBOC

POLOGNE - du 30 mai au 2 juin 2024

MOYENNE DISTANCE - 01/06/2024

HOMMES 20

NATION TEMPS RK IP

9610m 36 starting competitors

1	HANNES HNILICA	 Autriche	35:45	+00:00	3:43	1.00
2	 AUGUSTIN LECLERE	 France	37:18	+01:33	3:52	1.04
3	MELVIN LOFGREN	 Suède	37:22	+01:37	3:53	1.05
9	 ANTOINE LESQUER	 France	40:46	+05:01	4:14	1.14
10	 JOCELIN LAURET	 France	41:01	+05:16	4:16	1.15

DAMES 20

NATION TEMPS RK IP

8790m 23 starting competitors

1	IRIS AURORA PECORARI	 Italie	33:14	+00:00	3:46	1.00
2	SOFIE STRANSKA	 Tchèque	35:31	+02:17	4:02	1.07
3	 JADE BOUSSIER	 France	35:59	+02:45	4:05	1.08
6	 ENOLA BARDINE	 France	37:08	+03:54	4:13	1.12
11	 LOLA COLLE	 France	40:26	+07:12	4:35	1.22

HOMMES 17

NATION TEMPS RK IP

6780m 29 starting competitors

1	JILDAS LAURET	 France	25:10	+00:00	3:42	1.00
2	ARNAS SAUSAITIS	 Lituanie	25:46	+00:36	3:48	1.02
3	RADO KALC	 Italie	25:50	+00:40	3:48	1.03
6	ALBIN CHIFFLET	 France	26:47	+01:37	3:57	1.06
13	ROBINSON PAYET	 France	28:59	+03:49	4:16	1.15

DAMES 17

NATION TEMPS RK IP

5700m 29 starting competitors

1	ADELA RYGLOVA	 Tchèque	24:19	+00:00	4:15	1.00
2	EMMA LANG	 Finlande	24:28	+0:09	4:17	1.01
3	LIIDA LAHTI	 Finlande	24:56	+0:37	4:22	1.03
5	PRUNE MASSON	 France	25:33	+1:14	4:28	1.05
15	ZOÉ COLLIOUD-MARICHALLOT	 France	29:33	+5:14	5:11	1.22
23	CELESTE LECLERE	 France	33:01	+8:42	5:47	1.36

SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://emtbo.com/en>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr

Championnats d'Europe des Jeunes et Juniors EYMTBOC - EJMTBOC

POLOGNE - du 30 mai au 2 juin 2024

RELAIS - 02/06/2024

HOMMES 20	NATION	TEMPS
1	FRANCE 	01:31:19 +00:00
	 JOCELIN LAURET	28:54
	 AUGUSTIN LECLERE	30:45
	 ANTOINE LESQUER	31:40
2	FINLANDE 	1:31:52 +00:33
	TATU AALTONEN	29:28
	EEVERT KENTTAMIES	30:57
	EEMIL KOSKINEN	31:27
3	SUÈDE 	1:32:29 +01:10
	MELVIN LOFGREN	29:32
	ALEXANDER DYBERG	32:12
	JON HANSSON	30:45

DAMES 20	NATION	TEMPS
1	FRANCE 	1:32:32 +00:00
	 ENOLA BARDINE	33:33
	 LOLA COLLE	30:11
	 JADE BOUSSIER	28:48
2	FINLANDE 	1:33:50 +01:18
	KAISLA HAKKINEN	32:28
	AINO KANKAANPAA	31:19
	EMMARIKKA LAAMANEN	30:03
3	SUÈDE 	1:41:00 +08:28
	SIGNE FEIL	32:29
	MATILDA ASP	34:27
	EMILIA JAKOBSSON	34:04

HOMMES 17	NATION	TEMPS
1	TCHÈQUE 	1:08:45 +00:00
	LUKAS TUMA	22:49
	ONDREJ PETRUS	23:50
	RADEK LESAGE	22:06
2	FINLANDE 	1:09:14 +00:29
	SISU BONDEN	23:21
	ELMERI LANG	22:43
	JUUSO KOSKI	23:10
3	FRANCE 	1:13:24 +04:39
	ROBINSON PAYET	29:22
	ALBIN CHIFFLET	21:37
	JILDAS LAURET	22:25

DAMES 17	NATION	TEMPS
1	TCHÈQUE 	1:12:17 +00:00
	MARKETA FISEROVA	23:44
	LISA KALINOVA	25:55
	ADELA RYGLOVA	22:38
2	FRANCE 	1:15:41 +03:24
	ZOE COLLIOUD MARICHALLOT	29:02
	CELESTE LECLERE	24:01
	PRUNE MASSON	22:38
3	FINLANDE 	1:17:22 +05:05
	FRIDA KOSKINEN	30:00
	LIIDA LAHTI	24:27
	EMMA LANG	22:55

SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://emtbo.com/en>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr

SAISON 2024



Course d'Orientation
Equipe de France



WMTBOC 2024

SHUMEN BULGARIA

**CHAMPIONNATS DU MONDE
SENIORS ET JUNIORS**
BULGARIE- 10/09/24 AU 15/09/24

ÉQUIPE DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION À VTT

Championnat du monde Juniors Junior World MTB Orienteering Championships 2024

BULGARIE - DU 10 AU 15 SEPTEMBRE 2024

SPRINT - 10/09/2024

HOMMES 20

NATION

TEMPS

RK

IP

9270m, 43 starting competitors

1	EEMIL KOSKINEN	 Finlande	19:32	+00:00	2:06	1.00
2	HANNES HNILICA	 Autriche	20:10	+00:38	2:10	1.03
3	OLE GUNNAR KLEPPA MADSLIEN	 Norvège	20:16	+00:44	2:11	1.04
4	 TIMOTHY BLOT	 France	20:35	+01:03	2:13	1.04
5	 ANTOINE LESQUER	 France	20:36	+01:04	2:13	1.05
6	 JOCELIN LAURET	 France	20:38	+01:06	2:13	1.06
7	 AUGUSTIN LECLERE	 France	20:39	+01:07	2:13	1.06

DAMES 20

NATION

TEMPS

RK

IP

8320m, 29 starting competitors

1	IRIS AURORA PECORARI	 Italie	20:12	+00:00	2:25	1.00
2	SOFIE STRANSKA	 Tchèquie	20:29	+00:17	2:27	1.01
3	KAISLA HAKKINEN	 Finlande	20:59	+00:47	2:31	1.04
6	 JADE BOUSSIER	 France	21:24	+01:12	2:34	1.06
11	 ENOLA BARDINE	 France	22:00	+01:48	2:38	1.09
18	 LOLA COLLE	 France	23:05	+02:53	2:46	1.14

SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://wmtboc2024.eu>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr

Championnat du monde Juniors Junior World MTB Orienteering Championships 2024

BULGARIE - DU 10 AU 15 SEPTEMBRE 2024

MASS START - 11/09/2024

HOMMES 20		NATION	TEMPS		RK	IP
17 875 m, 38 starting competitors						
1	 AUGUSTIN LECLERE	 France	1:06:32	+00:00	3:43	1.00
2	HANNES HNILICA	 Autriche	1:07:13	+00:41	3:45	1.01
3	 ANTOINE LESQUER	 France	1:08:37	+02:04	3:50	1.03
4	 JOCELIN LAURET	 France	1:09:21	+02:49	3:52	1.04
18	 THIMOTHY BLOT	 France	1:16:41	+10:08	4:17	1.15

DAMES 20		NATION	TEMPS		RK	IP
14 150 m, 25 starting competitors						
1	 JADE BOUSSIER	 France	1:02:55	+00:00	4:26	1.00
2	MINNA PALM	 Suède	1:04:11	+1:16	4:32	1.02
3	SOFIE STRANSKA	 Tchèque	1:05:08	+2:13	4:36	1.04
5	 LOLA COLLE	 France	1:05:38	+2:43	4:38	1.04
10	 ENOLA BARDINE	 France	1:08:13	+5:18	4:49	1.08

SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://mtbo-wcup.lv/>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr

Championnat du monde Juniors Junior World MTB Orienteering Championships 2024

BULGARIE - DU 10 AU 15 SEPTEMBRE 2024

MOYENNE DISTANCE - 12/09/2024

HOMMES 20		NATION	TEMPS		RK	IP
10 080 m, 43 starting competitors						
1	EEVERT KENTTAMIES	 Finlande	38:10	+00:00	3:47	1.00
2	 ANTOINE LESQUER	 France	38:40	+00:30	3:50	1.01
3	EEMIL KOSKINEN	 Finlande	38:55	+00:45	3:51	1.02
5	 JOCELIN LAURET	 France	39:24	+01:14	3:54	1.03
7	 TIMOTHY BLOT	 France	40:06	+01:56	3:58	1.05
9	 AUGUSTIN LECLERE	 France	41:15	+03:05	4:05	1.08

DAMES 20		NATION	TEMPS	RK	IP	
7 640 m, 29 starting competitors						
1	IRIS AURORA PECORARI	 Italie	31:06	+00:00	4:04	1.00
2	MINNA PALM	 Suède	32:03	+00:57	4:11	1.03
3	YRSA ROJGARD	 Suède	32:41	+01:35	4:16	1.05
4	 JADE BOUSSIER	 France	33:26	+02:20	4:22	1.08
7	 ENOLA BARDINE	 France	34:06	+03:00	4:27	1.10
19	 LOLA COLLE	 France	39:52	+08:46	5:13	1.28

SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://mtbo-wcup.lv/>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr

Championnat du monde Juniors Junior World MTB Orienteering Championships 2024

BULGARIE - DU 10 AU 15 SEPTEMBRE 2024

LONGUE DISTANCE - 14/09/2024

HOMMES 20

NATION

TEMPS

RK

IP

27 530 m, 43 starting competitors

1	HANNES HNILICA		Autriche	1:21:25	+00:00	2:57	1.00
2	 AUGUSTIN LECLERE		France	1:22:16	+00:51	2:59	1.01
3	LUKAS WIESER		Autriche	1:27:08	+05:43	3:09	1.07
7	 JOCELIN LAURET		France	1:30:41	+09:16	3:17	1.11
8	 ANTOINE LESQUER		France	1:30:48	+09:23	3:17	1.12
19	 THIMOTHY BLOT		France	1:37:48	+16:23	3:33	1.20

DAMES 20

NATION

TEMPS

RK

IP

23 770 m, 27 starting competitors

1	IRIS AURORA PECORARI		Italie	1:18:22	+00:00	3:17	1.00
2	ADELA RYGLOVA		Tchèque	1:25:48	+07:26	3:36	1.09
3	 JADE BOUSSIER		France	1:28:27	+10:05	3:43	1.13
10	 LOLA COLLE		France	1:32:37	+14:15	3:53	1.18
12	 ENOLA BARDINE		France	1:34:30	+16:08	3:58	1.21

SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://mtbo-wcup.lv/>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr

Championnat du monde Juniors Junior World MTB Orienteering Championships 2024

BULGARIE - DU 10 AU 15 SEPTEMBRE 2024

RELAIS - 15/09/2024

HOMMES 20 10 starting competitors		NATION	TEMPS	
1	FRANCE 1		1:37:58	+00:00
	JOCELIN LAURET		31:43	
	AUGUSTIN LECLERE		33:27	
	ANTOINE LESQUER		32:48	
2	SUÈDE 1		1:42:48	+00:16
	MELVIN LOFGREN		32:50	
	ARVID SVENSSON		36:27	
	JON HANSSON		33:31	
3	FINLANDE 1		1:43:04	+01:30
	AKSELI PESU		35:10	
	EEVERT KENTTAMIES		33:30	
	EEMIL KOSKINEN		34:24	

DAMES 20 7 starting competitors		NATION	TEMPS	
1	SUÈDE 1		2:20:23	+00:00
	MINNA PALM		34:20	
	SIGNE FEIL		45:51	
	YRSA ROJGARD		47:52	
2	FINLANDE 1		2:25:22	+04:59
	KAISLA HAKKINEN		49:11	
	AINO KANKAANPAA		50:38	
	EMMARIKKA LAAMANEN		45:33	
3	FRANCE 1		2:25:37	+05:14
	. ENOLA BARDINE		48:53	
	LOLA COLLE		47:21	
	JADE BOUSSIER		49:23	

SUIVEZ L'ÉQUIPE DE FRANCE
CLIQUEZ ICI



<https://mtbo-wcup.lv/>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE D'ORIENTATION

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS / 01 47 97 11 91 - contact@ffcorientation.fr

www.ffcorientation.fr



Course d'Orient
Fédération Française



FFCO
15, passage des Mauxins
75019 PARIS
Tél. 01 47 97 11 91
E-mail : contact@ffcorientation.fr
www.ffcorientation.fr

